TRIOMPHE DE DRAPEAU

91.7 p.c. des voix — 52 sièges sur 52

par Claude MASSON

Celui qui a créé le "régime des partis" à l'hôtel de ville de Montréal dirigera pendant les quatre prochaines années une administration à parti unique.

Le Parti civique du maire Jean Drapeau a tout raflé sur son passage et tous les records lui appartiennent maintenant en propre: plus fort pourcentage de votation, élection de ses 52 candidats sur une possibilité de 52, l'avance du maire et de tous ses candidats dans tous et chacun des 18 districts municipaux de la métropole et dans les 3,309 arrondissements. Bref, une rare collection de médailles d'or !

Malgré le climat de tension, malgré la présence de l'armée, malgré "les événements", les Montréalais ont dépassé tout ce qui s'était vu depuis au-delà de 30 ans en nombre de votants: 348,369 électeurs ou 50 p. 100 de l'électorat. Tout s'est déroulé dans l'ordre le plus parfait. Il y a bien eu cinq arrestations, mais toutes les personnes arrêtées ont été relâchées. Le service d'ordre a été impeccable.

Aucun candidat, soit indépendant ou d'une autre formation que le Parti civique, n'est venu à la cheville des équipiers de Jean Drapeau. Le maire lui-même a conquis 91.7 p. 100 des voix. Il a été suivi par le notaire André Desma-

Voir DRAPEAU en page A 6

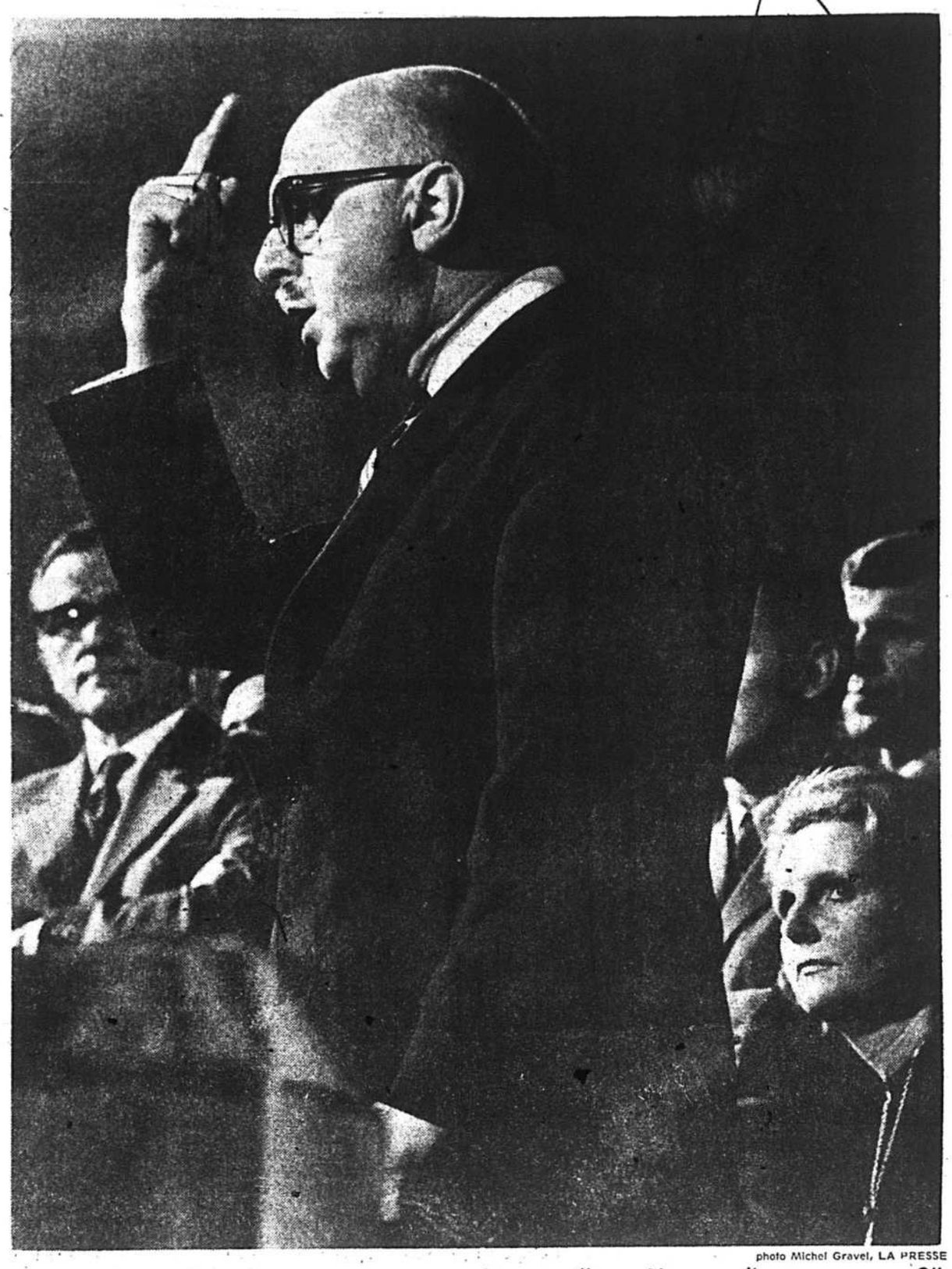


photo Michel Gravel, LA PRESSE

"Mon équipe est la seule à se trouver si près des travailleurs. Veut-on d'autres preuves ?"

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 26 octobre 1970, 86e année, no 248, 56 pages, 4 cahiers ★★★ 10¢

Drapeau: Un pouvoir de transition était prêt à intervenir

André BEAUVAIS

Un pouvoir de transition était déjà formé et prêt à intervenir à la suite du renversement du régime qu'appréhendaient les autorités tant municipales que provinciales et fédérales ces derniers jours !

C'est l'étonnante affirmation qu'a faite hier soir, le maire Jean Drapeau dans une longue allocution au cours de laquelle, il a, après avoir adressé les remerciements d'usage à ses collaborateurs proches et moins proches et à ses électeurs, exposé les raisons qui, selon lui, ont motivé la victoire du Parti civique et la sienne.

Par cette affirmation M. Drapeau faisait allusion aux "circonstances tragiques" que connaît le Québec ces dernières semaines, sans préciser davantage ce qu'il savait sur ce "pouvoir de transition déjà formé".

Il avait auparavant dit "merci à la population pour avoir permis que la démocratie ne prenne pas un autre coup dur".

"Les Montréalais, a poursuivi M. Drapeau, ont prouvé hors de tout doute qu'ils ne veulent pas confier le gouvernement de leur ville à tous ceux qui contestent le régime dans lequel nous vivons.

"Cette victoire retentissante et historique démontre que le Parti civique de Montréal est le groupe d'hommes qui est encore le plus près de la population et il en sera davantage ainsi au cours des quatre prochaines années.

Il n'a pas non plus raté l'occasion de lancer une flèche en direction des commentateurs (journaux-radio-télévision): "Je suis extrêmement heureux de ce témoignage très particulier dans les quartiers ouvriers où l'on a rejeté totalement l'idée de l'opposition à l'hôtel de ville, idée qu'ont tant répandue ceux qui croient dominer l'opinion publique."

"Je le sais, ces commentateurs tireront des leçons de ce verdict dans les jours qui viendront mais je me permettrai moi aussi de tirer des leçons ce soir", a ajouté le maire de Montréal.

M. Drapeau, qui a obtenu hier un quatrième mandat consécutif, a donc complètement rejeté ("chiffres à l'appui") l'hypothèse avancée depuis quelques semaines que le Parti civique serait loin

Voir POUVOIR en page A 6

Défait, le FRAP entend survivre à l'élection

par Rose-Anne GIROUX

"On n'a pas gagné, mais . . . on n'a rien perdu, parce qu'enfin, la lutte ne fait que commencer!".

Voilà en peu de mots la réaction du Front d'action politique (FRAP), lorsque furent connus les résultats du scrutin d'hier. Et, loin d'avoir l'air dépité, son président, M. Paul Cliche, s'est exceptionnellement montré "tout calme, tout sourire", en faisant valoir que le FRAP a atteint plusieurs objectifs qu'il s'était fixés, au début de la campagne électorale.

M. Cliche a rappelé qu'au FRAP, on n'a jamais considéré l'élection comme une fin en soi, mais plutôt comme un moyen de se faire connaître, de s'implanter et de provoquer la discussion, en profitant d'une publicité qu'il n'aurait pas eu autrement.

Le FRAP aurait évidemment aimé faire élire quelques conseillers, "un début d'opposition" à l'hôtel de ville. S'il n'en a pas fait élire, selon M. Cliche, "c'est probablement dû au climat malsain, qui en a terrifié plusieurs". Mais alors, a-t-il fait valoir, "le FRAP a au moins réussi à provoquer la discussion sur la place publique, tout en parvenant à s'implanter sérieusement dans les quartiers, là où sont les travailleurs".

Voir LE FRAP en page A 6

Perquisition et arrestations dans une maison de St-Marc

par René-François DESAMORE et Gilbert NORMAND

Du nouveau dans l'affaire Cross et Laporte?

"C'est une mine d'or!" de commenter ce matin, sur les ondes de la radio-police, un officier de la Sûreté du Québec en dépêchant vers 8 h. l'escouade de Sécurité à Saint-Marc-sur-Richelieu, pour y arrêter deux jeunes gens de 21 et de 19 ans, et une jeune fille de 23 ans.

L'ordre a été donné vraisemblablement après que les spécialistes de la SQ eurent terminé l'étude du matériel saisi au cours de la nuit, "dans une maison blanche et verte" de Saint-Marc, en bordure de la route no 47.

Il a été impossible aux journalistes d'obtenir quelque renseignement que ce soit, si ce n'est que les trois locataires de la maison ont été arrêtés en vertu de la Loi sur les mesures de guerre. Le détachement de Sorel de la SQ a prêté son concours aux membres de l'escouade de Sécurité venus de Montréal.

Les détenus ont été conduits au quartier général de la SQ, à Montréal, où ils faisaient l'objet d'un interrogatoire.

Les policiers devaient retourner dans la même maison, cet après-midi, pour y reprendre les fouilles.

Les opérations de recherche se sont étendues au Michigan en fin de semaine, les autorités estimant que Rose et Carbonneau, recherchés pour l'assassinat de M. Pierre Laporte, auraient pu chercher refuge dans cet Etat auprès de certains groupements extrémistes américains.

Samedi, la Sûreté du Québec a cru avoir mis la main sur un des trois individus soupçonnés d'avoir participé à l'enlèvement de M. Cross. Après un

Voir ARRESTATIONS en page A 6

Nos pages sur les élections
A 3, B 1, 2 et 3

sommaire

Annonces classées / D 5 à D 14
Arts et Spectacles / B 7 à B 9
Bandes dessinées / D 4
Cinéma / B 7 à B 9
Décès, naissances, etc. / D 15
Editorial / A 4
Etes-vous observateur ? / D 13
Finance / A 10 à A 12
Horoscope / B 6
Informations étrangères / D 1
Les secrets de polichinelle / B 6
Loisirs et récréation / D 4
Mots croisés / D 8
"Mot-mystère" / D 7
Radio et télévision / B 9
Sports / C 1 à C 10
Tribunaux / A 8
Vie féminine / B 4 à B 6
Votre médecin / B 6



téléphoto PA

Violence à Détroit

Des policiers de Détroit fouillent quelques membres du mouvement des Panthères noires au moment où ils se rendent après une bagarre de neuf heures dans la nuit de samedi à dimanche. Plus tôt, un agent de police avait été tué et un autre blessé.

— Nos informations en page A 6

AUJOURD'HUI

• Les Caisses Pop célèbrent deux anniversaires — page A 10
• Le procès de Morency : "mistrial" — page A 7
• Vol de $120,000 à Dorval — page D 2
• Les Tiger-Cats seuls au premier rang — page C 2

météo

Généralement nuageux avec des périodes ensoleillées au cours de l'après-midi. Frais. Max. 55° Min. 40° • Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal : 0.02 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux : 0.10.

mini loto
TIGRE 23
48948
48948 gagnant $5,000
8948 gagnant $500
948 gagnant $100

Belvédère
Les fumer, c'est les aimer.
(Filtre ou Menthol)

la presse

MONTREAL, LUNDI 26 OCTOBRE 1970 — 86e ANNEE — No 248

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 / A 3

DENIS Cola
Bicyclettes • T.V. Couleur
$1.00, $20.00, $100.00
sous le liège
3 pour 53¢
QUALITE, BAS PRIX

Principale force d'opposition: le FRAP

Malgré la défaite de ses 31 candidats, le Front d'action politique (FRAP) a réussi, règle générale, à s'imposer comme principale force d'opposition. Seulement trois de ses candidats n'ont pas obtenu un minimum de 10 pour cent, la plupart obtenant entre 15 et 20 pour cent.

Parmi les candidats du FRAP qui ont obtenu le plus fort pourcentage de voix, figurent en tête de liste: le Dr Henri Bellemarre et l'imprimeur Jean Roy, que la police a détenus plusieurs jours, en vertu de la Loi sur les mesures de guerre.

Ils avaient été relâchés dans la nuit qui a suivi la déclaration du ministre Jean Marchand.

C'est le Dr Bellemarre qui, au FRAP, a obtenu le plus de voix, soit 28.3 p. cent. Il est suivi de MM. Jean Roy et Robert Lacaille, respectivement candidats dans Saint-Louis et Saint-Henri, qui ont obtenu chacun 22.3 p. cent des voix de leurs concitoyens. M. Lacaille est aussi vice-président du FRAP.

PROFIL DU VOTE A MONTREAL DEPUIS DIX ANS

	1960 (1)	%	1962 (2)	%	1966 (3)	%	1970 (4)	%
MAIRIE:								
Jean Drapeau	75,455	52.6	130,207	87.08	117,490	94.4	319,609	91.7 (5)
Autres	67,330	47.4	18,069	12.92	6,971	5.6	29,261	8.3
DISTRICTS:								
P.C.M.	44		41		45		52	
L.A.C.	0		0					
Réforme mun.	1							
Indépendants	21		4		3		0	
FRAP								
Parti Montréal								
Electeurs	345,678		348,654		380,067		698,750	
Voteurs:	143,269	41.0	148,618	42.6	124,461	33.0	348,369	49.8 (5)

(1) En 1960 on comptait 66 conseillers de classe "A" et "B".

(2) En 1962 Montréal était divisé en 15 districts avec trois conseillers par districts, soit 45 conseillers au total;

(3) En 1966, avec l'annexion de Rivière-des-Prairies et de Saraguay, le nombre de conseillers passait de 45 à 48, soit 2 pour représenter Rivière-des-Prairies et un Saraguay;

(4) En 1970, avec l'annexion de Ville Saint-Michel en 1968, on ajoutait 4 conseillers, ce qui portait le total des conseillers à 52;

(5) Les votes et pourcentages donnés pour l'élection d'hier sont partiels, puisqu'ils ne représentent que le suffrage exprimé dans 3129 bureaux de scrutin sur 3309.

Pourcentage des voix accordées aux candidats du FRAP dans leurs quartiers

NOM	POURCENTAGE	CLASSEMENT
Michel Cartier	20.2	2/3
Claude Jasmin	14.7	2/3
Emile Boudreau	14.8	2/3
Marcel Bureau	13.6	2/2
J.-B. Desnoyers	17.9	2/2
Yves Dufour	13.3	2/3
Gaston Therrien	20.7	2/2
André Gravel	10.6	3/3
Paul Cliche	16.6	2/2
Jean-C. Renaud	13.6	2/2
Jean-Yves Vézina	15.8	2/2
André Toupin	11.5	2/3
Gaston Tessier	13.5	2/2
Henri Sirois	14.0	2/2
Robert Lacaille	22.3	2/2
Maurice Cloutier	19.1	2/2
Lina Trudel	13.7	2/2
Jacques Bourdouxhe	14.5	2/3
Charles-R. Lenoir	15.7	2/2
Adolphe Lapointe	17.0	2/2
Philippe Hale	10.4	2/2
Carmen Desjardins	17.0	2/2
Dr Henri Bellemare	28.3	2/2
Gaétan Larochelle	24.4	2/2
Jean Kambvites	15.2	2/3
Jean Roy	22.3	2/3
Adèle Williams	21.4	2/3
André Comte	9.9	3/3
Marcel Toutant	9.3	3/3
Marcel Bruyère	7.5	3/3
Raymond Bourget	14.7	3/3

FAITES VOTRE CHOIX !



Après Jacques, Jean... Manon?

C'est le maire Jean Drapeau qui a dû devenir "tout mal". Quoi ? 6,780 votes à un brin de fille "socialiste" ! Et puis, Manon Léger, qu'est-ce qu'elle a dû penser, elle, hier soir, quand les ordinatrices de la Ville lui ont accordé tant de "fans" dans la métropole ? Elle qui ne se bat que pour la "cause", elle qui n'a récolté que 133 voix au "provincial" (Dorion)... La Ligue socialiste ouvrière n'en demandait pas tant. Mais, de là à croire qu'il y a 6,780 socialistes endurcis à Montréal, il y a une marge ! Et, d'ici à ce que les Montréalais placent Manon Léger sur un socle, le premier maire de Montréal, Jacques Viger, peut dormir en paix !...

Stratégies de dernière heure

par Claude MASSON

Montréal ne fait pas exception à ce chapitre: les stratégies "pas catholiques" de dernière heure ont aussi eu cours.

Ainsi, samedi soir, à 12 heures du début du scrutin, des partisans du candidat indépendant dans Rosemont, **M. Marcel Despatis,** faisaient parvenir aux électeurs du quartier un tract publicitaire ayant exactement la même forme que les tracts du Parti civique et mentionnant: à la mairie **Jean Drapeau,** siège 1 **Marcel Despatis,** siège 2 **René Paris,** siège 3 **Jean Guillet.** Or, le conseiller du Parti civique au siège no 1 était **M. Jean Trottier** et non M. Despatis.

L'organisation du Parti civique a immédiatement distribué à chaque porte une correction mentionnant que "les seuls candidats officiels de **Jean Drapeau** dans Rosemont" sont **MM. Trottier, Paris** et **Guillet.**

Une histoire semblable s'est produite dans Ahuntsic.

Gaston Tremblay n'y sera plus

Une personnalité politique légendaire disparaît pour de bon de la scène.

Après avoir été défait le 29 avril comme candidat créditiste, **M. Gaston Tremblay,** maire de Beauport (près de Québec) depuis des années, a décidé de se retirer de la vie municipale et, en conséquence, son nom n'a pas été inscrit lors de la mise en candidature officielle, hier.

Elu sous l'Union nationale en 1966, il était passé au Parti nationaliste chrétien de son homonyme **Lucien Tremblay** pour devenir ensuite président du Ralliement des créditistes pour le Québec.

Maintenant, il redevient simple citoyen.

La surveillance rapporte bien...

La surveillance dans les bureaux de scrutin ne coûte pas cher mais rapporte bien.

Ainsi, l'épouse du président du FRAP, **Mme Paul Cliche,** a agi comme "inspecteur" dans les bureaux de scrutin situés au sous-sol de l'église Saint-Bonaventure, à Rosemont.

Or, c'est à cet endroit que son mari, **Paul Cliche,** a obtenu le plus fort pourcentage des votes, soit 33 p. 100, comparativement à 10 ou à 15 p. 100 dans les autres locaux.

A noter toutefois que M. Cliche n'avait pas droit de vote, n'habitant pas depuis assez longtemps à Montréal.

Humour et Informatique

Poésie, humour et technologie peuvent fort bien se marier. Cette preuve a été démontrée, hier soir, par le Service de l'informatique de Montréal, qui s'est échangé, entre le marché Bonsecours et l'hôtel de ville, dans le but de vérifier les téléscripteurs, le poème suivant de François Coppée: "Las des pédants de Salamanque, Et de l'école aux noirs gradins, Je vais me faire saltimbanque, Et vivre avec les baladins. Croule donc mon passé, croule Espoir des souvenirs mesquins. Et que je tienne enfin la foule béante sous mes brodequins (Le Jongleur, 1865).

Incidemment, à partir de 20 h. 35 l'informatique a fourni un service parfait d'information aux journalistes, en leur remettant de dix minutes en dix minutes les résultats détaillés de l'élection, non seulement à la mairie mais aussi pour chacun des 18 districts électoraux. Rien n'a cloché, c'était parfait.



Pas de remplaçants à l'Ile d'Orléans

Qui est intéressé à devenir candidat à Saint-Laurent, sur l'Ile d'Orléans? Vous serez assuré d'être élu.

En effet, aucun candidat ne s'est présenté, hier, à la mise en candidature officielle pour occuper les trois postes des quartiers 1, 2 et 3.

La loi prévoit que les conseillers en place conservent obligatoirement leur siège et une nouvelle élection sera ordonnée plus tard.

Avis aux intéressés !

Fricassée du jour

Mme Thérèse Tourangeau, élue hier conseillère à Ste-Agathe, est la soeur de celui qui a aussi été élu maire par acclamation dans cette ville, **M. Damien Hétu**... Une seule ville sur l'île de Montréal, Saint-Léonard, aura quatre candidats à la mairie: **Léo Ouellet, Raymond Picard, Armand Auger** et **Maurice Gagnon**... Le député libéral **Jean Perreault** est bien content: son poulain, **M. Léo Jacques,** a été élu par acclamation maire de l'Assomption... La mise en candidature a duré quatre heures de plus qu'ailleurs à Saint-Jean puisque chacun des candidats pouvait faire son "speach"... **M. T. E. Cates,** qui devait être candidat à la mairie de Beaconsfield, a dû changer d'idée parce qu'il va changer de province... **Frank Hanley** a assisté, comme citoyen, à la victoire du Parti civique hier soir... **M. Albert Caplette,** ancien conseiller municipal de Montréal, agissait comme "inspecteur" pour **M. Drapeau** dans un bureau de scrutin... **Claude Masson** qui a annoncé sa candidature à Trois-Rivières ouest n'est évidemment pas le signataire de cette chronique... Mise en candidature, aujourd'hui, à **Saint-Laurent** et **Hampstead**...

Jean Labelle va-t-il succéder à Saulnier?

par André BEAUVAIS

Si l'on s'en tient aux rumeurs qui commençaient déjà de circuler, hier soir, à l'hôtel de ville de Montréal, M. Jean Labelle deviendrait le prochain président du comité exécutif, le successeur de M. Lucien Saulnier.

Quant à savoir qui comblera les vides à l'exécutif causés par les départs de MM. Lucien Saulnier et Maurice Landes, on mentionne déjà les noms de M. Pierre Lorange et de M. Jean Guillet.

MM. Gerry Snyder, Gérard Niding et Fernand Drapeau, membres du comité exécutif depuis 10 ans, le demeureront sûrement. Le maire de Montréal devient automatiquement membre du comité exécutif de par la charte de la métropole.

De l'avis de plusieurs observateurs, la nomination de M. Labelle au poste de président du comité exécutif ne fait aucun doute. Agé de 59 ans, M. Labelle possède une expérience de 10 ans au sein du comité exécutif et son attitude modérée connue donne encore plus de poids à cette éventualité qu'il devienne le bras droit de M. Jean Drapeau.

Le représentant du siège no 1, dans le quartier Saint-Edouard, serait donc l'homme désigné, d'autant plus que la tâche ne s'annonce pas aussi énorme que celle qu'avait à supporter M. Lucien Saulnier, qui cumulait les présidences des exécutifs de Montréal et de la Communauté urbaine.

Ayant à "faire face" à un conseil municipal formé de 52 "confrères", il est évident que M. Labelle n'aurait à peu près jamais à débattre des sujets épineux lors des assemblées du conseil comme ce fut le cas pour M. Lucien Saulnier au cours des dernières années. Il est arrivé plus qu'une fois que des conseillers municipaux indépendants aient "frotté les oreilles" de l'administration du Parti civique mais à chaque occasion M. Saulnier tirait son épingle du jeu.

Les quatre prochaines années s'annonçant plutôt calmes sur le plan des débats entres les conseillers municipaux, il est définitivement assuré que le prochain président du comité exécutif pourrait tout aussi bien être un nouveau venu dans le PCM et cela ne changerait rien aux vues du maire Drapeau.

Par ailleurs, les deux nouvelles figures sur le comité exécutif seraient M. Pierre Lorange (Maisonneuve) et Jean Guillet (Rosemont).

M. Drapeau aura toutes les raisons de croire en les capacités de M. Lorange, celui à qui il a confié l'organisation interne du Parti civique pour toute la durée de la campagne électorale. M. Lorange est âgé de 41 ans. Il s'est joint au PCM en 1966. Depuis quatre ans, M. Lorange a su dorer son blason vis-à-vis du maire Drapeau qui n'a pas hésité à lui confier une tâche que seul M. Euclide Laliberté remplissait depuis 10 ans, organiser les campagnes électorales du PCM. Les résultats de 1970 sont tout à l'avantage du conseiller de Maisonneuve.

Finalement, d'aucuns s'entendent sur le choix possible de M. Jean Guillet (Rosemont) que ferait le maire Drapeau pour compléter son "cabinet". Mais le maire pourrait réserver des surprises quant à son sixième choix. Il attache beaucoup d'importance à la représentativité des secteurs de la ville au sein du comité exécutif. Ainsi, le nord, le sud, l'est et l'ouest durent toujours représentés sur le comité exécutif. Si M. Drapeau optait pour M. Guillet, le secteur nord de la ville resterait "ouvert": secteur que représentait M. Lucien Saulnier (Ahuntsic).

Quelques noms sont à mentionner pour le nord: M. Paul-Emile Robert? M. Jean-Paul Bonin? M. Lawrence Hanigan?

Ou encore M. Jean-C. Leblanc, homme très populaire auprès du public, un nouveau venu qui a gagné haut la main au siège no 3 dans Ahuntsic. Il ne faut donc pas écarter cette possibilité.

Quoi qu'il en soit au chapitre des spéculations, ce n'est que vers la fin de novembre que M. Drapeau soumettra son choix au conseil municipal qui aura à la ratifier.

Les indépendants se font écraser par le PCM

par Florian BERNARD

Si les 19 candidats indépendants avaient formé un parti, ils se seraient classés deuxièmes dans cette élection municipale. En effet, dans l'ensemble, ces candidats indépendants ont bien figuré, compte tenu des majorités, la plupart du temps écrasantes, des candidats du Parti civique.

Douze des 19 candidats indépendants se sont classés deuxièmes dans leurs quartiers respectifs. L'un d'eux, Léopold Lavoie, dans Saint-Michel, a talonné sérieusement le candidat du parti civique. Les résultats d'hier soir donnent 41.1 p. 100 du vote à M. Lavoie contre 51.4 pour Raymond Rail, le porte-couleurs du Parti civique.

L'autre candidat indépendant qui a le mieux tiré son épingle du jeu est Nat Aronof, dans Snowdon, avec 34.1 des votes. Son adversaire du Parti civique a obtenu 62.4 p. 100 des suffrages exprimés dans ce quartier.

C'est toutefois dans Sainte-Anne, un quartier indépendant depuis un quart de siècle, qu'est venue la plus grande surprise. Le Parti civique a remporté ce quartier avec brio, tandis que le seul indépendant du coin, Mike Strusinski, ne récoltait qu'un maigre 7.3 p. 100 des voix. Quelle différence avec cette époque, encore toute proche, où l'ineffable Frank Hanley arrachait littéralement ce quartier avec des pourcentages de 80 p. 100 ! Cette fois, les trois sièges de Sainte-Anne sont passés au Parti civique.

Outre les "succès mitigés" remportés dans Saint-Michel par les trois indépendants qui s'y présentaient, c'est un candidat de Saraguay, Melvin Marcille, qui a fait la meilleure figure en récoltant 34.1 p. 100 des suffrages exprimés.

Pourcentage des voix des indépendants

NOM	POURCENTAGE	CLASSEMENT
José Lévy, C.-des-N.	14.4	2/3
Raymond Gérard, C.-des-N.	11.7	2/3
Lionel Rozon, Maison.	7.1	3/3
Charles Gariépy, Mercier	9.7	2/3
Carl Dubuc, N.-D.-G.	7.0	3/3
Henri Gagnon, Papineau	22.9	2/2
Guy Dupuis, Papineau	21.8	2/2
Armand Gaucher, R.des-P.	14.8	2/3
Georges Boutin, R.-des-P.	23.9	2/3
Marcel Despatis, Rsmt	22.7	2/3
Mike Strusinski, Ste-Anne	7.3	3/3
Samuel Walsh, St-Louis	7.9	3/3
N. Ciamarra, St-Michel	27.8	2/3
J.-P. Rivard, St-Michel	28.9	2/3
Réal Lemire, St-Michel	28.6	2/3
L. Lavoie, St-Michel	41.1	2/3
M. Marcille, Saraguay	32.2	2/2
Nat Aronoff, Snowdon	34.1	2/3
Louis Sheff, Snowdon	11.8	2/3

Le Réveil de Montréal en déroute

par Florian BERNARD

Le Réveil de Montréal et son chef, le notaire André Desmarais, fondaient de grands espoirs sur les résultats de cette élection. Ce fut la déconfiture et un brutal repos du guerrier.

Non seulement le Réveil de Montréal n'a-t-il pu présenter les 20 candidats qu'il pressentait dans divers quartiers, mais ses 3 candidats "solitaires" ont essuyé une cuisante défaite, arrivant bons derniers. MM. Rogert Hébert, Zotique Duchaine et Lucien Mallette ont recueilli respectivement 19.8, 11.7 et 6.00 p. 100 des suffrages exprimés aux trois sièges du quartier Mercier.

Quant au chef du parti, le notaire André Desmarais, il a toutefois la consolation d'être arrivé deuxième à la mairie, se classant immédiatement après Jean Drapeau, avec un pourcentage de... 3.0 p. 100 comparativement à 91.7 pour le maire élu. La différence en pourcentage n'est que de ... 88 p. 100 seulement.

Autres candidats

Le notaire Desmarais n'a fait aucun commentaire, hier soir, et il ne s'est pas présenté dans le grand hall d'honneur de l'hôtel de ville. Deux autres candidats à la mairie, MM. Jean-Guy Robillard et Claude Longtin, malgré une défaite cuisante, ont quand même fait une déclaration. Le premier a signalé que sa défaite a été causée par un saussage journalistique et l'autre a affirmé que " tout changera lorsque le Québec deviendra une république".

Les trois autres candidats à la mairie, Joseph Abraham, Manon Léger et Lucien Monette n'ont fait aucune déclaration officielle à l'issue du scrutin.

Le Parti de Montréal n'était pas dans la course

par Florian BERNARD

Sauf deux exceptions, les 15 candidats du Parti de Montréal se sont classés derniers dans tous les quartiers où ils briguaient les suffrages, cédant les premières places aux membres du Parti civique, du FRAP et aux indépendants.

Seuls les candidats Léo Manseau, dans Villeray, et Jacques Brisebois, dans Notre-Dame-de-Grâce, ont réussi à prendre le second rang, en avant du FRAP et des indépendants. Quant à Doug Harvey, il s'est classé deuxième, mais il n'y avait que deux candidats à son siège... C'est cependant lui qui a recueilli le plus fort pourcentage des votes de tous les candidats du Parti de Montréal, soit 20.8 p. 100, suivi immédiatement par l'ex-conseiller du Parti civique, Jacques Brisebois, avec 20.5 p. 100 des votes.

Le chef du parti, M. Joseph Zappia, a littéralement mordu la poussière, ne récoltant que 5.9 p. 100 des votes dans son quartier de Saint-Louis.

En fait, M. Zappia s'est classé l'avant-dernier de tous les candidats de son parti quant au pourcentage des votes.

Outre les candidats Doug Harvey et Jacques Brisebois, cinq autres candidats ont réussi à obtenir plus de 10 p. 100 des votes dans leurs quartiers respectifs, soit MM. Pierre Bourdon dans Ahuntsic, M. J. Granofsky dans Côtes-des-Neiges, Charles Ordines et André Beaulieu dans Rivière-des-Prairies, et Léo Manseau dans Villeray.

Pourcentage des voix accordées aux candidats du Parti de Montréal dans leurs quartiers

NOM	POURCENTAGE	CLASSEMENT
Pierre Bourdon	10.3	3/3
Bruno Houle	8.8	3/3
John P. Boyle	6.7	3/3
M. J. Granofsky	10.9	3/3
Doug Harvey	20.8	2/2
Jacques Brisebois	20.5	2/3
Charles Ordines	13.8	3/3
André Beaulieu	12.9	3/3
Evasio Vellone	5.5	3/3
Joseph Zappia	5.9	3/3
Denis Moshonas	7.2	3/3
Léonard Tollett	3.5	3/3
Henry King	5.4	3/3
Camille Hoyos	5.7	3/3
Léo Manseau	13.7	2/3


urgences médicales
Cueillette & livraison gratuites
24 heures par jour
7 jours par semaine
845-7251
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde | Jean P. Duquet, L. Ph.
916 est, rue Ste-Catherine

le TEMPS qu'il fera

Non, mais quelle salade!

Une grande salade atmosphérique était en préparation, ce matin, et le maître des cuisines célestes, Alcide Ouellet ne pouvait interrompre ses oeuvres sacrées pour nous en faire goûter un brin.

Le feuilleton de la Cour annonçait pour aujourd'hui des nuages le matin, du soleil l'après-midi et, pour demain, des nuages et du soleil. (en termes officiels: ensoleillé avec périodes nuageuses).

Le menu d'aujourd'hui, sera donc composé de quelques gros nuages brassés dans un zest de soleil, le tout servi avec quelques gouttes d'eau distillée, fort bonne, dit-on, pour les irrégularités et la furonculose cérébrale.

Brandissant sa gamelle vers des cieux nourriciers, le Montréalais sera nébuleusement servi à coups généreux de la Grande Louche d'or de maître Alcide Ouellet, chevalier du taste-nuage.

Voici les prévisions de la météo: Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides: aujourd'hui généralement nuageux avec périodes ensoleillées cet après-midi. Nébulosité variable cette nuit devenant ensoleillé avec périodes nuageuses demain. Maximum aujourd'hui et demain près de 55. Minimum cette nuit 40 et 45 sauf 35 à 40 dans les Laurentides. **Régions des Cantons de l'Est, Québec, St-Maurice et Lac St-Jean:** généralement nuageux avec quelques averses aujourd'hui et demain. Maximum aujourd'hui et demain près de 50. Cette nuit 35 à 40. Vents de 20 milles au nord-est sur le long du St-Laurent et la région du Lac St-Jean. **Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles:** nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui et demain. Maximum aujourd'hui près de 40. Minimum cette nuit 30 à 35.

Nuit de violence à Détroit: policier tué, 15 arrestations

DETROIT (PA-UPI) — Samedi soir, au coin de Myrtle et de la 14ème rue, où des Panthères noires vendaient de leurs dépliants, deux policiers de Détroit remarquèrent un certain désordre. Au moment où ils entrèrent dans le groupe pour rétablir l'ordre, l'échauffourée commença et se poursuivit toute la nuit.

Huit heures plus tard, un policier était mort atteint d'une balle de revolver, un autre était blessé quatre voitures de police avaient été incendiées et quinze jeunes gens étaient en prison pour avoir empêché, pendant huit heures, la police d'entrer dans le quartier général barricadé des Panthères noires.

Le maire suppléant Mel Ravitz a dit que la ville avait été "chanceuse". "L'échauffourée aurait pu dégénérer en conflit général, en holocauste", a-t-il déclaré. Il a utilisé lui-même son corps comme "cuirasse" en vue de garantir la sécurité des Panthères noires après leur reddition sans conditions aux autorités policières. "C'est par la patience, la discipline et le simple bon sens que nous avons obtenu un tel résultat", a-t-il ajouté.

Accusations de meurtre au premier degré

Hier, les sept hommes et huit femmes, âgés de 17 à 21 ans, étaient accusés de meurtre au premier degré et de conspiration pour commettre un meurtre. Tous gardèrent le silence pendant la lecture de l'acte d'accusation. Par la suite, ils présentèrent un plaidoyer de non culpabilité. La victime est un policier noir, Glenn Smith, âgé de 26 ans. Il a reçu une balle à la tête près des quartiers généraux du Comité national pour la lutte contre le fascisme, une organisation rattachée au mouvement des Panthères Noires.

Les deux premiers policiers ont dit que la bagarre avait débuté alors qu'ils cherchaient à disperser une foule qui s'était formée autour de quelques Panthères Noires qui vendaient des pamphlets émanant de leur mouvement. Après leur appel à l'aide, une centaine de policiers firent irruption dans le quartier, habité par des Blancs pauvres, des Noirs et des Portoricains.

Tout à coup, la fusillade se déclencha: l'agent Glenn Smith fut tué d'une balle à la tête et l'agent Marshall Emerson fut blessé à une main, également par une balle.

La police entoura l'édifice d'où semblaient venir les coups de feu et bloqua toute circulation dans le secteur. Le commissaire de police John Nichols installa un poste de commandement des opérations dans une voiture blindée stationnée tout près.

Au lieu d'essayer de forcer leur entrée dans l'édifice à la pointe du revolver ou de la baïonnette, la police fit appel à l'aide de citoyens noirs bien connus.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

rais avec... 3 p. 100 du vote. La plus faible majorité du maire, si l'on peut parler de faiblesse, a été dans les districts Saint-Jacques et Saint-Louis où il a obtenu 86.6 p. 100, et sa plus forte majorité est venue de Notre-Dame-de-Grâce avec 94.5 p. 100 et du quartier Laval avec 93 2 p. 100. En 1966, la moyenne du maire avait été de 94.4 p. 100.

Chez les conseillers

Avec six conseillers déjà élus par acclamation, le Parti civique a décroché tous les honneurs, hier soir. Le seul qui ait fait un semblant de peur a été M. Léopold Lavoie, indépendant dans Saint-Michel, qui a dépassé à un moment donné son opposant du Parti civique, M. Raymond Rail.

M. Lavoie a été défait par une marge de 10 p. 100. Le second a subir la défaite la moins cuisante a été M. Nat Aronoff, du district Snowdon, avec une différence de 28 p. 100. C'est M. Lucien Gagné, évidemment du Parti civique, qui a gagné.

Le FRAP dans le tableau

Pour le Front d'action politique des salariés de Montréal (FRAP), c'est une défaite totale sur le plan du nombre, même si son président, M. Paul Cliche, affirmait en fin de soirée que son organisme a pu livrer son message aux travailleurs.

Des 31 candidats du FRAP, 26 sont arrivés au deuxième rang et les cinq autres, au troisième rang.

Les plus cuisantes défaites ont été subies par Mme Lina Trudel (Saint-Edouard), Jean-C. Renaud (Rosemont) et Marcel Bureau (Maisonneuve), avec une marge de 73 pour cent par rapport aux candidats du Parti civique.

Les trois candidats du FRAP dans Saint-Michel sont aussi arrivés au troisième rang.

Par contre, ceux qui ont subi la moins lourde défaite — mais quand même assez importante — sont les deux candidats detenus durant une semaine, soit MM. Henri Bellemarre (Saint-Jacques) et Jean Roy (Saint-Louis). M. Bellemarre a été défait par une marge de 43 p. 100 alors que M. Roy subissait la défaite par une marge de 48 p. 100. Ce sont MM. Ernest Chénier et Hyman Brock qui ont remporté la victoire dans ces endroits.

Partis et indépendants

Le Parti de Montréal, troisième formation en lice, a fait piètre figure: seuls MM. Doug Harvey et Jacques Brisebois, dans Notre-Dame-deGrâce, ont obtenu 20 p. 100 du vote dans ce district. Le président de ce parti, M. Joseph Zappia, n'a récolté que 5.9 p. 100 des suffrages dans Saint Louis. Le Réveil de Montréal du notaire André Desmarais a subi la déconfiture.

Quant aux indépendants, à l'exception de MM. Lavoie (Saint-Michel) et Aronoff (Snowdon), ils ont atteint entre 7 et 30 p. 100 du vote dans leur district respectif. Les candidats du Conseil du Travail de Montréal (FTQ) dans Papineau, MM. Henri Gagnon et Guy Dupuis, ont obtenu un peu plus de 20 p. 100 des suffrages.

ARRESTATIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

long interrogatoire, la police a admis que le Bernard Lortie, un étudiant de l'Ontario, arrêté à Ottawa n'avait en commun avec le suspect que son nom.

Un faux communiqué

Peu après la découverte d'un communiqué soi-disant du FLQ, samedi vers 18 heures, dans une boîte aux lettres des postes canadiennes située en face du 2225, rue Rachel, la Sûreté du Québec a déclaré qu'elle doutait de l'authenticité du communiqué. Elle a confirmé plus tard qu'il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie.

Le communiqué, adressé à Louis Fournier de la station CKAC, mentionnait que si avant midi, hier, les leaders du FLQ, n'étaient pas libérés, "ça sautera et notre cédule d'exécution se poursuivra".

Les leaders en question étaient cités comme étant "le patriote Charles Gagnon, le patriote Pierre Vallières, le patriote-ouvrier Michel Chartrand et le patriote-conseiller Robert Lemieux".

Le communiqué faisait également état d'un autre communiqué daté du 18 octobre qui aurait été déposé dans une boîte aux lettres à l'angle de "sixième Avenue et Rosemont" et qui aurait contenu les mêmes exigeances. Aucun communiqué n'a été porté à la connaissance de la presse à cette date.

Embargo

Par ailleurs, par mesure de sécurité, la société Air Canada avait imposé, durant le week-end, un embargo sur le transport aérien de toutes les marchandises en provenance du Québec. L'embargo entré en vigueur samedi matin à 4 h. a été levé dimanche matin à la même heure.

L'anonymat des détenus

Malgré des interventions en ce sens à la Chambre des Communes à Ottawa, la Sûreté du Québec n'a pas encore reçu "ni l'ordre ni la permission" soit du ministère fédéral de la Justice, soit du ministère provincial de dévoiler les noms des personnes arrêtées, des personnes détenues et des personnes relâchées.

Hier soir, le service des relations publiques de la Sûreté du Québec, à Montréal, déclarait à LA PRESSE que 220 personnes ont été libérées et que 155 autres personnes sont encore détenues.

Pas de sévices dans les prisons

A Québec, un porte-parole de la Sûreté provinciale a nié catégoriquement les affirmations de Me Claude Samson, un avocat de la capitale, et selon lesquelles les personnes arrêtées en vertu de la loi sur les mesures de guerre auraient été l'objet de mauvais traitements de la part de la police.

Me Samson qui a été détenu quatre jours en vertu de cette loi avait déclaré entendre certains de ses camarades de prisons pousser des cris de douleurs.

LE FRAP

SUITE DE LA PAGE A 1

"Nous avons mené une lutte propre, a-t-il dit, ce qu'on ne peut malheureusement pas dire de nos adversaires", en faisant allusion au climat et aux déclarations du maire Drapeau. Le président du FRAP n'a toutefois pas voulu commenter certaines "irrégularités" que lui ou d'autres "Frappistes" auraient constatées: "On n'est pas pour commencer à brailler là-dessus ce soir!"

"Ce qu'il faut retenir, a fait valoir le président du FRAP, c'est que notre action ne fait que commencer."

Réunion

L'exécutif du FRAP devait se réunir dès aujourd'hui pour faire le point et amorcer les luttes "entreprendre et à continuer" sur les fronts, par exemple, du travail et de la consommation: ce travail doit permettre au FRAP de regrouper les travailleurs d'usines et les consommateurs.

Enfin, parlant de l'action du FRAP qui doit se continuer, M. Cliche a insisté sur ce fait qu'elle est "essentiellement non violente et qu'elle s'inscrit dans les voies démocratiques normales". "Nous voulons, a-t-il dit, instaurer une démocratie de participation dans la vie de tous les jours".

Il a invité toute la population ("même les gens qui ont voté contre nous") à aller se rendre compte au FRAP, des buts poursuivis par le mouvement.

"Loin d'être battu, a-t-il prédit, le FRAP connaîtra des rebondissements surprenants d'ici quelques mois."

Le choléra menace le monde occidental

BUDAPEST (UPI-PA-Reuter) — L'épidémie de choléra qui sévit dans plusieurs pays, à l'est de l'Europe, semblait menacer, aujourd'hui, le monde occidental.

On rapporte en effet, ce matin, que les autorités médicales tchécoslovaques signalent plusieurs cas suspects en Slovaquie, partie orientale de la Tchécoslovaquie.

Entre temps, l'épidémie de choléra fait rage en Turquie, où 1,235 personnes sont hospitalisées, souffrant de cette maladie extrêmement contagieuse.

Jusqu'à présent, l'épidémie a fait 49 morts en Turquie où, hier, 86 nouveaux cas se sont déclarés.

A Prague, on laisse entendre que les cas suspects signalés en Slovaquie, sont sujets à une serveillance étroite mais que, jusqu'à présent, on ne peut affirmer qu'il s'agisse du choléra.

Par mesure de précaution, la Hongrie a fermé la frontière qui la sépare de la Tchécoslovaquie alors qu'en Pologne, on interdit déjà aux voyageurs de se rendre dans la région voisine de la Slovaquie. La frontière est également fermée.

Seuls ceux qui détiennent des papiers attestant qu'ils sont en règle avec les mesures de préventions contre l'épidémie ont droit de passage.

En Italie, on indiquait également que tout trafic ferroviaire et maritime entre le port de Trieste et la Turquie avait été interrompu. Les débardeurs de Trieste et d'autres ports de l'Adriatique ont été vaccinés contre le choléra.

En Grèce, le gouvernement a fermé les frontières qui séparent le pays de la Turquie. Les communications aériennes et maritimes entre Chypre et la Turquie sont également interrompues. Tous les services ferroviaires entre Istambul et l'Europe ont cessé.

Arrestation à Montréal d'un avocat américain accusé de cinq meurtres

Des procédures d'extradition seront prises contre un avocat américain appréhendé à Montréal, à la fin de la semaine, au cours d'une des nombreuses perquisitions effectuées par la police.

Me Arthur Frank Turco, âgé de 30 ans, de New York, était recherché par le police de Baltimore et le FBI sous cinq chefs d'accusations au sujet d'un meurtre.

Turco et 12 autres personnes sont accusés du meurtre d'un délateur des Panthères noires, commis le 30 vril, à Baltimore.

Le détenu est un membre du Parti patriote qui appuie les Panthères noires.

L'avocat, qui se trouvait dans une maison de chambres de la métropole, a été arrêté lors d'une descente conjointe effectuée par la police de Montréal et la Sûreté du Québec.

Les policiers étaient à la recherche d'indices leur permettant de mettre la main sur les ravisseurs de M. Pierre Laporte et du diplomate britannique M.

POUVOIR

SUITE DE LA PAGE A 1

des Montréalais défavorisés.

"Ils ont manifesté le désir, aujourd'hui, que les 52 membres du Parti civique deviennent leurs serviteurs à l'hôtel de ville", a dit M. Drapeau.

Autre leçon que tire M. Drapeau: "Le peuple de Montréal comprend mieux ce qu'est la démocratie que ceux qui posent publiquement comme étant son interprète..."

M. Drapeau faisait encore allusion aux éditorialistes montréalais qui, ces derniers temps, faute d'opposition à l'hôtel de ville, ont popularisé dans la masse ce "besoin" d'élire une opposition au gouvernement de M. Drapeau.

Pour le chef du PCM, toutes les classes de la société lui ont accordé un appui total dans chacune des sections de votes (plus de 3,000) ce qu'il traduit par une "ratification de l'accord intervenu entre les trois gouvernements dans les moments difficiles que nous connaissons".

Le verdict de l'électorat n'a aucunement surpris M. Drapeau, "indépendamment des événements que nous savons". Selon lui, "le message du Parti civique avait été compris de la population dans les semaines qui ont précédé les heures tragiques".

M. Drapeau a laissé entendre que cette élection fut pratiquement un référendum: "Les sentiments de la population à l'endroit des mesures prises dans les moments critiques? Nous les connaissons maintenant."

Il a enchaîné: "Le Parti civique n'a plus qu'à dire merci à tous ceux qui ont permis que la démocratie ne prenne pas un autre dur coup."

"Le Parti civique doit dire merci à tous ceux qui ont permis que résiste le régime pour lequel tant de compatriotes sont allés mourir à l'étranger", a-t-il ajouté.

"Les circonstances qui sont survenues ces derniers temps auraient pu modifier le cours de l'histoire", a déclaré M Drapeau tout en ajoutant qu'il n'y a plus de doute sur la signification réelle de ce verdict électoral.

La population, a poursuivi le chef du gouvernement municipal, a compris que le moment n'est pas à ébranler les pouvoirs publics mais à les soutenir. "C'est là une condition première pour protéger le régime démocratique contre ceux qui veulent l'abattre", a dit M. Drapeau.

"Le témoignage des quartiers ouvriers restera ma plus grande consolation, la raison de mon engagement le plus total. Ces quartiers ouvriers m'ont fait confiance en m'accordant jusqu'à 93 p. cent de leur suffrage. Que pouvais-je leur demander de plus ?" a conclu M. Drapeau.

Le maire de Montréal a précisé qu'il est permis de croire "à une nouvelle relance de l'économie, à la venue de nouveaux investissements" à la suite d'une telle preuve de solidarité à l'endroit du Parti civique de Montréal.

Inondations en Colombie: 30 morts

BOGOTA (AFP) — Une trentaine de personnes ont péri, hier, dans la région du village de Dabeira, dans le département colombien d'Antioquia, à la suite de la crue du Rio Sucio. Au moins 18 cadavres ont été retrouvés jusqu'à présent.

La plupart des victimes sont des paysans qui s'étaient rendus au marché de Dabeira.

Les autorités estiment qu'il sera difficile d'établir le nombre exact des victimes et celui des maisons détruites par les eaux.

Des hélicoptères et des équipes de secours devaient parvenir ce matin dans la région pour poursuivre l'évacuation de la population des villages touchés par les crues. Mercredi déjà, une centaine de personnes avaient été évacuées et une dizaine d'autres avaient péri.

Au Pakistan

D'autre part, vingt-quatre personnes au moins ont été tuées par l'ouragan qui a ravagé, samedi, plusieurs districts du Pakistan oriental.

Expulsé, Dornberg a quitté Moscou

MOSCOU (AFP) — M. John Dornberg, correspondant de l'hebdomadaire américain "Newsweek" qui a été expulsé d'Union soviétique, a quitté Moscou aujourd'hui pour Vienne. Avant de prendre l'avion, le journaliste américain a protesté dans une déclaration contre son expulsion, et plus particulièrement contre les conditions dans lesquelles elle est intervenue.

"Je considère mon expulsion, la dix-huitième expulsion d'un correspondant occidental depuis 1961 et la quatrième en 1970, comme une nouvelle preuve que le régime soviétique ne peut tolérer une information loyale et objective sur ce pays", a notamment déclaré M. Dornberg.



Robert Sauvé, un successeur possible de Pierre Laporte

Alors que les spéculations vont bon train, dans les milieux politiques de Québec, sur l'identité du successeur permanent de M. Pierre Laporte à la direction du ministère du Travail, on croit savoir que le nom de M. Robert Sauvé est particulièrement retenu dans l'entourage du premier ministre Bourassa.

M. Sauvé est l'actuel sous-ministre du ministère du Travail. A ce titre, il a contribué à rajeunir la législation ouvrière au Québec. On lui attribue la paternité de plusieurs réformes importantes, notamment la création des tribunaux du travail, et l'institution de mécanismes plus souples de conciliation et d'arbitrage.

Des élections complémentaires seront décrétées à une date indéterminée pour combler la vacance créée par l'assassinat du député de Chambly, M. Pierre Laporte.

M. Sauvé pourrait alors se porter candidat du parti ministériel pour occuper un siège à l'Assemblée nationale.

Le Barreau interviendra

Le Barreau de la province de Québec a décidé d'intervenir dans les cas où le droit fondamental d'un détenu d'obtenir les services d'un avocat serait nié depuis la mise en application de la loi des mesures de guerre.

C'est ce qu'a fait savoir, ce matin, le Conseil général du Barreau du Québec dans un communiqué distribué à la presse.

Cette décision a été prise, semble-t-il, samedi, à Trois-Rivières, avant que ne soit rendues publiques les critiques de certains avocats, notamment celles de Me Jacques Bellemaure, procureur de la Commission municipale au cours de l'enquête sur Ville d'Anjou.

Ce dernier avait accusé le Barreau du Québec d'"inadmissible molesse".

Dans son communiqué, le Conseil général du Barreau indique que, suite au communiqué émis précédemment, il offre son intervention pour faire reconnaître et exercer le droit fondamental de retenir un avocat à tous ceux qui prétendent en être privés.

Pour appuyer cette prise de position, le Barreau du Québec joint à son communiqué les adresses et numéros de téléphone des bureaux d'assistance judiciaire de Québec et de Montréal. Ceux-ci sont, respectivement: 693-4167 (ville de Québec) et 873-3212 à Montréal.

Deux policiers sont grièvement blessés à N.-Y.

NEW YORK. (PA) — Deux policiers ont été grièvement blessés par des coups de feu, hier, alors qu'ils enquêtaient sur la scène d'un vol à main armée dans le secteur "Flatbush" de Brooklyn.

Plusieurs heures après cet incident, un dénommé Samuel Smith, 26 ans, était arrêté et accusé de vol, de tentative de meurtre et de possession d'une arme dangereuse. Selon la police, il s'agit d'un ex-bagnard dont le dossier révèle plusieurs arrestations.

Le procès de Morency interrompu: "mistrial"

par Conrad BERNIER

"Dans le but d'accorder à l'accusé la défense pleine et entière à laquelle il a droit, vu les circonstances ci-haut décrites, je décrète la cessation du présent procès, ou, en d'autres termes, je rends une ordonnance de "mistrial". Je libère le jury et ordonne le retour en détention de l'accusé pour être ramené devant cette cour, le lundi, 2 novembre 1970, à 10 h. a.m., afin de voir fixer une date pour la reprise d'u nouveau procès sur les 19 chefs de l'accusation portée contre lui."

C'est en ces termes, ce matin, en première division des assises de Montréal, que le juge Claude Bisson, de la Cour supérieure, a mis fin au procès du présumé terroriste Claude Morency, qui avait démarré le 9 septembre dernier.

Le juge Claude Bisson rappelle d'abord qu'il est essentiel que tout litige devant nos tribunaux se déroule dans un climat d'objectivité, de calme, et, dans la mesure du possible, de sérénité.

"Ceci, déclare-t-il, est d'autant plus indispensable lors d'un procès devant un juge et douze jurés."

Le juge Bisson consigne ensuite les principales étapes du procès Morency depuis son début, il y a maintenant sept semaines.

Il parle discrètement des "scènes disgracieuses des premières audiences", avant de mentionner qu'il a fallu 14 jours de séance pour compléter le jury.

Brièvement, le juge Bisson évoque ensuite "l'événement tragique du 10 octobre et son dénouement terrifiant et bouleversant.

"Si on relit les 19 chefs d'accusation, poursuit le juge Claude Bisson, et si on prend connaissance de certains des nombreux exhibits déjà versés au dossier, on peut difficilement les dissocier dans notre esprit de certains faits et de certaines pièces largement diffusées par les média de communications au cours des trois dernières semaines."

"Si l'on devait poursuivre le présent procès jusqu'à son terme normal, ajoute le juge Bisson, je ne puis me convaincre que, même inconsciemment, messieurs les jurés, maîtres des faits, réussiraient à faire, dans leur esprit, abstraction totale de tout ce qui s'est déroulé au cours des dernières semaines, et ceci, encore une fois, en raison des rapprochements inévitables entre la situation présente et celle que le début de preuve a, jusqu'ici, révélée dans le présent procès."

Et le juge conclut: "Dans les circonstances actuelles, je ne puis me convaicre que l'intérêt de la justice serait sauvegardé par la continuation immédiate du procès."

Cette ordonnance, il faut le reconnaître, tous l'attendaient depuis plusieurs jours. Tout semble indiquer qu'elle a été favorablement accueillie par les procureurs, les policiers et les jurés qui, depuis sept semaines, ont eu affaire avec le procès du présumé terroriste Claude Morency.

Celui-ci a quitté le banc des accusés sans dire un seul mot. Quant aux jurés, ils ont quitté rapidement le banc du jury pour redevenir tout simplement, avec cinquante autres citoyens présents dans la salle, des aspirants-jurés.

Après 8 jours de détention, Pauline Julien a été relâchée

La populaire chanteuse Pauline Julien, libérée après huit jours de détention dans le cadre de la Loi sur les mesures de guerre, se déclare "plus que jamais convaincue de la nécessité d'établir une véritable démocratie au Québec".

Elle a découvert à sa sortie de prison que son fils Nicolas, 15 ans, sa fille Pascale, 18 ans, trois de leurs amis, tous des adolescents, et sa soeur Fabienne ont été arrêtés le vendredi 16 octobre.

"Le plus terrible dans tout ça, c'est que toutes les personnes arrêtées l'ont été sans raison apparente. Aucune accusation n'a été portée contre nous, nous n'avons pas été autorisées à prendre contact avec un avocat ou nos proches."

Les enfants, leurs amis, et sa soeur ont été relâchés au bout de 24 heures.

"J'ai été appréhendée à 4 heures du matin vendredi, il y a huit jours par un détachement de policiers municipaux et provinciaux qui m'ont même avoué qu'ils n'étaient pas venus pour moi, mais pour un ami Gérald Godin, qui vit chez-moi. Comme j'étais là, ils m'ont arrêtée en même temps que mon ami."

"Le cas de ma soeur, de mes enfants et de leurs amis est encore pire, ajoute Pauline Julien. Fabienne était venue à la maison pour voir si les enfants avaient de l'argent et ne manquaient de rien. Elle se trouvait là depuis cinq minutes quand les policiers sont arrivés.

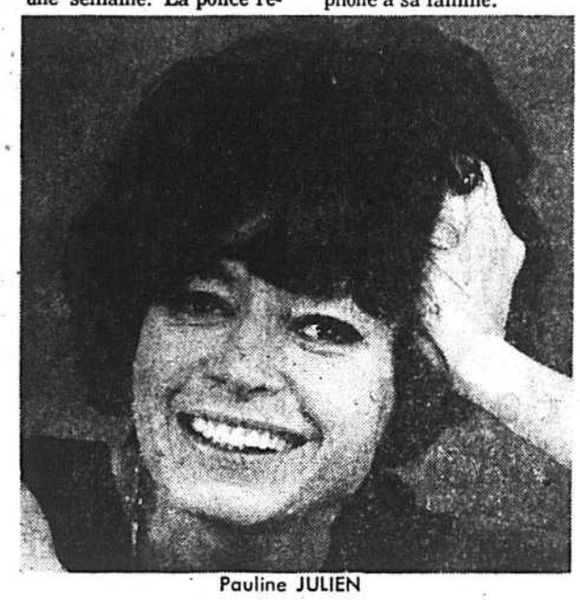
"J'ai entendu raconter des histoires identiques par les 36 femmes qui étaient enfermées avec moi à la prison Tanguay. Je dirai que les trois quarts d'entre elles n'ont pas d'opinion politique ; elles sont pour la plupart les femmes de personnes recherchées, leurs amies ou se trouvaient simplement en visite au moment des arrestations."

Mme Julien raconte encore un cas :

"Une femme de Sainte-Thérèse a été forcée d'abandonner ses quatre enfants, âgés de 9 à 15 ans, et a été emprisonnée pendant une semaine. La police recherchait son mari, mais comme il n'était pas là, ils l'ont arrêtée à sa place."

La chanteuse reconnait avoir été bien traitée à la prison Tanguay où, dit-elle, se trouvent encore une douzaine de femmes appréhendées dans le cadre de la Loi sur les mesures de guerre.

Elles avaient une salle commune dans laquelle elles prenaient leurs repas et Pauline Julien leur entretenait le moral en chantant de temps à autre. Elle n'a été interrogée que cinq minutes, peu après son arrestation et son seul contact avec l'extérieur a été fait par l'entremise du directeur de la prison qui a téléphoné à sa famille.



Pauline JULIEN

Loi des mesures de guerre: appui conditionnel du Conseil du patronat

Le Conseil du patronat du Québec accorde son plein appui au gouvernement québécois relativement aux "décisions difficiles" qu'il a été appelé à prendre à l'occasion des événements de ces derniers jours mais précise que ce appui spécifique n'est cependant pas inconditionnel à t jamais.

Faisant allusion précisément ici à la Loi des mesures de guerre, le CPQ se demande si elle est d'une commune mesure avec la gravité de la situation existante au Québec.

"Si on considère en effet les pouvoirs extrêmement grands qu'accorde cette loi aux autorités compétentes, la mauvaise utilisation que l'on pourrait en faire pourrait préparer pour demain une réaction encore plus grave que la situation actuelle".

Le Conseil du patronat est donc d'avis qu'il importe qu'à brève échéance, le gouvernement provincial insiste auprès du gouvernement fédéral pour que celui-ci procède au rappel de cette loi, dans les meilleurs délais, tout en lui substituant une loi spéciale plus adaptée à la situation.

Les yeux ouverts

Le CPQ déclare également que son appui au gouvernement du Québec, quant aux décisions prises dans les circonstances n'équivaut cependant pas à se fermer les yeux sur l'ensemble des causes qui ont pu provoquer cette crise latente depuis un certain temps et son dénouement des derniers jours.

C'est pourquoi il lance un appel à la société pour qu'elle se livre à une réflexion collective, laquelle ne permet aucun retard, dans la recherche des causes profondes réelles des conflits sociaux actuels et en vue de la mise sur pied de nouveaux modes d'action susceptibles de rallier le mieux possible tous les Québécois.

Action à court terme

Pour l'Etat, selon le CPQ, il y a urgente nécessité de trouver des mécanismes propres à prendre "la mesure" de satisfaction ou d'insatisfaction des divers groupes sociaux. Il faudrait aussi mettre l'accent sur l'utilisation du français comme langue courante de travail.

Pour les corps intermédiaires, il y a urgente nécessité de réaliser un rapprochement efficace de tous les dirigeants de ces groupes, rapprochement qui devrait déboucher sur la réalisation d'un certain consensus social".

Evasion à Cowansville: le détenu avait des ailes!

Un détenu de la prison fédérale de Cowansville qui avait des ailes de papillon (sinon son style) s'est évadé, hier soir, en sautant par dessus un parapet de huit pieds avant d'escalader une clôture de fil de fer de 16 pieds de hauteur.

Les balles tirées dans sa direction par un des gardes de la prison semblent s'être perdues, tout comme le détenu, dans les bois environnants.

Le fugitif, Richard Pilon, âgé de 21 ans, se trouvait au pénitencier depuis trois semaines. Il avait été condamné à quatre ans de détention pour tentative de meurtre et pour sa complicité lors d'un vol à main armée.

Pilon, qui est considéré comme dangereux par la police, se promenait dans la cour, vers 21 h avec d'autres détenus quand soudain il s'envola dans la nuit.

Interrogé au sujet des prouesses athlétiques de M. Pilon, l'adjoint au dircteur de l'institution, M. Roger Benoit a déclaré:

"Pour quelqu'un en bonne condition physique, ça se fait assez bien... depuis le mois d'avril, nous avons eu trois détenus qui se sont évadés de la même façon."

M. Benoit a de plus ajouté que la direction de l'institution se préparait à mettre des mesures spéciales en vigueur pour éviter que ne se reproduise ce genre de chose.

Le signalement de Pilon indique qu'il porte des tatouages sur les deux bras, qu'il mesure 5'7" et pèse 130 livres. Il a les yeux et les cheveux bruns. Au moment de son évasion, il portait l'habit gris des détenus.

"Milieu 70": Affrontement volontaire entre générations

"Milieu 70", décrit comme une expérience poussée en communication, un échange entre représentants de disciplines diverses, un dialogue entre générations, commence aujourd'hui à Winnipeg, et durera cinq jours.

Cette conférence nationale, organisée conjointement par l'Institut Vanier de la famille et le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse, a été préparée par cinq conférences régionales, qui se sont déroulées au cours de 1969.

A Montréal, la conférence régionale de "Milieu 70", portant comme thème "la jeunesse et le milieu politico-légal", avait donné lieu à un véritable affrontement entre générations.

A Winnipeg, on n'a pas l'intention de prévenir les affrontements, mais plutôt de les favoriser.

Les participants seront appelés à se pencher sur deux questions fondamentales:

— Qu'y a-t-il à changer dans le milieu canadien?

— Comment susciter les changements les plus urgents ?

Par le truchement de la télévision en circuit fermé, les délégués sont assurés d'une participation de tous les instants aux manifestations de la conférence; ils auront accès à un vaste choix de documentation, pourront consulter les bandes magnétoscopiques enregistrées pendant les conférences régionales et pourront consulter les spécialistes des différentes questions abordées à la conférence.

Parmi ces spécialistes, Marie-Andrée Bertrand, professeur de criminologie à l'Université de Montréal, membre de la commission LeDain, le professeur Francis Bregha, de l'école de Service social de l'Université de Toronto, et Mark Slade, directeur des recherches en communication de l'Office national du film.

Deux séances plénières seulement sont prévues, l'une avec la participation d'Ivan Illich, du Centre de documentation interculturelle de Cuernavaca, au Mexique, l'un des éducateurs les plus stimulants et est plus controversés de notre epoque; l'autre avec Robert Stanbury, ministre responsable d'Information-Canada et de la direction de la citoyenneté au secrétariat d'Etat. On traitera avec M. Stanbury du changement et des responsabilités du gouvernement, des associations bénévoles et des citoyens.

Une énumération des thèmes à l'étude donne une idée de la complexité des problèmes qui confrontent les citoyens canadiens, et de la difficulté que représente la tâche d'établir une liste de priorités:

— l'emploi, la formation de la main-d'oeuvre, la mobilité, les disparités régionales;

— l'utilisation des loisirs, l'isolement des individus, l'augmentation de l'usage des narcotiques;

— la pollution, la concentration dans les villes, le logement familial;

— l'autorité dans une société, la bureaucratie, l'affrontement entre establishment et jeunes non conformistes;

— les nouveaux modes de participation des citoyens, la contestation, les démonstrations, la voix des économiquement faibles;

— les écoles, la direction autoritaire, le "student power";

— les nouveaux modes de vie familiale, les services à organiser, la qualité des services sociaux, le contrôle du gouvernement sur les services;

— les minorités, les conflits culturels, la pauvreté.



Elle doublera

Les semi-remorques donnent généralement du fil à retordre aux petites voitures. Surtout si la petite voiture n'a pas assez de puissance pour les doubler sur une route à deux voies.

Voici la Toyota Corolla 1200 qui peut doubler. Son moteur déjà puissant compte maintenant 13 ch de plus pour un total de 73 ch. Toute la puissance et la rapidité dont vous avez besoin pour doubler ces mastodontes de la route. Une vitesse maximale supérieure à 90 milles à l'heure ; la vitesse de croisière est de 75 milles à l'heure, et tout ça à 35 milles au gallon.

Ces chevaux-vapeur supplémentaires font de la Corolla la meilleure petite voiture du monde des petites voitures.

Est-elle construite pour utiliser toute cette puissance?

Vous pouvez en être assuré. Nous savons que rouler est important mais qu'arrêter l'est tout autant. C'est pourquoi nous avons équipé la Corolla de freins à ailettes et d'un système de freinage à double circuit.

L'intérieur n'a guère changé. Tout est en équipement standard sauf la radio et la transmission automatique. Ce que nous qualifions de standard ce sont les sièges-baquets inclinables, la chaufferette à 3 vitesses, la batterie renforcée de 60 amp., le démarreur de 1.3 ch et les pneus à flancs blancs. Le coffre à bagages est spacieux, tout est conçu pour la sécurité et son prix est des plus modiques.

Vous pensez que cette voiture vous en donne pour votre argent? Vous avez bien raison. Nous pourrions même ajouter que c'est une voiture amusante à conduire, mais à vous de l'essayer et de le découvrir. Voyez un concessionnaire Toyota et conduisez-la.



Autres modèles: familiale et Sprinter fastback.

TOYOTA COROLLA $1889.

CMI Canadian Motor Industries

*Prix de détail suggéré. Taxes de vente provinciale et locale en sus.

Toyota possède un réseau commercial de vente et de service après-vente partout au Canada et dans le monde entier.

MONTREAL
Alix Automobile Inc.
6807, rue Delorimier
Tél. 376-9191

Import Motors Corp.
1922 rue Ste-Catherine ouest
Tél. 935-6352

Montreal CMI (1967) Ltd.
7144 Côte-des-Neiges
Tél. 342-1080

Montréal-Nord Toyota Inc.
4847 boul. Gouin est
Tél.: 321-1780 - 321-6540

Tessier Toyota Enrg.
5600 boul. Métropolitain est
St-Léonard
Tél. 254-7505

BANLIEUES DE MONTREAL
LACHINE
Spinelli Garage Ltée
561, St-Joseph
Tél. 637-3771

LAVAL
Bertrand Automobile Ltée
4, boul. des Laurentides
Pont-Viau
Tél. 667-0303

Dagenais Automobile Ltée
3665 boul. St-Martin
Chomedey
Tél. 688-1916

LONGUEUIL
Import Motors Corp.
839 boul. Taschereau
Tél. 679-1890

PIERREFONDS
Pierrefonds Toyota Ltd.
14350 boul. Gouin ouest
Tél. 626-2122

POINTE-AUX-TREMBLES
Notre-Dame Automobile Enrg.
11675 rue Notre-Dame est
Tél. 645-7487

TERREBONNE
Garage L. G. Léveillé
501 boul. Terrebonne
Tél. 666-4117

VERDUN
N. Lesage Auto Ltée
3478 boul. Lasalle
Tél. 769-3843

RESTE DE LA PROVINCE
BEAUHARNOIS
Beauharnois Automobile Inc.
113 rue St-Laurent
Tél. 429-4040

BELOEIL
Réal Boucher Automobile Enrg.
555 boul. Laurier
McMasterville
Tél. 467-0229

DRUMMONDVILLE
Gougeon Automobiles Ltd.
950 boul. St-Joseph
Tél. 478-2233

FARNHAM
Lague Automobiles Ltée
1160 rue Principale
Tél. 293-5363

JOLIETTE
Normand Roy Marine Inc.
555, boul. Barrette
Tél.: 753-7903 - 756-4824

HUDSON
Norfolk Enterprises Co. Ltd.
103 rue Main
Tél. 236-5324

LACHUTE
Campbell & MacDonald
Motor Sales Ltd.
— Route 41
Tél.: 562-6662 - 562-3754

LOUISEVILLE
Gélinas Automobile Enrg.
161 est, boul. St-Laurent
Tél. 228-3100

REPENTIGNY
Barnabé & Campbell Autos Inc.
142 Notre-Dame
Tél. 581-3540

ST-HYACINTHE
Autoka Inc.
600 rue St-Louis
Tél. 773-0401

ST-JEAN
Garage Gérard Brodeur Enrg.
720 rue St-Jacques
Tél. 346-9777

ST-JEROME
Les Agences Kyoto Ltée
1150 boul. des Laurentides
St-Antoine
Tél. 432-9525

ST-NORBERT
Garage Réjean Laporte
St-Norbert (Co. Berthier)
Tél. 836-3531

TRACY
Garage Léo Messier et Fils Inc.
4500, Route Marie-Victorin
Tél. 742-5955

VALLEYFIELD
Ceuillard Automobile Enrg.
460 Chemin Larocque
Tél. 373-0850

VICTORIAVILLE
Laurier Toyota Enrg.
191, rue Laurier
Tél. 758-8593



Nominations à la Société des Pâtes et Papiers Kruger Division des Emballages



CHARLES BEAUDRY

Paul Landau, Directeur National des Ventes de la Société des Pâtes et Papiers Kruger Limitée, Division des Emballages, annonce la nomination de Monsieur Charles Beaudry au poste de Directeur du Service de Recherches et Création de Nouveaux Produits.

Monsieur Beaudry est à l'emploi de la Division des Emballages depuis 1959. Il possède une vaste expérience dans les arts graphiques et se spécialise dans la création de nouveaux produits en carton ondulé.

Il aura son bureau au siège social de la Division à LaSalle.

Nul ne sait trop ce que sera l'économie canadienne en '71

Selon la PC

Des prédictions prudentes commencent à se faire jour sur l'aspect que prendra l'économie canadienne en 1971. Et ces prédictions sont séparées par de larges fossés de différences.

Evidemment, personne n'est tout à fait certain des pespectives économiques, parce que trop de facteurs inconnus brouillent les pistes, comme la vigueur du dollar canadien, encore flottant, la balance des paiements, la santé du commerce d'exportation et la trajectoire de la campagne du gouvernement contre l'inflation.

L'une des prédictions les plus optimistes pour 1971 émane de la Banque Toronto-Dominion qui prévoit une croissance économique plus saine et une inflation plus lente.

Richardson Securities of Canada partage cette opinion. Pourtant, Greenshield, autre entreprise d'investissements, n'est pas aussi confiante. Selon cette dernière, la récupération économique pourrait bien ne s'amorcer qu'après le premier ou même le deuxième trimestre de l'an prochain.

Dans son bulletin trimestriel, Toronto-Dominion prévoit que l'économie enregistrera une amélioration substantielle en 1971. Le produit national brut monterait de cinq pour cent. L'inflation baisserait, le crédit se desserrerait et le revenu net augmenterait quelque peu.

De son côté, le président de Canadian Industries Ltd., M. Leonard Hynes, s'attend que le problème du chômage demeurera la priorité économique. La croissance, selon M. Hynes, sera minime au regard de 1971 et les législateurs seront forcés de tenir compte du chômage au détriment de l'inflation.

M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, s'est également gardé de tout optimisme intempestif. Selon le gouverneur de la Banque centrale, il sera impossible de stimuler l'économie et de réduire le chômage tant que les Canadiens n'exerceront pas des restrictions sur leurs exigences salariales.

Les autorités attendent d'observer ces signes de restriction avant de s'orienter vers des politiques expansionnistes, a conclu M. Rasminsky.

Importante commande de gaz canadien

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine a autorisé la société Tennessee Gas Pipeline, filiale de la compagnie Tenneco, de Houston, Texas, à importer du Canada un supplément de 30 milliards de pieds cubes de gaz naturel pendant les douze prochains mois.

Le gaz doit être livré à Niagara Falls, dans l'Etat de New York, dans la Trans-Canada Pipelines Ltd.

NOMINATIONS A LA EASTERN CANADA STEVEDORING



GORDON BROWN — W.L. COCHRANE — ROY ILLING — H.L. BELLE

J. Claude Hébert, président et directeur général de Warnock Hersey International Limited, annonce avec regret la retraite de M. Gordon Brown du poste de président et directeur général de Eastern Canada Stevedoring, et celle de M. W.L. Cochrane de celui de vice-président. MM. Brown et Cochrane prennent leur retraite après plusieurs années au service de Eastern Canada Stevedoring, pour se consacrer à leurs intérêts personnels. Tous les deux continueront d'agir comme conseillers de M. Roy Illing, vice-président de section de Warnock Hersey International Limited, qui assumera les fonctions de président et directeur général de Eastern Canada Stevedoring. Dans le cadre de la réorganisation des fonctions à la Eastern Canada Stevedoring, M. Illing annonce la nomination de M. H.L. Belle au poste de vice-président-directeur général.

Nos banques céderont-elles aux pressions d'Ottawa?

Jean POULAIN
chroniqueur à l'information économique



Si l'année qui va se terminer aura été témoin de phénomènes économiques nouveaux qui permettront peut-être plus tard d'enrichir une science à peine adulte de nouvelles lois, 1971 pose de difficiles problèmes aux experts voulant s'aventurer à en déterminer d'avance les principales coordonnées.

Pour s'en convaincre il suffit de souligner que le dynamisme plus ou moins accentué de notre économie l'an prochain dépendra en premier lieu de l'attitude qu'adopteront nos autorités fédérales face aux dilemmes qu'affrontent actuellement plusieurs secteurs d'activité du pays.

Il faut constater que dans les grands pays industriels l'Etat s'est donné de nos jours de tels leviers sur l'économie qu'il peut en modifier radicalement le cours.

Venant s'ajouter à cette puissante influence interne, nos voisins américains ont, cette année, abordé certains problèmes identiques aux nôtres de façon jusqu'ici fort différente et les décisions que Washington sera amené à prendre, le calme venu après les élections de novembre, pourront peser lourdement sur notre économie, axée à 40 p.c. sur le commerce extérieur.

Ce qui contribue à compliquer la tâche des économistes, qu'ils appartiennent aux pouvoirs publics ou à l'entreprise privée, est le fait que les mesures anti-inflation prises l'an dernier n'ont aucune commune mesure, par leur ampleur, aux palliatifs utilisés dans le passé par les nations quelles qu'elles soient.

Sans précédent sur lequel s'appuyer il est donc fort difficile de chercher à discerner jusqu'à quel point ces décisions transformeront les forces naturelles de l'économie.

Cette incertitude explique à la fois l'hésitation et la prudence avec lesquelles nos autorités ont mis en vigueur leurs politiques de freinage.

La situation à l'entrée d'un hiver, qui selon l'aveu même de M. Benson, sera difficile, se résume au fait que notre économie aborde une période de ralentissement saisonnier traditionnel avec un taux de chômage de 6.9% sur l'ensemble du pays, le plus haut taux depuis la récession de 1961. Comme l'expérience prouve que des mesures de relance exigent un minimum de 3 à 4 mois avant d'avoir une répercussion notable sur le marché du travail, certains économistes prévoient d'ores et déjà que les 485,000 chômeurs de septembre verront leur nombre grossir à 750,000 en février 1971.

Cette éventualité apparait d'autant plus difficilement tolérable que la situation dans les autres secteurs de l'économie est non seulement essentiellement saine mais enviable dans son ensemble: le Canada n'a pas à résoudre de problème lacinant de balance de paiements comme les Etats-Unis ou la France, de difficultés commerciales comme la Grande-Bretagne, ou d'inflation comme l'Allemagne ou le Japon. Il semblerait donc que l'attitude rigide de nos gouvernants revêt un caractère préventif et s'adressent plus à des problèmes à venir qu'à des obstacles déjà existants. La hausse des prix cette année, soit 3% environ, est en effet inférieure à celle de la moyenne des 9 dernières années l'indice actuel étant de 130.5 base 100 en 1961 soit une augmentation de 30.5% en 9 ans.

* * *

La déclaration qu'a faite vendredi M. Benson, décidé à demander aux banques à charte de réduire leur taux d'intérêt, laisserait entrevoir que la politique actuelle suivie par Ottawa dans ses mesures de freinage, serait celle d'un dégagement sélectif seulement.

Cette attitude a fait l'objet d'un avertissement de la part du Conseil économique du Canada, organisme dont la loi constitutive précise qu'il devra principalement fournir à l'Etat des renseignements et faire des recommandations "sur la façon dont le Canada peut atteindre les plus hauts niveaux d'emploi et de production utile afin que le pays puisse connaitre un rythme accéléré et soutenu d'expansion économique et que tous les Canadiens puissent participer à la hausse du niveau de vie."

Dans son rapport publié il y a une semaine on y lit en effet textuellement (page 22): "Le niveau élevé des taux de chômage récents nous paraît inacceptable". (Au moment où le Conseil écrivait ces lignes il tenait compte du taux de 6.5% de juin dernier, monté depuis à 6.9 en septembre.)

Soulignant que ce taux est pratiquement le double de ce qui devrait être l'objectif à atteindre à moyen terme (3.25 p.c.) le Conseil ajoute: "Un chômage aussi considérable représente des difficultés et des privations supplémentaires pour les familles et les individus qui en souffrent. Il représente aussi un gaspillage considérable des ressources humaines et un coût économique élevé pour l'ensemble de la société. La réduction de ce chômage doit donc être considerée, des points de vue humain, social et économique, comme une question de première priorité."

* * *

Il est assez frappant de constater que l'intervention actueile de nos dirigeants pour corriger la situation, qui se réduit à exercer une pression sur nos banques à charte pour qu'elles abaissent leur "prime rate" ou taux d'intérêt de base, ne semble pas porter fruit rapidement. Traditionnellement, dans le système canadien (et contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis) la décision de la banque centrale d'abaisser son taux d'escompte pour des prêts qu'elle n'accorde d'ailleurs que très rarement à ces institutions, est interprétée comme une incitation pressante aux banques à suivre le mouvement.

Or deux facteurs laisseraient apparaitre une opposition indisciplinée des banques à charte: par deux fois le taux d'escompte a été abaissé par la Banque du Canada sans que le taux bancaire n'ait subi de changement; d'autre part, ce dernier taux, actuellement fixé à 8% se trouve être plus élevé qu'aux Etats-Unis, contrairement à la pratique courante adoptée avec nos voisins, pour des raisons liées à leur balance de paiements.

L'obstination des banques, dont le gouvervement a renforcé considérablement les pouvoirs depuis la révision décennale de 1967, aurait, selon une agence de presse, fortement irrité le ministre des finances qui aurait vertement exprimé son mécontentement.

Plusieurs des grandes banques du Canada n'en ont pas moins immédiatement réagi à la déclaration de M. Benson en accusant le gouvernement de les avoir placées dans une situation difficile en fixant à 7.75% le rendement moyen des obligations d'épargne de son émission annuelle d'automne.

* * *

Nous avons expliqué dans un précédent article pourquoi les banques, devant subir la concurrence accrue d'autres institutions financières pour attirer les épargnes, pouvaient difficilement abaisser le taux d'intérêt de leurs prêts industriels sans réduire en même temps celui qu'elles accordent aux comptes d'épargne.

Il est rare que les frictions qui peuvent intervenir entre le ministre des finances et nos grandes institutions à charte soient dévoilées au grand public. Il y a donc lieu de s'attendre prochainement à des réactions importantes vis-à-vis du monde bancaire si celui-ci maintient ses positions.

Une des armes dont dispose le gouvernement réside dans son pouvoir discrétionnaire d'imposer aux banques à charte un pourcentage élevé de réserves, c'est-à-dire de liquidités qui ne peuvent être lucratifs, mais échangeables seulement pour des titres d'Etat, en général des bons du Trésor. Il est important de souligner en passant l'écart assez considérable existant actuellement entre le taux bancaire courant et celui des bons du Trésor, descendu à 5.22% à l'adjudication hebdomadaire de jeudi dernier.

L'on peut par ailleurs admettre qu'Ottawa, cédant aux pressions croissantes en vue d'une relance de l'économie accepte en fin d'année de ne pas reconduire pour 1971 la surcharge de 3% de l'impôt sur le revenu.

Il reste à craindre que ces deux interventions: l'une pour réduire les taux d'intérêt l'autre pour gonfler de 3% les revenus disponibles soient insuffisantes ou trop tardives.

Il faut donc espérer que l'appel du Conseil économique sera entendu et que notre pouvoir central dans son évaluation des problèmes ne tiendra pas seulement compte du Canada mais des Canadiens.

Jean Mehling câble de Paris



Qu'en sera-t-il des hauts revenus individuels?

Les problèmes de fiscalité étant, en France, "à la mode" depuis la rentrée des vacances, j'aimerais souligner, à travers l'exemple des "barèmes" français, un aspect assez fondamental qui me paraît soulever une question au plan de la philosophie économique dont se réclame le pays.

La France est partagée, depuis un quart de siècle au moins, en deux grands clans (je laisse de côté, pour simplifier le débat, les innombrables nuances de doctrine qui divisent le pays !): le clan des "socialisants", le clan des "conservateurs". Pour les premiers, la fiscalité doit être l'un des principaux instruments susceptibles de réduire les grandes inégalités qui séparent les diverses couches de la population. Pour les seconds (qui se réclament à tort d'exemples étrangers), la fiscalité doit protéger l'effort, ne pas décourager l'initiative.

Ce qui est étrange, dans le système français, c'est justement le fait que, dans les choix de la France gouvernementale, le système fiscal en vigueur constitue une sorte de cote mal taillée entre les deux thèses. Tels qu'établis, les barèmes français ne peuvent que peser sur la classe la plus productive (celle des cadres moyens et supérieurs). Par contre, dans les très hauts niveaux de revenus, ils marquent, à partir d'un certain montant, un arrêt dans la progressivité.

A partir de l'an prochain, la fraction des revenus individuels excédant 80,000 F (16,000 dollars) sera taxée à 63 p. cent (60 p. cent en 1972); et cela, sans aucune limitation du volume des revenus. Celui qui, à la limite du raisonnement, gagnerait 1 million de dollars ne pourrait, à partir de 16,000 dollars (et pour cette tranche de revenus seulement) payer plus de 63 p. cent !

Cette méthode de fiscalité est d'ailleurs dans la tradition française. Le Gouvernement actuel n'a donc pas apporté de modification profonde. Il s'est contenté d'abaisser les pourcentages de perception, pour tenir compte de la hausse des prix, ainsi que de l'amélioration du Produit National.

En fin de compte, il faut s'attendre à ce que les pressions exercées par les syndicats sur le Ministère des finances portent essentiellement sur ce problème des très hauts revenus.

Mais les syndicats, ainsi que les partisans d'une "thèse socialisante", parviendront-ils à faire transformer un système conforme à la tradition nationale — dans la majorité des esprits ?

Depuis deux ans, certains beaux esprits s'efforcent de convertir les Français à ce qu'ils appellent le "socialisme à la suédoise". Celui-ci ne connaît pas, semble-t-il, des limites de taux aussi "basses" que celles de la France pour les très hauts revenus.

Mais la thèse du "socialisme suédois" ne rencontre, dans le pays, qu'un très faible succès. J'ai bien du mal à croire qu'il soit possible d'imposer à la France un bouleversement de ses habitudes fiscales, en une période où la croissance de l'économie nationale est particulièrement satisfaisante.

Par ailleurs, depuis quelques mois, paraît s'établir, entre le patronat et les syndicats, un esprit de conciliation, de recherche de "concertation" peu compatible avec des querelles qui, si elles naissaient, "tourneraient vite au vinaigre" !

Le débat entre le dollar et l'or devra un jour ou l'autre être tranché — Giscard d'Estaing

PARIS (AFP) — "Il existe entre le dollar et l'or un débat qui devra un jour ou l'autre être tranché." M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie et des Finances, qui estime que "ce dualisme monétaire est par essence instable", fait ce pronostic dans un article intitulé "L'avenir du système monétaire international", publié par l'hebdomadaire français "L'Economie".

Dans cet article, le ministre analyse l'évolution récente du système, puis formule les conditions de son assainissement.

Pour lui, en effet :

—"Le dollar a cessé d'être la Monnaie souveraine et incontestée sur le plan international qu'il était jusqu'à la fin des années cinquante."

— Un nouvel instrument de réserve "assorti d'une garantie or", les droits de tirage spéciaux, ont été mis en oeuvre.

Il existe des monnaies plus vigoureuses que le dollar et les six pays du Marché commun s'apprêtent à jeter les bases d'une intégration monétaire."

A partir de là, écrit Giscard d'Estaing, "l'assainissement du système monétaire international est donc subordonné à deux conditions principales:

—"La première est la résorption du déficit de la balance des Etats-Unis. Le rôle de monnaie de réserve du dollar serait ainsi atténué, ce qui permettrait de revenir progressivement vers un régime monomonétaire fondé sur l'or."

"La seconde, c'est l'utilisation systématique de droits de tirages spéciaux pour faire varier, dans le sens approprié, le volume des réserves mondiales."

M. Giscard d'Estaing estime que cette double évolution sera facilitée et accélérée si les pays du Marché commun constituent un deuxième pôle monétaire. Toutefois, précise-t-il, "il ne s'agirait pas, à mon sens, de créer une nouvelle monnaie de réserve concurrente du dollar ou de l'or(...). Je pense en revanche souhaitable qu'une nouvelle grande monnaie de stature mondiale puisse soulager le dollar des charges qu'il assume en tant qe monnaie utilisée pour les règlements internationaux et les interventions sur les marchés des changes. De cette manière, le dollar serait moins à même de prolonger son rôle de monnaie de réserve, et, de ce fait, la balance des paiement des Etat-Unis ne pourrait plus rester indéfiniment en déficit, dans des conditions aussi aisées que dans le passé."

La cote de l'or monte en flèche

LONDRES (Reuters) — Le prix de l'or sur le marché de Londres a grimpé de 90 cents l'once aujourd'hui. C'est la plus importante hausse à survenir en un jour depuis la formation du marché libre de l'or qui a fait suite à l'effondrement du pool international de l'or en 1968.

Au prix officiel fixé ce matin, le taux avait grimpé de 70 cents à $39.15 l'once, soit le prix officiel le plus élevé jamais atteint sur le marché libre depuis plus d'un an.

Mais, encouragé par une importante demande spéculative, provenant en particulier d'une source européenne non identifiée, le cours a poursuivi sa course ascendante jusqu'à $39.50.

Vendredi, le prix de l'or avait clôturé à $38.55, en hausse de $2.85 par rapport à lundi dernier.

COURS du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en baisse aujourd'hui de 1-16 à $1.02 1-16 et la livre sterling de 3-16 à $2.43¾.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en hausse de 1-32 à $0.98 1-64 et la livre sterling de 1-64 à $2.38⅞.

Banque Canadienne Nationale

DIVIDENDE no 319

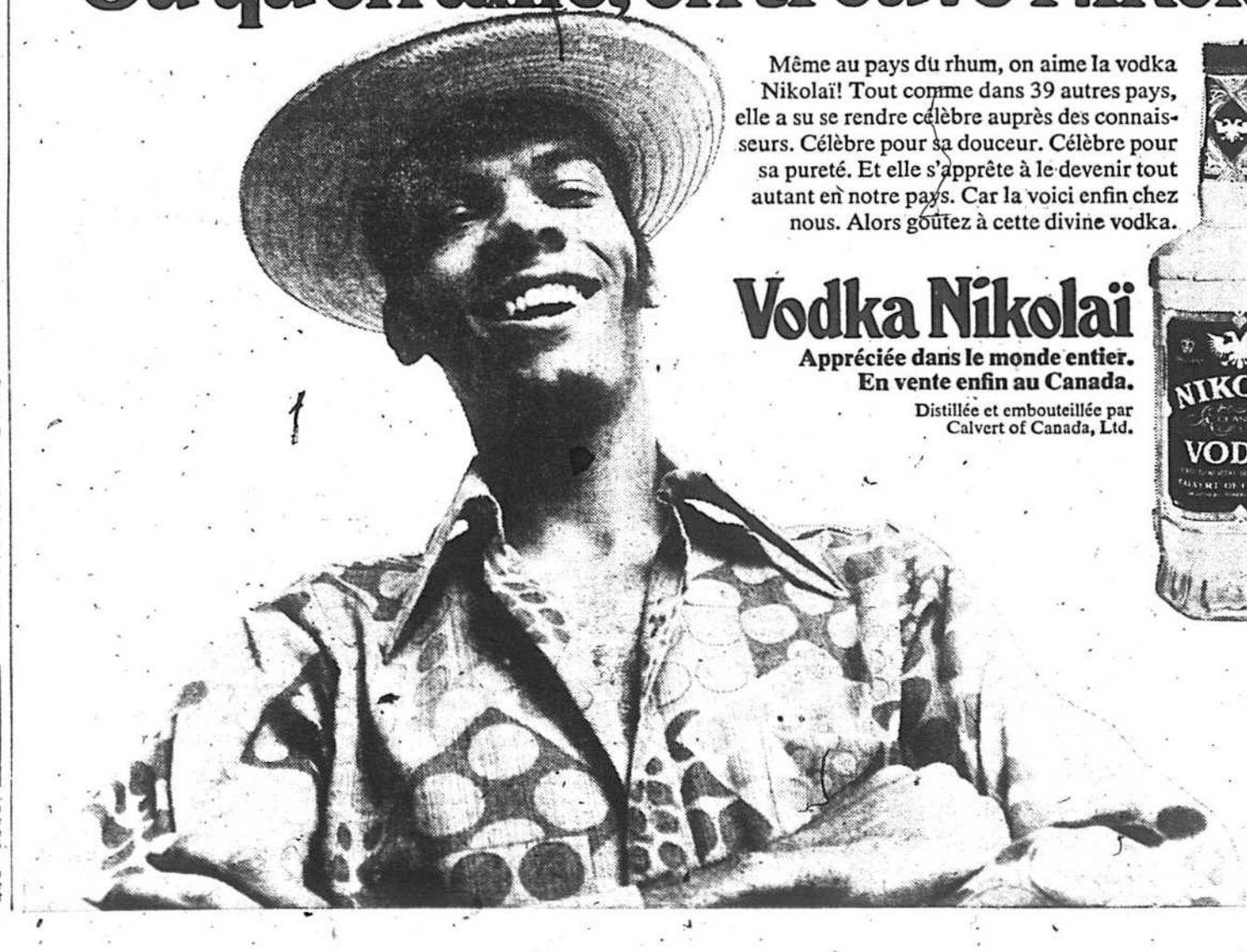
Un dividende de 18 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 31 octobre 1970. Ce dividende sera payable à compter du 1er novembre 1970, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1970, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Vice-président et directeur général en chef,
RENÉ LECLERC

Montréal, le 18 septembre 1970.

Où qu'on aille, on trouve Nikolaï.



Même au pays du rhum, on aime la vodka Nikolaï! Tout comme dans 39 autres pays, elle a su se rendre célèbre auprès des connaisseurs. Célèbre pour sa douceur. Célèbre pour sa pureté. Et elle s'apprête à le devenir tout autant en notre pays. Car la voici enfin chez nous. Alors goûtez à cette divine vodka.



Vodka Nikolaï
Appréciée dans le monde entier.
En vente enfin au Canada.
Distillée et embouteillée par Calvert of Canada, Ltd.

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Abitibi	950	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Alcan	550	$21⅝	21½	21½	
Alcan 4¼ pr	125	$26	26	26	
Algoma Stl	100	$13	13	13	
Aquitaine	3100	$23⅛	23½	23⅛	— ¼
Asbestos	200	$28	28	28	
Bank Mont	1240	$15¼	15¼	15¼	
Bank NS	100	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Banq PC	270	$9¾	9¾	9¾	
Bell Can	1639	$43⅛	43¼	43⅜	
Bombardier	300	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
BP Oil	580	510	510	510	—5
Brascan	1869	$14⅛	14⅛	14⅜	+ ¼
Brinco	600	495	490	490	—5
CAE Ind	250	465	465	465	
Cal Pow	100	$24⅛	24⅝	24⅝	— ⅛
Can Cem	250	$34½	34½	34½	— ⅜
Can Malt	100	$21	21	21	
Can Perm	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Cdn Brew	650	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
C Imp Bk	315	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
CP Inv pr	220	$22¼	22¼	22¼	—1
CP Inv wt	1000	470	470	470	
CPR	175	$62¼	62¼	62¼	
Cent Dyn	200	50	50	50	
Chart Ind	400	125	125	125	
Chum B	10	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Cominco	1250	$20¼	20	20	— ¼
Con Bathrst	840	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Dist Seag	125	$47⅞	47⅞	47⅞	
Dom Bridge	210	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Dofasco	125	$20¾	20¾	20¾	
Dom Stores	7020	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Domtar	1100	$13¾	13¾	13¾	
Falcon	20	$143	143	143	—2
Fin Coll	300	$8	8	8	
Fulcrum pr	200	$8	8	8	+ ½
Genstar	100	$9	9	9	
Greyhoun	1100	110	100	100	—10
Gulf Oil	3420	$18⅝	18½	18½	— ⅛
Home A	1100	$20	20	20	
Hud Bay M	150	$21	21	21	— ⅜
Imp Oil	136	$18¾	18¾	18¾	
Imp Tob	1650	$14⅜	14¼	14⅜	+ ¼
Ind Accept	300	$15⅛	15⅛	15⅛	
Int Nickel	1562	$44½	44⅛	44½	
Int Util	1250	$33	32⅞	33	+ ¼
Inter PL	110	$23½	23½	23½	— ⅛
Inv Grp	400	$7¾	7¾	7¾	
IOS Ltd	1100	150	150	150	
Ivaco	300	$8⅛	8¼	8¼	— ⅛
Kaiser	500	$8	8	8	
Loblaw B	500	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Macmillan	300	$23¼	23¼	23¼	
Molson A	300	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Moore Corp	100	$31¾	31¾	31¾	+ ⅛
Morse A	100	$9¼	9¼	9¼	— ¾
Nfld Light	100	$8¼	8¼	8¼	
Noranda	750	$27¾	27⅝	27⅝	— ⅛
N Cent Gas	225	$13¼	13¼	13¼	
Petrofina	200	$17	17	17	
Phillips C	100	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Placer	1000	$33	32¾	32¾	— ¾
Popular Ind	100	200	200	200	
Pow Corp	500	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Pw Cp 5 pr	1000	$7½	7½	7½	
Price	150	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
QSP Ltd	6515	$19¾	18⅝	18⅝	— ⅜
Que Phone	215	$13	13	13	
Rio Algom	100	$14½	14½	14½	+ ½
Royal Bank	1246	$22½	22⅜	22½	
Shell Can	700	$32	32	32	— ¼
Shell In w	1300	$14⅜	14¼	14¼	
Simpsons	900	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Steel Can	200	$22½	22½	22½	
Superior EI	200	425	425	425	—10
Texaco Can	200	$27	27	27	+ ¼
Tor Dom	100	$19	19	19	— ¼
Trans Min	150	$18½	18½	18½	+ ⅛
Walk GW	100	$40½	40½	40½	— ¼
Wst Cst Tr	300	$20¾	20¾	20¾	

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Ahed Music	100	165	165	165	—5
Belgium	812	$36	35	35	—1
Blue Bonnets	400	215	210	215	+15
Com Hldgs	300	495	495	495	
Kambern	300	225	225	225	—5
Lemtex	1000	38	38	38	+3
Pac Atl Iv	785	305	300	300	+25
Proflex	500	190	190	190	+10
Resort Dev	1500	350	350	350	+10
SM A	250	210	210	210	
Suptest od	300	$43	43	43	+2¾
Winco Steadk	400	295	295	295	+5
Wingait Div	4700	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛

MINES

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Africana	500	32	32	32	+1
Camflo	200	280	280	280	
Canadex M	1000	18	18	18	—2
Canadore	4000	32½	32	32½	—2½
Canuc M	1000	55	55	55	+5
Capri Min	9750	46	45	45	—5
Castle Oil	300	166	166	166	—1
Chib Cop	1000	21	21	21	—1
Clero M	3000	10	9	10	—1
C Dolsan	500	15½	15½	15½	—1
Devils Elb	1500	15	13½	13½	
Dumont	10000	38½	37	38	+1
Eagle M	2400	225	210	225	+25
Emp Min	5000	14½	14	14½	+ ½
Expo Ung	500	31	31	31	—5
Fab Metal	1500	7	7	7	+1½
Fano Min	7500	15	14	14	
Guardian	2000	45	44½	45	+ ½
James Bay	1000	15	15	15	
Jamex Exp	1000	22	22	22	
Marshl Bsn	2500	85	85	85	+1
Massval	1000	12	12	12	—1
Mistango	1000	18	18	18	
Monteagle	2000	32	32	32	
Mt Laurier	500	85	85	85	—5
Mt Jamie	1000	23½	23½	23½	+ ½
Nor Am R	1000	25	25	25	
Nor W Can	18250	13	12	13	+2
Pat Silver	500	15	15	15	
Peso Silver	3000	60	60	60	ç5
Phoenix Can	200	710	710	710	
Pitt Gold	3000	4	4	4	+ ½
Pr Potash	500	6	6	6	
Probe M	1000	18½	18½	18½	— ½
Queenston	1500	22	22	22	
Royal Agas	13000	42	41	42	+1
St Lucie	8500	44	43	43	+ ½
Scandia	2569	24	24	24	
Subeo	500	50	50	50	+2
Sullivan Gr	100	600	600	600	
Tower Res	1000	70	70	70	
Triton Exp	1028	370	360	370	+10
West Buff	2000	23	23	23	
West Hill	3000	19	18	18	—1

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Continental Gas (X)	$0.60 tr.	15-12-70	20-11-70
Continental Can (X)	$0.40	15-12-70	20-11-70
Cdn. Gen. Electric	$0.25 tr.	04-01-71	14-12-70
Domtar Ltd	$0.15 tr.	01-02-71	04-01-71
Endako Mines	$0.25/0.25 tr.	13-11-70	30-10-70
Financial Collection	$0.05 tr.	31-12-70	17-12-70
Granby Mining	$0.40	11-12-70	20-11-70
Guaranty Trust	$0.12½ tr.	15-01-71	31-12-70
Imperial Life Ass.	$1.20 tr.	01-01-71	10-12-70
Interprov. Pipe.	$0.20 tr.	01-12-70	05-11-70
Joutel Copper	$0.10/0.10	11-12-70	27-11-70
Liberian Iron Ore (X)	$0.25 tr.	19-11-70	30-10-70
Pine Point Mines	$2.00 S.	18-12-70	25-11-70
Div. Extra.	$2.00	08-01-70	18-12-70
Simpsons Ltd	$0.10 tr.	15-12-70	13-11-70
Shell Canada "A"	$0.25 S.	15-12-70	17-11-70
Southam Press	$0.30 tr.	28-12-70	14-12-70
Standard Brands (X)	$0.40 tr.	15-12-70	15-11-70
Steetley Industries	$0.30 tr.	15-12-70	14-11-70
W. Pac. Products	$0.06¼ tr.	16-11-70	06-11-70

(X) Payable en dollars U.S.

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
AbbotL 1.10	16	67½	67½	67½	
Addres 1.40	18	28	27⅞	28	+ ⅛
Admirl	3	8⅛	8¼	8¼	— ⅛
AirRod .60e	13	17⅝	17½	17⅝	
Alcan 1.20	30	21	21	21	
AlliedC .10e	7	9¼	9¼	9¼	+ ⅛
AlliedL 2.40	11	28	28	28	
Allid C 1.20	9	18¼	18¼	18¼	
AHess .22r	34	43¾	43¾	43¾	+ ¼
AAirlin .80	7	18⅞	18¾	18¾	
ABrrd 2.10	20	40⅛	39⅞	40	+ ⅛
Am Can 2.20	9	40⅝	40¼	40⅜	+
ACyan 1.25	18	30⅜	30¼	30¼	— ¼
AmEIP 1.64	36	24⅝	23⅞	24⅜	— ¼
AHome 1.60	5	63⅞	63⅝	63⅞	
AHosp .24	7	33⅛	33	33⅛	— ⅛
AmMot .22	22	6½	6½	6½	
AmPhol .12	12	9⅞	9⅞	9⅞	
AmStd 1	3	34⅝	34⅝	34⅝	+ ⅛
AT T/2.60	85	43	43	43	— ⅛
Anacond 1.90	52	20¾	20⅝	20⅝	+ ⅛
Arlans .20	9	8¾	8⅝	8⅝	
Armco 1.60	28	21½	21¼	21¼	+ ¼
ArmC .80	11	28¾	28¾	28¾	— ⅛
ArmRub 1.60	1	31	31	31	+ ¼
AtlRich 2	100	55⅞	55⅜	55⅜	— ¼
Avco .60e	8	11½	11½	11½	+ ⅛
Avon 1.10	83	76	75	75¾	+ ⅞
Babck .50	5	20¼	20	20¼	
Batnl	18	15½	15½	15½	+ ⅛
Baxter .10	45	23¾	23½	23½	— ⅜
Beckmn .50	16	25¼	25⅛	25¼	
BellH .60	39	33¼	33	33¼	+ ¼
Bndix 1.60	7	24⅜	24⅛	24⅜	
BenF 1.60	5	45⅜	45⅜	45⅜	
BethSt 1.80	19	21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
BlackD .88	7	15⅝	15½	15⅝	+ ⅜
Boeing .40	97	15⅜	15⅛	15⅛	— ¼
Bordn 1.20	6	22⅜	22	22⅜	+ ⅜
Borg 1.25	9	23⅜	23⅛	23⅛	— ¼
BristMy 1.20	13	56⅜	56⅜	56⅜	— ⅛
Brown	1	57⅞	57⅞	57⅞	— ⅛
Brnswk .10	30	19	18⅞	19	
BucyEr 1.20	18	25¾	25¾	25¾	+ ⅜
Budd .20	44	8½	8½	8½	— ¼
Bu allzc .60f	207	20⅜	20¼	20¼	
Burndy .70	1	16½	16½	16½	
Burrghs .60	113	113⅛	111½	112⅞	— ⅜
CampSp 1.10	2	29¼	29¼	29¼	
Carrier .60	401	31½	31½	31½	8 ¼
CartW 1.40a	17	13⅞	13⅜	13¾	— ⅛
CatTr 1.20	21	34⅜	34¼	34¼	— ¼
Celanese 2	6	56¼	56	56	— ½
ChasOh 4	17	49½	49½	49½	— ¼
ChocFN .25r	7	8⅛	8⅛	8⅛	— ¼
ChrisCfl .30p	3	6¾	6¾	6¾	
Chrysir .60	31	24¾	24½	24⅝	
CitFn 1.80	3	38⅜	38⅜	38⅜	
CitiesSv 2.20	13	43⅞	43¾	43⅞	
CocaCol 1.44	21	79⅜	79⅛	79⅜	+ ⅜
ColPal 1.30	2	42½	42⅜	42⅜	+ ¼
ColjAik 1	20	28¼	28¼	28¼	— ⅛
CollinR .20p	4	15¾	15¾	15¾	
CBS 1.40t	8	29¼	29⅛	29⅛	— ⅛
ColuGas 1.68	7	31¾	31¾	31¾	
ComEd 2.20	18	33	32⅞	32⅞	— ⅜
CollRef .60	46	17	16⅝	17	+ ⅛
ConEd 1.80	19	23⅜	23¼	23¼	
CFds 1.20	6	37⅞	37⅞	37⅞	+ ⅜
ContCan 1.60	10	37¾	37⅝	37⅝	— ⅛
ConOil 1.50	47	27⅞	27⅝	27⅞	+ ¼
CnrData	34	44⅝	44½	44½	+1
CoopIn 1.40	18	32½	32	32	— ½
CPCIntl 1.70	4	29⅞	29⅝	29⅝	— ⅛
Cr Zell 1.60	18	31⅞	31⅞	31⅞	+ ⅜
Culligan .28	8	13¼	12¾	13	— ¼
Cyprus 1.60	7	51⅞	51⅝	51⅞	— ¼
Dartl .30b	7	31¼	31⅛	31⅛	— ⅜
Deere 2	3	36	36	36	— ¼
Dexter .24	11	15⅜	15⅛	15¼	— ¼
DiaSh 1	1	17⅜	17⅜	17⅜	— ¼
Diversin .36	1	9¼	9¼	9¼	+ ⅛
DowC 2.60	8	65⅞	65¾	65⅞	+ ⅛
DresIn 1.40	7	29⅞	29¾	29¾	+ ¼
duPon 3.75e	13	118	118	118	
DuqLt 1.66	9	20½	20⅜	20½	
EastAir	27	14¼	14⅛	14¼	
EastK 1a	43	66¼	65⅞	65⅞	
Elect As		43¼	43¼	43¼	— ⅛
ElPasNG 1	14	16¾	16⅝	16⅝	
EmerEl 1	88	58⅜	58	58⅜	+ ¼
ESB 1.20	2	21¼	21¼	21¼	
EthylCp .84	44	21⅞	21¾	21⅞	+ ¼
Fairch .50	27	24¼	24	24¼	— ⅛
Firest 1.60	2	45⅛	45⅛	45⅛	
FChart 1.84t	6	38	38	38	— ⅜
Flintkote 1	4	24⅞	24⅝	24⅞	+ ⅛
FlaPw 1.60	2	50	50	50	
Ford 2.40	22	49⅛	49	49⅛	— ⅛
Frueh 1.70	9	27¼	26¾	27	— ¼
GAF .40	9	9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
GenDyn .50p	13	20¾	20⅝	20⅝	— ⅛
GenEle 2.60	124	87⅜	86½	87⅜	+1⅜
GFds 2.60	23	78¼	78	78¼	+ ¾
GMC 2.55e	186	72	71¾	71⅞	— ⅛
GPubU 1.60	22	19¾	19⅝	19¾	+ ⅛
GTelEl 1.52	45	24⅜	24⅜	24⅝	— ⅛
GTire 1b	21	18⅝	18⅜	18⅝	
Gillette 1.40	19	42⅜	41¾	41¾	— ¾
Goodrh 1.72	16	26	25⅞	26	+ ⅜
Gdyr .85	9	27¼	27¼	27¼	— ¼
Grace 1.50	7	27⅜	27⅜	27⅜	
Gt A&P 1.30	1	25¾	25¾	25¾	+ ⅛
G W Fin	6	21	20¾	20¾	— ⅜
GreenGt .96	4	22¼	22	22	— ¼
Greyhnd 1	58	15⅛	15⅛	15⅛	+ ¼
GrumAir 1	18	17⅞	17¾	17⅞	+ ⅜
GulfO 1.50	28	29¼	29	29¼	+ ¼
GulfWI .50	17	16¾	16½	16½	
Gulton	4	8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
HeleneCurt	1	9¼	9¼	9¼	+ ¼
Hmstk .40	39	27⅛	26¾	27	+ ⅜
Hnywl 1.30	28	79½	79½	79½	+ ⅛
HFC 1.20	6	38⅜	38⅛	38⅜	— ¼
Howmet .70	63	17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
INA 1.40	27	30⅜	30⅛	30⅛	— ¼
IngRand 2	3	38¼	38	38¼	
InlandSt 2	10	24⅞	24⅜	24⅜	
IBM 4.80	25	294¾	293	294½	— ½
IntHar 1.80	9	24⅜	24¼	24⅜	+ ¼
IntMnr	9	12⅝	12⅝	12⅝	
IPap 1.50	26	35⅛	35	35	— ¼
IntT&T 1.05	76	43⅛	43	43⅛	
Ipco .34	5	22¾	22¾	22¾	
ITEC .60	9	22⅜	22⅛	22⅜	— ⅜
JnMan 1.20	25	35¼	35	35	
JohnJ .32	29	55¼	55	55	— ¼
Joy 1.40	28	45	44	44¾	+1
KaiserAl 1	1	29⅜	29⅜	29⅜	
Kellogg .90	9	20¼	20⅛	20⅛	+ ⅛
Kendall .60	3	33⅛	33⅛	33⅛	— ⅛
Kennec 2.60	21	38¼	37⅞	38⅛	+ ¼
KerrM 1.50	4	101¾	101¼	101½	— ½
KimbC 1.20	49	31½	31½	31½	— ¼
KLMA 1.11e	7	46½	46¾	46⅜	— ⅜
Kraftco 1.70	45	38¾	38	38⅛	— ⅜
Kresge .44	41	52¾	52¼	52⅝	+ ⅜
Leasco	34	13¼	13	13	+ ⅛
LehPC .40	4	11½	11¼	11⅜	+ ¼
LibbMcN	5	6	5⅞	6	
LiggM 2.50	x17	43	43	43	+ ¾
Ling .33p	2	15	15	15	— ⅛
Litton .50t	158	22⅞	22¾	22¾	— ¼
Lock A	12	10	10	10	
Mgnvx 1.20	57	30¼	30	30	— ½
Manpow .72	3	32⅜	32	32⅜	+ ¼
Marathn 1.60	20	32	31⅞	31⅞	— ¼
MartM 1.10	23	14⅛	14	14⅛	
MascoCp .28	2	40¾	40¾	40¾	— ⅛
MassF 1	10	10¼	10¼	10¼	
McDnD .40	10	18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
McGEd 1.40	11	31⅜	31⅛	31⅜	+ ¾
McGrH .60a	12	17¼	16⅞	17¼	+ ⅜
Memrx	56	84	82¾	83½	— ½
MGM	2	15¾	15¾	15¾	
MiddlR 1.40	3	24¼	24	24¼	+ ⅜
MMM 1.75	18	89¾	89⅝	89¾	+ ½
Mobil 2.40	42	55⅛	54⅝	54⅞	— ⅛
Msant 1.80	22	32	31¾	31⅞	— ⅛
NatBisc 2.20	3	44⅞	44⅞	44⅞	+ ¼
NatCan .45	9	20⅞	20⅝	20⅞	
N Cash .72	30	37⅜	37¼	37⅜	— ⅛
NDist .90	10	15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Nat Genl .20	112	17¼	17⅛	17⅛	+ ⅛
NGyps 1.05	12	21¼	21¼	21¼	
NLead 1.70	55	20⅝	20½	20½	— ¼
NatStl 2.50	2	37⅝	37⅝	37⅝	
Newmt 1.04	70	25½	24¾	25	— ⅜
NiaMo 1.10	15	14⅜	14¼	14⅜	+ ¼
NoAmR 1.20	6	17	16⅞	16⅞	
Nthgate .25e	20	10⅞	10⅝	10⅞	
NwstAir .45	5	19	18⅞	18⅞	
Occidt 1b	59	20	19¾	19⅞	
OlinCp .88	33	16¼	16¼	16¼	— ¼
OutbMar 1	11	20½	20⅜	20⅜	— ¼
OwenC .75	1	36½	36½	36½	
PacGEl 1.50	26	27	27	27	
PanAm	39	12¼	12⅛	12⅛	— ¼
ParkeD .60	23	24½	24⅜	24½	+ ⅛
PenCn	34	7⅜	7¼	7¼	— ⅛
PenneyJC	5	47¾	47½	47½	— ⅜
Pennzo .80	43	31⅞	31½	31⅞	+ ⅜
PepsiCo 1	5	47¼	47¼	47¼	+ ¼
Pfizer .60	32	35⅛	34¾	35⅛	— ⅛
PhelD 2.40	4	37¾	37½	37¾	+ ½
PhilMr 1	21	43½	43⅜	43⅜	— ⅛
PhilP 1.30	25	29⅝	29⅜	29⅝	— ⅛
PitneyB .68	12	28¾	28½	28¾	+ ½
Pitstn .50	12	36¾	36½	36½	— ⅜
Polroid .32	108	64¼	63⅜	64	— ⅜
ProcG 1.40	17	53¾	53⅜	53⅝	+ ⅛
Pllmn 2.80	1	36⅝	36⅝	36⅝	+ ⅛
Ralst P .70	7	22⅜	22½	22⅜	+ ⅛
Raythn .60	13	21¼	21⅛	21¼	+ ¼
RCA 1	50	23⅞	23⅜	23⅞	+ ⅜
RepSt 2.50	4	27⅞	27¾	27¾	— ⅛
Revere	8	17½	17½	17½	— ⅛
RichM 1	9	56½	56	56	
Ronsn .35r	6	7⅛	7	7	+ ⅛
RCCola .54	7	14⅜	14⅜	14⅜	+ ¼
Safew 1.10	28	31½	31¼	31½	+ ⅛
StReg 1.60	13	34¾	34¾	34¾	— ⅜
SaFel 1.60	x62	19¼	19¼	19¼	— ¼
Schenl 1.40	6	27¾	27½	27½	— ¼
Schlbg 1.40	2	82½	82½	82½	
Scientif	28	4⅜	4¼	4¼	— ¼
SCM .45p	9	13⅞	13⅞	13⅞	
ScottPap 1	121	23¾	23⅝	23⅝	— ⅛
SrsR 1.20a	30	69⅞	69¾	69¾	— ⅛
SheliO 2.40	32	46½	46¼	46¼	+ ⅛
ShellTr .82e	2	38¼	38¼	38¼	— ⅜
Singer 2.40	2	64¾	64¾	64¾	— ¼
SkilCp .90	2	14½	14¼	14¼	— ⅜
SmitA 1.40	2	38	38	38	
Smith KF 2	11	46¾	46½	46½	+ ⅜
SouPac 1.80	14	32⅛	32⅛	32⅛	— ⅜
SouRy 3	8	56¼	56	56¼	— ¼
SpryR .50e	96	23⅞	23⅜	23½	— ⅜
StdBr 1.60	1	43⅜	43⅜	43⅜	— ⅛
StOCal 2.80	51	48	47⅝	47⅝	— ⅜
StdInd 2.30	35	47¼	46⅝	46⅝	— ⅜
StdNJ 2.70e	197	70	70	70	+ ¼
StdOh 2.70	6	72¼	72¼	72¼	
SterlDr .75	11	38⅜	37¾	38⅜	+ ½
StudeW 1	40	52¼	51¾	51¾	— ¾
SunOil 1b	x14	44¾	44¼	44¾	
Sunbm .80	5	22½	21¾	21¾	— ¼
Swift .60	17	25½	25½	25½	— ¼
Teledn 1.09f	34	21	20⅞	20⅞	+ ⅛
TelexC	323	23	22⅝	22¾	— ⅜
Tenco 1.32	21	21	21	21	
Txco 1.60	90	33⅛	32⅞	33	+ ⅛
TexGS .60	52	16½	16⅛	16¼	— ⅜
Textr .90	4	21	20⅞	21	+ ⅛
Timkn 1.80	5	28½	28¼	28½	
TWAlr	11	12½	12⅜	12½	+ ⅛
Transm .55	101	12½	12¼	12½	— ⅛
Transctl	27	7¼	7	7¼	+ ⅛
TriC 2.45e	3	25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
TRWInc 1a	15	36⅛	36	36⅛	+ ⅛
TwntC	11	9⅜	9	9⅜	+ ⅛
UALInc .75p	52	16¾	16⅝	16⅝	— ⅜
Un Carb 2	x34	35⅝	35½	35½	
UOIIC 1.60	20	36	35¾	35¾	— ¼
UPacif 2	1	37¾	37¾	37¾	— ¼
UAirc 1.80	6	34	34	34	
UnitCp 1.05e	6	9⅝	9⅝	9⅝	
UnFin Cal	5	7⅞	7⅞	7⅞	+ ¼
UnNuclr	8	10⅞	10⅜	10⅞	+ ¼
USGyps 3a	5	59	58¾	59	
USSmlt 1b	3	28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅛
USStl 2.40	25	30⅛	30	30⅛	
Vorna	4	17⅛	17	17⅛	
WarnL 1.20	34	66¾	66½	66½	+ ⅛
WnUnion 1.40	6	35	34¾	34¾	+ ⅛
WstgEl 1.80	29	63½	63¼	63½	+ ⅜
WheelPitt Stl	1	11	11	11	— ⅛
WhiteC .40	28	13½	13⅜	13⅜	
WhteMt .50p	30	16	15⅞	16	+ ⅛
Wwth 1.20	43	32⅞	32⅛	32¼	— ¾
Xerox .80	44	86¼	86	86¼	+ ¼
YngstSD 1.20	1	15¾	15¾	15¾	— ⅛
Zenith 1.40	4	31⅜	31⅜	31⅜	— ⅛

américaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
Amco In	2	7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Barnes E	2	11⅜	11⅜	11⅜	— ¼
Brascan 1	70	14⅛	14	14⅛	+ ¼
Camp Ch	14	7¾	7½	7¾	+5-16
Cdn Javelin	17	11¾	11⅜	11⅜	
CnCdnF	2

Me Henri-Paul Lemay, président de l'Association des hôpitaux du Québec

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le nouveau président de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, l'avocat Henri-Paul Lemay, président du conseil d'administration de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, a promis la collaboration "la plus entière" de l'organisme avec le gouvernement.

En parlant des nouvelles politiques de santé qui sont à la veille d'être appliquées, M. Lemay, a admis la possibilité de divergences d'opinions avec les autorités, mais s'est dit assuré que des solutions pourront être trouvées aux problèmes.

M. Lemay, qui parlait au cours d'entrevues accordées à la suite de sa nomination par les 20 autres membres élus au conseil d'administration de l'association, a affirmé que "les nouvelles lois seront interprétées de la façon la plus constructive pour la santé et le bien-être de la population".

Au sujet de sa nomination, M. Lemay a dit qu'elle devait être interprétée comme une première réponse au voeu des personnes qui voudraient que l'association représente de plus en plus le point de vue des conseils d'administration des hôpitaux plutôt que le point de vue de leurs employés-cadres.

Toutefois, le comité exécutif ne comprend qu'un autre membre de conseil d'administration d'hôpital, doit le juge Jacques Trahan, de l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, qui a été nommé deuxième vice-président.

A la fin de l'assemblée générale annuelle de l'association, l'ex-président Jean-Jacques Minguy avat accepté comme "voeu" l'idée que "plus de la moitié" du comité exécutif de l'organisme reflète les conseils d'administration d'hôpitaux, mais avait refusé qu'elle soit discutée comme résolution.

M. Minguy, qui avait été nommé président de l'association lors de la nomination de l'ex-président Gilles Gaudreault au poste de sous-ministre adjoint de la Santé,a été nommé premier vice-président.

Comme cinq des sept membres du comité exécutif, il est directeur général de l'hôpital où il travaille, soit de l'hôpital Saint-François d'Assise de Québec.

Les quatre autre directeurs généraux d'hôpitaux nommés à l'exécutif sont le secrétaire-trésorier, M. René Houle. de l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand, et les trois administrateurs, soit M. Télesphore Tremblay, du sanatorium Saint-Georges de Mont-Joli; le Dr Stanley Knox, du Lakeshore General Hospital de Pointe-Claire; et le Dr Marcel Perron, de l'hôtel-Dieu d'Alma.

Outre les sept membres du comité exécutif, le conseil d'administration de l'association comprend 14 membres, répartis également entre, d'une part, membres de conseils d'administration d'hôpitaux, et d'autre part, directeurs généraux ou directeurs médicaux d'hôpitaux.

Les sept membres de conseils d'administration d'hôpitaux sont Soeur Dolorès Girard, de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield; M. Henri-Paul Paré, du St. Mary's Hospital de Montréal; Mme O. Castonguay, de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal; Me André Crépeau, de l'hôpital Rivière-des-Prairies; le juge M. Mackay, du Queen Elizabeth Hospital de Montréal; Me Jean M[illegible]neau, de l'hôpital Saint-Joseph de Rosemont, de Montréal; M. Jean Morin, de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal.

Les autres membres du conseil d'administration de l'association sont le Dr Philippe Bellefeuille, directeur médical de l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières; M. Yvan Girard, directeur général de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke; Le Dr René Lafrenière, directeur médical de l'hôpital Saint-Michel de Buckigham; M. Romain Gagnon, directeur général de l'hôpital Saint-François d'Assise de La Sarre; M. Paul Pleau, directeur général de l'hôpital Saint-Sacrement de Québec; M. Rodrigue Lamarche, directeur général de l'hôpital pour malades chroniques de Sorel; le Dr William Slatkoff, directeur général du Jewish General Hospital.



Me Henri-Paul Lemay

Le Nouveau-Brunswick vote aujourd'hui

FREDERICTON (PC) — Pour la 25e fois depuis la Confédération, les citoyens du Nouveau-Brunswick votent aujourd'hui et décideront de l'opportunité d'accorder au gouvernement libéral de M. Louis Robichaud une quatrième victoire consécutive.

A trois reprises depuis 1870, les libéraux ont remporté quatre victoires consécutives au Nouveau-Brunswick. Les conservateurs, de leur côté, n'ont jamais enregistré plus de victoires successives.

Aucun tiers parti n'a jamais pris le pouvoir à Fredericton. Aujourd'hui, 332,000 électeurs sont habilités à choisir entre le gouvernement libéral et deux partis d'opposition.

Au total, 152 candidats sont en lice. Libéraux et conservateurs présentent un candidat dans chacune des 58 circonscriptions, et les néo-démocrates n'en ont que 31. Cinq indépendants briguent aussi les suffrages.

M. Robichaud, premier Acadien à détenir le pouvoir au Nouveau-Brunswick, a été élu député pour la première fois en 1952, à l'âge de 26 ans. Réélu en 1956, il est devenu chef du parti quand les libéraux ont défait le gouvernement conservateur en 1960. M. Robichaud, alors âgé de 34 ans, devenait le benjamin des premiers ministres canadiens.

De nouveau vainqueurs en 1963, les libéraux ont occupé 32 sièges au Parlement, après une dure campagne entre M. Robichaud et le chef conservateur, M. Charles Van Horne. Les conservateurs se sont contentés de 26 autres sièges, mais M. Van Horne lui-même a été défait et remplacé plus tard à la tête du parti par M. Richard Hatfield, avocat de 39 ans.

M. Hatfield a souligné pendant toute la campagne que le Nouveau-Brunswick avait besoin d'un changement, après 10 ans de régime libéral. M. Robichaud affirme pour sa part qu'il y a encore beaucoup à faire et que les conservateurs sont passés maitres dans l'art de ne faire rien.

Le Nouveau parti démocratique, qui n'a jamais eu un représentant en Chambre, est dirigé par M. J. Albert Richardson. pour qui les électeurs cherchent un autre choix que les vieux partis.

Encouragé par la récente élection en Nouvelle-Ecosse où le NPD a élu deux députés, M. Richardson prévoit que son parti prendra les cinq sièges du comté de Northumberland, tous occupés par des libéraux depuis 1967.

La lutte entre les deux grands partis avait été assez calme jusqu'à la dernière semaine, alors que M. Robichaud a commencé à attaquer de front le parti conservateur, ce qui lui a valu une énergique riposte de M. Hatfield.

M. Robichaud avait affirmé qu'un gouvernement libéral provincial pourrait, mieux qu'un gouvernement conservateur négocier avec les libéraux d'Ottawa.

M. Hatfield a répliqué que si les conservateurs étaient portés au pouvoir, il obtiendrait une rencontre avec le premier ministre Pierre Elliott Trudeau pour discuter les problèmes de la province.

A la dissolution de la Chambre, les libéraux détenaient 29 sièges, les conservateurs 26. Il y avait un indépendant et deux vacances.

Le diplomate ne s'était pas réveillé...

WASHINGTON (AFP) — Le porte-parole du département d'Etat a exprimé les "regrets sincères" de ce ministère par suite de l'absence, à l'aéroport de Delhi, de l'ambassadeur Kenneth Keating des Etats-Unis lors du départ du premier ministre Mme Indira Gandhi pour New York.

"L'ambassadeur Keating ne s'est pas réveillé à temps", a précisé ce porte-parole M. J. King. Son absence à l'aérodrome "n'était pas du tout intentionnelle".

CARRIÈRES et PROFESSIONS

COLLEGE DU VIEUX MONTREAL

POSTE DISPONIBLE

CHEF TECHNICIEN
à la réalisation audio-visuelle

FONCTIONS :

Assure le bon fonctionnement du studio de télévision et d'enregistrement audio.
Agit comme directeur technique durant les productions en studio.
Responsable de l'entretien et de la mise au point de tout l'équipement technique.

QUALIFICATIONS :

Brevet en électronique, avec spécialisation en télévision.
Expérience technique de studio de télévision et enregistrement sonore.

SALAIRE :

Selon les normes du ministère de l'éducation.

Faire parvenir votre "Curriculum vitae", avant le 30 octobre 1970, au

Directeur du personnel,
Collège du Vieux Montréal,
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q.

C.V.M. 70-8

500 861-8371

$9,000 + VENTE — PRODUITS PHARMACEUTIQUES — Nous avons quelques positions d'offertes par des maisons de renommée mondiale. Aux candidats expérimentés, bilingues et ayant fait leurs preuves, nous offrons d'excellentes chances d'avancement.
Appeler G. Duguay

$12,000 + auto — FOURNITURES CHIRURGICALES — Une compagnie manufacturière établie sur une base internationale demande un représentant bilingue pour Montréal et la région avoisinante. Préférablement, nous recherchons un homme d'expérience dans les produits pharmaceutiques mais cette restriction n'est pas stticte.
Appeler Jean-Pierre Jasmin

$6,000 + auto + dépenses — DEBUTANT — ALIMENTATION Une très grande compagnie internationale et manufacturière demande pour Montréal, un débutant dans la vente possédant une bonne formation scolaire.
Appeler Jean-Guy Duguay

$8,000 — PROGRAMMEUR — Grande entreprise canadienne recherche jeune homme bilingue ayant 1 à 2 ans d'expérience, langage. Assembleur, connaissances R.P.G. sur IBM 360/30. Le candidat doit être familier avec le système DOS 32K, 4 DISC.
Appeler Pierre Voisard

A $11,000. — SURVEILLANT A LA PRODUCTION — Ingénieur chimiste ou bachelier en Sciences, option chimie ayant acquis une expérience de production de 2-3 ans. Le candidat ayant supervisé la production dans un domaine pharmaceutique, si possible, aurait sûrement un avantage.
Appeler Richard d'Auteuil

$9,000. — VENTE DE SYSTEME Important manufacturier à la recherche d'un jeune homme hautement orienté vers les ventes mais connaissant aussi les bases de la comptabilité.
Appeler J. Racette

$15,000. — COMPTABLE INDUSTRIEL — Une compagnie internationale est à la recherche d'un comptable versé en comptabilité prix de revient. Le candidat aura accumulé plusieurs années d'expérience au niveau de contrôleur avec qualifications dans le domaine des systèmes des coûts standards.

500 Appeler Martin Shaw
SELECTION SERVICES CANADA LIMITED
615 O., boul. Dorchester, suite 500, Mtl, Qué.

HALIFAX : (902) 429-3173 — OTTAWA : (613) 237-2888 — QUEBEC : (418) 522-8171
TORONTO : (416) 360-1293 — VANCOUVER : (604) 688-8251

COLLEGE DU VIEUX MONTREAL

POSTE DISPONIBLE

CONSEILLER PEDAGOGIQUE
Sciences & techniques générales

FONCTIONS :

Sous la direction du Directeur du secteur, accueillir les étudiants, les aider à solutionner immédiatement un problème relatif à leurs études, et les diriger adéquatement, en faisant le lien entre les différents "services" du Collège.

Ses principales fonctions le mettront en contact avec les départements, les secteurs ainsi que les Universités et le marché du travail. Il se rapportera directement au Directeur du secteur concerné.

QUALIFICATIONS :

Etre détenteur d'un diplôme en soins infirmiers. Expérience dans l'enseignement en milieu hospitalier.

SALAIRE :

Suivant les normes du Ministère de l'éducation.
Les candidats choisis se verront confier la responsabilité des étudiants de programmes d'un même secteur, selon leur spécialité.

Faire parvenir votre "Curriculum vitae", avant le 30 octobre 1970, au

Directeur du personnel,
Collège du Vieux Montréal,
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q.

C.V.M. 70-8

STEINBERG

INGENIEUR EN MECANIQUE

Comme membre du département du génie, l'ingénieur en mécanique s'occupera des études de rentabilité, devis, dessins, coordination des projets et liaison avec les autres départements en ce qui concerne la climatisation, ventilation, réfrigération, chauffage et plomberie, pour des projets de construction majeurs.

Le candidat idéal doit être un Ingénieur Professionnel avec un minimum de 5 ans d'expérience technique et/ou de chantier. Une connaissance pratique de l'anglais serait un atout.

Faire parvenir votre curriculum vitae au :

STEINBERG LIMITÉE
Bureau d'emploi,
110 ouest, boul. Crémazie,
Montréal 351, Qué.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

SURINTENDANT DES MÉTIERS

FONCTIONS:

ORGANISER ET DIRIGER TOUS LES TRAVAUX ET LES SERVICES REQUIS POUR L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES ET DE L'EQUIPEMENT.

DIRIGER, FORMER, ET SUPERVISER TOUT LE PERSONNEL TECHNIQUE ET DE SOUTIEN DE LA DIVISION DES MÉTIERS.

COMPÉTENCES REQUISES:

- DIPLÔME UNIVERSITAIRE EN GÉNIE CIVIL OU MÉCANIQUE.
- BILINGUE
- UN MINIMUM DE SIX ANS D'EXPÉRIENCE.
- APTITUDES AU TRAVAIL ADMINISTRATIF.

SALAIRE: $11,390.00 – $13,890.00
VEUILLEZ FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT À:
M. JAMES J. O'BRIEN, CHEF DE L'ENGAGEMENT ET DE LA FORMATION,
110, RUE WILBROD, OTTAWA 2, ONTARIO.

CANADIEN PACIFIQUE
RELATIONS INDUSTRIELLES

Nous recherchons un spécialiste en relations du travail, bilingue, possédant au moins trois ans d'expérience des divers aspects de cette discipline, en particulier de la négociation ainsi que de la préparation et de la présentation de mémoires aux conseils d'arbitrage et de conciliation. Formation universitaire éminemment souhaitable.

Salaire selon qualification et expérience, jusqu'à $15,000.

Lieu de travail : siège social, Montréal.

Les demandes seront tenues confidentielles.

Les adresser à :

W. E. McBRIDE
Vice-président adjoint
Relations industrielles
Bureau 290, Gare Windsor
Montréal

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT COOPERATIF DESJARDINS
Offre une carrière exceptionnelle pour représentants dynamiques d'expérience.
Planification financière complète dans les domaines :
FONDS MUTUELS
ASSURANCE-VIE
PLAN DE RETRAITE
Pour établir un rendez-vous téléphoner à :
MME BLANC, secrétaire — 382-2501
ou faire parvenir votre "curriculum vitae" au :
Directeur des ventes,
LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.,
500 Place d'Armes, suite 1300, Montréal

RESPONSABLE DU SERVICE DE PRODUCTION (Imprimés)

Une des plus importantes compagnies canadiennes située à Montréal cherche quelqu'un pour diriger un service de production de matériel imprimé allant de catalogues de pièces détachées et bulletins techniques à des brochures et pamphlets de promotion de ventes dirigés vers le consommateur.

Les candidats doivent être bilingues et avoir une solide expérience dans toutes phases de production y compris graphismes, photographies, maquettes et toutes les étapes ainsi que tous les types d'imprimerie.

Ils auront prouvé leurs capacités à diriger du personnel et des budgets.

Rémunération basée sur expérience.

Veuillez s'il vous plait envoyer votre "curriculum" complet et en toute confidence à

CASE 11,552 LA PRESSE

REPRESENTANT PRODUITS AGRICOLES

Notre division "Green Cross" demande un représentant de ventes pour les Cantons de l'Est.
Le postulant devra être, diplômé niveau secondaire, bilingue et de préférence avoir une certaine expérience dans a vente de produits agricoles tel qu'insecticides — engrais chimique, etc. . . .

Voiture et dépenses payées après le stage d'entraînement.

Prière de nous faire parvenir votre demande par écrit, donnant les renseignements concernant l'âge, la formation académique et l'expérience.

L. PECKER
CIBA COMPAGNIE LIMITEE
DORVAL 780, P.Q.

REPRESENTANT

Homme ambitieux. 25-50 ans, désireux de se créer une carrière intéressante, pour vendre un plan d'épargne, pour compagnie établie depuis plus de 65 ans.
Revenu de base, commission avantageuse, assurance-groupe.
Toute candidature sera traitée avec la plus grande discrétion.
Le candidat devra fournir bonnes références et "curriculum vitae".

Pour obtenir rendez-vous téléphoner à :

Paul-E. Ménard,
526-4901

DESIREUX DE MAINTENIR UN HAUT STANDARD DE QUALITE DE SOINS DANS SES NOMBREUSES SPECIALITES

L'HOPITAL MAISONNEUVE
requiert les services immédiats
D'INFIRMIERES AUTORISEES
pour occuper des nouveaux postes en
GREFFE RENALE — POUPONNIERE — SALLE D'ACCOUCHEMENT — PSYCHIATRIE — SOINS INTENSIFS
et dans ses services généraux de
MEDECINE ET CHIRURGIE
Se présenter ou appeler pour rendez-vous au :
Bureau d'emploi
HOPITAL MAISONNEUVE,
5415 Boul. L'Assomption, Montréal
Tél. 254-8341, local 443.

REPRESENTANT PHARMACEUTIQUE

CANDIDAT : Homme supérieur, possédant un diplôme universitaire où ayant reçu une formation théorique et pratique dans le domaine de la santé (par exemple, techniques de laboratoire, inhalothérapie ou sciences infirmières). Le candidat doit aussi éprouver de l'intérêt pour la vente et le monde en plein essor de la médecine. Il doit parler couramment le français et posséder une connaissance suffisante de l'anglais. L'expérience de la vente serait un avantage.

TRAVAIL : Faire connaître de façon claire et précise les produits de la compagnie aux médecins, pharmaciens et au personnel des hôpitaux.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX : Selon la compétence et l'expérience, avec augmentations graduelles d'après le mérite. Voiture, régime de retraite payé par la compagnie et frais de déplacement.

LA COMPAGNIE ELI LILLY (Canada) LIMITEE
3600 Ave BARCLAY, Suite 200, Montréal. 251
738-9268

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .95 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL

Réponse via numéro de case. Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous appreniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez entièrement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans un enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce ; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000 Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Téléphonez à 874-7245, 7246 ou 7258
Demandez
Mlle PIERRETTE LALUMIÈRE ou Ecrivez à LA PRESSE
7, rue St-Jacques, Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LE ROYER
demande des
PROFESSEURS A LA LEÇON

MATIERES	NIVEAUX
CATECHESE 41	SECONDAIRE IV
FRANÇAIS 131	PROFESSIONNEL COURT
INITIATION AUX SCIENCES PHYSIQUES	SECONDAIRE III

Communiquer avec :
M. JEAN-JACQUES BELLEMARE
PRINCIPAL ADJOINT
ECOLE DANIEL-JOHNSON
645-9251 POSTES 33 ET 34

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .95 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est .50 pour la durée de l'annonce et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphoner à 874-7245, 7246 ou 7258
Demandez
Mlle Pierrette Lalumière ou écrivez à LA PRESSE
7, rue St-Jacques, Montréal

A travers le Québec

Les candidats aux élections municipales du 1er novembre

Si Montréal a connu, hier, sa fièvre électorale, ce sera dimanche prochain à un très grand nombre de municipalités de toutes les régions du Québec de vivre le même événement.

Pour la première fois dans ces villes, villages, municipalités de paroisses et cantons, les élus se verront confier un mandat de quatre ans.

Sur l'Ile de Montréal, 13 villes seront en élection dans six jours. Sur la rive sud immédiate, une demi-douzaine de villes seront également "en élection" dimanche prochain.

A travers la province, ce sont quelques centaines de municipalités qui tiendront le "jour du scrutin" le premier novembre.

Pour d'autres, le scrutin se déroulera le 2 novembre. Dans ces cas, la mise en candidature a lieu aujourd'hui.

Pour la majorité, la présentation officielle des candidats avait lieu, hier. Voici, pour chacune des municipalités concernées, les noms des candidats en lice.

Ile de Montréal

BAIE D'URFE
Mairie
A. Clark Graham (élu)
Siège no 1
A. William Dancey (élu)
Siège no 2
David A. Kennedy (élu)
Siège no 3
J. Lawrence Marshall (élu)
Siège no 4
Lionel Groome
Antonia Sanchaz
Siège no 5
Howard J. Walker (élu)
Siège no 6
Helen Maybee (élue)

BEACONSFIELD
Mairie
Donald F. Ross
Edwin M. Briggs
Siège no 1
Richard M. Gaul (élu)
Siège no 2
Allan J. Turner
Douglas H. Pollock
Siège no 3
C. Rolland Watt (élu)
Siège no 4
Ernest A. Dahl (élu)
Siège no 5
H. Barrie Curtis
Patricia Rustad
Arthur E. Wilson
Siège no 6
Alex Soroka (élu)

COTE SAINT-LUC
Mairie
Samuel Moscovitch (élu)
Siège no 1
Edward J. Kirwan (élu)
Siège no 2
Nathan Shuster (élu)
Siège no 3
Irving Singerman
Lyon Fainer
Siège no 4
William Kesler
Solomon Bierbrier
Siège no 5
Bernard Lang (élu)
Siège no 6
Henry Marcovitz
Charles Roth

Dollard-des-Ormeaux
Mairie
Gérard Dephoure
Marcellin Cyr
Siège no 1
David Beasley (élu)
Siège no 2
Michel Dubois
Victor Dell
Siège no 3
Steve Acre
Alice McLaggen
Siège no 4
Frank Quinn
William Murphy
Siège no 5
Arthur Barnett (élu)
Siège no 6
Walter Cadman (élu)

DORVAL
Mairie
Sarto Desnoyers (élu)
Quartier Est
Siège no 1
John Broome (élu)
Siège no 2
Joseph Roméo Brault
Michel Rioux
Siège no 3
Jean-Paul Bernier (élu)
Quartier Ouest
Siège no 1
Roy Calvin Amaron
John Broderick
Robert J. Watt
Siège no 2
Geoffrey Ballance
Louis William Pierotti
Siège no 3
John MacDonald
William Gerald Milsom

MONTREAL-NORD
Mairie
Yves Ryan
François Caron
Quartier Ouest
Siège no 1
Pierre Blain
Pierre Langlois
Normand Larochelle
Siège no 2
Ernest Chartrand Jr
Roland Dupont
Réal Meloche
Quartier Centre
Siège no 1
André Elliott
Benoit Camp
Paul Nadon
Siège no 2
Maurice Bélanger
Albert Gravel
James Laberge
Quartier Est
Siège no 1
Georges Forest
Réal Guilbert
Jean-Paul Lessard
Siège no 2
Maurice Brunelle
Claude Forest
Fernand Hallé

PINCOURT
Mairie
Lorne A. Brown
Jeannette Burley
Paul-Emile Mariel
Quartier Pte-aux-Renards
Guy Legault
Paul Ouellette
Harry Lyght
Quartier Duhamel
Romuald Sénéchal
Marc Delorme
Quartier N.-D.-de-Lorette
Jacques Bélanger (élu)
Quartier Bellevue
Robert Bilodeau
Jack Guthrie
Thomas E. Stoneburgh
Quartier Saint-Patrick
J. E. Jones
James R. MacCallum
Quartier Island
Evert McCallum
Bernie J. Clements

POINTES-aux-TREMBLES
Mairie
Bernard Benoit
Antoine Bérubé
Quartier Centre
Siège no 1
Maurice Monette (élu)
Siège no 2
Claude Galipeau (élu)
Quartier Ouest
Siège no 1
Armand Choinière (élu)
Siège no 2
Jean Tondreau
Paul Gauthier
Quartier Ouest
Siège no 1
Roger Marchand (élu)
Siège no 2
Jean Hébert (élu)

POINTE-CLAIRE
Mairie
Robert Birnie
Arthur E. Séguin
Siège no 1
David Beck
André Lamothe
Siège no 2
Charles Tremblay (élu)
Siège no 3
Wilf Eagle
Léonard d'Albenas
Siège no 4
Jack Boyd
Malcolm Knox
Arthur Rochette
Siège no 5
Stanley Deakin (élu)
Siège no 6
Larry Marsch
Thomas Randle

ROXBORO
Mairie
Dr William G. Boll (élu)
Siège no 1
Robert Labelle (élu)
Siège no 2
Douglas Harding (élu)
Siège no 3
John Salvis (élu)
Siège no 4
Robert Surprenant (élu)

Sainte-Anne-de-Bellevue
Mairie
Dr Jean-Louis Paquin
Marcel Meloche
Quartier Est
Siège no 1
John G. Lamont (élu)
Siège no 2
John Bull
Pierre J. Fowler
Paul E. Sauvé
Quartier Sainte-Marie
Siège no 1
Richard M. Channon (élu)
Siège no 2
Lucien Cadieux
Yves Gauthier
Quartier Centre
Siège no 1
Paul Angell
Marcel Marleau
Siège no 2
Jean-Charles D'Aoust
Lucien Legault
Quartier Ouest
Siège no 1
John Lanno
Alphonse Trudeau
Siège no 2
Jules Beaudoin
André Brunet

SAINT-LEONARD
Mairie
Léo Ouellet
Raymond Picard
Armand Auger
Maurice Gagnon
Siège no 1
Jean-Marie Lefebvre
Raymond Leblanc
Jean-Paul Clément
Siège no 2
Marcel McGrew
Réal Leblond
Roger Monet
Siège no 3
Maurice Bouchard
René Giroux
Felice Iammatteo
Siège no 4
Jean DiZazzo
Benoit Thibault
Gérald Latulipe
Siège no 5
Robert Boivin
Jacques Diplasio
Guy Chapdelaine
Siège no 6
Ernio Iadelucca
Paul Denis
Giovanni Molina

SAINT-PIERRE
Mairie
Roger Jolicoeur
Roger Ouellette
Siège no 1
Paul-Emile Duval
Marcel Vincent
Siège no 2
Laurier Brisebois
Antonio Lanthier
Robert Legros
Siège no 3
Claude Boucher
Roger Richer
Dr Alban Rochon
Siège no 4
Gérard Boisvert
Léon Chartier
René Couture
Siège no 5
Bruno Brunet
Louis Cadorette
Wilfred Vincent
Siège no 6
Kenneth Johnson
Marcel Primeau

Rive-Sud de Montréal

BOUCHERVILLE
Mairie
Charles Desmarteaux
Roger Fontaine
Clovis Langlois
Quartier Est
Siège no 1
Louis Jazzar
Jean-Paul Provost
Siège no 2
Gilbert Gareau
Lionel Létourneau
Quartier Centre
Siège no 1
Jean-Claude Jodoin (élu)
Siège no 2
Sylvio Laflamme
Léopold Sénécal
Quartier Ouest
Siège no 1
Jean-Claude Cuerrier
Raymond Lalonde
Siège no 2
Yvon Julien
Laurent Rivard

BROSSARD
Mairie
Léon Gravel
Jacques Paradis
Wilfrid Pellan
Siège no 1
Léon Lefèbvre
Allan Patrick
Siège no 2
Lucienne Filion
Alain Matte
Siège no 3
Robert Gervais
Jacques Yelle
Siège no 4
Philippe Germain
Jacques Palardy
Siège no 5
Gaston Dubeau
Robert Fontaine
Siège no 6
Jean-Charles Desrochers
Alcide Lambert
Gilbert Loiseau

GREENFIELD PARK
Mairie
Maurice J. King
Lawrence Galetti
Siège no 1
F. P. Pinel
C. J. Tomalty
Siège no 2
G. R. Henri
Claude Perreault
Siège no 3
C. J. Mitchell (élu)
Siège no 4
Len Davis
Chester Rufh
Siège no 5
F. Rasmussen
T. J. Stoker
Siège no 6
J. F. Arcand
R. V. Barber

LONGUEUIL
Mairie
Georges Darveau
Marcel Robidas
Paul Viau
Quartier No 1
Siège no 1
Thomas Dubuc
Jean-Jacques Lemieux
André Poirier
Siège no 2
Roger Lachapelle
Paul-Emile Paquin
Donat Véronneau
Quartier No 2
Siège no 1
Guy D'Amours
Elphège Gaudette
Roger Quézel
Maurice Vallières
Siège no 2
Paul-Auguste Briand
Gilles Déry
Phlippe Gingras
Quartier No 3
Siège no 1
Lorenzo Defoy
Gilles Leduc
Henri Parent
Jean-Pierre Renaud
Siège no 2
Gilles Gravel
Henri Joncas
Léo Lafrance
Jean-Guy Roy
Gérard Tremblay
Marcel Vallières
Quartier No 4
Siège no 1
Fernand Bouffard
Albert Faucher
René Prévost
Siège no 2
Jacques Bouchard
Lucien Grisé

NOTRE-DAME (du Sacré-Coeur)
Siège no 1
Joseph Auelair
Roland Brières
Marc Caron
Siège no 2
Marcel Delisle
Gérard Grondin
Aimé Robitaille
Siège no 3
Ferdinand Martineau
Gérard Proulx

SAINT-JEAN
Mairie
Bruno Choquette
Fernand Roy
Ronald Beauregard
Siège no 1
Roger Denis
Guy Papillon
Jean-Paul Guy Perron
Siège no 2
Firmin Bernard
Alain Richard
Siège no 3
Adélard Berger
Georges-Emile Bouchard
Robert Lussier
Siège no 4
Philippe Denault
Bernard Dussault
Normand Paquette
Siège no 5
Roger Cinq-Mars
André Desmarais
Claude Turgeon
Siège no 6
Fernand Charest
Réjeanne Dextras

SAINT-LAMBERT
Mairie
James K. Stewart
J. A. Lalonde
Siège no 1
Roger Beaulieu (élu)
Siège no 2
J. V. Dunfield (élu)
Siège no 3
André Bourdeau
Laurent Régimbald
Siège no 4
Robert Smyley (élu)
Siège no 5
Guy Bouchat (élu)
Siège no 6
J. D. Long (élu)

SAINT-LUC
Mairie
Claude Trudeau
Léon Lague
Quartier No 1
Marcel-André Roy (élu)
Quartier No 2
René Lefebvre (élu)
Quartier No 3
Siège no 1
Armand Desrosiers (élu)
Siège no 2
Louis Martel (élu)
Quartier No 4
Siège no 1
Dupont (élu)
Siège no 2
Paul-Aimé Clermont
Vincent Poulin

Abitibi

LEBEL-SUR-QUEVILLON
Mairie
Bertrand Dumont
Raynald Fortier
Gérard Paradis
Gérard Poirier
Siège no 1
Antonio Dubé
Robert Gagnon
Donald Murphy
Siège no 2
Albert Frénette
Jacques Gibeault
Siège no 3
Laurent Bourque
Raynald Cossette
Laurent Gagnon
Siège no 4
Alphonse Lemire
Winston Whittom
Siège no 5
Yvon Matte (élu)
Siège no 6
Lindsay Proulx
Yvon Sauvageau

Cantons de l'Est

SHERBROOKE
Mairie
Marc Bureau
Marcel Savard
Quartier Est
Siège no 1
Gérard Bessette
Gérard Déziel
Siège no 2
Me Lise Dubé
Roméo Quintal
Quartier Sud
Siège no 1
Roméo Bergeron
Florian Roy
Siège no 2
Carl Camirand
Yvon Ellyson
Quartier Ouest
Siège no 1
Jean-Paul Lemieux
Antonio Pinard
Siège no 2
Guy Boutin
Donald Delafontaine
Roger Gingues
Quartier Centre
Siège no 1
Raymond Bergeron
André Fournier
Siège no 2
Michel Cloutier
Bernard Matte
Quartier Nord
Siège no 1
Rosaire Coutu
Keith Morgan
Everett Nicol
Siège no 2
Jean-Marc Donahue
Luc Lamoureux

VICTORIAVILLE
Mairie
Denis St-Pierre (élu)
Siège no 1
Denis Béliveau (élu)
Siège no 2
Gédéon Grenier (élu)
Siège no 3
Normand Cliche (élu)
Siège no 4
Gaston Dunn (élu)
Siège no 5
Robert Provencher (élu)
Siège no 6
Sévérin Plante
Yvon Aubin

Laurentides

L'ASSOMPTION
Mairie
Léo Jacques (élu)
Siège no 1
Maurice Cloutier
J. W. Courcelle
Siège no 2
Georges Laporte
Guy Perreault
Siège no 3
André Bellemarre (élu)
Siège no 4
Donat Saint-Cyr (élu)
Siège no 5
Victor Rivest (élu)
Siège no 6
Louis Léveillé (élu)

L'EPIPHANIE
Mairie
Arthur Leblanc
Marcel Picard
Siège no 1
Roland Marien (élu)
Siège no 2
Sylvio Lépine
Clément Lebeau
Siège no 3
Paul Forest
Origène Riopel
Siège no 4
Robert Amireault
André Papineau
Siège no 5
Laurent Bériault
Maurice Mélançon
Siège no 6
Marcel Rochon
Réal Desrochers

SAINTE-AGATHE
Mairie
Damien Hétu (élu)
Siège no 1
André M. Chouinard (élu)
Siège no 2
Roger Légaré (élu)
Siège no 3
Lorne Buckle (élu)
Siège no 4
Jacques d'Anjou (élu)
Siège no 5
Jacques Gaudette (élu)
Siège no 6
Jean-Paul Miron
Athanase Larocque
Siège no 7
Ghislain Lapointe (élu)
Siège no 8
Mme Thérèse Tourangeau (élue)

STE-THERESE OUEST
Mairie
Jean-Claude Blais
Joseph Bolduc
Siège no 1
Fernand Couture
Willie Poirier
Guy Roy
Siège no 2
Youville Vaillancourt
François Varennes
Siège no 3
Lionel Drapeau
Lucien Ethier
Siège no 4
Robert Pelot
Maurice Roussel
Siège no 5
Gilles Côté
Marcel Lamarre
Maurice Roubedou
Siège no 6
Fernand Filion
Réal Gohier

Mauricie

GRAND-MERE
Mairie
Eddy Calille
Jean-Marie Lafontaine
Pierre A. Larocque
J.-Alfred Therrien
Siège no 1
Julien Gélinas
Réal Laforme
Jules Lafrenière
Léopold Lavergne
Siège no 2
Lewis Laforme
Jules Lamare
Siège no 3
Philippe Boucher
André Houde
Yvan Latour
Jacques Matteau
Siège no 4
Gustave Ayotte
Alphonse Poulain
Siège no 5
Henri-Jean Lord (élu)
Siège no 6
Pierre Daneault
Jean-Louis Gélinas
Germain Mercier

JOLIETTE
Mairie
Albert Bergeron
Roland Rivest
Gilles Varin
Siège no 1
Valmore Lapierre
Serge Rochon
Mme Gaston Simonneau
Siège no 2
Charles-Edouard Désy
Charles Brousseau
Siège no 3
J. Marcel Drainville
Gaston Boisvert
Roland Brisson
Jean Delangis
Siège no 4
Lucien Malo (élu)
Siège no 5
René Chaput
Gilles Beaudry
Siège no 6
Roger Goulet
René Laurin
Siège no 7
Aimé Boivin
Lucien Marcoux

SHAWINIGAN
Mairie
J. Maurice Bruneau
Roger Carrier
Dominique Grenier
Siège no 1
Conrad Baribeault
Gérard Garand
Siège no 2
Marius Crête
Henri Gauthier Jr.
Siège no 3
Lucien Isabelle
Ephrem Lacerte
Richard Lemay
Siège no 4
Elphège Boisvert
Robert Chainé
Charles Auguste Trudelle
Siège no 5
André Giroux
Joseph Marceau
Siège no 6
Floren Bellemare
J. Léo Flafeole
Fernand Giroux
Réal Tessier
Siège no 7
Robert Beaulieu
Claude Lamy

TROIS-RIVIERES
Mairie
Gilles Beaudoin
Jean Benoit Langlois
J. A. Mongrain
Marcel Therrien
Siège no 1
Gérard Canier
Fernand Goneau
Jean-Paul Lavergne
Siège no 2
Clément Héroux
Aimé Lefrançois
Léo Thibault
Siège no 3
Antoine Gauthier
Martial Laforme
Conrad Gervais
Alfred Veillette
Siège no 4
Louis Allen
Jean-Denis Marcoux
Benoit Giguère
Siège no 5
Lucien Bornais
Fernand Robillard
Gaston Vallières
Siège no 6
Fernand Colbert
Jean-Claude Lussier
Siège no 7
Camil Bédard
Roger Drainville
Rolland Guay
Mme Alide Janvier
Jean-Guy Laferté
Roméo Grépanier
Siège no 8
Eddy Bartelle
Philippe Daviault
Lionel Julien
Jacques Vachon
Robert Chevalier

TROIS-RIVIERES OUEST
Mairie
Jules Montour
Robert Louis Gouin
André Caron
Siège no 1
Elzéar St-Arnaud
Gilles Dion
Siège no 2
Henri Guilbert (élu)
Siège no 3
Jacques Dugré
Jean-Guy Roy
Gaston Germain
Siège no 4
Yves Dufour
Claude Masson
Siège no 5
Paul Jacob
Gerry Landry
Siège no 6
Gaston Cormier (élu)

AYLMER
Mairie
Frank Lynch
William Cavanagh
Ernest Lattion
Roy Syns
Robert Martial
Quartier Est
Siège no 1
Mlle Mary Armour
Aldoria Goderre
Siège no 2
Stewart Carrigan (élu)
Quartier Centre
Siège no 1
Roméo Gendron
Robert Middleness
Siège no 2
Armand Gagnon
Laurence Boucher
Quartier Ouest
Siège no 1
Raoul Roy (élu)
Siège no 2
Eric Angel
Royal Ethier
Gilles Rotier

HULL
Mairie
Marcel d'Amour
Michel Gratton
Fernand Mutchmore
Quartier Laurier
Julien Groulx
Roland Rioux
Roland Roy
Quartier Frontenac
Alexis Maurice
Paul-Hector Clément
Jean-Paul Sabourin
Quartier Montcalm
J. Edmond Bériault
Fernand Godfrault
Jean-Marie Séguin
Fern Nadon
Quartier Vanier
Gilles Rocheleau
Paul Brunet
Quartier Lafontaine
Jean-Yves Goujon
Paul Morin
Robert Meilleur

Québec

BEAUPORT
Mairie
Roger Latouche
Marcel Bédard
Siège no 1
Joseph Henri Gosselin
André Proulx
Siège no 2
Roger Beaulieu
Claude Giroux
Siège no 3
Louis-Philippe Langlois
Raymond Marie Robert
Siège no 4
Paul René Dufresne
Léonard Doyon
Siège no 5
Gilles Hawey
Lucien Pascal
Carmel Parent
Siège no 6
Roch Pichette
Marc-André Bélanger

SILLERY
Mairie
Jules Beaulieu (élu)
Quartier Saint-Denis
Louis M. Pettigrew (élu)
Quartier Saint-Patrice
J. Alfred Bélanger (élu)
Quartier Saint-Michel
Henri Tremblay (élu)
Quartier Saint-Georges
Antonio Caron (élu)
Quartier Saint-Joseph
Jules A. Plamondon
Mme Albany Morin
Quartier Sainte-Marie
Roland Daigneau
Marcel L'Abbé

Saguenay

CHICOUTIMI
Mairie
Gilles Tremblay
Jean-Louis Gauthier
Henri Girard
Quartier Est
Siège no 1
Paul Decoste
Paul Fortin
Siège no 2
Emile Corneau
Rodrigue Bégin
Quartier Centre
Siège no 3
J.-David Chamberland
J.-H. Grimard
Denis Hudon
Michel Marchand
Marcellin Martel
Siège no 4
Roch Bergeron
Maurice Boulet
Quartier Ouest
Siège no 5
Jules Lalonde
André Beaudin
Siège no 6
Leo Favre
Jean Paradis

JONQUIERE
Mairie
Napoléon Cantin
Camille Gagné
Gilles Simard
Siège no 1
Maurice Allard
Paul-André Simard
Siège no 2
Raymond Drapeau
Gabriel Gaudreau
Siège no 3
Rodolphe Roy
Jean-Joseph Gauthier
Siège no 4
René Harvey
Victorien Gagnon
Lorenzo Duchesne
Siège no 5
Henri Vaillancourt
Raoul Tremblay
Siège no 6
Lucien Néron
Gerald Blackburn
Levis Huot
Siège no 7
Yvon Dubé
Georges Munger
Siège no 8
Odilon Tessier
Camille Gagnon
Paul Tremblay
Rolland Vaillancourt

KENOGAMI
Mairie
Roger Malaison
Léo Tremblay
Quartier Nord
Siège no 1
Laurent Vachon
Armand Rousseau
Siège no 2
Henri Carrier (réélu)
Quartier Ouest
Siège no 1
J.-René Dumont
Laurent Bouchard
Siège no 2
Maurice Lapointe
Fernand Pedneault
Quartier Centre
Siège no 1
Bertrand Deschênes (élu)
Siège no 2
Jules Laferrière
Joachim Demers
Roger Claveau
Quartier Sud
Siège no 1
Gilles Paquette
Marcellin Ouellet
Siège no 2
Fernand Chouinard (réélu)

PORT-ALFRED
Mairie
Laurier Simard
Louis-Philippe Potvin
Roger Potvin
Quartier Nord
Siège no 1
Clément Gravel
Mme Lucien Babin
Siège no 2
Martial Verreault
Léon Lepage
Quartier Centre
Siège no 1
Roland Marquis
Guy Dufour
Siège no 2
Marcel Pineault
Walter Gagnon
Quartier Sud
Siège no 1
Pierre-Maurice Laberge
Paul Simard
Siège no 2
Eddy Lalancette (réélu)

RIVIERE-DU-MOULIN
Mairie
Lionel Major
Léopold Buissière
Siège no 1
Léonce Tremblay
Robert Giroux
Siège no 2
Léonce Morissette
Rosaire Rouleau
Siège no 3
Raymond Maziade
Georges-Edouard Fortin
Siège no 4
Léonidas Bélanger
Cyrille Boivin
Siège no 5
Marc Guimond
Paul Tremblay
Siège no 6
Ovila Pednault
Robert Gagnon



photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Me Dionysia Zerbisias a accepté la présidence du diner dansant grec donné au bénéfice de l'église orthodoxe Saint-Michel. Cette manifestation mondaine aura lieu le samedi 31 octobre, à l'hôtel Bonaventure.

à Noter

***

Le Jingle Bell de Saint Mary

Les dames auxiliaires de l'hôpital Saint Mary tiendront leur fête Jingle Bell au bénéfice de leurs oeuvres le mercredi 28 octobre de 1h à 9h p.m. et le jeudi 29 octobre, de 10h a.m. à 4h p.m., à la salle de l'auditorium de l'hôpital, au 3830 de l'avenue Lacombe.

Soirée bavaroise

Une grande soirée bavaroise est organisée au bénéfice de la paroisse Saint-Barthélemy. Cette manifestation se tiendra le samedi 31 octobre, à 8h30 p.m., au sous-sol de l'église, entrée rue Sagard. Un orchestre bavarois réputé fera les frais de la musique. Chope de bière et prix de présence. Pour renseignements, on peut téléphoner à 721-0300.

Dîner de gala des décorateurs-ensembliers

La Société des décorateurs-ensembliers du Québec tiendra son "Dîner de gala" annuel le sept novembre prochain à l'hôtel Hilton de Dorval. A cette occasion, la Société remettra le trophée S.D.E. 70 à une compagnie qui se sera distinguée dans le secteur manufacturier — section résidentielle et section commerciale — ainsi que dans le secteur de la distribution. La Société décernera aussi le prix "Louis Mulligan" à un individu qui aura contribué d'une façon exceptionnelle au domaine du "design" d'intérieur. Le dîner de gala aura lieu sous le patronage du ministre des Affaires culturelles et de Madame François Cloutier.

Séminaire d'information sur les carrières

La résidence Montboisé, en collaboration avec l'Association des femmes diplômées des universités organise une série de seminaires destinés aux étudiantes des cours secondaires IV et V qui veulent poursuivre des études supérieures. Grâce à ces séminaires, elles pourront rencontrer des femmes professionnelles et étudier avec elles les carrières qui les intéressent particulièrement.

Trente carrières universitaires feront l'objet de cette rencontre. Les séminaires auront lieu quatre samedis consécutifs du 14 novembre au 5 décembre 1970. Chaque séminaire dure environ une heure et demie et ils est possible de s'inscrire à plusieurs séminaires.

Les étudiantes doivent s'inscrire lors d'une entrevue à la résidence Montboisé, une maison d'étudiantes, située au 5330 Louis-Colin, Montréal 250. Les seuls frais à débourser sont ceux de l'inscription, qui s'élèvent à $5.

Pour plus de renseignements, prière de s'adresser au secrétariat de la résidence, au tél. : 733-1781 ou 733-3098.

Betty Friedan s'amadoue

TORONTO (PC) — Betty Friedan entrevoit une trêve dans la bataille des sexes.

Celle dont le premier livre, "La femme mystifiée", a décrit les revendications féminines en 1963, a déclaré au cours d'une conférence de presse: "Je vois clairement que l'homme n'est pas l'ennemi.

"On nous a définies comme des objets sexuels, mais on ne peut s'attendre à ce que nous ignorions nos besoins physiques.

"Parler de tourner le dos à l'amour, à la sexualité, aux enfants, ne fait qu'éloigner la majorité des femmes.

"Ces extrémistes pseudo-radicales peuvent pérorer jusqu'au jugement dernier; elles finiront par être extrêmement seules ou inondées de couches, car la biologie vaincra."

Mme Friedan, qui a divorcé l'année dernière, est venue à Toronto donner une conférence sur le mouvement de libération des femmes, et elle a été interviewée à la télévision.

Elle a déclaré que le titre de son nouveau livre, "Human-sex", résume la libération masculine aussi bien que féminine.

"Maintenant que les hommes portent les cheveux longs, ils sont en train de changer," dit-elle. "Ils ne sont pas obligés d'être brutaux, sadiques, silencieux ... Ils ne sont pas obligés de brûler au napalm tous les enfants du Vietnam pour prouver qu'ils sont des hommes. Ils n'ont pas besoin d'être archi-musclés ...

"Ils sont en train d'apprendre qu'ils peuvent être tendres, compatissants, gentils, pleurer même, et rester des hommes.

"Ça c'est l'homme nouveau ...

"Nous pouvons mettre fin à sa solitude, s'il peut sortir de son masque rigide; et sa femme pourra sortir, elle aussi, de derrière les volants et ruchés qui dissimulent sa colère de n'être pas traitée comme un être humain véritable, et peut-être pourront-ils être joyeux.

"Ensuite ils pourront faire l'amour et non la guerre. La guerre entre les sexes sera finie."

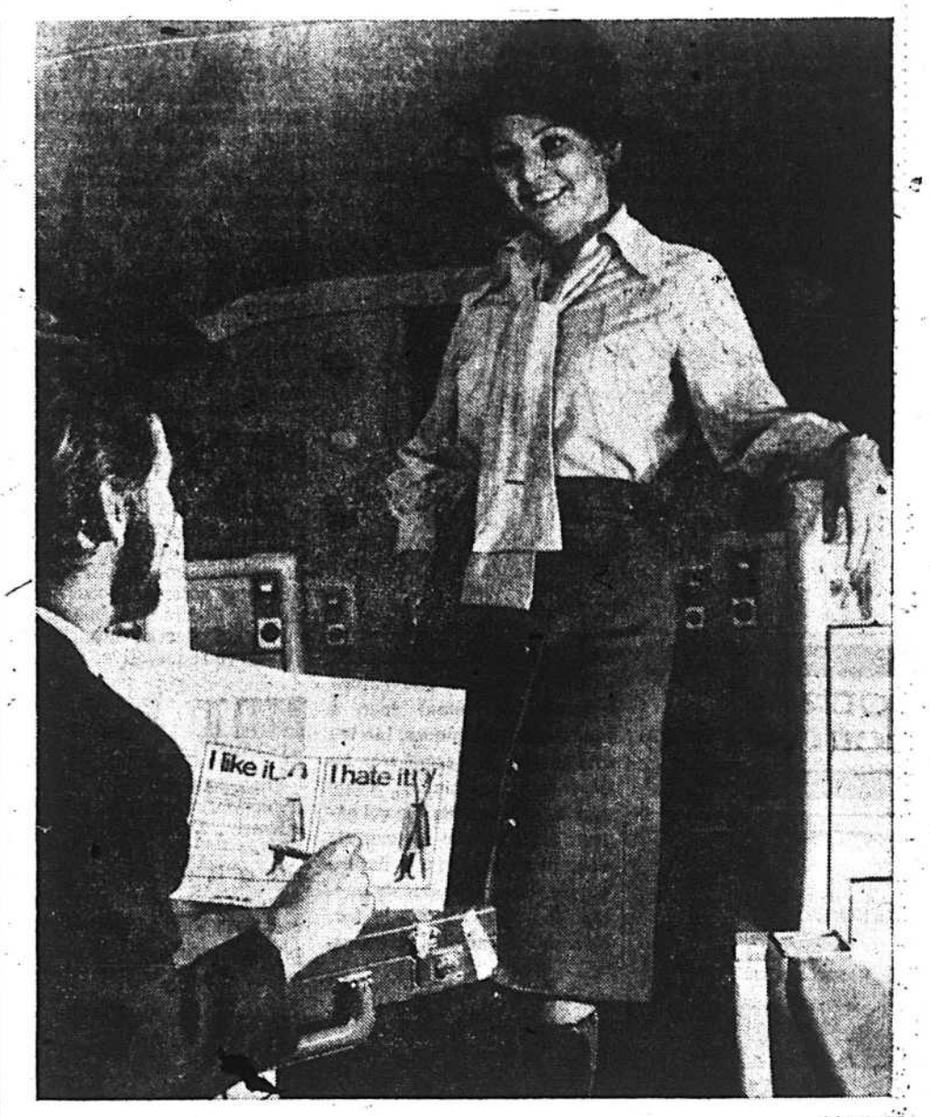
Baiser de 9 heures 17 minutes!

SAN MARCOS, Texas (UPI) — Le marathon du baiser, auquel participaient les universités du sud-ouest du Texas, s'est terminé hier par la victoire de deux couples qui ont brisé tous les records, du moins tous les records officiels.

Joe Cadwell, d'Austin, et sa partenaire Deborah Gabber, de Ballinger, ainsi que Bill Ewing, de San Antonio, et sa partenaire Penny Young, de Hereford, ont été acclamés gagnants du marathon après un baiser qui a duré neuf heures et 17 minutes consécutives. Le dernier record était de six heures et demie; il avait eu lieu en 1966 à l'Université Notre-Dame.

Le marathon a eu lieu au terrain de football de l'Université du Sud-Ouest de l'Etat du Texas, celle-là même où le président Lyndon B. Johnson a fait ses études. Dix couples y ont pris part.

Outre un trophée, les couples gagnants ont reçu un bâton de crème contre les gerçures aux lèvres.



téléphoto PC

Des "soeurs volantes"?

La compagnie aérienne CP Air fait des sondages auprès des voyageurs quant au nouvel uniforme de ses hôtesses. La majorité préfère voir de jolies jambes et certains menacent même de voyager à bord d'avions d'autres compagnies.

Odyssée hellénique

"Odyssée hellénique", tel est le thème du bal donné au bénéfice de l'église de la communauté grecque orthodoxe des archanges Michel et Gabriel et dont une jeune femme avocate, Dionysia Zerbisias, a accepté la présidence. Au cours d'une brève entrevue que Me Zerbisias nous accordait, malgré ses occupations professionnelles, elle rappelait que c'est la troisième fois que ce diner a lieu et qu'il réunit la plupart des Grecs établis à Montréal ainsi que des jeunes d'origine grecque. "Ces gens ont beaucoup de plaisir à se retrouver et à danser selon la coutume de notre pays d'origine."

Cette manifestation mondaine aura lieu le samedi 31 octobre à l'hôtel Bonaventure. Dionysia Zerbisias explique: "Ce bal sera tout à fait différent de ce que nous avons fait jusqu'ici. D'abord la décoration a été confiée à des artistes qui ont confectionné pour l'occasion des panneaux s'ajustant pour donner l'illusion d'une immense fresque représentant des scènes de l'histoire et de la vie grecques.

Deux orchestres permettront aux invités de danser selon le rythme qu'ils préféreront. Un menu comportant plusieurs plats typiquement grecs, comme la soupe et l'agneau, permettront aux participants du bal de se croire en Grèce pour quelques heures."

En effet, on retrouve dans l'énumération des plats au menu du diner des noms aussi éblouissants que Amphitrite, Apollon, Jason, Persephone, Penelope, Socrate et, pour les accompagner, nul autre que celui du dieu des vins, Dionysos.

Dionysia Zerbisias précise que son prénom est aussi celui d'une sainte grecque en plus de rappeler celui du dieu de la vigne. Elle a fait ses études secondaires à Sir George Williams, puis ses études de droit à l'université McGill. Dans un excellent français, elle raconte qu'elle est allée plusieurs fois en Grèce mais elle ajoute: "Je suis née au Canada. Mon père est né dans l'île Zakinthos et ma mère, d'origine grecque, a vu le jour ici. Nous sommes donc tous nés dans une île."

Rappelons que tous les bénéfices réalisés le soir du bal seront consacrés à l'église Saint-Michel, qui vient d'être édifiée dans le Nouveau-Bordeaux. Toutes les personnes intéressées à assister à cette manifestation mondaine peuvent réserver des billets en téléphonant à 331-4371 ou 739-6604.

Les invités d'honneur à ce diner dansant, tenu sous le patronage d'honneur de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, sont l'archevêque orthodoxe Mgr Iakovos, l'ambassadeur de Grèce au Canada, M. Aristide N. Pilavachi, et Mme Pilavachi, le consul général et Mme Macris, et le Dr Victor C. Goldbloom, ministre d'Etat.

Gérontologie: la société n'est pas assez sensible aux besoins individuels

TORONTO (PC) — Quand on permet aux malades de "se gouverner", on crée des tensions chez le personnel hospitalier; et quand celui-ci a la haute main, ce sont les patients qui souffrent de répression. C'est ce qu'a déclaré le Dr J.R.D. Bayne, médecin chef de l'hôpital Ste-Anne de Bellevue, qui s'adressait à la Société de Gérontologie lors de son assemblée annuelle.

L'expérience s'est faite avec 30 handicapés que l'hôpital a encouragés à élaborer leurs propres programmes récréatifs, et à qui il a même permis de refuser les traitements prescrits.

Mais les parents se sont plaints de ce qu'on ne s'occupe pas assez des malades; et les bénévoles, en ayant moins d'initiative, ont perdu intérêt dans leur travail. Le Dr Bayne est d'avis, cependant, qu'il devrait y avoir un équilibre entre la tolérance et la domination, ce qui n'est pas facile à réaliser.

Par ailleurs, l'accroissement démographique oblige la société à être plus rigide et donc moins sensible aux besoins individuels; c'est ainsi que des groupes ayant des intérêts différents peuvent aisément se heurter, chacun se sentant menacé.

Les veuves préfèrent l'indépendance

Helene Znaniecki Lopata, une sociologue de l'université Loyola de Chicago, a déclaré à l'assemblée que les veuves vivaient rarement avec leurs enfants, par crainte de perdre leur indépendance.

Elle a précisé qu'une enquête faite auprès de 300 veuves de la région de Chicago a démontré que la plupart d'entre elles sentaient qu'elles seraient subordonnées à leurs enfants et ont, conséquemment, préféré vivre seules.

Mais elle a ajouté que cela ne veut pas dire qu'elles rejettent leurs enfants pour autant.

Protection contre l'ignorance

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance est bien connu pour ses activités dans les domaines de l'alimentation infantile, des soins aux mères et aux enfants, de l'enrayement des maladies infantiles épidémiques et de l'aide en cas de désastre. Mais ça ne suffit pas de protéger les enfants contre les maladies et les désastres; ils doivent également être protégés de l'ignorance.

C'est pourquoi environ trente pour cent des ressources de l'UNICEF sont consacrées à l'éducation et à la formation professionnelle. Chaque enfant a besoin d'une éducation appropriée pour pouvoir se développer et devenir un adulte productif, capable d'apporter une contribution utile au monde. Aidez l'UNICEF à aider les enfants à aider le monde!

Manger des cornets pour devenir militaire

ST. HELEN'S, Angleterre (Reuter) — Mlle Valérie Hutton, 18 ans, voulait s'engager dans le corps féminin de l'armée, mais elle a été refusée parce qu'elle ne faisait pas le poids. Pour grossir, elle a avalé 252 cornets de crème glacée à la cadence de six par jour et son poids est passé de 105 à 119 lb. Valérie a signé son engagement...

Une maman privée d'assurance-chômage

TORONTO (PC) — Une mère torontoise a déclaré qu'on lui avait refusé l'assurance-chômage parce qu'elle allaitait son bébé de quatre mois.

Mme Vincencia DiPucchio a dit avoir reçu une lettre, le 30 septembre, lui disant qu'elle n'avait pas prouvé qu'elle était prête à travailler parce que "vous n'avez aucun arrangement pour faire garder votre bébé et que vous êtes en train de l'allaiter".

Pour qu'on lui verse l'assurance, une personne doit être capable de travailler mais incapable de se trouver un emploi.

Mme DiPucchio a rétorqué: "Ce n'est pas l'affaire de l'assurance-chômage si une mère est capable de travailler et aussi d'allaiter son enfant."

Northside
NETTOYAGE DE HAUTE QUALITÉ
Tricots • Robes de toilette
Suède • Tentures
115-119 est, HENRI-BOURASSA, Montréal — 388-3513

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNEENS
LUNETTES et réparations
SUR DEMANDE VISITE A DOMICILE
Bureau du soir
7 p.m. à 9 p.m.
MAR., MERC., VEND.
Autres jours
10 a.m. à 5.30 p.m.
BUREAU FERME TOUS LES LUNDIS
J.A. Racette INC.
OPTICIENS D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphone
272-9572 — 272-9014


MAIGRIR
SURVEILLEZ VOTRE POIDS AVEC
WEIGHT WATCHERS.
ACCEPTONS NOUVEAUX MEMBRES A TOUTES LES CLASSES
IL EST ENCORE TEMPS DE PERDRE DU POIDS POUR LES FETES. CLASSES DANS TOUTES LES REGIONS. INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT.
AUCUN CONTRAT A SIGNER.
COURS HEBDOMADAIRE $2
ENREGISTREMENT $5.
727-3788
Weight Watchers est une marque déposée de W.W.I. Inc.
© Weight Watchers, International, Inc. 1969


Soldes avantageux de
Pièces en Argent Plaqué de Birks
Voici une occasion rare de vous offrir de superbes pièces de la collection en argent plaqué de la collection Birks. 50 articles différents à des prix réduits de 25% à 50% des prix courants.
Quelques unes des pièces sont des articles discontinués, d'autres sont des surplus de stock. Vous trouverez parmi ces articles quelques services à thé et de nombreux petits cadeaux. Voici une liste partielle:

RABAIS de 30% à 35% environ

	Prix courant	Soldes
Bol à fruits	28.50	18.50
Plat à entrée	70.00	45.00
Seau à frapper	92.50	65.00
Support à cerale	10.00	6.50
Assiette à sandwiches	36.50	25.00
Sauciere et plateau	38.50	25.00

RABAIS d'environ 40% et plus

	Prix courant	Soldes
Plat ovale	25.00	15.00
Compotier	21.50	12.50
Plat à hors d'oeuvre	18.50	10.00
Bol à mayonnaise	21.50	12.50
Plat à hors-d'oeuvre	35.00	20.00
Pot de bar	50.00	30.00

BIRKS JOAILLIERS

Variétés

Reveen: pour ceux qui ont le sommeil comique

REVEEN. Spectacle d'hypnotisme. Au Cinéma Capitol.

par René HORMIER-ROY

Il s'habille comme Liberace, parle avec un curieux accent et le succès de son spectacle dépend des qualités de ceux qui s'y endorment.

Curieux. S'il n'était hypnotiseur, Reveen ne ferait pas long feu sur une scène. Mais il est hypnotiseur (un des meilleurs au monde, dit-on), et le spectacle que donnent les quelque 200 spectateurs endormis par ses soins vaut d'être vu. Par ceux que ce genre de sensationnalisme excite, bien sûr, et qui n'éprouvent aucun scrupule à assister en rigolant aux diverses prouesses des zombies d'occasion qui s'agitent sur la scène.

L'hypnotisme, on le sait, est une science sérieuse, utilisée dans différents secteurs de la médecine et de la psychiatrie. Personne ne croit plus aujourd'hui que l'hypnotiseur est investi de pouvoirs diaboliques et que son ascendant sur ses contemporains prend sa source quelque part du côté de l'enfer. Les causes et les effets de ce phénomène sont largement connus et Reveen ne court plus aucun risque d'être brûlé sur la place publique. La seule restriction qu'on puisse opposer au spectacle qu'il présente est morale, et discutable: les chirurgiens du coeur ne se livrent pas en public aux greffes-miracles qui ont fait leur gloire; les chimistes ne font pas sur scène des expériences sensationnelles qui éblouiraient les curieux; les psychiatres n'appliquent pas en public leurs cures les plus surprenantes. Dans cet ordre d'idées, il peut apparaître malsain de mettre en état d'hypnose un certain nombre de gens et de leur faire exécuter devant une salle hilare des gestes qu'ils ne poseraient jamais de leur plein gré.

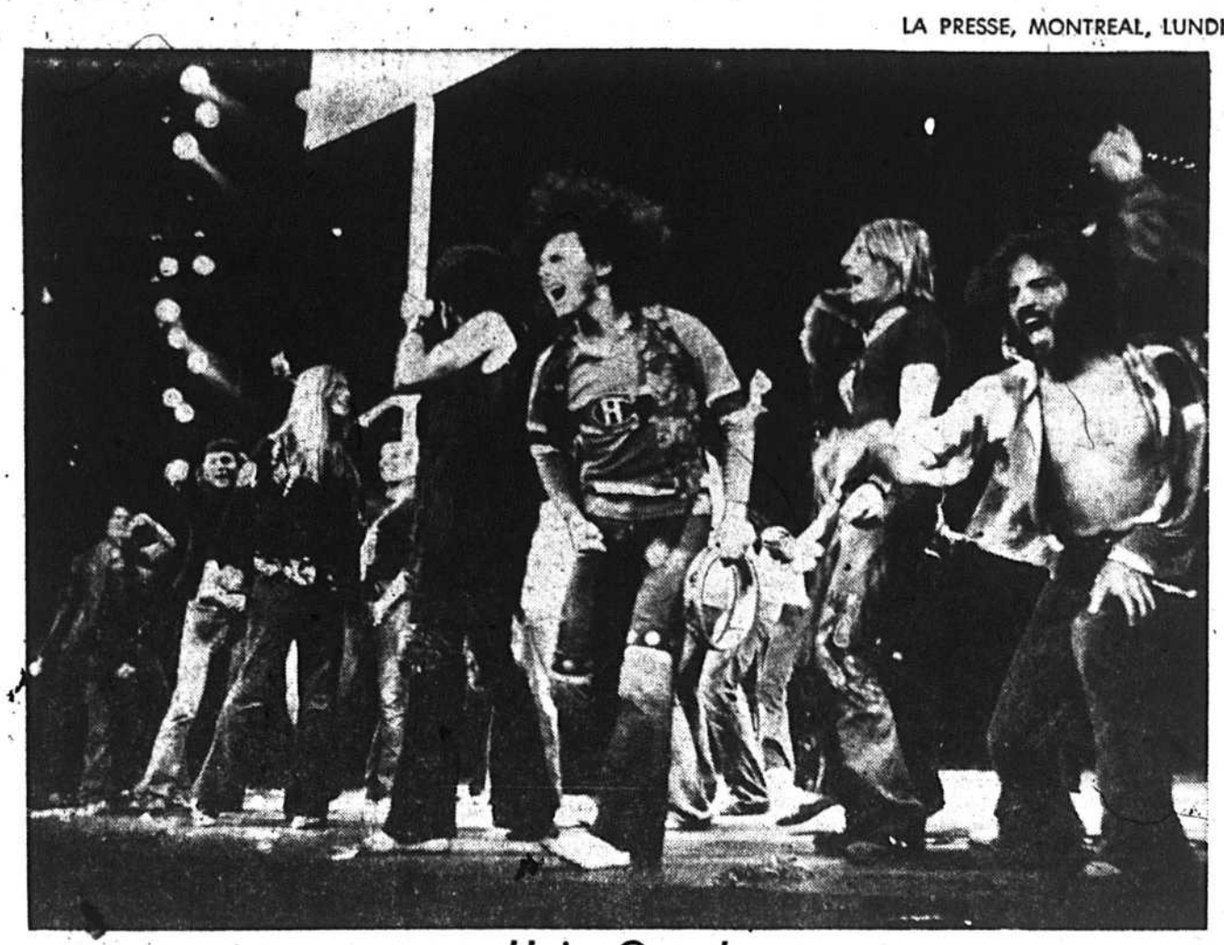
Je m'empresse d'ajouter cependant que rien dans le spectacle de Reveen n'est grossier ou gênant, en ce sens que les gestes posés par les "sujets" et les situations artificielles dans lesquelles Reveen les plonge ne sont ni scabreuses ni véritablement vulgaires. Tout bien sûr n'y est pas du meilleur goût, mais je sais des émissions de télévision largement appréciées qui versent, ô combien plus sérieusement, dans la grossièreté sans pour autant que leurs victimes ou leur public songe même à s'en plaindre.

Cela dit, la salle s'est amusée ferme, vendredi soir, des mésaventures de volontaires à l'hypnotisme, qui furent nombreux au premier appel: une soixantaine. Après un certain nombre "d'éliminations", il en resta 17, endormis pour de bon et consentants à vivre devant nous des aventures imaginaires. C'est ainsi qu'ils ont joué des divers instruments d'une fanfare (un truc classique), qu'ils ont assisté au naufrage du Titanic, qu'ils sont allés au cinéma (où on leur a montré une grande variété de films), qu'ils sont passés au Ed Sullivan Show (Reveen les avaient convaincus qu'ils étaient danseurs à claquettes, Tiny Tim, Rudolf Nureyev, toréador ou danseuse de french can-can), que l'un d'entre eux a cru avoir perdu son pantalon, qu'un autre est resté collé sur place, que plusieurs se sont pris pour Tarzan ou pour un Indien de tribu indéterminée.

Selon sa personnalité, chacun a réagi plus ou moins drôlement aux diverses indications de l'hypnotiseur — quelques-uns en remettaient même à un point tel qu'on aurait pu croire que leur présence avait été "arrangée avec le gars des vues". Mais Reveen serait sans doute pardonnable de semer quelques moutons noirs parmi ces innocentes brebis: après tout, il se doit de présenter un bon spectacle, et celui-ci risquerait d'être infiniment ennuyeux si d'aventure il ne montait sur scène que des individus timides, sans relief et sans grande imagination.

Mais tel quel, le spectacle de vendredi s'est bien déroulé, au rythme de ses rebondissements et de ses coups de théâtre prévus. En fait, un seul numéro n'a pas marché: celui auquel se livrent les acolytes de l'hypnotiseur. Malgré leurs sollicitations, ils n'ont réussi à vendre que quelques-uns des enregistrements du maître, lequel assure pouvoir en 33-tours délivrer le monde du besoin de fumer, de l'habitude de manger trop et de la tension imposée par la vie moderne.

Enfin, deux dernières remarques pour ceux que ce très efficace numéro de cirque intéresse: Reveen ne s'exprime qu'en anglais, et son spectacle doit changer trois ou quatre fois de "thème" au cours des deux semaines qu'il passera à l'affiche du cinéma Capitol.



Hair: Oyez!

Le "musical rock" américain "Hair", donné en alternance dans les deux langues à la Comédie-Canadienne, aura une semaine de représentations additionnelles, et tiendra donc l'affiche jusqu'au 22 novembre.

Elvis: tout le monde sur le même pied

BEVERLY HILLS (The Los Angeles Times) — La première tournée de spectacles d'Elvis Presley, après une dizaine d'années d'inactivité, aura été un très gros succès. Six villes américaines dont Phoenix et Miami Beach ont fait au roi du rock'n'roll un accueil extraordinaire.

Devant un pareil enthousiasme le colonel Parker n'a pu résister longtemps et il a permis que son protégé fasse une deuxième tournée le conduisant, cette fois, dans sept villes. Cette deuxième tournée débutera à Oakland en Californie, le 10 novembre. Et il semble bien qu'encore une fois Elvis Presley remportera un très gros succès: par exemple, pour un de ces spectacles on a vendu les 16,700 billets en l'espace de dix heures.

Bref, cette deuxième tournée sera une réplique de la première, à quelques exceptions près. Ainsi le nouveau contrat de Presley stipule que les organisateurs des spectacles devront doubler les effectifs de sécurité, qu'ils verront à éconduire les reporters en quête d'une interview exclusive et qu'ils auront à assurer que tout le monde paye son billet d'entrée.

Pas de passe-droit pour les journalistes ou les célébrités d'Hollywood. Ceci afin de démontrer aux loyaux fans d'Elvis qu'il n'y a de privilèges pour personne, que tous les spectateurs sont traités sur le même pied.

L'aide à la création: encore quelques jours

QUEBEC (OIPQ) — Les artistes et chercheurs intéressés n'ont plus que quelques jours pour s'inscrire au concours de l'aide à la création et à la recherche du ministère des Affaires culturelles.

En effet, la date limite pour les inscriptions, habituellement fixée au 1er octobre, a été reportée cette année au 1er novembre.

Le concours est ouvert aux artistes et aux chercheurs dans les domaines des arts plastiques, de la musique, du théâtre et du spectacle, de la création littéraire, des sciences de l'homme et de la création audio-visuelle.

Les intéressés doivent noter cependant que le service ne subventionne que la recherche indépendante entreprise par le candidat. Ces subventions ne s'adressent donc pas à la personne qui fait de la recherche en vue de l'obtention d'un diplôme ni à celle qui accomplit un travail essentiellement orienté vers son perfectionnement professionnel, non plus qu'à celle qui est subventionnée ou rémunérée par un organisme privé ou public en vue d'effectuer un travail ou une recherche; ces exclusions s'appliquent également à la recherche pédagogique.

Pour être éligible, le candidat doit être citoyen canadien et résider au Québec depuis au moins un an.

Il est bon de souligner que les formulaires d'inscription sont envoyés aux candidats eux-mêmes, à titre individuel et non pas à des intermédiaires: institutions, universités, susceptibles de grouper un certain nombre de candidats éventuels.

La course est ouverte pour les grands prix littéraires

PARIS (AFP) — La course aux grands prix littéraires de fin d'année est maintenant bien lancée: le 12 novembre sera donné le Grand Prix du roman de l'Académie française que la compagnie s'efforce, depuis trois ans, de revaloriser, le 23 novembre seront décernés le Prix Goncourt et, dans son ombre, le Prix Théophraste Renaudot, le 30 verra les discussions traditionnellement longues des dames du Prix Fémina et celles, souvent après, du Prix Médicis. Enfin, le Prix Inter-Allié, décerné par des journalistes à un journaliste, sera décerné le 7 décembre.

S'il est trop tôt pour faire des pronostics pour tous ces prix, on donne les plus fortes chances pour celui de l'Académie à Michel Déon pour "Les Poneys sauvages" (Gallimard). On parle aussi du "Kamouraska" de la Canadienne Anne Hébert, bien que ses chances paraissent devoir être plus grandes au prix Fémina. Pour le Goncourt, dix noms ont été avancés à la suite du premier déjeuner de rentrée du jury. Il s'agissait surtout d'une liste de politesse énumérant les principales maisons d'édition. Mais il semble bien que le mieux placé soit actuellement "Le roi des Aulnes" (Gallimard) de Michel Tournier qui, l'an dernier, avec "Vendredi ou les limbes du Pacifique" avait été couronné par les académiciens. On a parlé aussi du livre de Bertrand Poirot-Delpech "La folle de Lithuanie" (Gallimard).

Il semble que ces premiers choix s'orientent vers une forme de roman qui reste psychologique, dans la tradition du roman français, mais qui ajoute à un récit clair, ordonné, une sorte de résonance mystérieuse. Dans le cas de Poirot-Delpech comme de Tournier, notamment, ce qui compte le plus, ce sont les symboles qui donnent au texte sa force et sa profondeur. Il semble que la littérature connaisse, comme la peinture en France, une époque de "figuratisme poétique".

ARTS ET SPECTACLES

bloc-notes

Un "Hair" de plus en anglais

La Comédie-Canadienne a déjà fait savoir que les représentations de "Hair" se prolongeront une semaine de plus que prévu, c'est-à-dire jusqu'au 22 novembre. Cependant, et contrairement aux autres mardis, la représentation du mardi 177 novembre à 8 h. 30 se déroulera en anglais. Pour cette semaine-là, il y aura donc 5 représentations en anglais et 3 en français.

Erratum

On nous prie d'apporter une correction à une nouvelle parue dans nos éditions de jeudi dernier. La gagnante du troisième prix au Concours d'orgue de Bruges et du deuxième prix au Concours de Genève est Mlle **Hélène Dugal.** Par erreur, le nom avait été écrit "Dugas".

Merle Haggard l'artiste western de l'année

NASHVILLE, Tenn. (PA) — Le chanteur californien Merle Haggard a été nommé l'"Artiste de l'année" de la "Country Music Association" lors d'un gala au Grand Ole Opry House de Nashville.

Son succès 'Okie from Muskogee" a aussi été choisi le "Disque de l'année" dans les deux catégories, microsillon et 45-tours, parmi toute la production de country and western de 1969-70.

L'an dernier, l'artiste western de l'année était Johnny Cash, et l'année précédente c'était Glen Campbell.

le Patriote
1474 EST, STE-CATHERINE
TÉL.: 521-6666 — 523-1131
JUSQU'AU 1er NOVEMBRE
FRANÇOIS DEGUELT
et
JACQUELINE DULAC



CINE-PARC
CHATEAUGUAY
Restaurant ouvre 6:00 P.M.
Enfants moins de 12 ans gratis
5 milles du pont Mercier route 4, vers Châteauguay 691-1310

CINERAMA
Réservations au guichet ou par téléphone
POUR TOUS
VERSION FRANÇAISE
20th CENTURY-FOX présente
BARBRA STREISAND
WALTER MATTHAU
MICHAEL CRAWFORD
EN COULEUR
PLACE DES ARTS
IMPERIAL CINERAMA
1430 BLEURY
288-7102+5603
sur écran géant
TOUS LES SOIRS à 8.30 p.m.
Matinées, SAM., DIM., et MERC. à 2.00 p.m.

VINGT-TROISIÈME SEMAINE
MÉTRO ST-DENIS - DE MONTIGNY
MÉTRO BERRI - BOUL. ST-JOSEPH — AUTOBUS 27
SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS, 849-4211 —
5030, PAPINEAU, 527-9131
18 ans
Des "minounes" comme ça y-ont jamais vu ça!
MONIQUE MERCURE
LOUISE TURCOT
DONALD PILON
MARCEL SABOURIN
MUSIQUE DE ROBERT CHARLEBOIS
UN FILM DE CLAUDE FOURNIER
DEUX FEMMES EN OR
TECHNICOLOR TECHNISCOPE
Également à l'affiche au CINÉMA DE PARIS à Hull, PRINCESSE à Cowansville, ST-GEORGES à St-George de Beauce, REX à Beauceville, ROXY à Ste-Agathe.

TOUS LES SOIRS à 7h45, EXCEPTÉ LE JEUDI.
LE DIMANCHE à 2h00
Blue Bonnets

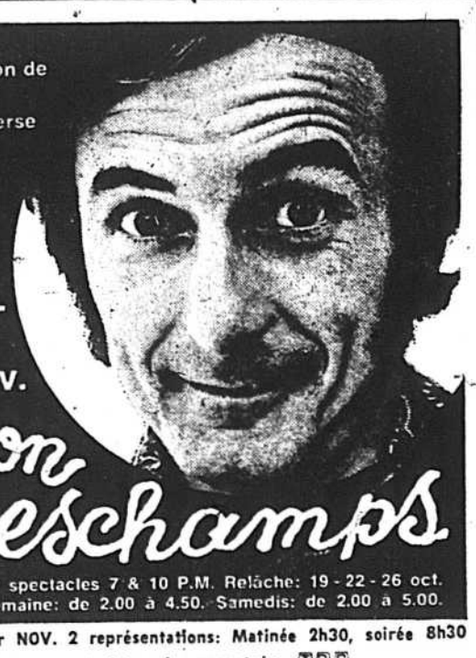
tnm
Tous les soirs à 20h15; samedi: matinée 16h45, soirée 20h45 (relâche dimanche et lundi)
Un événement dans la vie artistique de Montréal
NOUVELLE PIÈCE d'IONESCO
Jeux de massacre
Mise en scène: Jean-Louis Roux
Créée en même temps qu'à Paris!
RÉSERVATIONS: 288-6139
Billets à $1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal 129, Tél. 842-2112

CINEPIX PRÉSENTE:
CHANTAL RENAUD
l'apprentissage de la sexualité
DANIÈLE OUIMET

LA JOIE DE L'AMOUR
l'initiation
UN FILM EN COULEURS DE DENIS HÉROUX
VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR CE FILM!
LONGUEUIL Place Longueuil
REGAL Montréal-Nord
COMMODORE Cartierville
BROADWAY Montréal-Est
RITZ Montréal
MONACO Montréal



Cinémas ODEON
Salle Rouge TECHNICOLOR
GENEVIEVE BUJOLD
Acte du Coeur
Film de Paul Almond
DERNIÈRE SEMAINE
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
BUTCH CASSIDY et le SUNDANCE KID
POUR TOUS
DE SOIR 7:30 9:30
14 ANS
2 FILMS EN COULEURS
un Amour de Coccinelle
ET
"LE CHEVAL AUX SABOTS D'OR"
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577
POUR TOUS
BERRI OUVERT DES MIDI VILLERAY OUVERT DES 6.00 LES MOINS DE 12 ANS 75¢
AIRPORT
EN FRANÇAIS
EN COULEURS
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
2e FILM AU CRÉMAZIE
LA MARIÉE A DU CHIEN
CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
2e FILM AU CHAMPLAIN
LE PIMENT DE LA VIE
POUR TOUS
CRÉMAZIE OUVERT DÈS 6:00 CHAMPLAIN OUVERT DÈS MIDI
FRANK LANGELLA
ATWATER 1
ALEXIS NIHON PLAZA
935-4246
diary of a mad housewife
EN COULEURS
UN FILM DE FRANK PERRY
18 ANS
1.10 3.25 5.25 7.25 9.20
HITCHCOCK
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
VERDUN
3841 WELLINGTON 768-2092
PSYCHOSE
ET
UNE POIGNÉE DE PLOMBS...
14 ANS
OUVERT DÈS 6:00
KRAKATOA à l'est de JAVA
ELECTRA
STE-CATHERINE-AMHERST 522-9177
EN COULEURS
"OMBRES SUR LE LIBAN"
14 ANS
OUVERT DÈS MIDI

Avec la collaboration de CKAC
Guy Latraverse et associés présentent

du 13 oct. au 1er nov.
yvon deschamps
Samedis: 2 spectacles 7 & 10 P.M. Relâche: 19 - 22 - 26 oct.
Prix, en semaine: de 2.00 à 4.50. Samedis: de 2.00 à 5.00.
DIMANCHE 1er NOV. 2 représentations: Matinée 2h30, soirée 8h30
Billets en vente à tous les comptoirs TRS
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

Avec la collaboration de CKAC Guy LATRAVERSE présente

ISABELLE PIERRE
PIERRE LEDUC
et son orchestre
CLAUDE veillée
2 au 11 novembre
Billets sem.: $2.00 à $5.00 — samedi: $2.50 à $5.50
Billets aussi en vente aux comptoirs TRS
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112


"Broadway Tonite" revue musicale de Nick De Noia
En vedette jusqu'au 7 nov.
Nick Martin et son orchestre
Danse continuelle
Réservations: 861-3511
Du lundi au vendredi, aucun frais de couvert.
Le samedi, $4.00 seulement.
La Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

théâtre du rideau vert
DÈS LE 29 OCTOBRE
la cerisaie
d'Anton Tchékhov
Mise en Scène ANDRE CAILLOUX
avec
YVETTE BRIND'AMOUR
GILLES PELLETIER
BEATRICE PICARD
PIERRE BOUCHER
ANNE PAUZE
JEAN FAUBERT
CHRISTINE OLIVIER
SERGE TURGEON
JEAN-PIERRE COMPAIN
JEAN LECLERC
ANDRE CAILLOUX
ANDRÉE ST-LAURENT
Costumes: BARBEAU
Décors: RAJOTTE
4664 rue ST-DENIS
(METRO LAURIER)
Réservation: 844-1793

Le Congrès confirme Allende à la présidence

Chili: chasse aux extrémistes qui ont assassiné le chef de l'armée

SANTIAGO, (AFP, UPI, PA) — L'armée chilienne se propose de faire des funérailles d'apparat à son commandant en chef, le général René Schneider, tandis que, par ailleurs, elle recherche ses assassins qu'elle croit être des extrémistes de la droite.

Une enquête aurait révélé que des personnes de cette tendance ont comploté le meurtre exécuté jeudi matin à un carrefour de la basse ville. Le général est mort dimanche, moins de vingt-quatre heures après la confirmation par le Congrès de l'élection de M. Salvador Allende, élu le 4 septembre dernier à la présidence du pays.

Les partisans du nouveau président opinent que les conspirateurs espéraient que l'assassinat du chef des armées allait déclencher une réaction de la droite et de l'armée susceptible d'empêcher le Congrès de conformer dans ses fonctions M. Allende, qui s'est présenté sous l'étiquette marxiste.

Samedi, un mandat d'arrêt a été émis contre le général (retraité) Roberto Viaux Marambio, auteur, l'an dernier, d'un attentat raté: on le soupçonne d'avoir inspiré le nouveau complot contre Schneider. Le même jour, les autorités policières ont appréhendé Leon Cosmelli Pereira, 22 ans, fils d'un ancien gouverneur de la province de Chilie, tandis que la police argentine a arrêté Julio Bouchon, 29 ans, un ingénieur, à Mendoza, près de la frontière chilienne. Tous deux sont considérés comme témoins-clés.

Le général Schneider avait jeudi été atteint par trois balles quand quatre ou cinq assaillants lui avaient tendu une embuscade alors qu'il se rendait en auto à son bureau.

Le même jour, le président sortant Eduardo Frei avait proclamé l'état d'urgence afin de faciliter la recherche des assassins par la police. Depuis lors, quelque 150 personnes ont été arrêtées.

Le couvre-feu de minuit à 6 heures du matin demeure en vigueur. Tous les accès de Santiago sont bloqués par des postes de contrôle militaire et policier. Tous les terrains d'aviation privés sont fermés. Les vols commerciaux ne sont pas affectés.

Le gouvernement a proclamé un deuil national de trois jours. Parmi les premières personnes à présenter leurs condoléances à la famille du général Schneider, il y avait le président Frei et le président-élu Allende.

M. Allende doit accéder à la présidence le 3 novembre.

Le ministre de l'Intérieur, M. Patricio Rojas, et la police, déclarent que l'enquête mène à des "personnes de la droite ultra".

Hier, M. Allende a déclaré que "le général Schneider est un exemple non seulement pour l'armée, mais pout tout le Chili. Son respect pour la constitution lui a coûté la vie".

Depuis que M. Allende avait obtenu la majorité relative aux élections présidentielles, la rumeur avait couru qu'il y avait risque de complot militaire ou d'autres milieux, pour l'empêcher d'accéder au pouvoir. Le général Schneider était considéré comme un des adversaires les plus déclarés de toute tentative de ce genre de rompre avec la longue tradition militaire chilienne de non-intervention dans la politique.

Quant au scrutin tenu samedi au Congrès qui fait de M. Allende le président-élu, il a donné à ce dernier 153 votes contre 35.

L'émission du mandat contre le général Viaux découlerait des résultats de l'interrogatoire de Me Gustavo Valenzuela qui avait prêté ses voitures aux exécutants de l'attentat.

Le général Viaux s'était fait connaître il y a un an par son rôle dans une rébellion militaire aux fins d'augmentation du revenu des militaires. Ce motif économique admis, le geste alors posé par le général Viaux avait été jugé avec une relative indulgence. Condamné pour "sédition et non accomplissement du devoir militaire", il avait été ensuite rapidement libéré. Il avait déclaré par la suite qu'il n'avait de relation avec aucun parti politique, quel qu'il fût, "mais s'il arrive que la situation l'exige, je me trouverai aux côtés de mes frères d'armes pour sauver la patrie du chaos".



téléphoto PA

L'accolade de la victoire

Le nouveau président du Chili, le sénateur Salvador Allende, reçoit ici l'accolade d'un député communiste, Mme Mireya Baltra, après avoir été élu par 153 voix contre 35, par le Congrès.

L'armée et la police occupent l'université du Venezuela

CARACAS. (AFP) — Des forces combinées de l'armée et de la police ont occupé ce matin l'université centrale du Venezuela. Aucun incident ne s'est produit mais, selon des sources officieuses, une vingtaine de personnes ont été arrêtées.

Dans les milieux gouvernementaux, on indique que cette mesure est due à l'attitude du conseil de l'université centrale qui refuse de reconnaître le conseil national des universités créé après la réforme de la loi universitaire, approuvée récemment par le Congrès.

On affirme, dans ces mêmes milieux, que des étudiants d'extrême-gauche s'apprêtaient à provoquer des incidents cette semaine.

En vertu de la loi universitaire réformée, les autorités assument la surveillance des avenues, des rues et des lieux publics des universités. Elles sont également chargées du maintien de l'ordre et de la sécurité des personnes et des biens. En vertu de cette loi, un conseil national des universités, présidé par le ministre de l'Education, a été créé. Il est composé des recteurs des établissements publics et privés, de représentants des professeurs et des étudiants.

Depuis le vote de ce texte, le recteur de l'université centrale, M. Jesus Maria Bianco, et la plupart des membres du conseil de cet établissement refusent de reconnaître l'autorité du conseil national et affirment que la loi porte atteinte à l'autonomie universitaire. M. Bianco, le vice-recteur ainsi que plusieurs doyens ont démissionné jeudi dernier. Dans les milieux proches du conseil national, on indique que de nouvelles autorités universitaires seront nommées cette semaine.

Pour sa part, le président Rafael Caldera (démocrate-chrétien) a affirmé qu'il "fera appliquer la loi" et qu'il ne fallait pas confondre "autonomie universitaire" et "souveraineté universitaire".



téléphoto PA

Manifestation contre l'Afrique du Sud à Londres

Une manifestation contre la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud et le projet de Londres de vendre des armes à ce pays a donné lieu hier à des accrochages entre policiers et manifestants dans la capitale britannique. En tout, 26 policiers ont été blessés et 65 personnes arrêtées. Certains manifestants se contentaient de s'asseoir par terre pour se laisser traîner par les agents, mais d'autres attaquaient avec tout ce qui leur tombait sous la main.

Les Sud-Vietnamiens lancent 6,000 hommes à l'offensive au Cambodge

SAIGON. (AFP) — Une nouvelle opération a été lancée dimanche au Cambodge dans le secteur de l'"Hameçon" par les troupes sud-vietnamiennes qui ont traversé la frontière à la hauteur de la ville détruite de Snoul, annonce aujourd'hui le haut commandement sud-vietnamien.

Cette opération à laquelle participent 6,000 hommes des unités de blindés, de troupes d'élite de "Rangers", d'artillerie et d'infanterie sud-vietnamiennes est destinée, croit-on savoir, à dégager la route nationale numéro sept conduisant vers Kratie, au nord-est.

Selon des sources militaires, il ne s'agit pas encore du déclenchement de la grande offensive sud-vietnamienne attendue au Cambodge avec le retour de la saison sèche, mais simplement d'opérations préliminaires qui doivent correspondre avec celles que les forces cambodgiennes lancent, avec 20,000 hommes, sur la route numéro six en direction de Kompong Thom.

Trois opérations depuis dimanche

Le premier contact entre les forces sud-vietnamiennes et vietcong a eu lieu dimanche après-midi à quatre milles environ au sud-est de Snoul, la première ville cambodgienne qui ait été réduite en cendres par l'aviation et les blindés américains lors de l'offensive contre les "sanctuaires communistes" en mai dernier.

"Deux soldats ennemis ont été tués. Les pertes gouvernementales ont été de un tué et un blessé. L'opération continue", a déclaré le porte-parole vietnamien.

C'est la troisième opération sud-vietnamienne déclenchée au Cambodge en deux jours. Samedi, des centaines de soldats gouvernementaux, soutenus par l'artillerie et l'aviation venant du delta cochinchinois, avaient pénétré au Cambodge dans le secteur du "Bec de canard" et tué soixante-sept Vietcong près de Kompong Pau. Dimanche, 61 Vietcong avaient été tués par les forces sud-vietnamiennes près de Mimot, à quelques milles de Snoul.

Le chiffre élevé des pertes adverses dans ces deux secteurs cambodgiens (Bec de canard et Hameçon), qui avaient été déjà complètement "nettoyés" en mai et juin par les forces américano-sud-vietnamiennes, indique que les forces vietcong et nord-vietnamiennes y sont revenues en force.

Calme relatif au Sud-Vietnam

Tandis que l'activité offensive reprend soudainement sur le champ de bataille cambodgien, le Sud-Vietnam reste encore relativement calme.

"Les forces américaines n'ont été engagées dans aucun combat majeur au cours des dernières vingt-quatre heures", a déclaré un porte parole du commandement américain.

Mais les commandos d'hommes-grenouilles vietcong ont fait sauter un navire de munitions, dimanche, dans le port de Danang. Les autorités militaires américaines ont déclaré qu'il n'y avait eu aucune perte de vie ni de blessés.

De son côté, la marine sud-vietnamienne a annoncé que ses propres hommes-grenouilles étaient intervenus à temps dans le port de Nhatrang pour sauver un cargo sud-coréen sur l'hélice duquel avait été placé "un bloc d'explosif de 66 livres avec un détonateur à retardement".

Pour le seizième jour consécutif, les bombardiers géants "B-52" ont épargné le Sud-Vietnam et ont été dirigés par vagues successives sur le Laos où ils ont pilonné massivement la piste Ho Chi Minh. Quant aux artilleurs du Front national de libération, ils ont réduit à huit leurs bombardements de harcèlement sur les positions et installations américaines et sud-vietnamiennes dans les dernières vingt-quatre heures sur l'ensemble du territoire.

L'Egypte obtient un débat sur la crise du Moyen-Orient à l'assemblée de l'ONU

d'après AFP-UPI-PA-Reuter

La République arabe unie a réussi à imposer à l'Assemblée générale de l'ONU un débat sur la crise du Moyen-Orient en dépit des craintes américaines que ce débat puisse torpiller les efforts en vue de rouvrir les pourparlers israélo-arabes.

Par ce débat, les dirigeants de la RAU espèrent en arriver à forcer Israël à se retirer des territoires égyptien, sytien et jordanien occupés militairement depuis la guerre de juin 1967.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Mahmoud Ryad, qui sera le premier à intervenir dans ce débat, exigera, au nom de son gouvernement, l'application intégrale de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967. Cette résolution prévoyait le départ d'Israël des territoires occupés depuis la Guerre de Six jours et la reconnaissance par les Arabes du droit d'Israël à exister comme Etat.

Par ailleurs, un groupe de délégués de pays africains soumettra une résolution demandant à Israël d'accepter la reprise des négociations indirectes avec l'Egypte et la Jordanie, sous les auspices de Gunnar Jarring, agissant comme médiateur. Cette résolution prévoit la présentation d'un rapport à l'Assemblée générale dans deux mois. Ce délai accorde en fait à Israël 60 jours pour mettre fin à son boycott de la mission Jarring.

Le meilleur réseau de missiles au monde

Le général Aharon Yariv, chef des services israéliens de contre-espionnage, a déclaré aujourd'hui, à des correspondants de la presse étrangère, que l'Egypte et l'URSS "ont installé, dans la zone du canal de Suez, l'un des réseaux de missiles les plus modernes au monde".

Le général israélien estime que 500 à 600 rampes de lancement ont été construites en deçà de la zone de 30 milles juste à l'ouest du canal, ceci constituant une violation flagrante de la clause du cessez-le-feu de 90 jours interdisant aux deux damps de consolider leurs positions militaires dans cette zone.

Le chef du service de contre-espionnage a également évalué à environ 3,000 le nombre de militaires soviétiques se trouvant à l'intérieur de cette zone, soit comme servants de ces batteries de missiles sol-air, soit comme conseillers techniques.

Autres "Phantom" à Tel-Aviv

Enfin, au Caire, un hebdomadaire égyptien annonce la livraison à Israël par les USA de six autres avions de type "Phantom". Ces appareils, essentiellement conçus pour les opérations de reconnaissance aérienne, peuvent prendre des photographies à l'altitude de 50,000 pieds et dans un rayon de 50 milles.



téléphoto de la Presse Associée

Bernadette en liberté

Mlle Bernadette Devlin, députée d'Ulster à Westminster, libérée de prison la semaine dernière, a fait en fin de semaine ses premières déclarations publiques.

Deux consuls vont visiter les généraux détenus en URSS

MOSCOU. (AFP) — Deux membres du service consulaire de l'ambassade américaine en URSS ont quitté aujourd'hui Moscou par avion pour l'Arménie soviétique, où ils pourraient entrer en contact dès ce soir avec les trois officiers supérieurs américains bloqués depuis l'atterrissage de leur avion à Leninakan le 21 octobre.

MM. Peter Seiers et Richard Combs arriveront à Erevan, capitale de l'Arménie soviétique, d'où ils pourraient gagner immédiatement Leninakan par un autre avion. On n'exclut cependant pas que des difficultés d'ordre technique retardent leur dernière étape jusqu'à demain matin.

Les deux envoyés américains prendront contact avec les deux généraux et le major américains retenus à Leninakan et regagneront ensuite Moscou pour y faire leur rapport, indique-t-on de source américaine autorisée.

La réponse affirmative des autorités soviétiques à la demande, plusieurs fois réitérée par l'ambassade américaine, d'accès consulaire auprès des trois Américains, n'est parvenue à l'ambassade qu'hier soir, quelques heures après l'expiration des quatre jours francs au cours desquels, selon la convention consulaire, une réponse doit être donnée.

Côté turc, cependant, aucune réponse, affirmative ou négative n'avait encore été reçue aujourd'hui en début d'après-midi, à une demande analogue, et également répétée, d'accès consulaire auprès du colonel turc Deneli, qui se trouvait à bord de l'appareil.

Bernadette Devlin lance un appel au calme

CARRICKMORE, Irlande du Nord (AFP) — Les premières déclarations officielles de Bernadette Devlin depuis sa libération de la prison d'Armagh où elle était incarcérée depuis août dernier pour rébellion, ont été un appel au calme.

"En nous livrant à des émeutes, nous ne faisons que soulager nos frustrations. C'est un luxe dont nous devons maintenant nous dispenser", a-t-elle dit, parlant à Carrickmore, petite localité du sud de l'Ulster.

La Bernadette assagie qui est sortie de prison n'a toutefois rien perdu de sa foi dans la "République socialiste d'Irlande", elle l'a affirmé une fois de plus. Mais elle a exhorté ses partisans à "employer l'énergie sans limite que donne la conscience de lutter pour une juste cause, à assurer que la loi est au service du peuple".

"Nous devons agir en sorte que les droits et les intérêts des travailleurs soient respectés, en Irlande du Sud comme en Irlande du Nord", a-t-elle encore déclaré, proposant la création d'un centre de recherche qui démontrera que "les masses populaires sont pillées tous les jours pour remplir les poches des riches".

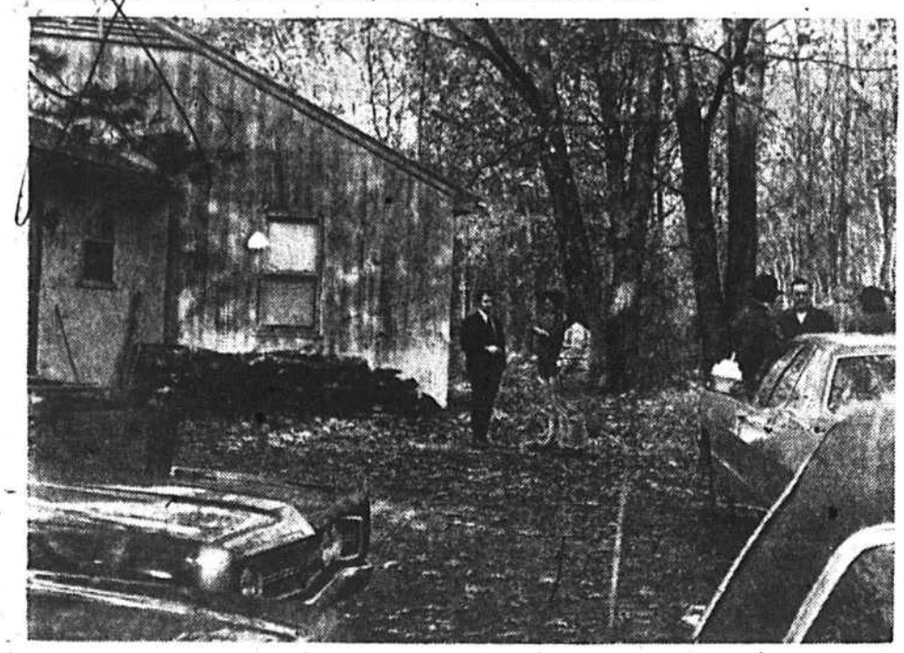
Nixon s'entretient avec six chefs d'Etat et de gouvernement

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon s'est entretenu hier avec six chefs d'Etat et de gouvernement — un record, si l'on met à part les nombreuses rencontres qu'il avait eues il y a un an et demi, avec les leaders mondiaux venus aux obsèques du président Dwight D. Eisenhower.

Successivement, le chef de la Maison Blanche a conversé avec le président de Chypre, l'archevêque Makarios, le président pakistanais Yahya Khan, le président de Panama Demetrio Lakas, l'empereur d'Ethiopie Haïlé Sélassié, le vice-président-premier ministre de la Chine nationaliste C. K. Yen et M. Cheng Heng, le chef d'Etat cambodgien.

Ces rencontres ont duré entre une trentaine de minutes comme ce fut le cas pour les chefs d'Etat cambodgien et panaméen et une heure environ pour l'empereur d'Ethiopie et le président du Pakistan. Le conseiller présidentiel pour les Affaires étrangères Henry Kissinger a pris part aux conversations.

En soirée, le président s'est rendu à Camp David s'y préparer à recevoir aujourd'hui à la Maison Blanche le président roumain Nicolae Ceausescu.



téléphoto UPI

Le corps d'une fillette dans une poubelle

Les enquêteurs de la police de l'Etat du Vermont interrogent des personnes vivant près du camp d'été de la famille Sarachik, de New York, où le corps de la jeune Leah Sarachik, âgée de 5 ans, a été trouvé dans une poubelle. La fillette était disparue depuis plusieurs semaines. Elle avait été enlevée par sa gouvernante et la police étudie la possibilité que ce soit cette dernière qui ait enlevé la vie de Leah.

Vol de $120,000 à l'aéroport de Dorval

Deux individus armés de revolvers et portant la tenue dont sont habituellement vêtus les employés des Services de l'aviation générale, se sont emparés, samedi vers 21h57, à l'aéroport international de Montréal, d'un montant de $120,000 en devises canadiennes.

Selon la Sûreté de Dorval, qui mène l'enquête, les deux bandits qui se sont fait passer pour des manutentionnaires, ont pénétré dans le terminus des bagages et contraint les employés à ouvrir le coffre-fort.

Des billets de banque canadiens pour un montant de $120,000 se trouvaient dans le coffre-fort. L'argent était arrivé dans la journée à bord d'un appareil de la compagnie BOAC en provenance de Londres. Il était destiné à une succursale montréalaise de la banque Toronto Dominion.

Après avoir bâillonné et ligoté les employés, les bandits ont pris la fuite avec l'argent. Ce n'est qu'une demi-heure plus tard qu'un employé a pu se libérer et alerter la police. Jusqu'à présent, aucune trace des bandits n'a été trouvée.

Ce vol ressemble à celui qui s'est produit il y a trois mois à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, à Québec. Des bandits s'étaient enfuis avec un montant de $250 000 destinés à diverses succursales bancaires de la région de Québec.

Les auteurs de ce vol sont toujours au large et l'argent n'a jamais été retrouvé.

Les accidents du week-end: 16 morts

Au moins 16 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours de la dernière fin de semaine. Douze personnes sont mortes dans des accidents de la route, une personne est morte noyée, une autre a succombé à un accident de travail, un homme a péri dans un accident d'avion et un autre individu est mort asphyxié par les gaz d'échappement de son auto.

Mme Gilles Proulx, 43 ans, **M. Richard Jeanson,** 25 ans et **M. Raymond Durocher,** 29 ans sont morts lors d'une collision entre trois automobiles survenue sur la route 32, près d'Asbestos, vers 20 h hier soir. Sept personnes ont également été blessées dans cet accident. M. Proulx était originaire de Wotton, dans le comté de Wolfe; Richard Jeanson, de Racine, comté de Shefford et M. Durocher, de la RR. 2 Saint-Georges de Windsor, comté de Richmond.

André Hébert, 27 ans, du boulevard du Séminaire, à Saint-Jean et **Lucie Gadreau,** 19 ans, du boulevard Dorchester, à Saint-Jean, ont perdu la vie, samedi vers 2 h. 30, lorsque leur auto a heurté un arbre dans un petit sentier, près de la route 9B, à Saint-Jean.

Héliodore Rogers, 32 ans, et **John Fred Cyr,** 28 ans, tous deux de Fatima, aux Iles-de-la-Madeleine, ont été tués, samedi vers 1 heure, lorsque leur auto a percuté le pont qui enjambe la rivière Lejeune, s'écrasant ensuite dans le torrent, après une chute de trente pieds.

Gaétan Champoux, 21 ans, adresse inconnue, a perdu la vie, samedi vers 10 h. 45, au cours d'une collision frontale survenue à un mille au sud de la route no 3, dans le rang Saint-Antoine, à Bécancour, comté de Nicolet.

Rosaire Jalbert, 17 ans, de Saint-Jean-d'Iberville, a été mortellement heurté par une auto, samedi vers 22 h. 30, sur la route no 15B, à Château-Richer, comté de Montmorency.

Gérard Blais, 71 ans, du rang du Sud, à Saint-François-de-Montmagny, a été tué, samedi vers 18 h. 30, lorsqu'il a été heurté par une auto près de sa demeure.

Roméo Levasseur, 50 ans, de la route rurale no 4, au centre estival Bouffard, à Granby, a perdu la vie, samedi vers 18 heures, lorsque son auto a capoté sur la route no 1, à Saint-Paul-d'Abbotsford.

Arthur Barselou, 80 ans, de Durnham, comté de Missisquoi, a été mortellement heurté par une auto, samedi vers 7 h. 45, près de sa demeure.

Jacques Gervais, 33 ans, du 2520A, rue Desmarteaux, à Montréal, s'est noyé, samedi soir, vers 19 heures, à Lac Napoléon, à La Minerve, comté de Labelle.

Donald Morin, 23 ans, du 1722, rue de la Capricieuse, à Québec, a été tué, samedi vers 8 heures, lorsqu'un bloc de béton qui s'est détaché d'une grue, sur un chantier de la rue Champfleury, à Québec, lui est tombé sur le corps.

Guy Lavallée, 25 ans, adresse inconnue, a perdu la vie par asphyxie, samedi matin, à Cap-Santé, après avoir respiré des gaz toxiques dans une auto en stationnement. Huguette Fiset, 20 ans, traitée à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec, a eu la vie sauve.

Albert Gignac, 50 ans, de Saint-Raymond, a perdu la vie hier après-midi, lorsque l'hydravion qu'il pilotait a plongé dans le lac Sainte-Cécile, à Saint-Raymond. Cinq personnes qui l'accompagnaient ont eu la vie sauve.



téléphoto PC

9 pouces de neige en Alberta !

Erreur ! Ce n'est pas une vieille photo sortie de nos archives... C'est l'aspect réel que présentait le centre-ville d'Edmonton, hier après-midi, alors qu'une violente tempête de neige (la pire à survenir en octobre, depuis 50 ans) a fait rage pendant 18 heures, accumulant 9 pouces de neige au sol du centre de l'Alberta. Tandis que la neige fermait plusieurs routes de même que les pistes de l'aéroport, le train était devenu le moyen de transport le plus raisonnable.

CN

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RALLONGE AUX INSTALLATIONS DE CONTAINER DANS LA COUR TURCOT MONTREAL — QUEBEC

Les soumissions cachetées, adressées à M. R. J. Hansen, Ingénieur en chef, Chemins de fer Nationaux du Canada, dans l'enveloppe-réponse annexée, seront acceptées jusqu'à vendredi le 30 octobre 1970. au plus tard à midi, heure normale de l'est.

Les plans et devis, les directives aux soumissionnaires, les formules de contrat et de soumission seront fournis sur demande, moyennant dépôt d'un chèque visé de $50.00 payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état.

On peut se procurer les plans et devis, les directives aux soumissionnaires et les formules de contrat et de soumission à compter du 23 octobre 1970, à la Salle des Plans, 14e étage, 935 ouest, rue Lagauchetière, Montréal, Québec.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à 514-877-8792.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Bureau de l'Ingénieur en chef,
Chemins de fer Nationaux du Canada,
Montréal, (Québec)

Chute d'un petit appareil: un homme est disparu

QUEBEC (PC) — Sept membres de la Sûreté du Québec sont toujours à la recherche du conducteur d'un avion privé qui s'est écrasé à 16 heures hier dans le lac Sept-Iles, situé à quelque 45 milles de Québec. Selon le sergent Louis McClish, officier en charge de la SQ à Québec, le conducteur de l'appareil, un Piper, M. Albert Gignac, du lac Sergent, pourrait s'être réfugié sur une île après l'écrasement de l'avion.

D'autre part, les cinq autres occupants de l'avion, M. Gilles Rousseau et sa fille Marlène, M. Gaétan Paquette et sa soeur Jocelyne et Mlle Elène Martel, s'en sont tirés sains et saufs. Après l'écrasement de l'avion, ils ont nagé jusqu'au bord du lac Ils viennent tous du lac Sergent, qui est situé à proximité du lac Sept-Iles.

Les policiers et les secouristes sont parvenus à retirer des eaux l'avion accidenté, qu'ils ont remisé temporairement dans un hangar.

Les recherches pour trouver M. Gignac ont été rendues plus difficiles en raison de l'épaisse brume qui couvre le lac. Toutefois, le sergent McClish a déclaré que les recherches se poursuivraient toute la nuit s'il le faut.

La rumeur avait voulu que ce soit un DC-9 d'Air Canada en provenance de Montréal qui se soit abîmé dans le lac Sept-Iles. La société nationale d'aviation a catégoriquement démenti la nouvelle, de même que la tour de contrôle de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette.

Un rabbin dénonce l'antisémitisme en URSS

Selon le rabbin Abraham Fineberg, de Toronto, il est illusoire de croire que l'Union soviétique pourrait permettre à tous les juifs d'URSS de quitter le pays pour immigrer en Israël. "Et même si on le leur permettait, a-t-il ajouté, la majorité d'entre eux resteraient en URSS, parce qu'ils sont avant tout des Soviétiques."

Selon M. Fineberg, il n'en reste pas moins que l'antisémitisme existe en URSS et que les trois millions de juifs qui s'y trouvent sont soumis à des brimades "révoltantes": on leur interdit l'enseignement de leur langue et de leur culture, de même que le libre exercice de leur culte. A Moscou, où vivent 400,000 juifs, on ne trouve qu'une seule synagogue, et les jeunes juifs ne pratiquent plus du tout, selon M. Fineberg.

Le rabbin Fineberg, fort connu au Canada anglais pour ses idées libérales — et son opposition à la guerre du Vietnam — était hier soir l'invité du Congrès canadien juif, qui tenait la première de deux journées d'études sur le judaïsme soviétique.

M. Fineberg a provoqué quelques réactions de mécontentement dans la salle — en particulier de membres de l'assistance originaires d'Europe de l'Est — lorsqu'il a déclaré que l'antisémitisme avait été exacerbé en URSS par la guerre froide. Il a ajouté qu'il refusait de prendre prétexte de cet antisémitisme pour encourager un "anti-soviétisme primaire."

BALAYEUSES-POLISSEUSES
LAVEUSES DE TAPIS
VENTE-LOCATION
REPARATION
PIECES AUTHENTIQUES
SACS - FILTRES - COURROIES
VACUUM REBUILDERS MTL INC.
5778, BOUL. ST-LAURENT 273-2821

Bruno Quesnel, O.D.
Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — 849-7071



LES PRODUITS PARTICIPANTS SONT: LES NOUVELLES SAUCES A SPAGHETTI KRAFT ET LA MARGARINE PARKAY DE KRAFT.
EN COLLABORATION AVEC

la presse

Du 21 septembre 70 au 31 décembre 70, un grand total de
15 MOTO NEIGES ski-doo
1 MOTONEIGE SKI-DOO ELAN PAR SEMAINE PENDANT 12 SEMAINES
GRAND PRIX DES MOTONEIGES SKI-DOO POUR LA FAMILLE
(DERNIERE SEMAINE)
Une motoneige Ski-Doo TNT pour papa, une motoneige Ski-Doo Nordic pour maman, une motoneige Ski-Doo Elan et un traîneau Ski-Boose pour les enfants, plus 52 prix de consolation de $50.00, 4 par semaine, seront décernés par les stations radiophoniques du réseau RADIOMUTUEL, CJMS, CJRS, CJRC, CJTR, CJRP.
UN PRIX PAR SEMAINE, PENDANT 13 SEMAINES, PAR STATION.

1: Ce concours est accessible à tous les résidents du Canada âgés de 18 ans au plus à l'exception des employés de Kraft Foods Limitée, de ses compagnies affiliées et agences de publicité, des co-commanditaires, des membres du jury de sélection et de leur famille.
2. Inscrivez vos nom, adresse, province et numéro de téléphone sur le coupon de participation OU sur un morceau de papier de 3" x 5" et faire parvenir, accompagné du panneau avec triangle jaune d'un empaquetage de Margarine PARKAY de Kraft et d'une étiquette d'une des Nouvelles Sauces à Spaghetti de KRAFT, en bocaux, OU de deux morceaux de papier de 3" x 5" sur lesquels vous avez inscrit KRAFT FOODS LIMITEE et le nom des deux produits ci-haut mentionnés à la station radiophonique de votre région, de cette façon:
SKI-DOO RAMA KRAFT
Case Postale 4000 CJMS - Montréal
Participez autant de fois que vous désirez en ayant soin de faire parvenir vos instructions dans des enveloppes séparées. Un seul prix par famille.
3. Un prix par semaine pendant 13 semaines soit:
Une (1) motoneige Ski-Doo Elan par semaine pendant 12 semaines. Un (1) Grand Prix à la fin du concours: des motoneiges Ski-Doo pour la famille, une (1) motoneige Ski-Doo TNT pour papa, une (1) motoneige Ski-Doo Nordic pour maman, une (1) motoneige Ski-Doo Elan et un (1) traîneau Ski-Boose pour les enfants, OU un prix de consolation de $50.00 est décerné par chacune des 5 stations radiophoniques du RESEAU RADIOMUTUEL, CJMS, CJRS, CJRC, CJTR, CJRP.
4. Le concours débute le 21 septembre 1970. Il y aura 13 tirages durant le concours. Le premier, prenant place jeudi le 8 octobre 1970 et les autres, tous les jeudi de chaque semaine jusqu'au 31 décembre 1970, date du tirage du Grand Prix. Les tirages se feront à même le courrier effectivement reçu et accumulé avant midi, jour du tirage. Les tirages se feront de la façon suivante: une (1) lettre sera pigée à même le courrier de chacune des 5 stations du réseau Radiomutuel et le concurrent aura la chance de gagner une motoneige Ski-Doo Elan OU un des quatre prix de consolation de $50.00. Les personnes choisies doivent répondre à une question d'habileté dans un temps limité, afin de se mériter leur prix.
5. Le concours se termine jeudi le 31 décembre 1970 et les formules de participation pour le dernier tirage doivent être reçues avant midi, le 31 décembre 1970.
6. Toutes les formules de participation deviennent la propriété du Réseau Radiomutuel, qui ne correspondra avec aucun autre participant que les gagnants et qui se réserve le droit de publier les noms et adresses de ces derniers. Les décisions des juges seront sans appel. On devra accepter les prix tels qu'ils auront été décernés et nulle substitution ne sera permise.
7. Afin d'obtenir une liste des gagnants, veuillez faire parvenir une enveloppe affranchie à votre nom à: SKI-DOO RAMA Radiomutuel 1700, rue Berri, Montréal 132, Qué. Ces demandes doivent être faites dans les six (6) mois suivant le dernier tirage.
8. Ce concours est sujet aux lois et règlements Fédéraux, Provinciaux, Municipaux et l'offre est nulle où prohibée. *T.M. Bombardier Ltd.

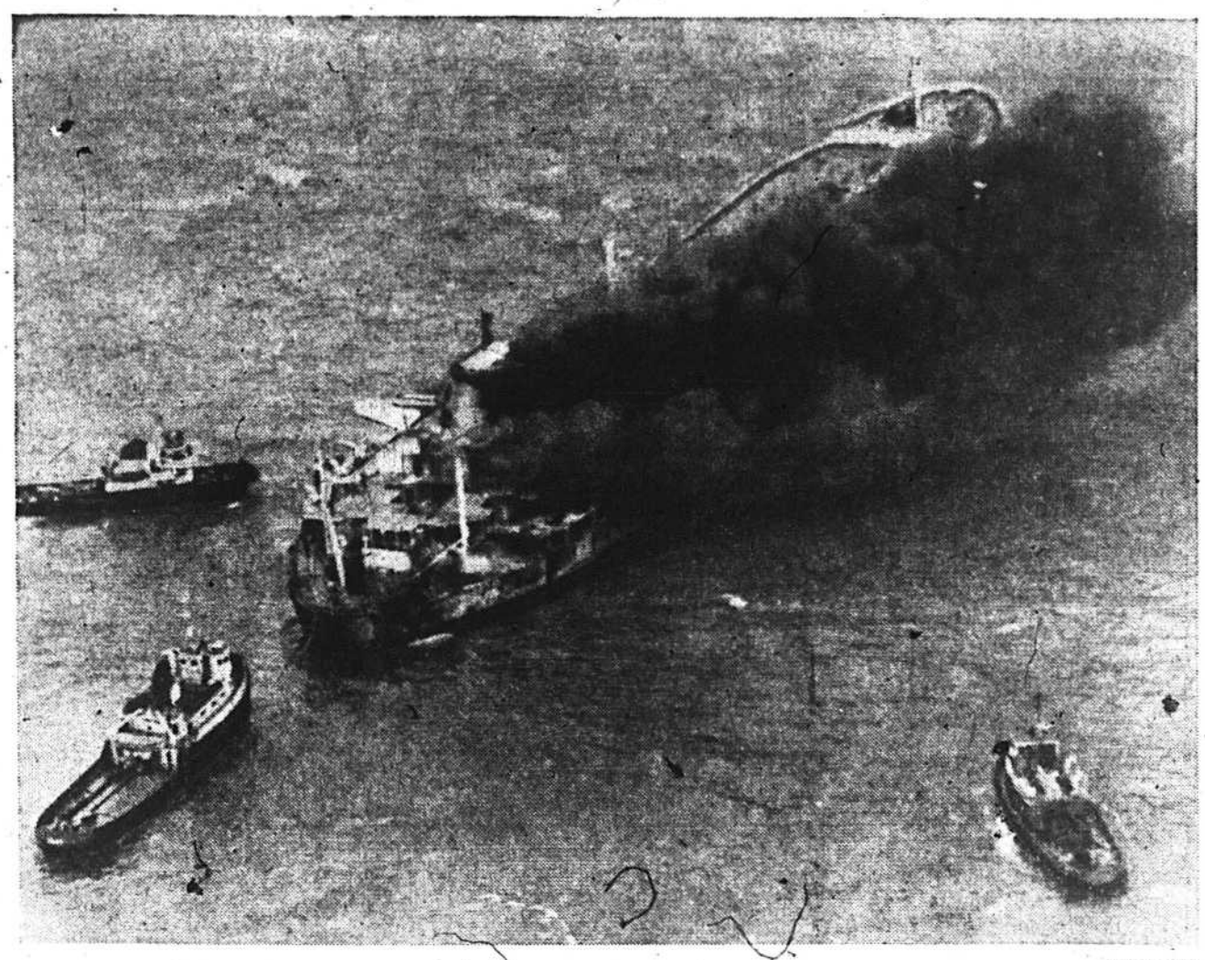
LISEZ BIEN LES REGLEMENTS.
SKI-DOO RAMA KRAFT
CJMS, C.P. 4000, MONTREAL 132, P.Q.
Nom.....
Adresse.....
Ville.....Tél.....



Le complet Norfolk
Signé "the tailored man"
Le retour de l'élégance sophistiqué a ressuscité le complet Norfolk. Anglais de tradition : exclusif à Harry Gold; confection superbe à la mode contemporaine. En velours côtelé hollandais à larges stries ou en donegal irlandais. $120

harry Gold
'THE TAILORED MAN'

Deux magasins pour vous bien servir : 474 ouest, Sainte-Catherine, au Carré phillips et au Centre d'Achats Rockland.



téléphoto PA

Les flammes ravagent l'épave du pétrolier libérien "Pacific Glory" qui s'est échoué, vendredi, au large de l'île de Wight, dans la Manche, après une collision avec un second pétrolier. Hier on apprenait que l'incendie avait été éteint et que des opérations visant à pomper les 72,000 tonnes de pétrole emprisonnées dans l'épave, étaient en voie de préparation.

Tentative d'extraire le pétrole de l'épave du "Glory Pacific" échouée près de l'île de Wight

PORTSMOUTH (AFP-Reuter) — L'épave du pétrolier ççPacific Glory" a tenu bon, la nuit dernière, face aux assauts continus des vagues et du mauvais temps.

Echouée sur un banc à quelques milles au sud de l'Ile de Wight, lourdement endommagée par le feu, l'épave retient toujours dans sa coque, 72,000 tonnes d'huile lourde qui menacent la mer et la côte.

Tôt ce matin, des remorqueurs ont entrepris une manoeuvre visant à virer l'épave de 180 degrés afin de la placer au vent, limitant ainsi, les risques de la voir se briser sous les coups de la mer.

Depuis vendredi, date à laquelle le "Pacific Glory" s'est échoué, le temps est devenu de plus en plus mauvais et l'épave est maintenant balayée par des vents de tempête. Toutefois, il semble que l'incendie qui a éclaté après le naufrage, ait été complètement éteint.

Le contre-amiral Arthur Power, chargé de diriger les opérations de secours a déclaré, ce matin, qu'une firme hollandaise spécialisée à laquelle il avait fait appel, hier, se préparait actuellement à entreprendre le renflouage.

"Nous déciderons aujourd'hui quand ces opérations devront commencer" a-t-il dit.

En ce qui concerne la pollution, le contre-amiral estime qu'elle était encore mineure.

La tragédie maritime a fait au moins treize morts et disparus. Elle est due, semble-t-il, à une collision entre le "Pacific Flory" et un autre pétrolier, l'"Allegro", battant aussi pavillon libérien.

Celui-ci est parvenu à Southampton par ses propres moyens et les avaries qu'il a subies ne sont pas sérieuses.

La cause de la collision n'a pas encore été établie officiellement. Toutefois, selon des rapports officieux, il est possible qu'un troisième navire soit impliqué.

En effet, L'"Allegro" et le "Pacific Glory" allaient dans la même direction au moment de la tragédie. Un troisième navire, faisant route en sens inverse, aurait forcé l'un des deux autres à changer hâtivement de direction, causant la collision.

Les responsables des opérations de sauvetage ont jugé, samedi soir, qu'il était inutile de poursuivre la recherche des huit marins du Pacific Glory portés disparus. Le nombre des victimes du sinistre peut être considéré comme s'élevant à treize morts.

Parmi les 29 autres membres de l'équipage qui ont été recueillis, quatre souffrent de brûlures graves.

La première tâche des sauveteurs, auxquels le gros temps a fait hier interrompre leurs travaux, sera de pomper l'eau qui envahit le Pacific Glory, puis de tenter de transporter les réservoirs à bord d'un autre pétrolier.

Si aucune reprise du sinistre ne se manifeste, les équipes de spécialistes anti-pollution devaient se mettre à la tâche aux premières heures de la matinée.

La traînée de pétrole qui entourait la poupe avait environ un mille de long, c'est-à-dire qu'elle est encore loin d'atteindre la côte sud de l'île de Wight. Mais la marée haute risque de l'étirer jusqu'aux plages. Et, à ce moment-là, ce ne sera vraiment pas beau, dit le pilote qui nous reconduit vers Bembridge.

Depuis vingt-quatre heures, la Royal Navy a répandu des milliers de litres de détergents sur les vagues. Tout au long de la côte sud de l'Angleterre, de la pointe de la Cornouaille à Douvres, on se prépare à la lutte contre la marée noire, qui reste menaçante.

Le nom du Pacific Glory évoquera-t-il d'aussi noirs souvenirs que celui du Torrey Canyon?

La catastrophe a suscité la crainte d'une nouvelle marée noire sur les côtes britanniques et même françaises de la Manche, bien que dans l'immédiat, ce danger parait écarté. La première pollution grave occasionnée au large des côtes européennes par un super-pétrolier fut provoquée par le Torrey Canyon qui, le 19 mars 1967, se brisa sur les récifs des Seven Stones, à l'entrée de la Manche et laissa échapper de ses flancs plus de 80,000 tonnes de pétrole. Quelque 60 à 70 millions de francs furent dépensés par la France et la Grande-Bretagne pour réparer les dommages causés sans compter ceux, irréversibles, causés à la faune et à la flore.

Santa Cruz: empreintes sur la scène du carnage

SANTA CRUZ, Californie (UPI, PA) — Les empreintes digitales de John Linley Frazier, accusé du meurtre de cinq personnes à Santa Cruz, en Californie, ont été relevées sur la machine à écrire utilisée pour rédiger la note laissée près des corps des victimes, selon le "San Francisco Examiner".

Dans un article publié hier, le journal affirme que les caractères sur la note déclarant la "Troisième Guerre mondiale" aux matérialistes et aux responsables de la pollution de l'environnement correspondaient à ceux de la machine trouvée dans la luxueuse résidence du Dr Victory Ohta.

Il précise que les empreintes digitales de Frazier ont été relevées sur les touches.

Les enquêteurs du laboratoire d'Etat, qui sont en possession de la machine à écrire, refusent de commenter l'article, signé par Ed Montgomery, qui a déjà remporté un prix Pulitzer de journalisme. M. Montgomery cite une "source fiable".

Les détectives du comté de Santa Cruz, de leur côté, soutiennent ne rien savoir de cette histoire.

Frazier, un mécanicien de 24 ans aux cheveux longs, a été arrêté vendredi et accusé d'avoir assassiné le Dr Ohta, sa femme, ses deux fils et sa secrétaire, dans la résidence de $300,000 que possédait la famille à Soquel. La tragédie s'est produite lundi dernier.

Les cinq victimes ont été ligotées, ont eu les yeux bandés et ont été abattues par en arrière. Elles ont ensuite été jetées dans la piscine familiale.

Le suspect est détenu dans la prison du comté de Santa Cruz, où les détenus ont mis le feu au matelas samedi soir. Les flammes, desquelles se dégageaient une intense fumée, ont été maîtrisées rapidement. Le shérif Douglas James a affirmé que Frazier n'était pas impliqué dans cet incident.

Frazier a nié sa culpabilité à l'accusation de meurtre portée contre lui à la suite de son arrestation, dans un petit chalet situé à moins d'un mille de la scène du massacre.

Par ailleurs, l'avocat chargé de la défense de Frazier, Me James Jackson, a émis l'opinion hier soir que son client était un aliéné mental.

Me Jackson, nommé par le tribunal pour défendre Frazier, a précisé qu'il comptait faire valoir cet état de son client dans sa défense.

L'avocat a affirmé d'autre part que les faits mis en preuve jusqu'ici contre son client n'étaient pas du tout concluants.

LEADERSHIP EN INFORMATION

CKAC 73

UNE STATION TELEMEDIA



C'EST LA SEMAINE DE LA CAISSE POP

DU MARDI 27 OCTOBRE AU SAMEDI 31 OCTOBRE

70e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA PREMIÈRE CAISSE POPULAIRE.

"... c'est le peuple lui-même qui fait ses propres affaires économiques".

Alphonse Desjardins

C'est en 1900 qu'Alphonse Desjardins fondait à Lévis la première Caisse Populaire. Son but était de mettre sur pied une institution coopérative d'épargne et de crédit qui allait devenir une force économique importante au service des Québécois. Les versements de $26.40 du premier jour se sont transformés en un actif de $2 milliards. Et aujourd'hui, 2 millions et demi de Québécois sont membres des 1,300 Caisses Populaires du Québec. Cette réalité témoigne de l'efficacité de la coopération et de la clairvoyance d'Alphonse Desjardins.

50e ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'ALPHONSE DESJARDINS.

Le 31 octobre, plusieurs millions de personnes commémoreront le 50ième anniversaire de la mort d'Alphonse Desjardins. Fondateur de la première Caisse Populaire à Lévis, il a de plus implanté la formule coopérative aux États-Unis. Et le 3ième jeudi d'octobre, les 22 millions de membres des *Credit Unions* honorent sa mémoire, sans compter les membres des institutions coopératives d'Afrique, d'Asie ou des Antilles. Alphonse Desjardins est sans doute un des plus grands hommes que le Québec ait connus. C'est avec fierté que nous lui rendons un vibrant hommage par la semaine de la Caisse Populaire.

Les membres des Caisses Populaires invitent chaleureusement tous les Québécois à commémorer ces deux événements.

Vive la semaine de la Caisse Pop!

La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins

PREPAREZ VOTRE MAISON POUR L'HIVER!

Achetez les contre-portes et les contre-fenêtres maintenant; combinez avec les moustiquaires, protègent votre maison en été et en hiver.

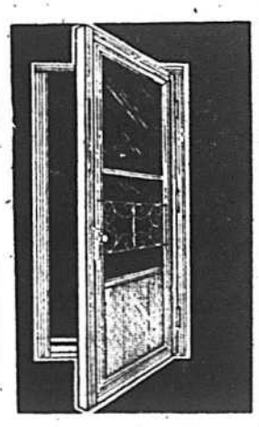
FENÊTRES / PORTES / AUVENTS

REVÊTEMENTS en ALUMINIUM



ADRESSEZ-VOUS A VOTRE COMPAGNIE AVEC PLUS DE 20 ANS D'EXPERIENCE

PAIEMENTS TRES FACILES
90 jours après installation sans intérêt
TERMES BUDGETAIRES très AVANTAGEUX
6-12-18-24-30-36 MOIS pour PAYER



AVANT D'ACHETER, DEMANDEZ NOS PRIX

ALSCO 279-8551

MATERIAUX DE CONSTRUCTION EN ALUMINIUM
1530 est, Beaubien, Montréal, P.Q. — Appel interurbain accepté

Succursales :
QUEBEC : 2070 Branly — 681-6009 • TROIS-RIVIERES : 429 Laviolette — 375-7321
SHERBROOKE : 815 Short — 567-5122 • OTTAWA : 206, rue Main — 236-0734



Loisirs et récréation

par Dollard Morin

Des activités familiales au Collège de Maisonneuve

Dès la fin d'octobre, toute la famille aura accès aux locaux et aux services du Pavillon d'Education physique que possède le Collège de Maisonneuve, au 3800 est, rue Sherbrooke.

Ce pavillon est déjà abondamment utilisé pour les activités scolaires et parascolaires des étudiants. Il sera mis à la disposition de la famille durant les autres heures qui restent libres.

Présentement, les cours de natation pour adultes sont populaires; pas moins de 90 personnes se sont inscrites à la série de cours qui vient de débuter.

La piscine du PEP est accessible à tous, cette année encore, pour la baignade libre. Les plus de 18 ans peuvent s'y baigner les lundi et mercredi, à 9 h. du soir (entrée, 25 cents), tandis que les 6 à 18 ans y sont admis le jeudi, à 5 h. 30 de l'après-midi, et le vendredi à 7 h. 30 (entrée libre).

En outre, il y a la "journée familiale". De fait, le PEP organise des cours de natation pour les enfants de 5 ans et moins, à condition qu'ils soient accompagnés de leurs parents. Cette activité aura lieu le dimanche après-midi, dès le 1er novembre et jusqu'au 21 février.

Le samedi

D'autre part, à compter du 31 octobre, les moins de 16 ans pourront bénéficier des "activités du samedi". Le programme comportera : cours de natation, gymnastique sportive, jeux éducatifs, plongeon, athlétisme, handball, volleyball, karaté, judo, arts plastiques, etc. L'inscription coûtera $3 pour les jeunes du quartier Hochelaga - Maisonneuve et $7 pour les autres.

On signale également qu'un cours d'arts plastiques sera offert aux adultes, le jeudi soir, du 5 novembre à la fin d'avril, si au moins 20 personnes s'y inscrivent.

Pour de plus amples renseignements concernant les activités du PEP, on peut se procurer un programme détaillé et des feuillets d'inscription, au collège même, ou en signalant: 254-7131, poste 152.

Appel aux bénévoles

Dans les arénas municipaux de Montréal, doit démarrer dans quelques jours le calendrier régulier des ligues de hockey pour les jeunes.

A cette occasion, un pressant appel est lancé aux généreux bénévoles. Car le nombre de parties prévues dans les différentes catégories y sera si abondant qu'on aura un urgent besoin d'arbitres pour la saison 1970-71.

M. Aimé Constantin, le régisseur des sports à la Récréation municipale, explique ce besoin par "l'augmentation des équipes du hockey mineur, le départ d'arbitres d'expérience pour des circuits supérieurs et l'augmentation du nombre des arénas municipaux".

"Nous avons déjà 400 arbitres à notre disposition, précise M. Constantin, mais le recrutement doit atteindre un chiffre d'au moins 150 pour répondre vraiment aux besoins."

Les conditions

Quand aux conditions requises pour devenir arbitre de hockey, le régisseur municipal des ports déclare : "Il faut être né de 17 ans et plus, être un patineur habile, avoir une bonne sante et un bon jugement, et — évidemment — connaitre le hockey. Avec des jeunes répondant à ces critères, il nous est possible de former de bons arbitres." Tous les intéressés sont priés de s'adresser au moniteur des sports de leur district ou à composer : 8727-3462.

Orchestre de jeunes

Le projet d'un grand orchestre symphonique de jeunes est actuellement lancé à Montréal. Il s'agit d'une initiative de M. Fernand de Cougny, professeur d'Education musicale à l'école secondaire Lionel-Groulx et médaille d'or du Mérite Musical de France.

Au sujet de son projet, M. de Cougny nous explique : "Mon rêve est de former un grand orchestre symphonique uniquement composé de jeunes étudiants en musique. Le but de cette entreprise serait de développer l'art musical au Québec et de donner une chance aux jeunes dans ce domaine."

M. de Cougny ajoute que cet orchestre donnerait des concerts à Montréal, dans d'autres villes du Québec et du Canada, et même à l'étranger.

Son invitation s'adresse aux étudiants en musique, des écoles secondaires collèges, instituts, conservatoires et autres grandes écoles de musique.

Les intéressés peuvent s'inscrire en écrivant à M. Fernand de Cougny, Case postale 426, Station N, Montréal 129.

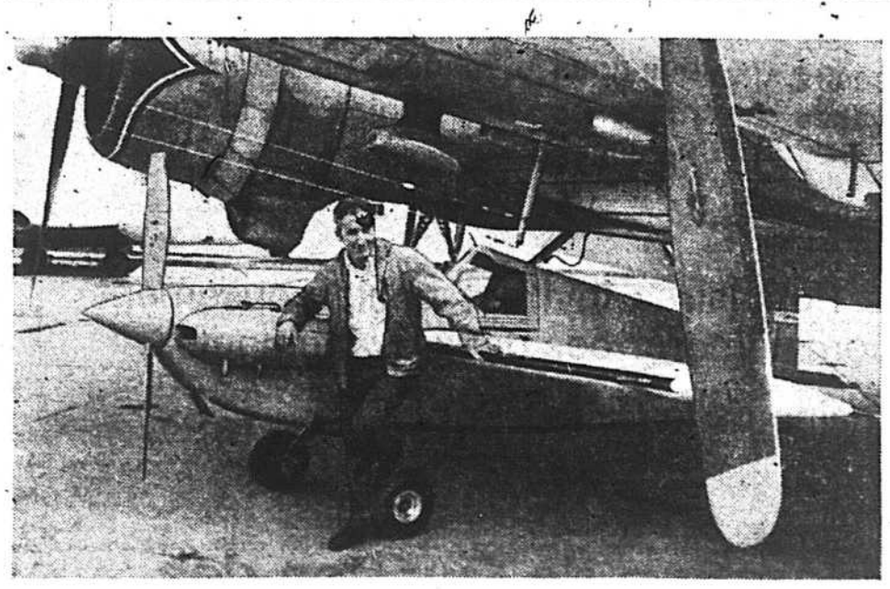
Loisirs de la Rive sud

Le Service des Loisirs de la Rive sud métropolitaine tiendra une assemblée générale spéciale, le mercredi 11 novembre, à 8 h. du soir.

Cette réunion, qui aura pour but d'apporter des amendements aux présents règlements, aura lieu à la salle de la Régionale de Chambly, 185, rue St-Jean (suite 210), à Longueuil, sous la présidence de M. Régis Trudeau.

Seuls les membres dûment acceptés par le conseil d'administration auront le droit d'envoyer un délégué à cette assemblée.

Les organismes n'ayant pas encore reçu une formule de "demande d'acceptation" et qui en désirent, peuvent en obtenir en s'adressant sans tarder au secrétariat du Service des Loisirs (677-5244).



photos PC

Dans leurs heures de loisirs, M. Bill Merrikin (ci-haut) et M. Mike Kelly, tous deux d'Ottawa, se sont bâti dans un sous-sol un petit avion de course de type "Formula I". On peut juger la taille de ce minuscule appareil en la comparant à celle d'un ancien "Dakota", sous lequel on l'avait placé lors de son récent vol d'essai. Le pilote Paul Hartman qui a effectué cette première envolée à bord du "Formula I" s'est déclaré ravi de son expérience et il a précisé que "le petit appareil se comportait dans les airs comme un danseur".

POUR SE RÉCRÉER...

CE SOIR : — à 7 h. 30, au sous-sol de l'église **Christ-Roi,** rue Lajeunesse, angle Louvain, ouverture des cours de yoga offerts par le Cercle Marguerite d'Youville (387-0317).

— A 8 h., aux Loisirs **Ste-Odile** (sous-sol de l'église), 4545, av. de Salaberry (entrée arrière), séance d'audition de musique classique (334-0677).

— A 7 h., à la **Bibliothèque nationale,** 1700, rue St-Denis, projections et rencontre avec les cinéastes québécois, sous les auspices du Service de l'éducation des adultes (CECM).

— A 7 h., à l'amphithéâtre central de **l'Université de Montréal,** clôture de la Semaine des films polonais ("Le Sel de la Terre Noire" et "La Barrière").

— A 7 h., à la piscine **St-Arsène,** 7355, rue Ch.-Colomb, cours de l'Ecole de natation pour tous (parents et enfants).

— A 9 h., au Centre de danse **Marie-Calumet,** 1331-A est, rue Ste-Catherine, inscription aux cours de gigue et "tap-dance".

— A 10 h., à **"l'Atre",** 4461, rue St-Denis, spectacle de chansonnier, avec Pierre Gougoux, auteur-compositeur (entrée libre).

— A 8 h. 30, au **"Patriote",** 1474 est, rue Ste-Catherine, spectacle avec Jacqueline Dulac et François Deguelt.

— A 8 h., au **Patro le Prévost,** 5707, rue St-Dominique, grande partie de cartes annuelle (plus de 300 prix de présence).

"La Clef"

Une semaine qui promet d'être fort active s'ouvre aujourd'hui à la boite "la Clef", sise sur l'Ile du Moulin, à Terrebonne.

A compter de ce soir, à 8 h., et jusqu'à jeudi inclusivement, on y présentera le tout nouveau spectacle du groupe "Oven", qui portait autrefois le nom des "Haunted".

En outre, dès vendredi soir et durant toute la fin de semaine prochaine, on y donnera la vedette à l'ensemble "Raynal XXIII", un groupe-laboratoire venant de Québec, où il a déjà fait beaucoup de bruit. "Raynal XXIII" en sera à sa première, à Montréal, à l'occasion de l'Hallowe'en et dans un environnement de circonstance, Pour renseignements: 666-8516 ou 276-0617.

Exposition J.-M. Blier

Le public des expositions artistiques aura le plaisir de retrouver le peintre Jean-Marc Blier. Celui-ci exposera, en effet, ses oeuvres récentes au Centre d'art du Mont-Royal, près du rond-point Camillien-Houde, sur la montagne, du 27 octobre au 22 novembre.

Il s'agit principalement de paysages, mais on y trouve aussi des tableaux jaillis de différentes expériences et qui vont du figuratif à l'abstraction totale. Cette exposition Blier est une initiative de la section des Arts de la Récréation municipale de Montréal. Elle sera ouverte tous les jours au public, de 10 h. du matin à 8 h. du soir, et l'entrée est libre.

Partie de cartes à Pont-Viau

Une partie de cartes au profit des Loisirs St-Julien-Eymard aura lieu demain soir, à 8 h. 30. Elle se tiendra à l'école St-Jean, 200, boul. de la Concorde, à Pont-Viau. Il y aura des prix de table et de nombreux prix de présence. Pour renseignements: 663-4712 ou 669-0265.

Cours de féminité à Saint-Laurent

Une série de cours de féminité et de charme, avec le coucours des "Mannequins Volants", est à s'organiser à Ville St-Laurent. Les leçons s'y tiendront le jeudi soir, à 8 h., à compter du 29 octobre, à l'édifice "le Frontenac", 301, boul. De Guire. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Mme Charette (332-4036).

Partie de cartes pour le Patro

La grande partie de cartes annuelle au profit du Patro le Prévost aura lieu le lundi 26 octobre, à 8 h. du soir, au gymnase de cette institution, 5707, rue St-Dominique. Les recettes serviront à maintenir les services de loisirs destinés aux quelque 500 jeunes et moins jeunes qui fréquentent le Patro. Pour renseignements: 270-4108 ou 279-9859. On y fera le tirage de 300 prix de présence.

L'Initiation à l'art dramatique

Une nouvelle activité vient de s'inscrire au programme du centre récréatif St-Denis, 5115, rue Rivard, angle Laurier. Elle comporte des leçons d'initiation à l'art dramatique, d'expression corporelle et de mime.

Ces leçons qui sont gratuites, s'adressent aux 16 ans et moins, comme aux 17 ans et plus, et aux adultes. Elles sont dispensées chaque mardi soir, de 7 h 30 à 10 h 30. Pour de plus amples renseignements: 872-3441.

L'Age d'Or

"La Fédération provinciale de l'Age d'Or du Québec s'occupe actuellement d'organiser son secrétariat permanent; on prévoit que tout sera complété d'ici un mois." C'est ce que nous révèle le président de ce nouvel organisme, M. Jean-Paul Ramsay.

Pour le moment, toute personne ou tout groupement désirant communiquer avec la Fédération peut le faire en écrivant au: Casier postal 401, Station Youville, Montréal 351.

"Vif-Argent"

Le groupe de danse sociale "Vif-Argent" organise une grande soirée pour ses membres, sous le thème de l'Hallowe'en. Cette rencontre aura lieu le samedi 31 octobre, à 8 h. 30, au centre récréatif Notre-Dame-de-Grâce, 5311, Côte St-Antoine, angle Décarie. Le port du travesti y sera libre.

Importantes rencontres

En fin de semaine, ce fut à l'auditorium du Plateau, av. Calixa-Lavallée, la grande rencontre "Information 70" organisée par le Service régional des Loisirs de Montréal (SLM), à l'intention de tous ses organismes affiliés. Les dirigeants de ces groupements de loisirs, oeuvrant dans la vaste région montréalaise, y furent mis clairement au courant de tous les services que le SLM leur offre et peut leur rendre.

Par ailleurs, hier, à la Maison Jésus-Ouvrier de Ville Vanier, s'est déroulé le colloque d'automne du Conseil régional des Loisirs de Québec. Il groupa tous les membres du conseil d'administration de cet organisme, ainsi que des représentants de ses différents comités et de ses dix zones. On y étudia le rôle de chacun face au développement des loisirs sur le plan régional.

BOZO

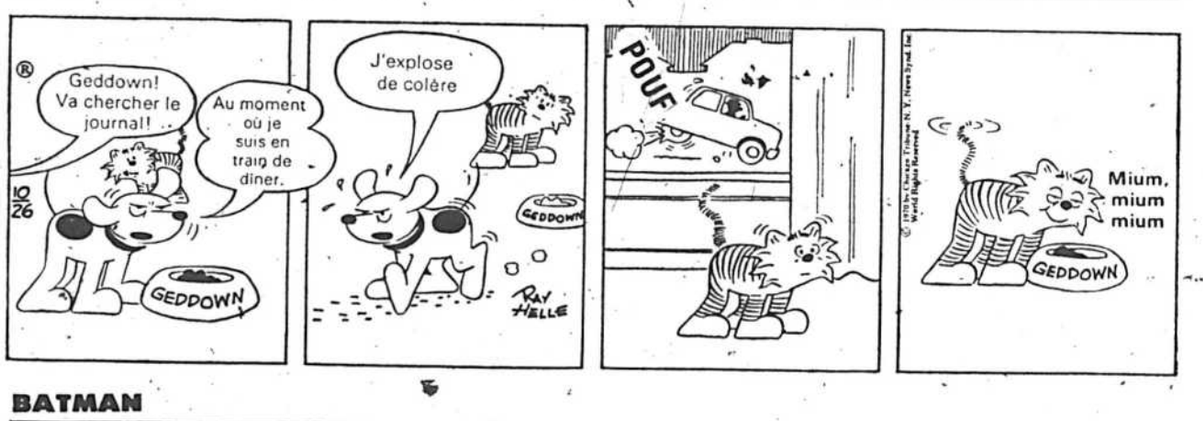


TARZAN



PHILOMÈNE





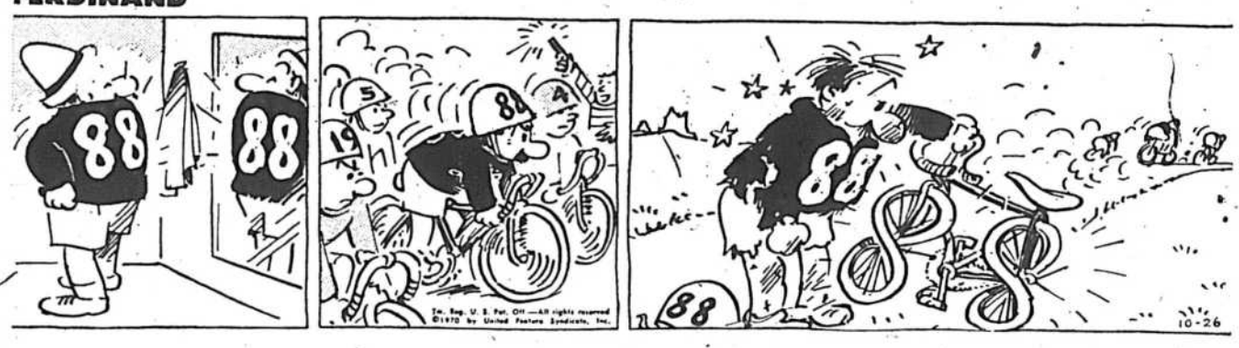
BATMAN



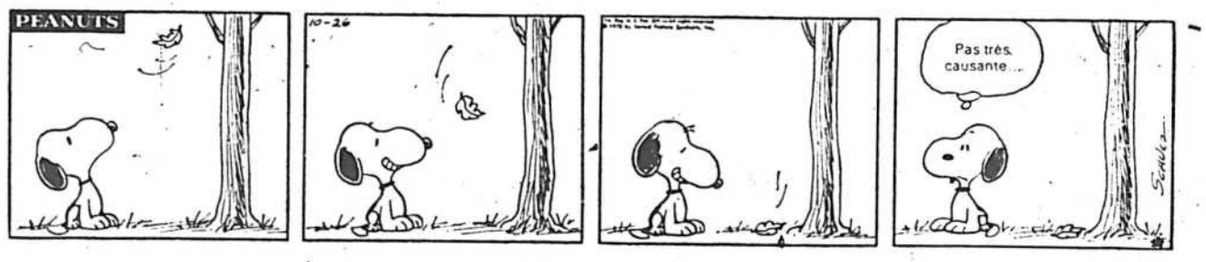
LE PAPA DE LILI



FERDINAND



PEANUTS



MON ONCLE



JULIE



Le prix Nobel d'économie au professeur Samuelson

STOCKHOLM (AFP) — Le "prix de sciences économiques de la Banque royale de Suède à la mémoire d'Alfred Nobel" a été attribué, aujourd'hui, par l'Académie des sciences de Suède au professeur Paul A. Samuelson du "Massachusetts Institute of Technology" de Cambridge, pour "les travaux par lesquels il a développé la théorie économique statique et dynamique et a activement contribué à faire monter le niveau d'analyse dans la science économique".



M. Paul A. SAMUELSON

Bien que la dénomination officielle soit "Prix de sciences économiques de la Banque royale de Suède", cette dernière institution a manifesté expressément son désir de le voir rattaché aux autres "vrais" prix Nobel.

Le prix de cette année est accompagné d'une bourse de près de $80,000.

Le professeur Samuelson, qui est âgé de 55 ans, a été choisi à l'occasion du 300e anniversaire de l'Académie des sciences.

L'an dernier, à sa première année d'existence, le prix avait été accordé aux professeurs Jan Tinbergen (Pays-Bas) et Ragnar Frisch (Norvège), à parts égales.

Le lauréat de cette année, le professeur Paul Anthony Samuelson, est né en 1915, à Gary, Indiana. Il est depuis 1940 professeur d'économie politique au MIT.

"L'importante oeuvre de Samuelson, qui couvre presque tous les domaines de la théorie économique, témoigne d'une éminente faculté de déduire de nouveaux théorèmes importants et de donner une plus large utilisation aux théories existantes", déclare l'Académie des sciences de Stockholm, dans un communiqué présentant le lauréat du prix Nobel des sciences économiques.

L'Académie poursuit : "Grâce à ses nombreux travaux, Samuelson a, plus que tout autre économiste contemporain, contribué à élever le niveau de la méthode d'analyse dans la théorie économique.

Le professeur Samuelson a été également conseiller des présidents Eisenhower et Kennedy.

Cinquième division des Assises créée à Montréal dès novembre

La justice criminelle qui s'administrait uniquement au nouveau palais de justice depuis 1921 (sauf une incursion qui a débuté l'an dernier dans l'immeuble de la Sûreté du Québec, rue Parthenais) va retourner... au vieux palais.

D'ici quelques semaines, en effet, une cinquième division des Assises sera créée, et il est même possible qu'elle fonctionne dès le 2 novembre.

A cause de la pénurie de locaux convenables, dans le nouveau palais, il est rumeur que l'on réquisitionne une salle dans le "Vieux", où celles-ci sont déjà fort rares à dénicher... vides.

La salle choisie serait incidemment la "chambre 24" qui, à l'époque où les tribunaux criminels siégeaient du côté nord de la rue Notre-Dame, servait précisément, et depuis plusieurs décennies déjà, aux procès avec jury.

Cette salle, qui a "entendu", si l'on peut dire, les grands plaidoyers et les grands réquisitoires qui étaient de mode, à l'époque, reviendra donc à sa nouvelle destination.

On étudierait par ailleurs la possibilité de créer une sixième division du même tribunal, mais, encore une fois, c'est principalement la question du local disponible (ou plutôt non disponible) qui retarderait la décision.

Vol de deux tableaux de Picasso

NEW YORK (AFP) — Deux toiles de Picasso — un oiseau et deux femmes nues — évaluées à plus de $100,000 et plusieurs autres tableaux ont été volés dimanche dans l'appartement d'un écrivain newyorkais, M. Byron Caran. Le vol s'élève à $330,000 mais les cambrioleurs, qui de toute évidence ne sont pas des professionnels, ont laissé sur place d'autres tableaux d'une valeur totale de $175,000 qui n'étaient pas encadrés, et auxquels il ne prêtèrent semble-t-il aucune attention.

Washington aiderait ses alliés à produire de l'énergie nucléaire pour des fins pacifiques

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain examine actuellement un changement possible de sa politique atomique qui permettrait à des pays amis des Etats-Unis d'utiliser plus largement l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, apprend-on de source autorisée américaine.

Cette mise au point fait suite à la publication d'un article du "Washington Post" précisant que le département d'Etat et la Commission de l'énergie atomique (A.E.C.) ont formulé une suggestion en ce sens à la Maison Blanche dont on "attend l'approbation".

Les pays bénéficiaires, dans ce cas, seraient notamment l'Australie, le Japon ainsi que des puissances d'Europe occidentale. Ces nations recevraient des informations sur la procédure d'enrichissement de l'uranium naturel par diffusion gazeuse au point où sa fission est capable d'entretenir une réaction en chaine, et ainsi produire une grande quantité de courant électrique.

Le "Post" a rappelé que l'uranium enrichi destiné à la fabrication des armes nucléaires contient une proportion de 90 pour cent d'uranium-235, alors que le taux d'enrichissement de l'uranium affecté à des fins industrielles ne contient que 6 pour cent de cet isotope.

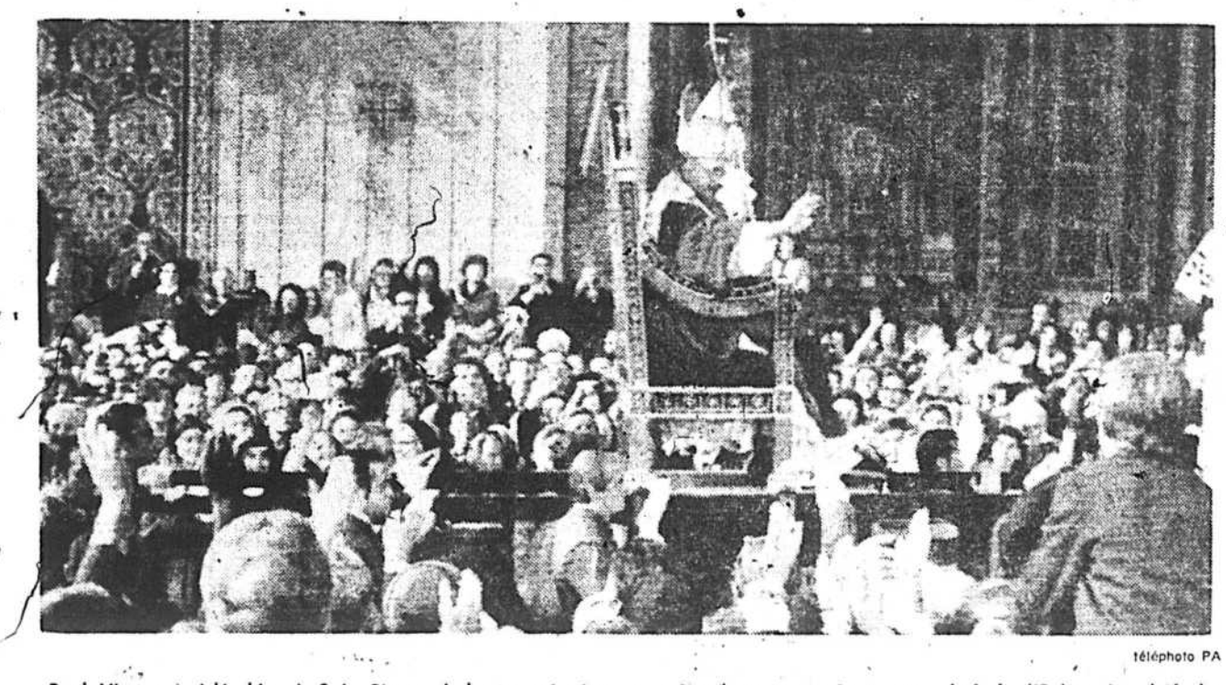
Le quotidien de Washington ajoute que l'on peut modifier l'uranium des réacteurs commerciaux pour produire les matières fissiles servant à la fabrication des armes atomiques. Aussi ce journal note-t-il que la Maison Blanche veut elle-même avoir un système de "sauvegarde absolue" contre l'usage de l'uranium enrichi à des fins militaires.

Ces garanties résideraient, toujours selon la même source, dans le fait que les Etatst-Unis seraient propriétaires d'une partie de toute centrale atomique construite à l'étranger dans le cadre d'un tel plan. Le gouvernement américain participerait également à tout vote concernant la construction et l'utilisation d'une telle usine.

Le "Washington Post" fait enfin savoir que si la Maison Blanche adopte la proposition du département d'état et de l'A.E.C., les Etats-Unis pourraient prendre part à la construction de deux centrales atomiques à diffusion gazeuse, en Hollande et en Australie.

La première serait affectée à la production d'uranium enrichi commercial pour des pays d'Europe.. La seconde desservirait l'Extrême-Orient.

Le "Post" précise que les "pays non-communistes s'efforçant de devenir indépendants dans le domaine de l'énergie atomique" sont la Norvège, la Suède, la Grande-Bretagne, la Hollande, la République fédérale allemande, la France, l'Italie, l'Afrique du Sud, l'Inde, l'Australie et le Japon.



téléphoto PA

Paul VI a procédé, hier à Saint-Pierre, à la canonisation de 40 martyrs anglais et gallois, exécutés de 1535 à 1679, pour leur fidélité au catholicisme et leur refus de reconnaitre leur souverain comme chef de l'Eglise. Le chef de l'Eglise catholique a été accueilli par une foule évaluée à quelque 25,000 personnes.

Paul VI procède à la canonisation de 40 martyrs anglais et gallois

CITE DU VATICAN (AFP) — Devant environ 25,000 fidèles. Paul VI a procédé, hier à Saint-Pierre, à la canonisation de 40 martyrs anglais et gallois, exécutés de 1535 à 1679, pour leur fidélité au catholicisme et leur refus de reconnaitre leur souverain comme chef de l'Eglise.

Dans son homélie, le pape a souligné que beaucoup des martyrs étaient morts en priant pour leur pays, pour leurs persécuteurs ou pour le roi, ou la reine, dont ils ne contestaient pas le pouvoir temporel. Que le sang de ces martyrs, a-t-il dit, puisse guérir la blessure profonde infligée à l'Eglise de Dieu depuis la séparation de l'Eglise anglicane de l'Eglise catholique. L'Eglise du Christ, nous disent ces martyrs, n'est-elle pas unique? N'en témoignent-ils pas? Leur dévotion à leur nation nous donne l'assurance que le jour où l'unité de la foi et de la vie chrétienne sera instaurée, avec l'aide de Dieu, nulle offense ne sera infligée à l'honneur et la souveraineté d'un grand pays comme l'Angleterre. Nul ne cherchera à diminuer le prestige légitime, le digne patrimoine de piété et les usages propres de l'Eglise anglicane, quand l'Eglise catholique romaine, — cette humble servante de Dieu, — sera en mesure d'embrasser sa soeur bien-aimée dans la communauté unique et authentique de la famille du Christ: une communion des saints dans la liberté et l'amour de l'esprit de Jésus.

Dans l'homélie à Saint-Pierre en italien et en anglais, le pape a salué le révérend Harry Smythe, représentant le Dr Ramsey, primat anglican, ainsi que les visiteurs de marque britannique, parmi lesquels se trouvait un représentant de la reine Elisabeth, M. Desmond Crawley, ministre près le Saint-Siège.

Conclusion

En conclusion, apres avoir évoqué les séminaires de Rome, pépinières des martyrs anglais, le pape a exprimé l'espoir qu'on entende le message des nouveaux saints "en ces temps d'indifférentisme religieux et de matérialisme théorique et pratique de plus en plus agressif".

A l'issue de la messe, le pape a reçu les descendants ou parents des martyrs, dont le duc de Norfolk, premier pair catholique du royaume, le général Michael Fitz-Howard, le vicomte Southwell et lord Walpoge.

Une trentaine de cardinaux assistaient à la cérémonie, dont le cardinal John Heenan, archevêque de Westminster, venu avec les pèlerins, les cardinaux et des évêques du Commonwealth, Mgr Henry Jenny, archevêque de Cambrai, un évêque anglican etc...

Les saints

Le celebre jésuite Emund Campion figure parmi les nouveaux saints qui comprennent 37 hommes et 3 femmes, 33 prêtres et 7 laïcs, grands seigneurs ou artisans. La plupart furent pendus ou écartelés et démembrés vivants. Quand vous verrez nos têtes sur le pont de Londres, dit Alban Roe, pensez qu'elles seront là pour vous prêcher encore la vraie foi.

Les dernières canonisations d'anglais — Thomas Moore et John Risher — remontent à une trentaine d'années.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ADAM (Irène) — A Montréal, le 24 octobre 1970 à l'âge de 82 ans est décédée Irène Gervais, épouse de feu J. Donat Adam. Mère d'Andrée, Marcel et Denyse. Lui survit, un frère, Arvin Gervais. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée.
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Cuthbert lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARRE (Angèle) — A Ste-Thérèse Ouest, le 25 octobre 1970, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Charles Bellemarre, née Angèle Van Dam, demeurant 22, Gilles, Ste-Thérèse-Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Savaria Inc.
61 ouest, Blainville
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Marie-Anne) — A Montréal, le 24 octobre 1970, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Hector Bernier, née Marie-Anne Lefebvre. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les salons seront fermés de 5 h. à 7 h.

BERTENSHAW (Anne-Marie) — A Montréal, le 23 octobre 1970, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme William Bertenshaw, née Anne-Marie Bédard, mère d'Hélène (Mme Sam Artuso), soeur de Cécile, Gérard, Antonio, Roland. Demeurant 1042 rue Closse. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
pour se rendre à l'église Marie-Reine-du-Monde où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Ida) — A Montréal, le 25 oct. 1970, à l'âge de 74 ans, est décédée Mlle Ida Bolduc, fille de feu Charles Bolduc et de feu Zélda Parent. Lui survivent un frère et trois soeurs, demeurant 135 Sherbrooke est, appartement 702. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
La Société Coopérative
de Frais Funéraires
302 est, rue Sainte-Catherine
à 11 h. pour se rendre à l'église Sainte-Foy de Québec où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetiere Belmont de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSEUR (Fernand) — A Repentigny, le 24 octobre 1970, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Fernand Brasseur, fils de Lionel Brasseur et de feu Georgianna Devert, demeurant 151 av. Perreault, Repentigny. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de la Purification, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Claude) — A Dorion, le 24 octobre 1970, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Claude Brunet, époux de Claire Bertrand, demeurant au 475 rue Ranger. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
12, rue St-Charles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Dorion où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la paroisse Ste-Justine-de-Newton, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUX (Léo) — A Montréal, le 25 oct. 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé Léo Chalifoux ex-employé de Tolhurst Oil Company, époux de Jacqueline Redmean, père de Michelle (Mme Paul Major), Joanne (Mme André Archambault). Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est, rue Laurier
pour se rendre à l'église Saint-Denis où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetiere de Saint-Elzéar (Vimont) lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIS (Lucien) — A Montréal, le 24 oct. 1970, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lucien Danis, époux de Germaine Campeau, demeurant au 7175 Bordeaux. Père de Georges A. et de Jean-Marie. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2251 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église Saint-Barthélémy, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Saint-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARY (Leatitia) — A LaSalle, le 24 octobre 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Leatitia Hamelin, épouse en premières noces de feu Gabriel Fernet et en secondes noces de feu Aimé Décary, mère de Jacques Fernet et Jacqueline (Mme Léonard St-Pierre). Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église St-Télesphore où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Berthierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Gisèle) — A Montréal, le 25 oct. 1970, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Fernand Deslauriers, née Gisèle Grenier, mère de Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415 est, rue Fleury
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Hilaire, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Daniel) — A Montréal, le 24 oct. 1970, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Daniel Dion, fils de feu Aimé Dion et de feu Alphonsine Devin, demeurant au 4833, rue Palm. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Zotique, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Clément) — A Montréal, le 24 oct. 1970, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Clément Gagnon autrefois de Sainte-Anne-des-Plaines, époux de Hélène Gadoury, père de Jean-Paul, Laurette (Mme L. Cournoyer), Flore (Mme veuve A. Pérusse), Annette (Mme A. Pin), Claude, Jeannine (Mme F. Ostiguy), Gilberte (Mme E. Léger). Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbault Inc.
5359, boul. Saint-Michel
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Bibiane où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Edouard) — A Montréal, le 26 octobre 1970, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Edouard Gariépy, époux de feu Marie-Louise Lamarche; demeurant 10201 St-Urbain. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Yvonne) — A Montréal, le 25 octobre 1970, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve J.-H. Gauthier, née Yvonne Desforges. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 est, rue Beaubien
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERIN (Albert) — A Montréal, le 24 oct. 1970, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Albert Guérin, fils de feu Johnny Guérin, et de Anna Girard, employé du C.N.R. demeurant 2075 Préfontaine. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARKINS (James Paul) — A Montréal, le 24 oct. 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé subitement à son domicile Dr James Paul Harkins époux de feu Marie Otis. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
340 est, rue Jarry
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du village du Lac-Mercier, Mont-Tremblant lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Yvette) — A Montréal, le 25 octobre 1970, à l'âge de 63 ans, est décédée Yvette Breton, épouse d'Armand Hébert, demeurant sur la rue Desormeaux. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KAKE (Violet) — A Montréal, le 26 octobre 1970, à l'âge de 55 ans, est décédée Violet Chappel, épouse de feu John Kake; mère de Saundra, Sharon et Richard. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5503, boul. Gouin ouest,
pour se rendre à l'église Good Shepard's, où le service sera célébré et de là au cimetière de Montreal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Adéline) — A Montréal, le 24 octobre 1970, à l'âge de 74 ans, est décédée Adéline Richard, épouse de Alfred Lapointe, autrefois de St-Jérôme. Lui survivent, 5 frères: Jean, Richard, Paul, Jacques et Denis; 2 soeurs: Blanche et Françoise. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Germaine) — A Montréal, le 24 oct. 1970, est décédée Mlle Germaine Lavallée, fille de feu Narcisse Lavallée et de Marie Robert. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
20, rue Des Carrières, Chambly
pour se rendre à l'église paroissiale de Richelieu, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

LEMIEUX (Françoise) — A Longueuil, le 24 oct. 1970, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Raymond Lemieux, née Françoise Plourde, demeurant au 276, rue Saint-Alexandre, Longueuil. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur
70, boul. Lemoynes, Longueuil
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIPPE (René A.) — A Montréal, le 25 oct. 1970, à l'âge de 57 ans, est décédé M. René A. Lippé époux de Camillia Fheeland. Il laisse dans le deuil Mme Réal Latourelle née Louise, son fils M. Gérard. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbres partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 est, rue Beaubien
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Aloysius, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOTTE (Jules) — A Montréal-Nord, le 24 oct. 1970, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Jules Marcotte époux de Lucille Lecompte demeurant au 11648, avenue Pigeon; père de Lise, Robert et Guy. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, boul. Henri-Bourassa est
à 10 h. 50 pour se rendre à l'église Sainte-Gertrude où le service sera célébré à 11 h. 00 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARENGER (Maria) — A St-Eustache, le 25 octobre 1970, est décédée Maria Ross, épouse de Victor Marenger. Lui survivent: 3 filles: Yolande (Mme Jacques Desgroseilliers), Monique (Mme Jacques Lamarche), Lise (Mme Ronald Plumador); un fils: Claude, époux de Jeannine Cartier, ainsi que 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant, à 10 h. La cérémonique aux salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Albert) — A Verdun, le 25 octobre 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Albert Martin, époux de Géraldine Laplante; père de 8 enfants: demeurant 4044 rue Lanouette. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Isidore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Hélène) — A Montréal, le 25 octobre 1970, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame Hélène Lavoie, épouse de feu Nazaire Morin; demeurant autrefois à Cap St-Ignace; mère de Hervé. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la Maison funéraire :
Edouard de la Durantaye & Fils
à Cap-St-Ignace,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église du Cap, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit.

PANIZZA (Simone) — A Saint-Jérôme, le 25 oct 1970, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Albert Panizza, née Simone Chartrand, demeurant à Notre-Dame-de-la-Merci, comté de Montcalm. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est, rue Henri-Bourassa
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Saint-Christophe de Pont-Viau où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Notre-Dame-de-la-Merci, comté de Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Jean Fernand) — A Montréal, le 25 oct. 1970, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Fernand Paradis époux de Marguerite Gadbois-Lavoie, père de Jean-René, Marcel, Mme Réal Bernier (Michelle) et Jean-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église Saint-Donat où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Rosilda) — A Montréal, le 25 octobre 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Albert Paquin, née Rosilda Hogue, demeurant à 2221 Darling. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Edouard) — A Montréal, le 23 oct. 1970, à l'âge de 69 ans, est décédé Edouard Pelletier époux de Carmel Primeau demeurant au 9400 Iberville. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin Enrg.
10540, rue Papineau
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Merci où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD (Emma) — A Montréal, le 24 octobre 1970, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Rodolphe Picard, née Emma Lavigne, mère de Roger, constable à la cité de Montréal et Marcel. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIETTE (Léa-Eva) — A Outremont, le 26 octobre 1970, à l'âge de 87 ans, est décédée Léa-Eva Adelin, épouse en 1ères noces de feu Henri Courville et en 2es noces de feu J. Ernest Piette; elle laisse dans le deuil, sa fille: Mme Georges St-Onge (Alice) et un petit-fils: Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
1111, rue Laurier ouest,
à 9h45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILOZZI (Guisappina) — A Montréal, le 24 oct. 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Paolo Pilozzi née Guiseppina Passaretti, soeur de Pascal, Albert (décédé), Philippe, Erminia; belle-soeur de Jeanne Lépine et de Anna Lucciola. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre patira des salons
Granato Enrg.
292 est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Armand) — A Saint-Jean-Baptiste de Rouville, subitement, le 24 oct. 1970, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Armand Robert, époux de Laurenza Veronneau. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
Saint-Jean-Baptiste
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. 30 p.m. et de là au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Marie-Louise) — A l'Hôpital de Joliette, le 24 octobre 1970, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédée Mme vve Philibert Robitaille, née Marie-Louise Lefebvre, demeurant au Foyer Notre-Dame de l'Assomption et autrefois de Sainte-Emilie-de-l'Energie. Elle laisse dans le deuil, un fils, Maurice et son épouse Diana Gauthier, aussi Simone (Mme Alphonse Trudeau), Germaine (Mme Edouard Roy), Françoise (Mme Fidel Godin) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371 boul. l'Ange-Gardien
à l'Assomption
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Emilie-de-l'Energie où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Paul) — A Fabreville, le 24 octobre 1970, à l'âge de 62 ans, est décédé Paul Robitaille, époux de Juliette Johnson demeurant sur la 9e avenue à Fabreville. Il laisse outre son épouse cinq fils : Jean, époux de Gemma Goulet, Robert, époux de Lise Beaulieu, Gilles, époux de Pierrette Chalette, Denis, époux de Suzanne Marquis, Paul Jr, époux de Francine Fauteux ainsi que quatre petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Goyer et Clément Inc.
147, boul. Sauvé, Saint-Eustache
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Eustache où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROZON (Jean) — A Lachine, le 24 oct. 1970, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Rozon, époux de Frances Brownrigg, père de Hélène (Mme Jean-Paul Sauvé). Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
pour se rendre à l'église Très Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMUEL (Alice) — A Montréal, le 24 oct. 1970, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Henri Samuel, née Alice Julien, demeurant rue de Lorimier. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sainte-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SPIDALIERI (Maria Antonia) — A Montréal, le 24 octobre 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Donato Spidalieri, née Maria Antonia Grande, épouse de Donato Spidalieri, mère de Litizia (Mme Mastro Giusetpe). Elle laisse dans le deuil 2 petits-enfants: Bianca et Joseph. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2645, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 40 pour se rendre l'église Notre-Dame-de-Pompéi où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE (Léo) — A Montréal, le 23 octobre 1970 à l'âge de 64 ans est décédé M. Léo St-Onge, époux de feu Laurette Pagé; demeurant chez sa soeur: Mme Juliette St-Onge, rue Cherrier. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard
397, rue Grâce, Lachute
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Philippe d'Argenteuil, où le service sera célébré à 2 h.

THEORET (Magey)—A Pierrefonds, le 25 octobre 1970, est décédée Mme veuve Patrick Théoret, née Magey Cardinal, demeurant au 12,150 ouest, boul. Gouin. Exposée aux salons
J.-A. Legault,
16,114 ouest, boul. Gouin.
Avis des funérailles plus tard.

THIESSEN (Eglantine) — A Thonotosassa, Floride, le 24 octobre 1970, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme C. M. Thiessen, née Eglantine Lord, Lui survivent son mari M. Carl M. Thiessen, 2 soeurs Mme R. C. Gaugler (Eva), de Palo Alto, Californie, Mme Juste Letellier (Cécile), de Québec; 1 frère, Henri Lord, de Montréal et plusieurs nièces et neveux. La dépouille mortelle est exposée au
Wells Funeral Home,
Plant City, Floride 33566.
Le service sera célébré lundi le 26 octobre à 5 h p.m. Mardi le 27 octobre la dépouille mortelle sera transportée à Troy, New York et mercredi 28 octobre à 3 h aura lieu la sépulture au cimetière de Oakwood, Troy, New York.

TREMBLAY (Gaudias) — A Montréal, le 24 octobre 1970, à l'âge de 81 ans est décédé M. Gaudias Tremblay, demeurant 9461 De Martigny. Il laisse dans le deuil, ses enfants : Gabrielle, Claudette et Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10540, rue Papineau,
à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Merci, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VANIER (Rose-Anna) — A Montréal, le 25 oct. 1970, à l'âge de 83 ans, est décédée Mlle Rose-Anna Vanier, fille de feu Toussaint Vanier et de feu Onézime David. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland B

TRIOMPHE DE DRAPEAU

91.7 p.c. des voix — 52 sièges sur 52

par Claude MASSON

Celui qui a créé le "régime des partis" à l'hôtel de ville de Montréal dirigera pendant les quatre prochaines années une administration à parti unique.

Le Parti civique du maire Jean Drapeau a tout raflé sur son passage et tous les records lui appartiennent maintenant en propre : plus fort pourcentage de votation, élection de ses 52 candidats sur une possibilité de 52, l'avance du maire et de tous ses candidats dans tous et chacun des 18 districts municipaux de la métropole et dans les 3,309 arrondissements. Bref, une rare collection de médailles d'or !

Malgré le climat de tension, malgré la présence de l'armée, malgré "les événements", les Montréalais ont dépassé tout ce qui s'était vu depuis au-delà de 30 ans en nombre de votants: 348,369 électeurs ou 50 p. 100 de l'électorat. Tout s'est déroulé dans l'ordre le plus parfait. Il y a bien eu cinq arrestations, mais toutes les personnes arrêtées ont été relâchées. Le service d'ordre a été impeccable.

Aucun candidat, soit indépendant ou d'une autre formation que le Parti civique, n'est venu à la cheville des équipiers de Jean Drapeau. Le maire lui-même a conquis 91.7 p. 100 des voix. Il a été suivi par le notaire André Desma-

Voir DRAPEAU en page A 6

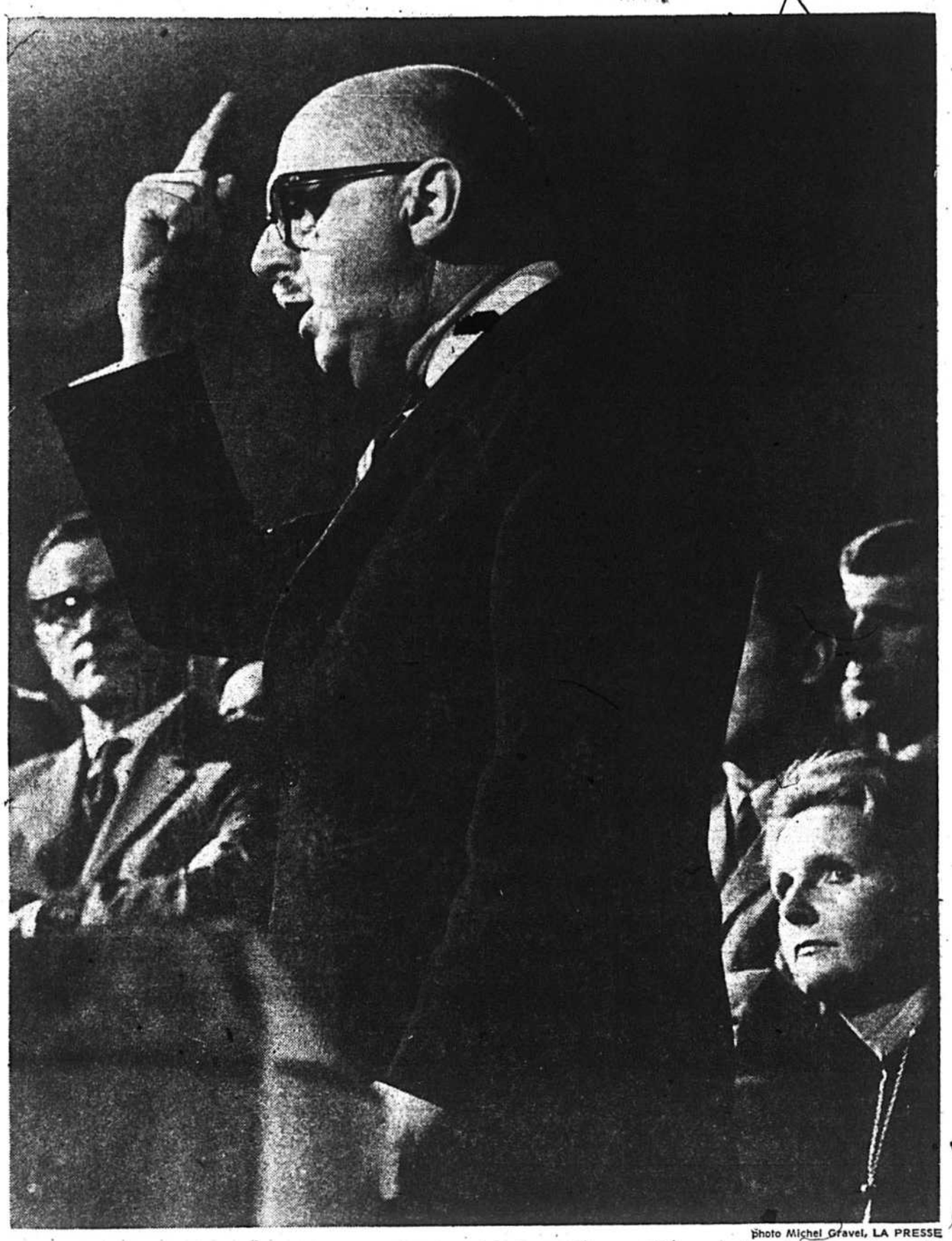


Photo Michel Gravel, LA PRESSE

"Mon équipe est la seule à se trouver si près des travailleurs. Veut-on d'autres preuves ?"

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, lundi 26 octobre 1970, 86e année, no 248, 56 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10c

Du nouveau dans l'enquête

par Gilles NORMAND

La lutte que toutes les forces de l'ordre livrent, depuis 20 jours, au Front de Libération du Québec, viendrait-elle de déboucher sur des résultats plus précis ?

Deux éléments nouveaux viennent de surgir : l'arrestation, vers 8 h ce matin, à Saint-Marc-sur-Richelieu, de trois personnes qui auraient été trouvées en possession d'écrits felquistes, et ensuite, apprenons-nous d'autre part, le fait que plusieurs personnes sont présentement interrogées en rapport avec l'assassinat du ministre québécois, M. Pierre Laporte.

"C'est une mine d'or!" de commenter ce matin, un officier de la Sûreté du Québec, en dépêchant, vers 8 h, l'escouade de Sécurité à Saint-Marc, pour y arrêter deux jeunes gens de 21 et de 19 ans, et une jeune fille de 25 ans.

L'ordre d'arrestation a été donné vraisemblablement après que les spécialistes de la SQ eurent terminé l'étude du matériel saisi au cours de la nuit, "dans une maison blanche et verte" de Saint-Marc, en bordure de la route no 47.

La Sûreté du Québec confirmait, cet après-midi, que le matériel saisi était de la "documentation du FLQ" et une carabine à canon tronqué.

Il a été impossible aux journalistes d'obtenir plus de renseignements, si ce n'est que les trois locataires de la maison ont été arrêtés en vertu de la Loi sur les mesures de guerre. Le détachement de Sorel de la SQ a prêté son concours aux membres de l'escouade de Sécurité venus de Montréal.

Les détenus ont été conduits au quartier général de la SQ, à Montréal, où ils faisaient l'objet d'un interrogatoire.

Les policiers devaient retourner dans la même maison, cet après-midi, pour y reprendre les fouilles.

Les opérations de recherche se sont étendues au Michigan en fin de semaine, les autorités estimant que Rose et Carbonneau, recherchés pour l'assassinat de M. Pierre Laporte, auraient pu chercher refuge dans cet Etat auprès de certains groupements extrémistes américains.

Un faux communiqué

Peu après la découverte d'un communiqué soi-disant du FLQ, samedi vers 18 heures, dans une boîte aux lettres des postes canadiennes située en face du 2225, rue Rachel, la Sûreté du Québec a déclaré qu'elle doutait de l'authenticité du communiqué. Elle a confirmé plus tard qu'il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie.

Le communiqué, adressé à Louis Fournier de la station CKAC, mention-

Voir L'ENQUETE en page A 6

Drapeau: Un pouvoir de transition était prêt

André BEAUVAIS

Un pouvoir de transition était déjà formé et prêt à intervenir à la suite du renversement du régime qu'appréhendaient les autorités tant municipales que provinciales et fédérales ces derniers jours !

C'est l'étonnante affirmation qu'a faite hier soir, le maire Jean Drapeau dans une longue allocution au cours de laquelle, il a, après avoir adressé les remerciements d'usage à ses collaborateurs proches et moins proches et à ses électeurs, exposé les raisons qui, selon lui, ont motivé la victoire du Parti civique et la sienne.

Par cette affirmation M. Drapeau faisait allusion aux "circonstances tragiques" que connaît le Québec ces dernières semaines, sans préciser davantage ce qu'il savait sur ce "pouvoir de transition déjà formé".

Il avait auparavant dit "merci à la population pour avoir permis que la démocratie ne prenne pas un autre coup dur".

"Les Montréalais, a poursuivi M. Drapeau, ont prouvé hors de tout doute qu'ils ne veulent pas confier le gouvernement de leur ville à tous ceux qui contestent le régime dans lequel nous vivons.

"Cette victoire retentissante et historique démontre que le Parti civique de Montréal est le groupe d'hommes qui est encore le plus près de la population et il en sera davantage ainsi au cours des quatre prochaines années.

Il n'a pas non plus raté l'occasion de lancer une flèche en direction des commentateurs (journaux-radio-télévision): "Je suis extrêmement heureux de ce témoignage très particulier dans les quartiers ouvriers où l'on a rejeté totalement l'idée de l'opposition à l'hôtel de ville, idée qu'ont tant répandue ceux qui croient dominer l'opinion publique."

"Je le sais, ces commentateurs tireront des leçons de ce verdict dans les jours qui viendront mais je me permettrai moi aussi de tirer des leçons ce soir", a ajouté le maire de Montréal.

M. Drapeau, qui a obtenu hier un quatrième mandat consécutif, a donc com-

Voir POUVOIR en page A 6

Le FRAP entend survivre

par Rose-Anne GIROUX

"On n'a pas gagné, mais ... on n'a rien perdu, parce qu'enfin, la lutte ne fait que commencer!"

Voilà en peu de mots la réaction du Front d'action politique (FRAP), lorsque furent connus les résultats du scrutin d'hier. Et, loin d'avoir l'air dépité, son président, M. Paul Cliche, s'est exceptionnellement montré "tout calme,

Voir LE FRAP en page A 6

Nos pages sur les élections — A 3, B 1, 2 et 3

sommaire

Annonces classées / D 5 à D 14
Arts et Spectacles / B 7 à B 9
Bandes dessinées / D 4
Cinéma / B 7 à B 9
Décès, naissances, etc. / D 15
Editorial / A 4
Etes-vous observateur ? / D 13
Finance / A 10 à A 12
Horoscope / B 6
Informations étrangères / D 1
Les secrets de polichinelle / B 6
Loisirs et récréation / D 4
Mots croisés / D 8
"Mot-mystère" / D 7
Radio et télévision / B 9
Sports / C 1 à C 10
Tribunaux / A 8
Vie féminine / B 4 à B 6
Votre médecin / B 6

mini loto
TIRAGE 23 OCT.
48948
48948 *gagnent* $5,000
8948 *gagnent* $500
948 *gagnent* $100



Violence à Détroit

téléphoto PA

Des policiers de Détroit fouillent quelques membres du mouvement des Panthères noires au moment où ils se rendent après une bagarre de neuf heures dans la nuit de samedi à dimanche. Plus tôt, un agent de police avait été tué et un autre blessé.

— Nos informations en page A 6

AUJOURD'HUI

● Le procès de Morency : "mistrial" — page A 7
● Les Tiger-Cats seuls au premier rang — page C 2
● Moscou accuse les USA d'avoir violé son espace aérien — page D 1
● Vol de $120,000 à Dorval — page D 2

météo

Généralement nuageux avec des périodes ensoleillées au cours de l'après-midi. Frais. Max. 55° Min. 40° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal : 0.02 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux : 0.10.

Belvedere
Les fumer, c'est les aimer.
(Filtre ou Menthol)



photo PC

MacEachen porte le kilt

Le président du Conseil privé et leader du gouvernement aux Communes, M. Allan MacEachen, porte le kilt Macdonald Clanranald, lors d'un banquet, tenu samedi soir, alors que la Société héraldique canadienne a présenté les armoiries de Sir John A. Macdonald, premier ministre canadien, aux Archives nationales. Le lieutenant-colonel Gordon Leggett, (à droite), président de la succursale torontoise de la Société Clanranald, a pris la parole à cette cérémonie.

L'opposition aux mesures de guerre s'accroît

par la Presse Canadienne

Le maintien de la loi sur les mesures de guerre commence à soulever dans diverses régions canadiennes des commentaires réticents ou des suggestions de révocation, malgré certains appuis énergiques et importants.

A Ottawa, le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a annoncé que son parti présenterait des suggestions écrites au gouvernement, dès le début de la semaine, sur l'adoption d'une loi qui remplacerait les mesures de guerre.

M. Stanfield a démenti les rumeurs selon lesquelles il aurait demandé que des membres des partis d'opposition participent à l'élaboration d'une nouvelle législation.

De son côté, le Nouveau Parti démocratique a déjà présenté jeudi ses suggestions au gouvernement. Selon la formule néo-démocrate, toute nouvelle loi devrait régler à la fois la crise actuelle et toute autre situation d'urgence.

Le gouvernement devrait proclamer la loi pour la rendre applicable. La mesure ne serait valide que pour 30 jours au maximum et ne pourrait être prolongée de 30 jours qu'avec l'assentiment du Parlement.

De son côté, le ministre de la Défense, M. Donald Macdonald, a déclaré, au cours d'une émission pré-enregistrée, que l'adoption de la loi se basait sur l'existence du terrorisme plutôt que sur la découverte spécifique d'un complot.

Selon le ministre, il existait un ensemble d'incidents qui, ajoutés à une idéologie révolutionnaire déjà observée dans d'autres pays, avait créé un état de désordre au sein duquel le gouvernement ne pouvait exercer ses activités normales.

Interrogé sur l'existence de preuves précises d'insurrection, M. Macdonald a répondu que "pour de bonnes raisons", les autorités policières n'avaient pas à lancer ces preuves dans la population.

Abus possibles

A Sudbury, M. T. C. Douglas, chef du NPD, a déclaré qu'il avait voté contre la loi sur les mesures de guerre, dont les pouvoirs pouvaient être utilisés pour régler de vieux différends.

Parlant devant environ 175 syndicalistes, M. Douglas a précisé que la loi donnait à chaque policier canadien le droit d'arrêter quiconque serait soupçonné d'appartenir au FLQ.

Cette loi, a souligné M. Douglas, risque de servir à débarrasser le pays de tous ses membres indésirables, comme on l'a remarqué sous le gouvernement Mackenzie King pendant la deuxième guerre mondiale. Les Canadiens d'origine orientale avaient alors été placés dans des camps de concentration par mesure de sécurité.

La loi sur le mesures de guerre, a-t-il ajouté, enfreint gravement la liberté fondamentale parce que "vous devez prouver votre innocence".

Prudence

A Winnipeg, le premier ministre manitobain s'est inquiété des réactions excessives de ses collègues néo-démocrates à l'adoption de la loi.

"Je prendrai la première occasion pour souligner aux ministres et au caucus qu'il faut savoir se contenir, a ajouté M. Ed Schreyer. Je n'aime pas les opinions extrémistes."

Pour sa part, M. John Deifenbaker a affirmé que la situation au Québec aurait pu être évitée si le gouvernement fédéral avait écouté les témoignages de 1969 mentionnant la possibilité d'une menace révolutionnaire.

Portant la parole à Regina, l'ex-premier ministre a rappelé que le gouvernement avait été prié, en novembre, de créer une commission d'enquête sur les activités du FLQ et l'influence de la Compagnie des jeunes Canadiens.

Ni le fédéral, ni le gouvernement de Québec n'ont voulu entendre ces avertissements, a affirmé M. Diefenbaker.

Bourassa déplore que des partis aient capitalisé sur la crise

Tout en défendant l'attitude prise par le gouvernement provincial dans l'affaire Cross-Laporte en faisant appel à l'armée et en demandant au gouvernement fédéral d'adopter la Loi sur les mesures de guerre, le premier ministre Robert Bourassa a dit regretter, hier, que certaines formations politiques se soient servi des récents événements pour se faire du "capital politique".

Sans nommer ces formations politiques, tant au niveau provincial que municipal, M. Bourassa, qui répondait aux questions d'un interviewer de la station radiophonique CKAC, a expliqué l'action prise par son gouvernement en ces termes:

"Le gouvernement n'avait pas le choix des moyens: des milliers d'hommes, hommes d'affaires, médecins, chefs ouvriers, étaient menacés et la police ne pouvait suffire. C'est pourquoi nous avons demandé au gouvernement fédéral de prendre les mesures qu'il a prises.

"Dans la crise actuelle, ce n'était pas tel parti politique, mais le système démocratique que certains voulaient renverser. J'ai été d'autant plus surpris que certains en profitent pour tenter de se faire du capital politique."

M. Bourassa a par ailleurs réitéré sa conviction qu'il existait bel et bien un "complot" en quatre étapes pour renverser le système établi. "Nous en étions à la troisième étape, a dit le premier ministre, nous ne pouvions donc pas attendre davantage."

Quatre hebdomadaires français analysent la crise québécoise: indépendance d'abord, choix libre ensuite

PARIS (PC) — Quatre périodiques français analysent cette semaine les effets et conclusions de la crise québecoise. Pour eux, l'indépendance du Québec et la création d'une confédération librement choisie semblent être la solution au problème.

"Ceux qui, hier encore, à Montréal, se disaient fédéralistes, parce que c'était la solution la plus raisonnable dans un monde de sociétés multinationales, sont moins assurés de leur choix", écrit Jacques Boetsch dans L'Express, qui consacre la page couverture au Canada.

Le titre, sur une photo du premier ministre Trudeau : "Le sang de l'otage". Boetsch continue : "L'indépendance ne leur apparaît plus comme un épouvantail. Elle pourrait même conduire à une confédération canadienne librement choisie au lieu de la fédération léguée par la défaite. Avec l'appoint économique des Etats-Unis, ce serait peut-être nécessaire au développement d'un peuple en désarroi".

Plaidoyer pour le Québec

Dans L'Actualité, Yves Berger signe un "plaidoyer pour le Québec". Il écrit: "Nous voici au coeur du problème; la confédération, c'est-à-dire, l'union des 10 provinces avec un gouvernement central qui siège à Ottawa, profite à neuf provinces et en dessert une: le Québec".

"Qui a voyagé quelque peu au Québec et s'intéresse au pays se sent accablé à lire les journaux de là-bas qui, tous les jours, de la première à la dernière page, sont remplis des griefs que le Québec formule à l'endroit d'Ottawa — et l'inverse. Ce ne sont partout que reproches, plaintes, revendications, sur un mode vite devenu litanique. On promet aux Québécois, depuis des années, la réforme de la constitution. Elle n'est jamais entreprise."

Parlant de l'indépendance, il dit: "Ce n'est pas à nous d'en décider de l'indépendance. C'est aux Québécois, et les plus lucides d'entre eux savent que, hors l'indépendance, point de salut".

Le Nouvel Observateur a envoyé un journaliste à Montréal, Jean Daniel, enquêter sur la situation présente.

Dans le texte qu'il publie cette semaine, sous le titre "Le prix des otages", il déclare: "Ce qui nourrit la révolte au Québec, comme partout dans le monde, ce n'est pas la pauvreté, c'est l'humiliation.

Daniel a interrogé un industriel canadien-français qui lui a dit: "Venez avec moi dans une grand magasin; si j'enlève ma cravate et si je mets un veston sale, on s'adressera à moi, automatiquement, en français".

Dans le cas contraire, on s'adresse à lui en anglais.

"On ne fédère que des Etats libres," ajoute ce même interlocuteur, sinon, ce n'est plus un pacte fédéral mais un pacte colonial."

Quant au Figaro littéraire, il parle, sous la plume de Claude Jannoud, "d'une colonie blanche en révolte".

Pour lui, fini le temps où le Québec vivait médiocrement et se contentait "de ce petit pain pour lequel il était né". Subsistent pourtant encore des signes de la dépendance coloniale qui sont évidents.

Jannoud reprend la déclaration d'une personne qu'il a interviewée à Montréal:

"Nous n'avons qu'un bref espace de temps, une dizaine d'années pour gagner ou perdre à jamais. Déjà Montréal est en passe de devenir une ville à majorité anglophone, l'impérialisme combat plus périlleux que jamais. Ou nous gagnerons, ou nous disparaîtrons, nous n'avons pas d'autre choix."

Le journal du dimanche, enfin, disait hier: "Il est dès maintenant certain que le fédéralisme ne pourra survivre au Canada que s'il parvient d'ici aux élections de 1974 à mettre fin aux injustices les plus criantes. Si, au contraire, rien n'est réglé avant cette date, l'indépendance deviendra, sous une forme ou sous une autre, une exigence vraiment irrépressible".

25 détenus ont des affiliations avec des groupes subversifs -- *Lewis*

SARNIA, Ont. (PC) — David Lewis, député de York South et leader du NPD, a déclaré, samedi, que parmi 375 personnes emprisonnées au Québec, sous la loi des Mesures de guerre, seulement 25 ont des affiliations avec des groupes subversifs.

M. Lewis, en réitérant sa critique de la loi, a dit qu'il avait voté contre cette mesure parce qu'il ne voulait donner à aucun groupe la puissance que procure cette loi.

Au cours d'une conférence de presse, il a soutenu que dès l'adoption de cette mesure, le Canada est devenu un Etat policier et que, par voie de conséquence, la constitution canadienne et l'Acte de l'Amérique britannique du Nord n'avaient plus aucun sens.

Chaque société comporte un groupe extrémiste "dont les méthodes de terreur et de violence pour changer la vie sociale, n'ont fait que provoquer plus de terreur et de violence" a-t-il ajoutée.

"De tels groupes rendent impossible, l'édification d'une société décente."

Par ailleurs, la Sûreté du Québec a révélé qu'il y a encore 164 personnes détenues au Québec et que 210 ont été relâchées.

La police, à la suite d'ordres du ministère de la Justice, n'a pas voulu révéler le nom des personnes ainsi détenues ou relâchées.

Deux policiers sont grièvement blessés à N.-Y.

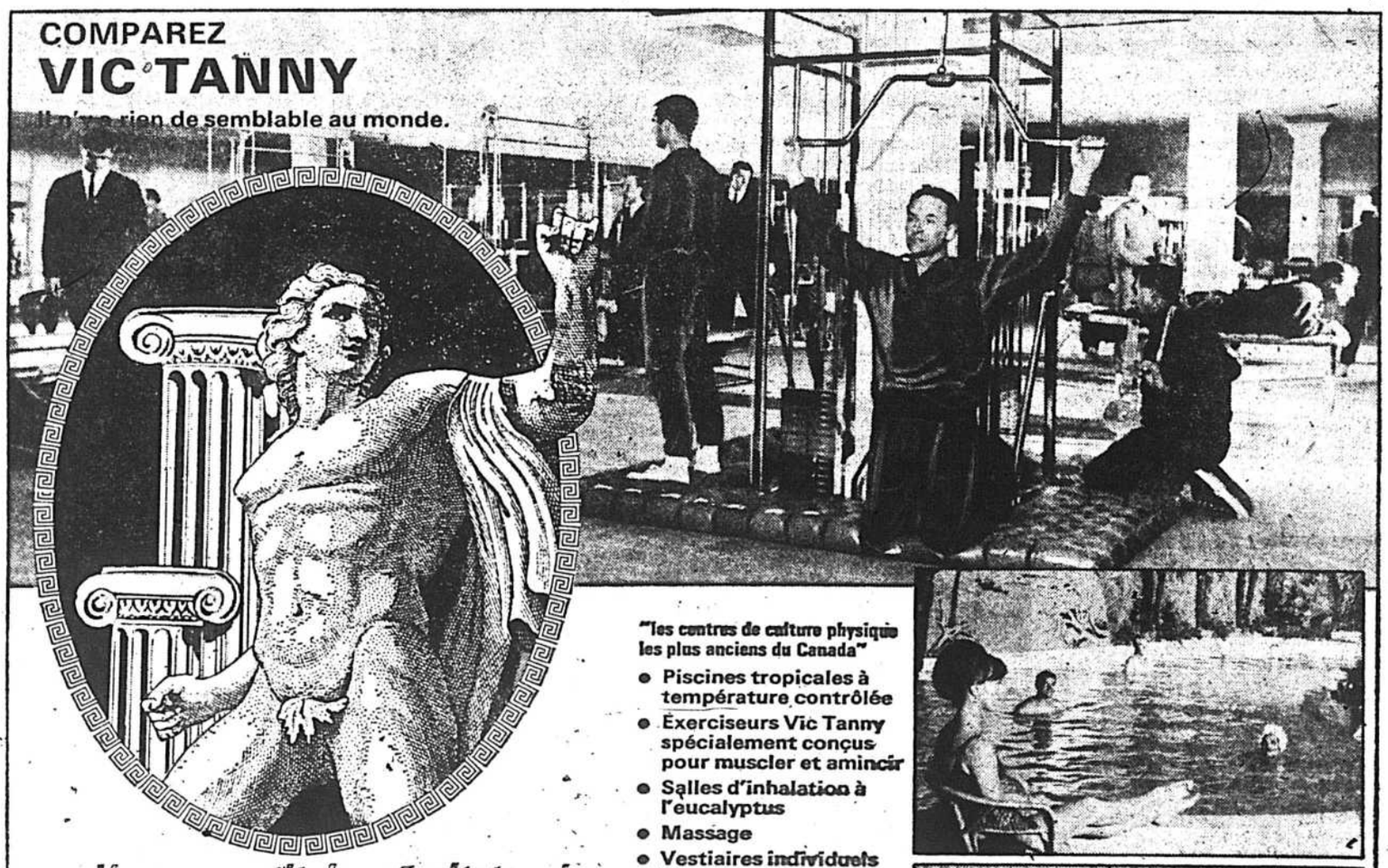
NEW YORK. (PA) — Deux policiers ont été grièvement blessés par des coups de feu, hier, alors qu'ils enquêtaient sur la scène d'un vol à main armée dans le secteur "Flatbush" de Brooklyn.

Plusieurs heures après cet incident, un dénommé Samuel Smith, 26 ans, était arrêté et accusé de vol, de tentative de meurtre et de possession d'une arme dangereuse. Selon la police, il s'agit d'un ex-bagnard dont le dossier révèle plusieurs arrestations.

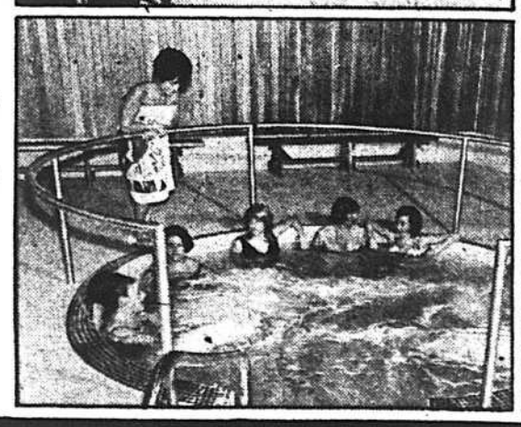
CLINIQUE B.C.
services complets avec département
CHIROPRATIQUE
4146 est, Bélanger (angle Pie IX)
Sur rendez-vous, de 9 a.m. à 9 p.m. 725-9588 *

Déjeuner Buffet Chaud et froid
Café Martinique
$3.25
Du lundi au vendredi
De midi à 2h30 p.m.
Également
Special
Hommes d'affaires
$1.75
MARTINIQUE
HOTEL-MOTOR INN
1005 Guy St. Montreal/866-1825

COMPAREZ
VIC TANNY
Il n'y a rien de semblable au monde.



"les centres de culture physique les plus anciens du Canada"
- Piscines tropicales à température contrôlée
- Exerciseurs Vic Tanny spécialement conçus pour muscler et amincir
- Salles d'inhalation à l'eucalyptus
- Massage
- Vestiaires individuels
- Bains turcs
- Bains tourbillonnants
- Gymnases entièrement équipés
- Saunas
- Salles de chaleur sèche
- Séchoirs à cheveux professionnels



Vous garantit des résultats grâce à ses programmes
PROGRAMMES DE CULTURE PHYSIQUE "ASTRO '70"
Quel que soit vôtre objectif, perdre ou gagner du poids ou tout simplement vous sentir en forme, notre équipement exclusif et la surveillance de nos moniteurs professionnels vous aideront à l'atteindre rapidement.
VOUS POUVEZ PERDRE DE 10 À 25 LBS, AMINCIR VOS HANCHES ET VOS CUISSES DE 1 À 4 POUCES ET VOTRE TOUR DE TAILLE DE 2 À 5 POUCES EN 20 VISITES SEULEMENT GRÂCE AU PROGRAMME EXCLUSIF ASTRO '70 VIC TANNY.
CENTRES ET CENTRES AFFILIÉS DANS TOUT LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS ET EUROPE
CENTRE D'ACHATS COTE-SAINT-LUC 487-5330 | PLACE BONAVENTURE avec ESTEREL 'E' Mart 866-7907 | CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 342-5550 | 1278, BOUL. LABELLE CHOMEDEY 688-7330 | WEST ISLAND MALL 683-6115
GAGNEZ 50 "VOYAGES DE DÉTENTE" AIR CANADA et DES FINS DE SEMAINES SENSATIONNELLES À LA STATION DE SKI EDELWEISS
La meilleure station de ski du Quebec avec le plus long monte-pente Poma au Canada.

le TEMPS qu'il fera

Voici les prévisions de la météo : **Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides :** aujourd'hui généralement nuageux avec périodes ensoleillées cet après-midi. Nébulosité variable cette nuit devenant ensoleillé avec périodes nuageuses demain. Maximum aujourd'hui et demain près de 55. Minimum cette nuit 40 et 45 sauf 35 à 40 dans les Laurentides. **Régions des Cantons de l'Est, Québec, St-Maurice et Lac St-Jean :** généralement nuageux avec quelques averses aujourd'hui et demain. Maximum aujourd'hui et demain près de 50. Cette nuit 35 à 40. Vents de 20 milles au nord-est sur le long du St-Laurent et la région du Lac St-Jean. **Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles :** nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui et demain. Maximum aujourd'hui près de 40. Minimum cette nuit 30 à 35.

Nuit de violence à Détroit: policier tué, 15 arrestations

DETROIT (PA-UPI) — Samedi soir, au coin de Myrtle et de la 14ème rue, où des Panthères noires vendaient de leurs dépliants, deux policiers de Détroit remarquèrent un certain désordre. Au moment où ils entrèrent dans le groupe pour rétablir l'ordre, l'échauffourée commença et se poursuivit toute la nuit.

Huit heures plus tard, un policier était mort atteint d'une balle de revolver, un autre était blessé quatre voitures de police avaient été incendiées et quinze jeunes gens étaient en prison pour avoir empêché pendant huit heures, la police d'entrer dans le quartier général barricadé des Panthères noires.

Le maire suppléant Mel Ravitz a dit que la ville avait été "chanceuse". "L'échauffourée aurait pu dégénérer en conflit général, en holocauste", a-t-il déclaré. Il a utilisé lui-même son corps comme "cuirasse" en vue de garantir la sécurité des Panthères noires après leur reddition sans conditions aux autorités policières. "C'est par la patience, la discipline et le simple bon sens que nous avons obtenu un tel résultat", a-t-il ajouté.

Accusations de meurtres au premier degré

Hier, les sept hommes et huit femmes, âgés de 17 à 21 ans, étaient accusés de meurtre au premier degré et de conspiration pour commettre un meurtre. Tous gardèrent le silence pendant la lecture de l'acte d'accusation. Par la suite, ils présentèrent un plaidoyer de non culpabilité. La victime est un policier noir, Glenn Smith, âgé de 26 ans. Il a reçu une balle à la tête près des quartiers généraux du Comité national pour la lutte contre le fascisme, une organisation rattachée au mouvement des Panthères Noires.

Les deux premiers policiers ont dit que la bagarre avait débuté alors qu'ils cherchaient à disperser une foule qui s'était formée autour de quelques Panthères Noires qui vendaient des pamphlets émanant de leur mouvement. Après leur appel à l'aide, une centaine de policiers firent irruption dans le quartier, habité par des Blancs pauvres, des Noirs et des Portoricains.

Tout à coup, la fusillade se déclencha: l'agent Glenn Smith fut tué d'une balle à la tête et l'agent Marshall Emerson fut blessé à une main, également par une balle.

La police entoura l'édifice d'où semblaient venir les coups de feu et bloqua toute circulation dans le secteur. Le commissaire de police John Nichols installa un poste de commandement des opérations dans une voiture blindée stationnée tout près.

Au lieu d'essayer de forcer leur entrée dans l'édifice à la pointe du revolver ou de la baïonnette, la police fit appel à l'aide de citoyens noirs bien connus.

Saisie record de narcotiques à Paris

PARIS (UPI) — La police nationale a effectué à Paris, en fin de semaine, la plus importante saisie de narcotiques jamais signalée en France.

Le ministre de l'Intérieur, M. Raymond Marcellin, a évalué à $18.5 millions les quelque 114 livres d'héroïne qui avaient été dissimulées dans la carrosserie d'une Citroën.

Les deux occupants de la voiture, Jean Breuil, âgé de 38 ans, un homme d'affaires de Biarritz, et Maria Fernandez, 28 ans, son amie, professeur de français à San Sebastian, en Espagne, ont tous deux été arrêtés.

La police a révélé que l'héroïne était destinée au marché nord-américain. Le couple appréhendé devait se rendre en Angleterre où il devait s'embarquer à Liverpool, à bord du "Pacific Reliance", en partance pour Freeport, aux Bahamas.

La police ajoute que des Bahamas, les narcotiques devaient être acheminés vers New York et d'autres centres de distribution des Etats-Unis.

Le ministre Marcellin a signalé que ces arrestations sont le fruit d'une collaboration entre des agents américains, des membres de Scotland Yard et la police espagnole. Une partie de la drogue a été retrouvée sous un faux plancher, à l'arrière de la voiture, et le reste a été découvert en démolissant la Citroën.

La police révèle que l'enquête avait commencé à Bordeaux, il y a plusieurs mois, alors que l'on a commencé à avoir des soupçons au sujet de Breuil. Le couple Breuil-Fernandez effectuait de fréquents voyages et la police espagnole de même que Scotland Yard ont été alertés.

La police signale enfin que l'héroïne aurait été transformée à partir de la morphine dans des laboratoires illicites de la région de Marseille. Des agents américains soutiennent que 80 pour cent de l'héroïne distribuée aux Etats-Unis provient de ces endroits.

POUVOIR

SUITE DE LA PAGE A 1

plètement rejeté ("chiffres à l'appui") l'hypothèse avancée depuis quelques semaines que le Parti civique serait loin des Montréalais défavorisés.

"Ils ont manifesté le désir, aujourd'hui, que les 52 membres du Parti civique deviennent leurs serviteurs à l'hôtel de ville", a dit M. Drapeau.

Autre leçon que tire M. Drapeau: "Le peuple de Montréal comprend mieux ce qu'est la démocratie que ceux qui posent publiquement comme étant son interprète..."

M. Drapeau faisait encore allusion aux éditorialistes montréalais qui, ces derniers temps, faute d'opposition à l'hôtel de ville, ont popularisé dans la masse ce "besoin" d'élire une opposition au gouvernement de M. Drapeau.

Pour le chef du PCM, toutes les classes de la société lui ont accordé un appui total dans chacune des sections de votes (plus de 3,000) ce qu'il traduit par une "ratification de l'accord intervenu entre les trois gouvernements dans les moments difficiles que nous connaissons".

Le verdict de l'électorat n'a aucunement surpris M. Drapeau: "indépendamment des événements que nous savons". Selon lui, "le message du Parti civique avait été compris de la population dans les semaines qui ont précédé les heures tragiques".

M. Drapeau a laissé entendre que cette élection fut pratiquement un référendum: "Les sentiments de la population à l'endroit des mesures prises dans les moments critiques? Nous les connaissons maintenant."

Il a enchaîné: "Le Parti civique n'a plus qu'à dire merci à tous ceux qui ont permis que la démocratie ne prenne pas un autre dur coup."

"Le Parti civique doit dire merci à tous ceux qui ont permis que résiste le régime pour lequel tant de compatriotes sont allés mourir à l'étranger", a-t-il ajouté.

"Les circonstances qui sont survenues ces derniers temps auraient pu modifier le cours de l'histoire", a déclaré M. Drapeau tout en ajoutant qu'il n'y a plus de doute sur la signification réelle de ce verdict électoral.

La population, a poursuivi le chef du gouvernement municipal, a compris que le moment n'est pas à ébranler les pouvoirs publics mais à les soutenir. "C'est là une condition première pour protéger le régime démocratique contre ceux qui veulent l'abattre", a dit M. Drapeau.

"Le témoignage des quartiers ouvriers restera ma plus grande consolation, la raison de mon engagement le plus total. Ces quartiers ouvriers m'ont fait confiance en m'accordant jusqu'à 93 p. cent de leur suffrage. Que pouvais-je leur demander de plus ?" a conclu M. Drapeau.

Le maire de Montréal a précisé qu'il est permis de croire "à une nouvelle relance de l'économie, à la venue de nouveaux investissements" à la suite d'une telle preuve de solidarité à l'endroit du Parti civique de Montréal.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

rais avec... 3 p. 100 du vote. La plus faible majorité du maire, si l'on peut parler de faiblesse, a été dans les districts Saint-Jacques et Saint-Louis où il a obtenu 86.6 p. 100, et sa plus forte majorité est venue de Notre-Dame-de-Grâce avec 94.5 p. 100 et du quartier Laval avec 93 2 p. 100. En 1966, la moyenne du maire avait été de 94.4 p. 100.

Chez les conseillers

Avec six conseillers déjà élus par acclamation, le Parti civique a décroché tous les honneurs, hier soir. Le seul qui ait fait un semblant de peur a été M. Léopold Lavoie, indépendant dans Saint-Michel, qui a dépassé à un moment donné son opposant du Parti civique, M. Raymond Rail.

M. Lavoie a été défait par une marge de 10 p. 100. Le second à subir la défaite la moins cuisante a été M. Nat Aronoff, du district Snowdon, avec une différence de 28 p. 100. C'est M. Lucien Gagné, évidemment du Parti civique, qui a gagné.

Le FRAP dans le tableau

Pour le Front d'action politique des salariés de Montréal (FRAP), c'est une défaite totale sur le plan du nombre, même si son président, M. Paul Cliche, affirmait en fin de soirée que son organisme a pu livrer son message aux travailleurs.

Des 31 candidats du FRAP, 26 sont arrivés au deuxième rang et les cinq autres, au troisième rang.

Les plus cuisantes défaites ont été subies par Mme Lina Trudel (Saint-Edouard), Jean-C. Renaud (Rosemont) et Marcel Bureau (Maisonneuve), avec une marge de 73 pour cent par rapport aux candidats du Parti civique.

Les trois candidats du FRAP dans Saint-Michel sont aussi arrivés au troisième rang.

Par contre, ceux qui ont subi la moins lourde défaite — mais quand même assez importante — sont les deux candidats détenus durant une semaine, soit MM. Henri Bellemarre (Saint-Jacques) et Jean Roy (Saint-Louis). M. Bellemarre a été défait par une marge de 43 p. 100 alors que M. Roy subissait la défaite par une marge de 48 p. 100. Ce sont MM. Ernest Chénier et Hyman Brock qui ont remporté la victoire dans ces endroits.

Partis et indépendants

Le Parti de Montréal, troisième formation en lice, a fait piètre figure: seuls MM. Doug Harvey et Jacques Brisebois, dans Notre-Dame-deGrâce, ont obtenu 20 p. 100 du vote dans ce district. Le président de ce parti, M. Joseph Zappia, n'a récolté que 5.9 p. 100 des suffrages dans Saint-Louis. Le Réveil de Montréal du notaire André Desmarais a subi la déconfiture.

Quant aux indépendants, à l'exception de MM. Lavoie (Saint-Michel) et Aronoff (Snowdon), ils ont atteint entre 7 et 30 p. 100 du vote dans leur district respectif. Les candidats du Conseil du Travail de Montréal (FTQ) dans Papineau, MM. Henri Gagnon et Guy Dupuis, ont obtenu un peu plus de 20 p. 100 des suffrages.

Même si ce n'est pas le "vrai"

Bernard Lortie est toujours détenu par la SQ

par René-François DESAMORE

Si la Sûreté du Québec a admis, samedi après-midi, que le Bernard Lortie arrêté plus tôt dans la journée n'avait rien à voir avec l'individu du même nom recherché par tous les corps de police du Canada relativement à l'enlèvement de Pierre Laporte, elle n'a pas pour autant relâché le jeune étudiant de 19 ans, domicilié à Bourget, en Ontario.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec à Montréal a déclaré hier soir que les policiers préparent les documents devant servir au transfert de Lortie au poste de la Sûreté du Québec à Hull. Toujours selon le porte-parole de la SQ, la police de Hull et la Gendarmerie royale désirent encore interroger Lortie qui ne peut être relâché que sur l'ordre du procureur de Hull.

Samedi matin, peu après l'arrestation de Bernard Lortie dans un appartement de la rue Wilbrod, à Ottawa, la police affirmait être "sûre à 80 pour cent" d'avoir arrêté l'homme recherché.

Cependant, après un interrogatoire de 14 heures dans les bureaux de la Sûreté du Québec à Montréal, où le jeune homme avait été transféré, la police a admis que l'individu arrêté n'avait rien de commun avec le Lortie recherché. De plus, le signalement ne correspondait pas à celui du jeune homme arrêté et un certificat de baptême a prouvé l'erreur sans équivoque.

Le Bernard Lortie arrêté par la police est étudiant à l'Université d'Ottawa. Il a travaillé durant l'été pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Il a été qualifié de "jeune homme très bien" par son ancien employeur.

Lortie avait téléphoné à la police après avoir appris, de la bouche de sa mère, qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre un jeune homme portant le même nom et ayant le même âge que lui.

Toujours est-il que si le Lortie arrêté par la police ne court pas encore, le vrai Lortie, lui, court toujours. Ce dernier, qui a également 19 ans, mesure 5 pieds neuf pouces et pèse 155 livres. Il est recherché avec Jacques Rose et François Simard, soupçonnés d'avoir trempés dans l'enlèvement du ministre Pierre Laporte.

Quant à Paul Rose et Marc Carbonneau, que la police soupçonne d'être mêlés au meurtre de M. Laporte, ils n'ont pas été retrouvés. Plusieurs témoins ont déclaré les avoir vus dans divers endroits du Québec, mais on n'a pu les repérer.

L'ENQUETE

SUITE DE LA PAGE A 1

nait que si avant midi, hier, les leaders du FLQ, n'étaient pas libérés, "ça sautera et notre cédule d'exécution se poursuivra".

Les leaders en question étaient cités comme étant "le patriote Charles Gagnon, le patriote Pierre Vallières, le patriote-ouvrier Michel Chartrand et le patriote-conseiller Robert Lemieux".

Embargo

Par ailleurs, par mesure de sécurité, la société Air Canada avait imposé, durant le week-end, un embargo sur le transport aérien de toutes les marchandises en provenance du Québec. L'embargo entré en vigueur samedi matin à 4 h. a été levé dimanche matin à la même heure.

L'anonymat des détenus

Malgré des interventions en ce sens à la Chambre des Communes à Ottawa, la Sûreté du Québec n'a pas encore reçu "ni l'ordre ni la permission" soit du ministère fédéral de la Justice, soit du ministère provincial de dévoiler les noms des personnes arrêtées, des personnes détenues et des personnes relâchées.

Hier soir, le service des relations publiques de la Sûreté du Québec, à Montréal, déclarait à LA PRESSE que 220 personnes ont été libérées et que 155 autres personnes sont encore détenues.

Félicitations de Bourassa à Drapeau

QUEBEC. (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a fait parvenir un télégramme de félicitations au maire de Montréal, M. Jean Drapeau, à la suite de sa victoire aux élections municipales.

Le texte du télégramme se lit comme suit: "Mes plus sincères félicitations pour le succès sans précédent que constitue votre victoire. Par l'ampleur du vote enregistré, la population de Montréal vient de vous prouver la confiance qu'elle a en vous. D'autre part, par le calme dans lequel l'élection s'est déroulée la démocratie a pu s'exercer au niveau municipal. Je désire vous réitérer que, comme par le passé, le gouvernement du Québec, a l'intention de collaborer pleinement avec vous afin de promouvoir la prospérité et la qualité de la vie à Montréal".

Entrevue à "Der Spiegel"

L'appel à l'armée, la mesure la plus populaire qu'ait prise Bourassa depuis son élection

d'après PC et Reuter

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire ouest-allemand "Der Spiegel", le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, justifie la décision d'avoir fait appel aux forces armées canadiennes et qualifie d'extrémistes de gauche, formés à Cuba ou en Algérie, les membres du groupement séparatiste responsable des récents enlèvements survenus au Québec.

Par ailleurs, dans une autre interview accordée au quotidien français "l'Aurore", M. Bourassa déclare que la crise de terrorisme au Québec, bien qu'elle ne soit pas encore terminée, a permis de montrer que l'opinion publique approuve presque à l'unanimité le régime démocratique.

M. Bourassa a déclaré à "Der Spiegel", selon Reuter, que son appel au intervienne au Québec "a été la mesure gouvernement fédéral pour que l'armée la plus populaire que j'aie prise depuis que je suis devenu premier ministre". Le premier ministre a ajouté: "J'ai rencontré des gens émus jusqu'aux larmes qui m'ont serré la main avec gratitude".

A la question de savoir si l'arrivée des troupes fédérales, aux termes de la loi des mesures de guerre, n'avait pas eu pour résultat de hâter la décision du FLQ de tuer le ministre du Travail du Québec, M. Pierre Laporte, le premier ministre a déclaré: "Nous avons affaire ici à des gens dont le fanatisme dépasse ce que nous n'aurions jamais pu prévoir au Canada ou au Québec".

M. Bourassa a poursuivi: "M. Laporte a été victime d'une nouvelle forme de haine doublée d'une horreur raffinée. Comme il existait une chance de sauver M. Laporte, nous devions agir comme nous l'avons fait. Nous étions sans doute seulement à deux rues de l'endroit où il était détenu, mais nous n'avons pas eu de chance".

Le Barreau interviendra

Le Barreau de la province de Québec a décidé d'intervenir dans les cas où le droit fondamental d'un détenu d'obtenir les services d'un avocat serait nié depuis la mise en application de la loi des mesures de guerre.

C'est ce qu'a fait savoir, ce matin, le Conseil général du Barreau du Québec dans un communiqué distribué à la presse.

LE FRAP

SUITE DE LA PAGE A 1

tout sourire", en faisant valoir que le FRAP a atteint plusieurs objectifs qu'il s'était fixés, au début de la campagne électorale.

M. Cliche a rappelé qu'au FRAP, on n'a jamais considéré l'élection comme une fin en soi, mais plutôt comme un moyen de se faire connaître, de s'implanter et de provoquer la discussion, en profitant d'une publicité qu'il n'aurait pas eu autrement.

Le FRAP aurait évidemment aimé faire élire quelques conseillers, "un début d'opposition" à l'hôtel de ville. S'il n'en a pas fait élire, selon M. Cliche, "c'est probablement dû au climat malsain, qui en a terrifié plusieurs". Mais alors, a-t-il fait valoir, "le FRAP a au moins réussi à provoquer la discussion sur la place publique, tout en parvenant à s'implanter sérieusement dans les quartiers, là où sont les travailleurs".

"Nous avons mené une lutte propre, a-t-il dit, ce qu'on ne peut malheureusement pas dire de nos adversaires", en faisant allusion au climat et aux déclarations du maire Drapeau. Le président du FRAP n'a toutefois pas voulu commenter certaines "irrégularités" que lui ou d'autres "Frappistes" auraient constatées: "On n'est pas pour commencer à brailler là-dessus ce soir!"

"Ce qu'il faut retenir, a fait valoir le président du FRAP, c'est que notre action ne fait que commencer."

L'exécutif du FRAP devait se réunir dès aujourd'hui pour faire le point et amorcer les luttes "entreprendre et à continuer" sur les fronts, par exemple, du travail et de la consommation; ce travail doit permettre au FRAP de regrouper les travailleurs d'usines et les consommateurs.

Enfin, parlant de l'action du FRAP qui doit se continuer, M. Cliche a insisté sur ce fait qu'elle est "essentiellement non violente et qu'elle s'inscrit dans les voies démocratiques normales". "Nous voulons, a-t-il dit, instaurer une démocratie de participation dans la vie de tous les jours".

Il a invité toute la population ("même les gens qui ont voté contre nous") à aller se rendre compte au FRAP, des buts poursuivis par le mouvement.

"Loin d'être battu, a-t-il prédit, le FRAP connaîtra des rebondissements surprenants d'ici quelques mois."

Ottawa fait confiance à Québec

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, a affirmé, cet après-midi, aux Communes, que son gouvernement faisait pleinement confiance à celui du Québec dans l'application des mesures de guerre.

Pressé de questions quant au sort qui est fait aux personnes appréhendées en vertu des mesures d'urgence, le premier ministre, après le ministre de la Justice, M. John Turner, a répété que cette question relevait du Québec et plus précisément du ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Robert Sauvé, un successeur possible de Pierre Laporte

Alors que les spéculations vont bon train, dans les milieux politiques de Québec, sur l'identité du successeur permanent de M. Pierre Laporte à la direction du ministère du Travail, on croit savoir que le nom de M. Robert Sauvé est particulièrement retenu dans l'entourage du premier ministre Bourassa.

M. Sauvé est l'actuel sous-ministre du ministère du Travail. A ce titre, il a contribué à rajeunir la législation ouvrière au Québec. On lui attribue la paternité de plusieurs réformes importantes, notamment la création des tribunaux du travail, et l'institution de mécanismes plus souples de conciliation et d'arbitrage.



Mark Ten

prolonge votre plaisir avec les cadeaux!

Le tabac à cigarettes Mark Ten, fameux pour sa saveur et sa douceur, est *le seul* à vous offrir des coupons-prime. Gardez-les. Amassez-les. Et obtenez des cadeaux aussi beaux que pratiques.

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	7050	$7¾	7½	7⅝	— 1/8
Abitibi pr	25	$49	49	49	
Acres	1700	$6⅛	6⅛	6⅛	+ 1/8
Aican	2310	$21¾	21⅜	21⅜	— 1/8
Alcan Pr	175	$26	26	26	
Algoma Stl	200	$13	12⅞	12⅞	— 1/8
Ang C Pip	100	450	450	450	—10
Aquitaine	4200	$23¾	23½	23¾	— 1/8
Asbestos	275	28	27¾	27¾	— 1/4
Bk Mont	3415	$15⅜	15⅛	15⅛	— 1/8
Bank NS	862	$18¾	18¾	18¾	— 1/4
Banq PC	580	$9⅜	9⅜	9⅜	— 1/8
Bell Can	2984	$43⅜	43⅛	43⅜	
Bell Pr A	85	550	50	50	
Bombarder	350	013¾	13⅜	13⅜	— 1/8
BP Oil	980	520	510	510	— 5
Brascan	2254	$18⅜	14⅜	14⅜	+ 1/4
BC Forest	25	$26	26	26	+1
Brinco	700	$5	490	5	
CAE Ind	350	465	465	465	
Cal Pow	800	$24⅛	24½	24½	— 1/4
Campeau	5000	370	370	370	—25
Can Cem	522	$35	34½	35	+ 1/8
C D Sugar	300	$30	30	30	+ 1/4
Can Malt	100	$21	21	21	
Can Perm	105	$9¾	9¾	9¾	— 1/4
Cdn Brew	1404	$7⅜	7⅜	7⅜	— 1/8
C Imp Bk	950	$19¾	19¼	19¼	— 3/8
C I L	300	$9¼	9¼	9¼	
C Int Pow	199	$25⅜	25⅛	25⅜	+ 1/8
Can Mrconi	400	325	325	325	
C Pac I pr	320	$22½	22¼	22½	— 3/4
C Pac I wt	1100	470	460	460	—10
C P R	340	$62¼	62¼	62¼	— 1/4
Canron	930	011	10⅞	10⅞	— 1/8
Cent DR	100	$10½	10½	10½	
Cent Dyn	200	50	50	50	
Charter Ind	900	125	125	125	
Chemcell	400	410	405	410	—15
Chum B	100	$5⅞	5⅞	5⅞	— 1/8
Col Cll pr	200	$16½	16½	16½	+ 3/8
Cominco	1575	$20⅜	20	20¼	
Cons Gas	100	$17⅜	17⅜	17⅜	— 1/8
Cons Glass	544	$15	15	15	+ 1/2
Crown Cork	10	$135	135	135	—10
Dist Seag	200	$47⅞	47⅞	47⅞	
Dom Bridge	210	$15⅞	15⅞	15⅞	— 1/8
Dofasco	225	$20⅜	20⅜	20⅜	
Dom Stores	7170	$10⅜	10¼	10⅜	
Domtar	2095	$13¾	13⅝	13⅝	— 1/8
Falcon	210	$143	143	143	—2
Fam Player	600	$10¼	10	10¼	+ 1/4
Fraser	240	$21½	21¼	21¼	— 3/4
Fulcrm pr	300	58	8	8	+ 1/4
Genstar	100	59	9	9	
Greyhnd	1300	110	100	100	—10
Gulf Oil C	4088	$18⅛	18½	18½	— 1/8
Hollinger	400	$35½	35½	35½	+ 1/2
Home A	2715	$20¼	20	20¼	+ 1/4
Home B	100	$21	21	21	
Hud B MS	400	$21	20⅞	20⅞	— 1/2
Hud B Co	215	$14	14	14	
Husky Oil	250	$11⅞	11½	11½	— 1/2
Imp Oil	1893	$18¾	18¾	18¾	
Imp Tob	2150	$14⅜	14¼	14⅜	+ 1/4
Ind Accept	1710	$15⅜	15⅛	15¼	+ 1/8
Ind Acc wts	180	530	530	530	—20
Int Nickel	1947	$44½	44⅛	44½	
Int Util	1450	$33	32⅞	32⅞	+ 1/8
Inter PL	935	023⅞	23½	23¾	+ 1/8
Int PL wts	180	$11½	11½	11½	
Inv Grp	400	$7¾	7¾	7¾	
Inv Grp A	2000	$7⅜	7⅜	7⅜	
IOS Ltd	1300	150	150	150	
Ivaco B	300	$8¼	8¼	8¼	— 1/8
Jamaica Ps	2100	44	44	44	—5
Kaiser	650	$8	8	8	
Loblaw B	500	$5¾	5¾	5¾	— 1/8
Loeb M	1400	475	475	475	—5
Macmillan	400	$23½	23¼	23½	+ 1/4
Mass Fer	510	$9¾	9¾	9¾	
Molson A	745	$12¾	12½	12½	
Molson B	400	$12¾	12½	12½	— 1/4
ML Wthgtn	100	$10½	10½	10½	
Moore Co	700	$31¾	31½	31½	—1/8
Morse B A	200	$9½	9¼	9½	— 1/2
Nfld Light	100	08⅛	8¼	8¼	
Norapda	1848	$27¾	27⅝	27⅜	— 1/8
N Cent G	1925	$13¼	13¼	13¼	
NS L Pow	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ 1/8
Oshawa A	250	$13¼	13¼	13¼	+ 1/4
Petro Can	200	$17	17	17	
Phillips C	100	$9¼	9¼	9¼	— 1/8
Placer	2200	$33	32½	32½	—1
Popular Ind	100	200	200	200	
Pow Corp	1200	$5¾	5⅝	5⅝	+ 1/8
Pw Cp 5 pr	1300	$7½	7½	7½	
Price	580	90	77⅞	78	+ 1/4
QSP Ltd	10315	$19⅜	17⅞	18⅜	— 1/4
Que Phone	265	$12½	12½	12½	— 1/8
Rapid Data	100	240	260	263	—10
Read Digest	100	$6	6	6	+ 1/8
Reitman	1010	021	21	21	— 1/8
Reitman A	100	$18½	18½	18½	+ 1/2
Rio Algom	1023	$14½	14¼	14½	+ 1/2
Roth pr B	100	$16	16	16	
Royal Bank	2056	$22½	22¼	22¼	— 1/4
Shell Can	2300	$32	31¾	31⅞	— 3/8
Shell In p	250	$29⅞	29¾	29⅞	+ 1/8
Shell I W	4750	$14⅜	14⅛	14⅛	— 1/8
Simpsons	1600	$16½	16⅜	16½	
Steel Can	475	$22½	22½	22½	
Suprior El	200	425	425	425	—10
Texaco Can	200	$27	27	27	+ 1/4
Tor Domin	120	$19	19	19	— 1/4
Total Pet N	100	665	665	665	—20
Trs Mt PL	1320	$18½	18¼	18¼	— 1/8
Trizec	300	140	140	140	
Utd Co B	202	$15½	15¼	15½	+ 1/4
Velcro Ind	125	025¼	25¼	25¼	— 3/4
Walk GW	440	$40½	40¼	40¼	— 1/2
Wst Cst Tr	300	$20¾	20¾	20¾	
Weston	225	$22½	22½	22½	— 1/4
Zellers	330	$11⅜	11½	11⅜	— 1/4

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Ahed Music	100	165	165	165	—5
Belgium	912	$63	34¾	34¾	—1¼
Blue Bonnets	450	215	210	215	+15
Capit Dyn	100	165	165	165	—50
Com Hldgs	400	495	495	495	
Crawfd Al	200	295	295	295	—25
Kambern	600	230	220	220	—10
Lemtex	1000	38	38	38	+3
Pac Atl Iv	785	305	300	300	+25
Paco Corp	600	325	320	320	+5
Proflex	1500	190	185	185	+5
Radco BML	1000	95	95	95	
R Resort D	3600	350	340	340	
S M A	350	220	210	220	+10
Suprtest Ord	350	$45	43	45	+4¾
Visa Bella	125	250	250	250	+5
Winco Stk	400	295	295	295	+5
Wingait D	6900	$57⅞	5⅝⅝	5¾	

MINES

PETROLES

Africana	6000	33½	32	33½	+2½
Ajax Mnr	6500	33	30½	30½	—3½
Ameran	10500	15	14	15	+1
Baker Tic	1000	48	48	48	+ ½
Bluewtr	1000	45	45	45	
Bruneau	1500	37	37	37	+2
Burnt Hill	1000	25	25	25	—4
Cadillac Ex	1000	225	215	225	
Camflo	300	284	280	284	+4
Canadex	4000	20	17½	17½	—2½
Canadore	4000	32½	32	32½	—2½
Cannon	1000	12	12	12	
Canuc	1500	56	55	56	+6
Capri M	20250	47	45	47	—3
Cassiar	100	$23¾	23⅜	23⅜	+3½
Castle Oil	300	166	166	166	—1
Chib Cop	4000	23	21	23	+1
Chipman	1000	11	11	11	+1
Clero M	3000	10	9	10	—1
C Doisan	500	15½	15½	15½	—1
C Mogador	2000	8½	8½	8½	
C Prop M	1000	11½	11½	11½	+1
Corgemn	1500	44	44	44	
Crusade	100	120	120	120	—5
Daering	500	6	6	6	+1
Devils El	4500	13½	12½	12½	—1
Dumont	18000	38½	37	38	+1
Duvan Cop	5500	5	5	5	
Eagle Mns	4000	235	210	235	+35
Emp Min	16000	16	14	16	+2
Expo Iron	4500	80	75	80	—4
E&po Urg	2000	32	31	32	—4
Fab Metal	1500	7	7	7	+1½
Fano M	10000	15	13	13	—1
Glen Lk	2500	43	43	43	+1
Gr W Mng	1000	46	46	46	+1
Guardian	5503	45	42½	42½	—2
Imp Min	6000	8	8	8	+1
Israel	500	35	35	35	—1
James Bay	6000	15	15	15	
Jamex Exp	2500	22	22	22	
Laduboro	500	75	75	75	
Macdonald	3000	11	10	10	—1
Mal Hyg	500	325	320	320	—20
Marshl Bsn	8700	87	85	85	+1
Massval	1000	12	12	12	—1
Miro	1000	8½	8½	8½	+ ½
Mistango	1000	18	18	18	
Monteagle	2000	32	32	32	
Mt Laurier	1400	86	58	86	—4
More Mns	1000	24	24	24	—1
Mt Jamie	3000	23½	23	23	
NW Unis	4700	59	57	58	—6
Nocana	1000	7	7	7	+1
N A Rare	11500	25	22	22	—3
N W Can	23250	13½	12	13½	+2½
Pac Nickel	1500	48	48	48	+1
Pat Silver	500	15	15	15	
Pego Silv	3000	60	60	60	+5
Phoenix C	567	715	710	715	+5
Pitt Gold	3000	4	4	4	+ ½
Pr Potash	500	6	6	6	
Probe Mns	9000	19	18	19	
Pronghorn	1000	100	98	98	—4
Prov x Ex	1500	58	57	58	+8
Queenston	2000	22	21	22	
Rouyn	2000	14	14	14	
Royal Agas	17636	44	41	44	+3
St L Col	100	240	240	240	
St Lucie	28500	44	38½	40	—2½
Scandia	3069	24	24	24	
South Duf	2000	7	7	7	—1
Stand Gold	3000	11	11	11	+ ½
Subeo	500	50	50	50	+2
Sullivan Gr	100	600	600	600	
Tagami	1500	18	18	18	—1
Tache	500	5½	5½	5½	
Tower R	1000	70	70	70	
Triton Ex	2928	370	365	370	+10
Waite Dflt	1000	8	8	8	—4
Wstrn Buf	5000	23	23	23	
Wstrn Tin	3000	6	6	6	
Wst Hill E	4000	19	18	18	—1
Wiscnsn	1000	24	24	24	—1½

du parquet de la bourse

Marché mixte et peu actif à Montréal

Les prix sur le marché de Montréal étaient mixtes et le volume modéré au milieu de l'après-midi.

Les services publics et les papiers ont gagné chacun 0.11 alors que les industrielles, les banques et le composé enregistraient des pertes.

Le volume était bien inférieur à celui de vendredi à la même heure.

Crown Cork était en tête des pertes en reculant de 10 à 135, Belgium Standard suivait avec 1¼ à 34½, Falconbridge avec 2 à 143, Placer 1 à 32½ et QSP avec ¾ à 18½.

Walker-Gooderham glissait de ½ à 40¼, Shell Canada de ½ à 31¾, Reitman ½ à 21, Hudson Bay Mining and Smelting ½ à 207⅛, Québec Telephone Co. ½ à 12½, Husky Oil ½ à 11½ et Readers Digest ½ à 6.

B.C. Forest a grimpé de 1 à 26, Hollinger ½ à 35½, Consumer Glass ½ à 15, Rio Algom ½ à 14½, Canada and Dominion Sugar ¼ à 30 et Brascan ¼ à 143⅜.

Aux indices, les banques étaient en baisse de 1.94 à 170.77, les industrielles de 0.35 à 166.95 et l'indice composé de 0.41 à 162.20.

Les services publics ont avancé de 0.11 à 137.40 et les papiers de 0.11 à 83.91.

* * *

Avances importantes des aurifères à Toronto

Le marché à Toronto au début de l'après-midi était mixte et en hausses fractionnaires. Le volume était modéré.

Les gains ont interrompu cinq séances consécutives de pertes.

Aux indices, les industrielles reculaient de 0.35 à 163.87, les aurifères augmentaient de 7.53 à 190.34 et les pétroles de l'Ouest de 0.76 à 177.53. Enfin les métaux gagnaient 0.30 à 95.51.

Le volume était plus élevé que celui de vendredi à la même heure.

Les pertes l'emportaient tout de même dans une proportion de 199 à 149 avec 220 actions sans changements.

Parmi les valeurs en hausse, Supertest a gagné 3 à 46, Dome Pete 3 à 73¾, McLaren "B" 1 à 21 et Dome Mines 1½ à 68. Par contre Shell Canada a reculé de ½ à 31¾, Hudson's Bay Oil and Gas ½ à 35½, Consumer's Gas ½ à 17¼ et Mattagami ⅞ à 24⅞.

* * *

Nouveau recul à Wall Street

La Bourse à **Wall Street** paraissait, au milieu de l'après-midi, être entrée dans une impasse. Le volume était bas et les prix en pertes fractionnaires. Les investisseurs demeuraient sur la réserve.

A 14.00 h, l'indice des 30 industrielles Dow Jones perdait 0.82 à 758.56.

Les pertes l'emportaient sur les avances avec une marge faible.

Les analystes attribuent les gains du début de la séance à la récente résistance démesurée du marché à la suite de la publication de rapports trimestriels défavorables.

* * *

Quelques hausses sélectives sont à noter aujourd'hui à la **Bourse de Paris** mais le marché est en général décevant. Les mesures en matière de crédit, accordant en quelque sorte à celui-ci la "liberté surveillée", sont-elles jugées insuffisantes par les opérateurs ? Ceux-ci manifestent-ils une certaine inquiétude face à la tension sociale qui règne en ce moment en France dans plusieurs secteurs ? Toujours est-il que les initiatives sont limitées sur un marché calmé où de nombreuses valeurs françaises s'effritent.

Aux étrangères, les allemandes sont irrégulières alors que les mines d'or sont fermes, Free State notamment à 96 "4, 4, suivant en cela la hausse importante des cours de l'or qui constitue le fait marquant de la séance. Le lingot a en effet pris 105 francs à 6885 f et la barre 75 f à 6900 f alors que le napoléon est resté inchangé à 57.40. La parité de l'once d'or s'est établie à 38.77 dollars.

* * *

Le marché des valeurs était à la baisse à **la Bourse de Londres**, où la séance a été plutôt calme. La faiblesse de l'offre et le manque de soutien ont fait fléchir les cours.

Ici, Unilever, Beechams, Glaxo, Courtaulds et Decca se repliaient. Fisons, qui avait repris des pertes initiales, a fini par céder, se mettant au diapason de la tendance générale. Rolls-Royce était alourdi.

Dans les canadiennes, Hudson's Bay Oil and Gas, Pacific Petroleum, Canadian Husky, Inco, West Coast Trans., Canadian Pacific et Massey-Ferguson s'effritaient, de même que les bancaires.

Aux américaines, la tendance était mixte.

* * *

La **Bourse de Tokyo** a clôturé à la hausse. L'indice des 225 actions a gagné 0.64 à 2094. L'indice général de la Bourse de Tokyo a avancé de 0.01 à 154.45.

Le volume des transactions a légèrement faibli et s'est établi à 85 millions.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Accra	1500	9½	9½	9½	— ½
Advocate	900	220	220	220	+ 5
Agnico	3700	245	240	245	
Akaitcho	1500	59	56	59	+ 3
Allied Mng	2400	57	56	57	
Am Larder	1000	61	61	61	— 2
Ang Ruyn	2000	60	60	60	— 2
Ang U Dev	3500	45	45	45	— 2
Area A	300	200	200	200	—10
Armore	5000	12½	12	12	
Asoc Porc	2496	35½	35	35	— 1
Atl C Cop	1000	50	50	50	
Aunor	4316	220	205	220	+20
Avoca M	2500	96	92	95	+ 5
Bnkno	17550	460	400	425	+15
Barex	1000	46	46	46	+ 1
B-Dqu	250	7½	7½	7½	
Belcher	1920	47½	45	47½	— ½
Betlm	1020	15	14¾	14¾	— ¼
Big Nama	2225	12	12	12	
Bl Bay	1200	7½	7	7	— ½
Bral Can F	1250	160	155	15	—12
Brameda	6550	295	260	265	— 5
Broul Reef	2500	24	23	23	— 1
Brunswk	600	440	435	440	+ 5
Bunker H	1000	8½	8½	8½	— ½
C Mines	32050	33	27	31½	—2½
Camfl	15725	310	279	310	+40
Cam Chib	800	750	740	750	+30
Camp RL	2425	$30¾	28½	30½	+2¼
C Tung	1900	194	188	191	+ 1
C Arrow	1050	28	27	28	
C Jamiesn	10	170	170	170	+10
C Lancour	1000	16	16	16	
C Malart	50	28	28	28	+ 1
Cdn Nisto	5200	14	13	13	— 1
Candore	9000	12	11	11	
Captain	3500	7	7	7	— ½
Cassiar	1630	$23½	22⅞	23½	+ ¾
Cent Pat	1240	295	290	290	—10
Chemaloy	2300	110	110	110	
Chestrvlle	3000	12½	12½	12½	
Chib Kay	1500	8	8	8	— ½
Chimo	4100	139	134	134	— 1
Coch Will	4416	65	60	60	— 2
Col Met	21300	80	77	77	
Comb Met	1000	9	9	9	— ½
Conigo	4000	13	12½	12½	— 1
Con Hardy	22	115	115	115	
C Marben	1440	400	400	400	
C Morisn	4100	218	205	205	— 8
Con Nichol	2000	10½	10½	10½	
C Rambler	2000	75	73	73	— 2
C Red P	38300	14½	13	13	— 1
Conwest	700	$12	12	12	— ⅛
Coprcorp	1000	39	39	39	
Coulee	6000	29½	28	28	— 1
Cop Fields	1300	186	185	186	
Craigmt	775	990	965	965	—25
D AAra	15500	29	27	28	— 2
Cstland	3500	13½	13½	13½	+ ½
Crowbank	1000	16	16	16	+ 1
D'Eldona	8400	108	106	108	
Denison	2798	$25¼	24¾	25¼	+1¼
Dicknsn	2300	150	140	150	+ 6
Dome	2715	$69	67	69	+2⅜
D Explo	23550	143	133	135	+ 5
Dombl	18500	23	20½	20½	— 2
Dunraie	3000	31	31	31	
Dynasty	3040	590	555	575	+15
East Mal	100	155	155	155	+ 5
Endako	860	$14¾	14	14	— ¾
Farwest	3020	9½	9	9	— 1
F Mar	2110	105	93	1	
F Nat Uran	1667	35	35		
Fort Reline	1100	45½	45½	45½	—2½
Gt Mas	22420	345	320	335	+20
Glant k	1112	511	510	10⅞	+ ⅜
Goldray	2500	90	90	90	
Grandroy	6000	28	25	25	— 4
Grandue	300	785	770	770	—10
Granisle	125	$12½	12½	12½	
Green Pnt	4500	14	15½	15	
Gunnar	3550	123	121	121	— 2
Halinor	100	390	390	390	+65
Hollinger	600	$35½	35	35½	+ ½
Huds Bay	2395	$21¾	21	21¾	— ⅛
Hydra Ex	4000	22	21	21	—1½
Int Mogul	162	975	975	975	— 5
Int Obaska	1000	50	49	49	— 1
Iron Bay T	1000	325	310	310	—10
Iso	17650	207	192	205	+ 4
Jelex	2500	21	21	21	+ 1
Joliet	1500	22	22	22	+ 1
Jonsmith	3500	9	9	9	
Joutel	13500	125	121	124	+ 3
Jowsey	1500	33	33	33	
Bam Kotia	2100	125	120	122	— 3
Kenn Hold	2000	22	22	22	
Kerr Add	6470	$11½	11¼	11¼	
Kid Coper	2000	19	18	18	
Kirk Twn	16000	27	25	26	— 2
Lab Min	150	$33¾	33¾	33¾	
Lacânex	115	115	115	115	
L Dufault	1225	$16	15¾	15⅞	— ⅛
L Osu	1000	11½	11½	11½	
L Shor	33025	385	360	385	+30
Lejtch	9650	199	191	194	— 5
Liberian	100	$10¾	10¾	10¾	—1¼
LL Lac	2262	245	240	240	
Lytton M	4300	260	260	260	— 3
Macassa	1233	125	120	125	+10
Madsen	2600	95	95	95	+ 2
Malartic	2300	85	85	85	
Man Bar	3500	79	75	75	
Marchant	1200	42	42	42	+ 2
Martin	2000	13	13	13	— ½
Match	4000	9½	9½	9½	+ 1
Mattgmi	3490	$25¼	24¾	24¾	— 1
Maybrun	1000	23	23	23	— 1
M Adam	93256	80	72	74	— 6
Mentor	8100	52	47	52	+ 7
Meta Uran	9500	16½	15	15	—1½
Midrim	6000	34	33	33	+ 1
Min-Ore	1500	8	8	8	
Mt Wright	8000	31½	30½	30½	
Multi-Mi	5400	61	59	59	— 3
New Ath	1300	17	17	17	
N Cal	11000	32	29	29	— 2
Newconx	585	605	600	600	— 5
N Goldvue	5000	8	8	8	— ½
N Imperal	3950	193	189	190	— 8
Newlund	1500	15	15	15	— 1
N Que Ragl	570	$16	15⅝	16	
Nick Rim	3000	13	12	12	
Noble	27700	248	232	240	—13
Norbaska	2200	12	12	12	
Norbeau	1300	30	27	30	+ 2
Norqold	2000	5½	5½	5½	
Norlex	9000	39	37	37	—1½
N Canada	1000	42	42	42	
N Coldstm	1600	102	102	102	— 3
Northgat	6713	990	980	980	—15
N Rock	4200	94	93	93	
Nudul	500	8	8	8	
Opemska	2540	$11⅜	11½	11⅜	+ ⅛
Orchan	500	350	345	350	+ 5
Osisko	2000	34	34	34	
Pamour	1925	225	218	225	+ 8
Patino	2250	$30½	30	30	— ¼
Pce Exp	11500	65	62	65	+ 2
Pick Crow	1867	29	28	28	— 2
Pine Point	5697	032¾	31⅝	31⅝	— ⅛
Placer	1320	533	32	32	—1½
Prado Exp	250	170	170	170	+20
Preston	900	730	715	725	
Pure Sliv	4300	225	220	220	
Pyramid	7405	57	56	56	+ 2
Q Mattgmi	1500	48	48	48	
Que Sturg	5000	13	13	13	
Radiore	2000	30½	30½	30½	— ½
Rayrock	4300	132	127	130	— 4
Reeves	100	300	300	30	+ 1
Rio Algom	1494	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Rio Alg c w	4100	60	58	60	
Roman	10850	645	615	640	+20
Ryanor	2100	10½	10½	10½	— ½
Sat ellite	1875	11	11	11	— 1
Sherritt	785	0$ 17⅞	17½	17 ½	— ¼
Sigma	400	400	395	395	+25
Sil Miller	6000	8½	8½	8½	+1½
Silmq	39338	46	42	42	— 4
Sisco	1900	188	181	182	— 3
Sud Conf	400	35	34	34	— 1
Sullivan	503	590	585	590	— 5
Teck Cor A	1600	665	660	660	
Teck Cor B	380	580	560	560	—40
Texmont	3000	52	50	51	+ 1
Texore	37000	36½	36	36	— ½
Tombill	0	234	85	78	82
C	12000	17	16	16	— 2
U Mining	1000	27	26½	26½	— ½
U Asbesto	800	360	350	350	
Upp Can	4100	210	195	200	+ 4
Urban Q	2000	13	13	13	
West Mine	4550	375	360	365	—10
Wilco	39815	34½	33½	34½	
Willroy	2500	140	138	140	+ 2
Windfall	4000	14½	14	14	— 1
Win El	35000	16	14	15	
Wr H	27315	162	157	162	+ 7
Yk Bear	1100	535	530	535	
Yukon C	1600	120	120	120	+ 9
Zenmac	1000	10½	10½	10½	— ½
Zulapa	500	11	11	11	+ 1

PETROLES

Alt East G	1100	500	495	495	+ 5
Alminex	2760	580	575	575	
A Led	16400	11	11	11	
A Quasar P	3850	170	167	170	— 3
Asamera	3525	$15⅞	15¼	15⅜	
Ashland O	200	865	860	865	—10
Banff	536	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
BP Oil Gas	3605	520	510	515	
Bralor OG	200	200	200	200	— 5
Bralsa	8	33	325	325	
Calvert	350	16½	16	16	— ½
CS Pet	12970	435	405	435	+25
CS Pete w	2500	275	260	273	c13
C Ex Gas	120	485	475	475	+ 5
C Homestd	3050	695	680	680	—10
C Ll Pete	1500	72	72	72	+ 6
Cdn Sup O	1200	$34⅞	34⅞	34⅞	+ ⅜
Cdn Tricnt	600	900	860	860	—60
Cent Del	964	$10⅜	10⅜	10½	— ⅛
Chieftan D	1200	995	970	985	+20
Clark Can	1300	241	235	240	+ 6
C East Cr	240	185	166	185	
Dynamic	5000	125	120	120	— 1
Ensign Oil	100	250	250	250	
Francana	1300	375	360	360	—15
Gr Plains	500	$23¼	24¾	26¾	— ¾
Gt COllsds	450	380	370	370	—15



résultats sportifs

Minnesota 1-8-9—28
Gardiens:
New York, Villemure
Minnesota, Maniago
Assistance: 15,534.

St-Louis 1 Los Angles 3

Première période

1—Los Angeles, Labossière (Flett et Lonsberry) 7:51
2—St-Louis, Lorentz (Sans aide) 16:49
Punition: Bordeleau 8:56.

Deuxième période

3—Los Angeles, Widing (2) (Byers et Berry) 7:30
4—Los Angeles, Widing (3) (Berry et Ravlich) 13:10
Punitions: Widing, 10:48, Cahan 14:33, Bordeleau 17:01, Marotte, mauvaise conduite 17:01

Troisième période

Aucun but.
Punitions: B. Plager 9:10, R. Plager 10:47, Cahan 16:40.

hockey mineur

AUJOURD'HUI

Ligue Montréal Jr
Iberville à Longueuil

HIER

Ligue Jr du Québec
Cornwall 7 Verdun 6
Drummondville 7 Sorel 6
Shawinigan 5 Rosemont 0
Sherbrooke 7 St-Jérôme 4
Québec 4 T. Rivières 3

Ligue Jr de l'Ontario
Canadien Jr 6 Niagara Falls 3
Peterborough 4 St. Catharines 2
Ottawa 5 Oshawa 4
Toronto 6 Hamilton 3

Ligue Montréal Jr
St-Victor 6 Dorval 4
Mtl-Est 4 St-Michel 8
St-Léonard 3 Roussin 3
Boucherville 8 St-Jean 8

Ligue Jr Richelieu
Laprairie 4 Iberville 3
Valleyfield 6 Châteauguay 4

Ligue Métropolitaine Jr
West Island 13 Laval 4
St-Laurent 5 St-Lambert 3

Ligue Jr du Québec

	G	P	N	BP	BC	P
Québec	8	0	0	58	25	16
T. Rivières	7	1	1	47	32	15
Sherbrooke	7	2	1	49	40	15
Shawinigan	7	5	2	45	29	14
Verdun	4	4	0	36	40	8
Drummondville	3	4	2	40	44	8
St-Jérôme	3	5	0	37	47	6
Sorel	2	7	0	30	48	4
Rosemont	1	7	0	39	50	2
Cornwall	1	10	0	39	71	2

Ligue Jr de l'Ontario

	G	P	N	BP	BC	P
Peterborough	8	0	1	48	19	17
St. Catharines	5	4	0	46	36	10
Ottawa	4	3	1	35	30	9
Hamilton	4	2	0	26	23	8
Toronto	3	1	2	29	26	8
Kitchener	3	3	1	32	29	7
Canadien Jr	3	3	1	31	37	7
Niagara Falls	2	7	0	35	57	4
Oshawa	0	5	2	18	33	2
London	0	4	0	9	23	0

Ligue Jr du Richelieu

	G	P	N	BP	BC	P
Valleyfield	7	0	0	55	25	14
Longueuil	4	2	0	22	12	8
Laprairie	2	5	0	17	34	4
Châteauguay	1	5	0	21	30	2
Iberville	0	2	0	7	21	0

athlétisme

Championnats de Cross-Country
Classements individuels

Seniors

1—Price, Roger	42:57
2—Coville, Neal	43:17
3—Lépine, Guy	43:46
4—Park, John	44:02
5—Hazin, Rob.	44:17
6—Dillarough, Steve	44:29
7—Tchoukarin, André	44:40
8—Preston, Dave	44:54
9—Stants, Carl	45:08
10—Schamberger, Wolf	45:34

Juniors

1—Fitzgerald, John	30:39
2—Fawcett, Brian	31:24
3—Lacroix, Gérald	31:45
4—Hébert, Gilles	32:08
5—Savoie, N.	32:45
6—Paradis, Yvon	33:06
7—McClelland, Bob	33:49
8—Hooper, A.	34:33
9—Gibb, Gabin	34:50
10—Bernard, François	35:14

Juvéniles

1—Dumet, A.	21:06
2—Bonneville, Jean	21:55
3—Jones, Peter	22:20
4—Ménard, Yves	22:49
5—Harflett, Steve	23:09
6—Julien, Yves	23:18
7—Goyette, Yvan	23:30
8—Laplante, Pierre	23:51
9—Dubreuil	24:58
10—Bégubé, Romain	25:46

Cadets

1—Cordney, Mike	14:29
2—Bloomfield, Lem	15:09
3—McDougall, Brant	15:10
4—Mader, G.	15:16
5—Bonneville, André	15:23
6—Pépin, J.C.	15:44
7—Gagnon, Marc	15:45
8—Prud'homme, Denis	16:02
9—Lussier, Alain	16:04
10—Rollin, Serge	16:05

Benjamins (hommes)

1—Janes, Rick	11:31
2—Guitard, Benoit	11:35
3—Smith, Doug	11:38
4—Robertson, Mevin	11:59
5—Charbonneau, Jacques	11:53
6—Barry, Alain	11:55
7—Bédard, Yvon	12:07
8—Malette, Dany	12:16
9—Meunier, Daniel	12:17
10—Siddall, Mike	12:26

Classement final par équipe (seniors)

1—M.R.F.A.	44
2—C.A.S.	80
3—Ottawa	105
4—McGill	149
5—C.O.O.	158
6—C.A.U.M.	168
7—M.R.F.A. II	201

Juniors et seniors (dames)

1—Russel, Christine	17:44
2—Robenson, Nancy	17:48
3—Binnett, Cecil	18:19
4—Guérard, Francine	18:20
5—Tremblay, Johanne	18:50
6—Martineau, Francine	19:36
7—Nadon, Sigrid	20:03
8—Jobin, Francine C.	20:05
9—Flaherty, Gail	20:10
10—Bonnati, Michelle	20:11

Cadettes

1—Gendron, Francine	13:41
2—Juneau, Marie	13:43
3—Traynor, Sandra	13:45
4—Boileau, Diane	13:55
5—Sauli, Christine	14:08
6—Corbeil, Annette	14:18
7—Brault, Diane	14:24
8—Culham, Debbie	14:35
9—Couet, Diane	14:40
10—Trickey, Danna	14:46

Benjamines

1—Robertson, Sonja	7:44
2—Beck, Cindy	8:00
3—Sauli, Stephanie	8:05
4—Veilleux, Louise	8:08
5—McDougall, Patricia	8:21
6—Tremblay, Sylvie	8:26
7—Holland, Diane	8:32
8—Tremblay, Hélène	8:40
9—Brilvicos, Danielle	8:43
10—Porter, Rhonda	8:49

gymnastique

CHAMPIONNATS MONDIAUX

Dames

Individuel : 1. Ludmilla Touristcheva (URSS) 77.05; 2. Eriko Zuchold (Allemagne de l'Est) 76.45; 3. Zinaida Voronina (URSS) 76.15; 4. Karin Janz (Allemagne de l'Est) 76.00; 5. Lioubov Burda (URSS) 75.85; 6. Larissa Petrik (URSS) 75.80; 7. Miyuki Matsuhisa (Japon) et Olga Karachova (URSS) 76.65; 9. Christina Schmitt (Allemagne de l'Est) 75.45; 10. Angelika Hellmann (Allemagne de l'Est) 75.15.

Canadiennes: Jennifer Diachun, 71.25; Teresa McDonnell, 69.25; Lise Arsenault, 67.80; Susan Buchanan, 67.75; Sandra Hartley, 67.00; Nancy McDonell, 66.95.

Par équipes : 1. URSS, 380.65; 2. Allemagne de l'Est, 377.75; 3. Tchécoslovaquie, 371.90; 4. Japon, 371.75; 5. Roumanie, 364.50; 6. Hongrie, 362.80; 7. Etats-Unis, 360.20; 8. Allemagne de l'Ouest, 356.85; 9. Pologne, 352.90; 10. Yougoslavie, 348.40; 11. Suède, 346.25; 12. Bulgarie, 346.00; **13. Canada, 344.65**; 14. France, 341.45; 15. Norvège, 340.00; 16. Nouvelle-Zélande, 335.35; 17. Pays-Bas, 334.65; 18. Australie, 329.00; 19. Grande-Bretagne, 325.60; 20. Cuba, 322.85; 21. Israël, 310.55.

Messieurs
(après exercices imposés)

Individue : 1. Eize Kenmotsu (Japon) 57.00; 2. Mitsuo Tsakahara (Japon) 56.65; 3. Fumio Onma (Japon) 56.55; 4. Mikael Voronin (URSS) 56.40; 5. Takuji Hayata (Japon) 56.20; 6. Takeshi Kato (Japon) 56.10; 7. Akinori Nakayama (Japon) 56.05; 8. Miroslav Cerar (Yougoslavie) 55.90; 9. Viktor Klimenko (URSS) 55.90; 10. Mthias Brehme (Allemagne de l'Est) 55.80.

Canadiens: André Simard, 5025; Steve Mitruk, 48.60; Sidney Jensen, 47.95; Bill Mackie, 47.75; Yvon Boisclair, 45.80; Ron Hunter, 45.35.

en bref

Les Reds à Trois-Rivières

Les Reds de Cincinnati, de la ligue Nationale, ont officiellement annoncé hier qu'ils feront des Aigles de Trois-Rivières leur filiale dans la ligue Eastern à compter de l'an prochain. Plus tôt cette semaine, les Expos avaient décidé la même chose pour les Indiens de Québec.

La WBA classe Paduano cinquième...

Le pugiliste de Montréal, **Donato Paduano**, est maintenant, selon les classements publiés hier par la **WBA**, au cinquième rang sur le plan mondial de la catégorie des mi-moyens. La première place est toujours détenue par **Jose Napoles** champion du monde et suivent dans l'ordre **Percy Pugh, Billy Backus, Erny Lopez.** Venu ravir la place que **Paduano** occupait après son combat victorieux contre **Marcel Cerdan, Edgemon Lewis** devance, en quatrième place, le **Montréalais.**

Robert Legendre est substitut

OTTAWA (PC) — Robert Legendre, de Québec, a été nommé comme joueur substitut en vue des championnats internationaux de tennis qui auront lieu en Floride en décembre prochain.

L'Association canadienne de tennis a choisi David Johnson et Mark Tindle, tous deux de Vancouver, pour représenter le pays dans ces compétitions.

Ils joueront ensuite dans les championnats juniors Orange Bowl.

La France battue

HULL, Angleterre (AP) — L'équipe de la Nouvelle-Zélande est venue de l'arrière et elle a battu la France 16 à 15, dans un match de la coupe du monde de rugby.

La Nouvelle-Zélande avait été battue 47-11 par l'Australie, plus tôt cette semaine.

Taylor échangé par les Cards

L'homme à tout faire des Cardinaux de Saint-Louis, **Carl Taylor,** a été échangé hier aux Brewers de Milwaukee en retour du receveur **Jerry McNerteney** et les lanceurs **Jesse Huggins** et **George Lauzerique.** Le lanceur des ligues mineures **Jim Ellis** accompagnera **Taylor** à Milwaukee.

Succès et retraite de Manuel Santana

BARCELONE (AFP) — Manuel Santana a obtenu l'un des succès les plus grands de sa vie sportive en battant hier après-midi, l'Australien Rod Laver en trois sets (6-4, 6-3, 6-4), au cours de la finale du simple messieurs du premier tournoi international de tennis d'Espagne. Il a remporté un prix de $6,000. Dix mille spectateurs environ bondaient le club de tennis de Barcelone.

Joe Foy à Tidewater

Les Mets de New York ont cédé les droits du troisième but **Joe Foy** au Tidewater hier, et ont acheté le contrat du droitier **Tommy Joe Moore** de leur filiale de la ligue Internationale. Foy est maintenant susceptible d'être repêché. Il a conservé une moyenne au bâton de .236 en 99 matches, frappant six coups de circuit et produisant 37 points.

Après Vera Caslavska, Ludmila Turistcheva

LJUBLJANA, Yougoslavie (PC, AFP, UPI) — La jeune Soviétique Ludmila Turistcheva, âgée de 18 ans, a remporté la médaille d'or féminine au classement global, hier, aux championnats mondiaux de gymnastique.

Avec 77.05 points, elle a devancé l'Allemande de l'Est Erika Zuhold (médaille d'argent), qui a obtenu 76.45 points, et la Soviétique Zinaida Voronin, qui a mérité une médaille de bronze, avec 76.15 points.

Au classement par équipes, celle d'URSS a mérité la médaille d'or, avec 380.65 points, comparativement à 377.75 pour l'Allemagne de l'Est, et 371.90 pour la tenante du titre, l'équipe tchécoslovaque.

Le Canada a dominé ses rivaux lors des exercices libres, hier, tant au point de vue individuel qu'au niveau des équipes. Jennifer Diachun a mérité la première place, avec 71.25, tandis que sa coéquipière Teresa McDonnell héritait du 3e rang.

Au niveau des équipes, le Canada a terminé au 13e rang sur 21 équipes inscrites, ce qui n'est quand même pas à dédaigner.

Les Japonais ont de la classe

Chez les hommes, tel que l'avaient prévu les experts, les Japonais ont nettement dominé leurs rivaux lors des exercices imposés.

Les Japonais, malgré la tenue décevante de leur étoile Akinori Nakayama sur le cheval d'arçon, ont pris une avance très confortable de 4.25 points sur les Soviétiques.

L'équipe nippone formée d'Eizo Kenmotsu, Fumio Honma, Mitsou Tsukahara, Takeshi Kato, Takuji Hayata et Nakayama a en effet compilé une fiche de 284.10 points pour les six exercices imposés.

L'URSS a récolté 279.85 points, comparativement à 275.30 points pour l'Allemagne de l'Est. On doute fort que ce classement subisse des changements.

Les Japonais dominent également pour le classement individuel. Kenmotsu vient en tête, avec 57.00, soit 35 centièmes de plus que ses compatriotes Tsukahara et Honma.

Le champion défendant Mikhail Voronin, d'URSS, a lui aussi connu ses difficultés sur le cheval d'arçon, et il vient au 4e rang.

Le meilleur Canadien, le Montréalais André Simard, vient loin derrière, avec 50.25 points.

Les championnats se termineront aujourd'hui par la présentation des exercices libres aux six appareils.

Myope et américaine, Margaret Murdock fait mouche

PHOENIX, Arizona (AFP-CP-AP) — La brune Américaine Margaret Murdock, en dépit d'une faible vue qui l'oblige à porter d'épaisses lunettes, fait histoire, depuis qu'elle a faitê sienne la suprématie qui appartenait aux représentants du sexe "dit fort".

C'est en effet la première femme à remporter une compétition "ouverte", aux championnats du monde de tir.

Mais là ne s'arrête pas les exploits de cette exceptionnelle tireuse d'élite. Elle laisse ses compatriotes et tous ses adversaires avec une marge sans appel de 375 points contre 367, mais cette fois au —fusil libre — (300 mètres), en position débout, où elle remportait et la première place et la médaille d'or!

Il est facilement comprehensible que rares sont les courageux qui risqueraient de se trouver dans la ligne de mire de cette "tireuses aux lunettes", mais dont les prouesses démontrent une habileté tant au fusil qu'au tir à la carabine conventionnelle.

Il faut ainsi souligner que c'est depuis jeudi que la spécialiste du tir a aussi fait parler d'elle, en défendant victorieusement "son" titre mondial à cette spécialité; en poussant le luxe de réaliser une amélioration de son propre record du monde, avec un total de 571 sur un total possible de 600!

Pourtant, cet exploit sans précédent ne devait pas laisser les Soviétiques sans réactions! Au fusil libre debout, les Américains dominèrent mais l'URSS demeurait intouchable, les spécialistes, en skeet, égalèrent le record du monde!

Au cours de la journée dominicale de ces championnats du monde de tir, les Soviétiques ont augmenté leur avance en raflant, quatre des dix médailles d'or décernées.

Une récolte qui porte ainsi leur total à 34 médailles (14 d'or, 13 d'argent et sept de bronze).

L'URSS se confirme ainsi sur la bonne voie pour prendre revanche sur les Etats-Unis, vainqueurs d'ensemble aux championnats du monde, en 1966 à Wiesbaden.

Quant au Soviétique Eugene Petrov, il a, lui, établi hier un record du monde du skeet, en tir individuel, avec 200 points et a ainsi apportée une nouvelle médaille d'or de la spécialité à l'URSS.

Il détenait ce même record, depuis les épreuves des Jeux olympique de Mexico (1968) où il avait réalisé un total de 198 points.

Au pistolet conventionnel, épreuve nouvelle au programme des championnats qui ont débuté vendredi, faisant l'objet de protestations, les officieux champions en sont le Tchécoslovaque Hynek Hromaza et l'Australienne Judy Trim. Le jury décidera aujourd'hui, Harald Vollmar, de l'Allemagne de l'Est est le seul à avoir procuré une médaille d'or à son pays, dans la catégorie du tir au pistolet libre debout.

Le Suisse Théo Ditzler, fusil libre couché, et le Hongrois, Lagos Tatt, fusil libre à genou, sont les seuls individualités qui privent les Soviétiques et les Américains des titres qui ont été décernés hier. Mais le duel continue aujourd'hui.

Players en avance

NAPA, Californie (UPI) — La deuxième ronde du tournoi Kaiser, doté d'une bourse de $150,000, a été contremandée hier à cause des pluies qui n'ont cessé de s'abattre sur le parcours Nord et Sud du club de golf Silverado inondant trois verts du premier 18 trous et les rendant impraticables.

La décision du responsable du tournoi a été annoncée à 12.30 heures, soit deux heures après que les premiers golfeurs étaient sensés prendre le départ.

C'était la sixième journée perdue pour un tournoi de la PGA cette année.

Jack Montgomery détient la première position, grâce à un magnifique 65 qu'il a roulé jeudi. Il est suivi de Ken Still à 66.

A Melbourne

Le Sud-Africain Gary Player a enregistré cinq birdies et un eagle et inscrit une fiche de 65, sept coups sous la normale lors de la deuxième ronde du Australien Open qui se déroule présentement à Melbourne.

Il totalise maintenant 136, quatre coups de mieux que son plus proche rival, Dave Marr.

Still victorieux au 1er trou supplémentaire

NAPA, CALIFORNIE (UPI) — Ken Still a calé un coup roule de deux pieds bon pour un birdie dès le 1er trou supplémentaire qui l'opposait à Bert Yancey et Lee Trevino pour remporter le 1er prix du riche omnium Kaiser, doté d'une bourse de $150,000.

La part du vainqueur est de $30,000.

Still, meneur des 2e et 3e roundes, avait dû réussir un birdie au 18e trou de la dernière ronde pour égaler le total de ses deux adversaires.

Il a terminé la ronde finale en 72 coups, la normale, contre 70 pour Trevino et 71 pour Yancey, ce qui leur donnait un grand total de 278 coups, 10 sous la normale du club Silverados, et un coup de mieux que Jerry Heard, Dave Hill et Jack Montgomery, le meneur de la 1ère ronde.

Les golfeurs ont dû jouer 36 trous hier, étant donné que la pluie avait forcé les organisateurs à annuler la ronde de vendredi.

Trois golfeurs ont donc roulé 37 trous dans la même journée.

Les réserves en devises étrangères en hausse aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Le stock d'or des Etats-Unis a baissé de $323 millions pendant le mois de septembre, mais ses réserves en devises étrangères ont augmenté de $403 millions, rapporte la Trésorie.

Ces variations reflètent principalement des opérations réalisées par l'intermédiaire du Fonds monétaire, pour permettre à un certain nombre de pays membres de verser la part en or de l'augmentation de leur quota au FMI.

Au total les réserves monétaires des Etats-Unis ont baissé de $269 millions pendant le mois de septembre, passant de $15.796 millions à $15.527 millions.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tout pays
MARION
ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 107
Téléphone 288-2152

LE SHERATON CHATEAU DE BLOIS est situé dans le vieux Trois-Rivières sur la rive pittoresque du St-Laurent à mi-chemin entre Montréal et Québec au coeur même de la Mauricie.

Cet hôtel met à la disposition de sa clientèle toutes les accommodations de l'hôtellerie moderne tel: autogare, air climatisé, barsalon, taverne et bien entendu télévision couleur. Les facilités de salles font que le Sheraton peut aussi bien recevoir d'importants congrès que des petites réunions d'hommes d'affaires.

COMME JADIS LE CHATEAU DE BLOIS, LE SHERATON est reconnu pour l'excellence de sa cuisine et cela tant à sa salle à manger où l'on peut en toute quiétude savourer de copieux repas, qu'au restaurant où on a vite fait de satisfaire son appétit.



Le Sheraton de Trois-Rivieres

Situé sur la rive nord du St-Laurent entre Montréal et Québec, et à quatre milles du sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine de renommé mondiale. Piscine extérieure. Télécouleur, air climatisé et stationnement à l'intérieur. Idéal pour petites réunions d'affaires. Repas délicieux au restaurant ou à la salle a manger. Bar-salon et taverne. Salles de banquets. Pour renseignements, à Trois-Rivières, composer 379-4550.

Sheraton-Château de Blois.

Pour locations dans les hôtels Sheraton, téléphoner à Montréal sans frais à 842-5861 ou à votre agent de voyages.

Sheraton-Château de Blois Motor Inn
HÔTELS ET MOTELS SHERATON, SERVICE INTERNATIONAL ITT
975 RUE HART ANGLE LAVIOLETTE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉBEC, CANADA, 819-379-4550



Locations par téléphone au Sheraton le plus prés de chez vous ou à votre agent de voyages.

UNITED STATES
ALABAMA: Huntsville
ARKANSAS: Little Rock
ARIZONA: Phoenix
CALIFORNIA: Huntington, Los Angeles, Pasadena, San Diego, San Francisco
COLORADO: Denver
CONNECTICUT: Greenwich, Stamford, Hartford, Windsor
DISTRICT OF COLUMBIA (Washington Area): Washington, Lanham, Md., Silver Spring, Md.
FLORIDA: Cocoa Beach, Cypress Gardens, Daytona Beach, Fort Lauderdale, Fort Myers, Fort Walton Beach, Jacksonville, Key Biscayne/Miami, Lake City, Miami, Miami Beach, Ocala, Orlando, Palm Beach, Sarasota, St. Petersburg, Tallahassee, Tampa
GEORGIA: Atlanta, Atlanta/Emory, Macon, Tocoa, Valdosta
HAWAII: Honolulu, Kauai, Maui
ILLINOIS: Champaign-Urbana, Chicago, Decatur, Joliet, Rock Island, Springfield, Waukegan
INDIANA: Fort Wayne, French Lick
IOWA: Mason City
LOUISIANA: Lafayette, Lake Charles, New Orleans, Shreveport
MAINE: Greenville, Portland
MARYLAND: Baltimore, Hagerstown, Lanham (See District of Columbia), Silver Spring (See District of Columbia)
MASSACHUSETTS: Andover, Boston, Cambridge, Hyannis, Lexington, Quincy, Worcester, Auburn
MICHIGAN: Ann Arbor, Battle Creek, Detroit, Detroit/Trenton, Detroit/Warren, Flint, Pontiac
MINNESOTA: Minneapolis, Minneapolis/St. Paul Airport (Bloomington), Rochester
MISSISSIPPI: Biloxi, Jackson, Tupelo
MISSOURI: Kansas City, St. Louis, St. Louis/Bridgeton
NEW HAMPSHIRE: Hampton, Manchester, Manchester/Bedford, Portsmouth
NEW JERSEY: Atlantic City, Bordentown
NEW MEXICO: Albuquerque
NEW YORK: Albany, Binghamton, Canandaigua, Ithaca, Nanuet, New York, Rochester
NORTH CAROLINA: Asheville, Charlotte, Greensboro, Rocky Mount, Southern Pines, Winston-Salem
OHIO: Cincinnati, Cleveland, Cleveland/Rocky River, Columbus, Dayton
OKLAHOMA: Oklahoma City, Tulsa
OREGON: Portland
PENNSYLVANIA: Lancaster, Philadelphia, Philadelphia/Ft. Washington, Pittsburgh, Scranton/Wilkes-Barre, State College, Stroudsburg, Williamsport
SOUTH CAROLINA: Charleston, Columbia, Florence, Hilton Head Island
TENNESSEE: Knoxville, Memphis, Nashville
TEXAS: Austin, Corpus Christi, Dallas, El Paso, Fort Worth, Houston, San Antonio
VERMONT: Burlington
VIRGINIA: Fredericksburg, Norfolk, Richmond, Williamsburg
WASHINGTON: Seattle/Renton
WISCONSIN: Beloit, Milwaukee

CANADA
ALBERTA: Calgary, Edmonton
MANITOBA: Winnipeg
ONTARIO: Hamilton, Niagara Falls, Ottawa, Sault Ste. Marie, Sudbury, Toronto, Windsor
QUEBEC: Montreal, Trois Rivieres
SASKATCHEWAN: Prince Albert, Saskatoon

CARIBBEAN
NETHERLANDS ANTILLES: Aruba
BAHAMAS: Nassau
JAMAICA: Kingston
PUERTO RICO: San Juan

LATIN AMERICA
MEXICO: Mexico City
VENEZUELA: Caracas, LaGuaira (near Caracas)
CHILE: Santiago

OVERSEAS
AUSTRALIA: Melbourne, Sydney
THAILAND: Bangkok
CORSICA: Porticcio
EGYPT: Cairo
KUWAIT: Kuwait City
MALTA: St. Julians
ISRAEL: Tel Aviv

RUSCO a tellement plus à offrir... et à plus de gens!

RUSCO protège votre maison de 7 façons différentes:

• FENÊTRES • PORTES • AUVENTS • GOUTTIÈRES • REVÊTEMENT • PORTES DE GARAGE

FENÊTRES intérieures et extérieures en acier. Choix de couleurs.
PORTES en acier. Rigides et durables. Choix de couleurs et de styles.
AUVENTS en fibre de verre. Enjolivent tout en vous protégeant contre les rayons solaires.
Système complet de GOUTTIÈRES qui assure un bon égouttement, tout en protégeant votre terrain.
REVÊTEMENT complet en acier. Facile d'entretien. Jamais de peinture. Vaste choix de couleurs décoratives.
PORTES DE GARAGE à sections en acier. Sécurité! Fonctionnement facile et sans ennui.
RUSCO vous offre également un système de protection complet contre le vol, qui veille sur votre sécurité.



RUSCO a tout pour votre maison... et vous donne une garantie écrite. Les produits en acier RUSCO vous offrent une durabilité incomparable, et une variété infinie de couleurs et de styles décoratifs. Avec RUSCO, vous êtes assurés d'un produit de qualité... et d'un service d'experts. Parlez-nous de l'acier... c'est notre sujet favori.

RUSCO... L'ARMURIER DE VOTRE MAISON
RUSCO HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095 boul. St-Laurent, Montréal
Tél.: 381-2511
ACIER RUSCO STEEL

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

la presse

CAHIER D — BANDES DESSINEES / ANNONCES CLASSEES — DECES

MONTREAL, LUNDI 26 OCTOBRE 1970 — 86e ANNEE — No 248

Le Congrès confirme Allende à la présidence

Chili: chasse aux extrémistes qui ont assassiné le chef de l'armée

SANTIAGO, (AFP, UPI, PA) — L'armée chilienne se propose de faire des funérailles d'apparat à son commandant en chef, le général René Schneider, tandis que, par ailleurs, elle recherche ses assassins qu'elle croit être des extrémistes de la droite.

Une enquête aurait révélé que des personnes de cette tendance ont comploté le meurtre exécuté jeudi matin à un carrefour de la basse ville. Le général est mort dimanche, moins de vingt-quatre heures après la confirmation par le Congrès de l'élection de M. Salvador Allende, élu le 4 septembre dernier à la présidence du pays.

Les partisans du nouveau président opinent que les conspirateurs espéraient que l'assassinat du chef des armées allait déclencher une reaction de la droite et de l'armée susceptible d'empêcher le Congrès de conformer dans ses fonctions M. Allende, qui s'est présenté sous l'étiquette marxiste.

Samedi, un mandat d'arrêt a été émis contre le général (retraité) Roberto Viaux Marambio, auteur, l'an dernier, d'un attentat raté: on le soupçonne d'avoir inspiré le nouveau complot contre Schneider. Le même jour, les autorités policières ont appréhendé Leon Cosmelli Pereira, 22 ans, fils d'un ancien gouverneur de la province de Chilie, tandis que la police argentine a arrêté Julio Bouchon, 29 ans, un ingénieur, à Mendoza, près de la frontière chilienne. Tous deux sont considérés comme témoins-clés.

Le général Schneider avait jeudi été atteint par trois balles quand quatre ou cinq assaillants lui avaient tendu une embuscade alors qu'il se rendait en auto à son bureau.

Le même jour, le président sortant Eduardo Frei avait proclamé l'état d'urgence afin de faciliter la recherche des assassins par la police. Depuis lors, quelque 150 personnes ont été arrêtées.

Le couvre-feu de minuit à 6 heures du matin demeure en vigueur. Tous les accès de Santiago sont bloqués par des postes de contrôle militaire et policier. Tous les terrains d'aviation privés sont fermés. Les vols commerciaux ne sont pas affectés.

Le gouvernement a proclamé un deuil national de trois jours. Parmi les premières personnes à présenter leurs condoleances à la famille du général Schneider, il y avait le président Frei et le président-élu Allende.

M. Allende doit accéder à la présidence le 3 novembre.

Le ministre de l'Intérieur, M. Patricio Rojas, et la police, déclarent que l'enquête mène à des "personnes de la droite ultra".

Hier, M. Allende a déclaré que "le général Schneider est un exemple non seulement pour l'armée, mais pout tout le Chili. Son respect pour la constitution lui a coûté la vie".

Depuis que M. Allende avait obtenu la majorité relative aux élections présidentielles, la rumeur avait couru qu'il y avait risque de complot militaire ou d'autres milieux, pour l'empêcher d'accéder au pouvoir. Le général Schneider était considéré comme un des adversaires les plus déclarés de toute tentative de ce genre de rompre avec la longue tradition militaire chilienne de non-intervention dans la politique.

Quant au scrutin tenu samedi au Congrès qui fait de M. Allende le président-élu, il a donné à ce dernier 153 votes contre 35.

L'émission du mandat contre le général Viaux découlerait des résultats de l'interrogatoire de Me Gustavo Valenzuela qui avait prêté ses voitures aux exécutants de l'attentat.

Le général Viaux s'était fait connaître il y a un an par son rôle dans une rébellion militaire aux fins d'augmentation du revenu des militaires. Ce motif économique admis, le geste alors posé par le général Viaux avait été jugé avec une relative indulgence. Condamné pour "sédition et non accomplissement du devoir militaire", il avait été ensuite rapidement libéré. Il avait déclaré par la suite qu'il n'avait de relation avec aucun parti politique, quel qu'il fût, "mais s'il arrive que la situation l'exige, je me trouverai aux côtés de mes frères d'armes pour sauver la patrie du chaos".



téléphoto PA

L'accolade de la victoire

Le nouveau président du Chili, le sénateur Salvador Allende, reçoit ici l'accolade d'un député communiste, Mme Mireya Baltra, après avoir été élu par 153 voix contre 35, par le Congrès.

Les Sud-Vietnamiens lancent 6,000 hommes à l'offensive au Cambodge

SAIGON, (AFP) — Une nouvelle opération a été lancée dimanche au Cambodge dans le secteur de l'"Hameçon" par les troupes sud-vietnamiennes qui ont traversé la frontière à la hauteur de la ville détruite de Snoul, annonce aujourd'hui le haut commandement sud-vietnamien.

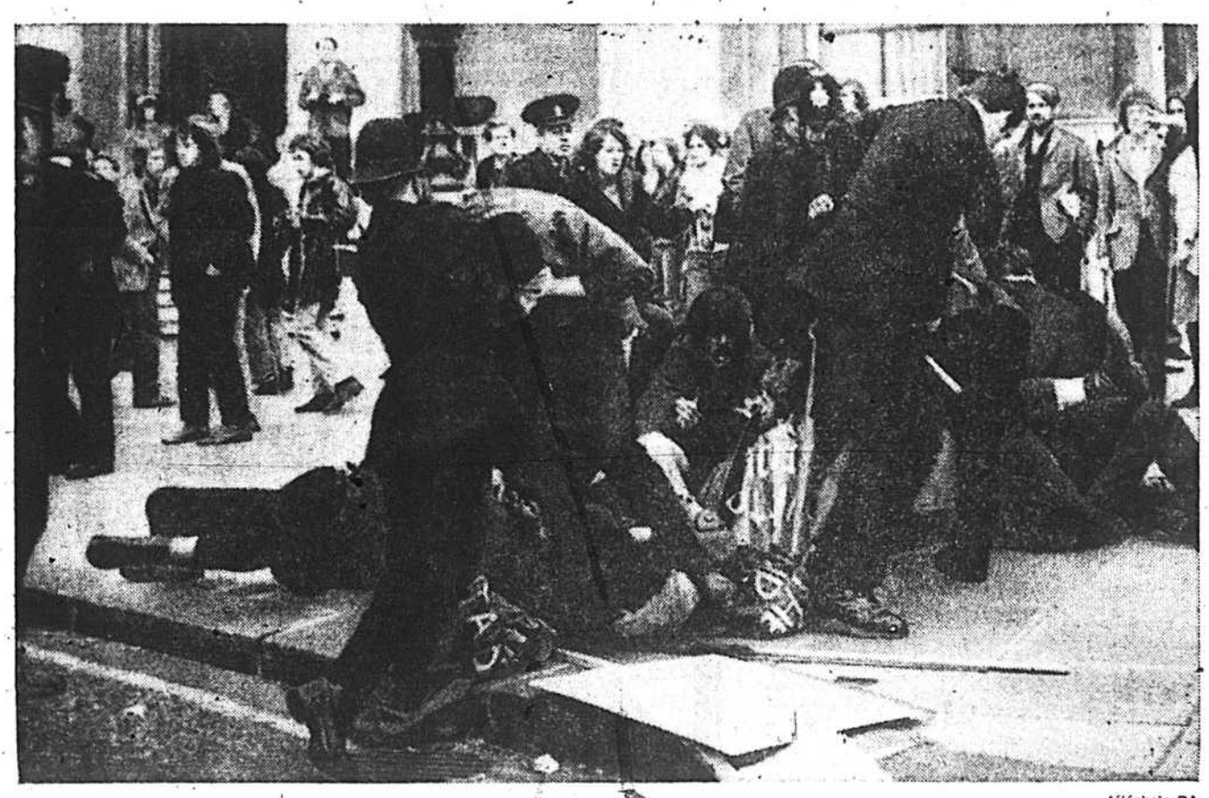
Cette opération à laquelle participent 6,000 hommes des unités de blindés, de troupes d'élite de "Rangers", d'artillerie et d'infanterie sud-vietnamiennes est destinée, croit-on savoir, à dégager la route nationale numéro sept conduisant vers Kratie, au nord-est.

Selon des sources militaires, il ne s'agit pas encore du déclenchement de la grande offensive sud-vietnamienne attendue au Cambodge avec le retour de la saison sèche, mais simplement d'opérations préliminaires qui doivent correspondre avec celles que les forces cambodgiennes lancent, avec 20,000 hommes, sur la route numéro six en direction de Kompong Thom.

Le premier contact entre les forces sud-vietnamiennes et vietcong a eu lieu dimanche après-midi à quatre milles environ au sud-est de Snoul, la première ville cambodgienne qui ait été réduite en cendres par l'aviation et les blindés américains lors de l'offensive contre les "sanctuaires communistes" en mai dernier.

"Deux soldats ennemis ont été tués. Les pertes gouvernementales ont été de un tué et un blessé. L'opération continue", a déclaré le porte-parole vietnamien.

C'est la troisième opération sud-vietnamienne déclenchée au Cambodge en deux jours. Samedi, des centaines de soldats gouvernementaux, soutenus par l'artillerie et l'aviation venant du delta cochinchinois, avaient pénétré au Cambodge dans le secteur du "Bec de canard" et tué soixante-sept Vietcong près de Kompong Pau. Dimanche, 61 Vietcong avaient été tués par les forces sud-vietnamiennes près de Mimot, à quelques milles de Snoul.



téléphoto PA

Manifestation contre l'Afrique du Sud à Londres

Une manifestation contre la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud et le projet de Londres de vendre des armes à ce pays a donné lieu hier à des accrochages entre policiers et manifestants dans la capitale britannique. En tout, 26 policiers ont été blessés et 65 personnes arrêtées. Certains manifestants se contentaient de s'asseoir par terre pour se laisser traîner par les agents, mais d'autres attaquaient avec tout ce qui leur tombait sous la main.

A l'ONU, la RAU accuse Israël et les USA de torpiller les espoirs de paix

NATIONS-UNIES. (PA, AFP) — L'Egypte a aujourd'hui accusé Israël, avec le concours des Etats-Unis, d'avoir acquis de nouveaux avions et blindés alors même que les leaders israéliens demandent au gouvernement de la RAU de démanteler ses emplacements de missiles sol-air dans la Zone du canal de Suez.

Ouvrant, ce matin le débat de l'Assemblée générale sur le Moyen-Orient, M. Mahmoud Ryad, ministre égyptien des Affaires étrangères, a déclaré qu'en "escaladant" son assistance à Israël, Washington fait obstacle à la réalisation de la paix dans le Proche-Orient. De cette façon a dit le ministre de la RAU, les Etats-Unis "mettent en danger la paix mondiale et encouragent l'usage de la force dans les relations internationales".

Soulignant, dans son intervention que le débat qui vient de s'amorcer porterait sur "les agressions continues d'Israël contre trois Etats, membres des Nations unies (Egypte, Syrie, Jordanie), M. Ryad a déclaré: "Jamais au cours de son histoire, l'ONU n'a du faire face à un défi aussi flagrant des principes les plus sacrés de sa charte ni à un danger aussi grave pour la paix."

Relevant ensuite le fait que le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban, a récemment déclaré qu'Israël ne sera lié par aucune résolution que l'Assemblée générale pourrait adopter, M. Mahmoud Ryad a déclaré que l'Assemblée générale "peut et doit jouer un rôle positif en aidant le Conseil de sécurité dans l'application de la résolution du Conseil du 22 novembre 1967 qui comporte un règlement pacifique".

En évoquant le plan Rogers "que l'Egypte a accepté pleinement", M. Ryad a affirmé qu'Israël avait "eu recours à des mensonges en alléguant que la RAU avait violé le cessez-le-feu qui est le principe fondamental de ce plan.

Le ministre égyptien a conclu son discours par l'évocation du problème palestinien.

"Le peuple palestinien, a-t-il dit, victime de la politique expansionniste et raciste d'Israël est engagé dans une noble lutte nationale, et cette lutte mérite l'appui de tous les pays du monde."

Selon M. Ryad, le rétablissement de la paix dans le Moyen-Orient comporte la reconnaissance des "droits inaliénables et incontestables du peuple palestinien".

Le meilleur réseau de missiles au monde

Le général Aharon Yariv, chef des services israéliens de contre-espionnage, a déclaré aujourd'hui, à des correspondants de la presse étrangère, que l'Egypte et l'URSS "ont installé, dans la zone du canal de Suez, l'un des réseaux de missiles les plus modernes au monde".

Le général israélien estime que 500 à 600 rampes de lancement ont été construites en deçà de la zone de 30 milles juste à l'ouest du canal, ceci constituant une violation flagrante de la clause du cessez-le-feu de 90 jours interdisant aux deux damps de consolider leurs positions militaires dans cette zone.

Le chef du service de contre-espionnage a également évalué à environ 3,000 le nombre de militaires soviétiques se trouvant à l'intérieur de cette zone, soit comme servants de ces batteries de missiles sol-air, soit comme conseillers techniques.

Autres "Phantom" à Tel-Aviv

Enfin, au Caire, un hebdomadaire égyptien annonce la livraison à Israël par les USA de six autres avions de type "Phantom". Ces appareils, essentiellement conçus pour les opérations de reconnaissance aérienne, peuvent prendre des photographies à l'altitude de 50,000 pieds et dans un rayon de 50 milles.

L'armée occupe l'université du Venezuela

CARACAS. (AFP) — Des forces combinées de l'armée et de la police ont occupé ce matin l'université centrale du Venezuela. Aucun incident ne s'est produit mais, selon des sources officieuses, une vingtaine de personnes ont été arrêtées.

Dans les milieux gouvernementaux, on indique que cette mesure est due à l'attitude du conseil de l'université centrale qui refuse de reconnaitre le conseil national des universités créé après la réforme de la loi universitaire, approuvée récemment par le Congrès.

On affirme, dans ces mêmes milieux, que les étudiants d'extrême-gauche s'apprêtaient à provoquer des incidents cette semaine.

Moscou accuse les USA d'avoir violé son espace aérien 10 fois en 3 ans

MOSCOU. (AFP, PA, UPI) — L'Union soviétique a annoncé aujourd'hui qu'elle a adressé une sévère protestation au gouvernement des Etats-Unis "en rapport avec la violation de la frontière d'Etat de l'URSS perpétrée le 21 octobre par un avion militaire américain".

Selon l'agence Tass, le gouvernement soviétique a envoyé une protestation semblable au gouvernement turc, en attirant son attention sur "les conséquences dangereuses" que comporte cette violation de l'espace aérien russe par un avion américain ayant décollé du territoire turc.

La note soviétique affirme que les Etats-Unis se sont rendus coupables de "dix violations illégales depuis trois ans seulement".

La note souligne que ces incidents "peuvent être préjudiciables aux rapports de bon voisinage entre l'URSS et les Etats-Unis". Vendredi dernier, on s'en souvient, le président Nixon lançait un appel à l'URSS en vue d'améliorer les relations entre les deux Grands. A cet égard, Moscou note que les actes des Américains ne semblent pas concorder avec les déclarations de leurs leaders.

L'annonce de la protestation soviétique est survenue quelques heures après le départ de Moscou de deux consuls américains pour l'Arménie soviétique afin de prendre contact avec les deux généraux américains qui se trouvaient à bord de l'avion U-8 ayant atterri en territoire russe mercredi dernier. Ces généraux, de même que le pilote américain et un colonel turc, sont détenus depuis par les autorités soviétiques.

L'ambassade américaine a demandé la libération de l'avion et de ses occupants en affirmant que l'appareil a franchi la frontière soviéto-turque par accident. Mais la note de Moscou soutient au contraitre que cet incident n'est pas le résultat d'un concours de circonstances, mais plutôt de "l'activité militaire générale des USA dans des régions adjacentes à l'URSS".

Par ailleurs, un ancien chef de la police de sécurité de la Turquie a émis l'hypothèse que les Russes auraient pu attirer l'avion transportant deux généraux américains en territoire soviétique afin de les échanger contre deux Lithuaniens qui ont détourné un aérobus russe en Turquie récemment. Les autorités soviétiques ont affirmé qu'il n'y avait aucun rapport entre les deux incidents.

La note soviétique d'aujourd'hui souligne que le gouvernement de Moscou a attiré à plusieurs reprises l'attention du gouvernement américain sur les activités hostiles à l'URSS. "Le maintien de bases militaires américaines autour de l'URSS est une grave source de danger et vient en contradiction avec les déclarations faites à maintes reprises par les leaders américains en faveur d'une amélioration des relations soviéto-américaines", conclut la note.



téléphoto de la Presse Associée

Bernadette en liberté

Mlle Bernadette Devlin, députée d'Ulster à Westminster, libérée de prison la semaine dernière, a fait en fin de semaine ses premières déclarations publiques.

Bernadette Devlin lance un appel au calme

CARRICKMORE, Irlande du Nord (AFP) — Les premières déclarations officielles de Bernadette Devlin depuis sa libération de la prison d'Armagh où elle était incarcérée depuis août dernier pour rébellion, ont été un appel au calme.

"En nous livrant à des émeutes, nous ne faisons que soulager nos frustrations. C'est un luxe dont nous devons maintenant nous dispenser", a-t-elle dit, parlant à Carrickmore, petite localité du sud de l'Ulster.

La Bernadette assagie qui est sortie de prison n'a toutefois rien perdu de sa foi dans la "République socialiste d'Irlande", elle l'a affirmé une fois de plus. Mais elle a exhorté ses partisans à "employer l'énergie sans limite que donne la conscience de lutter pour une juste cause, à assurer que la loi est au service du peuple".

"Nous devons agir en sorte que les droits et les intérêts des travailleurs soient respectés, en Irlande du Sud comme en Irlande du Nord", a-t-elle encore déclaré, proposant la création d'un centre de recherche qui démontrera que "les massés populaires sont pillées tous les jours pour remplir les poches des riches".

Nixon reçoit le président de la Roumanie

WASHINGTON (AFP-PA)—Accueillant le président Ceausescu, de Roumanie, à la Maison-Blanche, le président des Etats-Unis a déclaré: "Nous éprouvons des sentiments très chaleureux pour le peuple et le gouvernement roumains malgré des systèmes de gouvernement différents et nous respectons l'indépendance du vôtre".

M. Nixon a également évoqué en termes très enthousiastes la visite qu'il avait faite à Bucarest l'année dernière. Il a rappelé à son invité qu'il avait été le premier dirigeant américain à fouler le sol de la Roumanie tout comme le président Ceausescu devenait le premier chef d'Etat roumain à venir aux Etats-Unis.

De son côté, M. Ceausescu a souligné tout le plaisir qu'il avait eu à recevoir M. Nixon à Bucarest et il a ajouté: "Il est vrai qu'il y a des différences d'ordre social entre nos deux pays; il existe aussi certaines divergences concernant des problèmes mondiaux".

L'invité du président Nixon a par ailleurs souligné l'importance qu'attachait son gouvernement au développement des relations et à la coopération entre les deux nations notamment dans les domaines économique, social et culturel dans le cadre de l'amitié qui doit prévaloir entre les nations du monde.

M. Ceausescu a enfin exprimé l'espoir que cette coopération bilatérale servira la cause de la paix mondiale.

Ce soir, le président Roumain retournera à la Maison Blanche pour un diner offert en son honneur par le président et Mme Nixon.

Demain, il rencontrera successivement le secrétaire au Commerce, M. Maurice Stans, le ministre du logement, M. George Romney, le directeur de l'office du budget, M. George Schultz et le ministre de l'Agriculture, M. Clifford Hardin.

A midi, M. Ceausescu a été l'hôte à déjeûner du secrétaire d'Etat, M. Rogers. Son depart pour la Roumanie via New York est prévu pour mercredi matin.

Le prix Nobel d'économie au professeur Samuelson

STOCKHOLM (AFP) — Le "prix de sciences économiques de la Banque royale de Suède à la mémoire d'Alfred Nobel" a été attribué, aujourd'hui, par l'Académie des sciences de Suède au professeur Paul A. Samuelson du "Massachusetts Institute of Technology" de Cambridge, pour "les travaux par lesquels il a développé la théorie économique statique et dynamique et a activement contribué à faire monter le niveau d'analyse dans la science économique".



M. Paul A. SAMUELSON

Bien que la dénomination officielle soit "Prix de sciences économiques de la Banque royale de Suède", cette dernière institution a manifesté expressément son désir de le voir rattaché aux autres "vrais" prix Nobel.

Le prix de cette année est accompagné d'une bourse de près de $80,000.

Le professeur Samuelson, qui est âgé de 55 ans, a été choisi à l'occasion du 300e anniversaire de l'Académie des sciences.

L'an dernier, à sa première année d'existence, le prix avait été accordé aux professeurs Jan Tinbergen (Pays-Bas) et Ragnar Frisch (Norvège), à parts égales.

Le lauréat de cette année, le professeur Paul Anthony Samuelson, est né en 1915, à Gary, Indiana. Il est depuis 1940 professeur d'économie politique au MIT.

"L'importante oeuvre de Samuelson, qui couvre presque tous les domaines de la théorie économique, témoigne d'une éminente faculté de déduire de nouveaux théorèmes importants et de donner une plus large utilisation aux théories existantes", déclare l'Académie des sciences de Stockholm, dans un communiqué présentant le lauréat du prix Nobel des sciences économiques.

L'Académie poursuit : "Grâce à ses nombreux travaux, Samuelson a, plus que tout autre économiste contemporain, contribué à élever le niveau de la méthode d'analyse dans la théorie économique.

Le professeur Samuelson a été également conseiller des présidents Eisenhower et Kennedy.

Le choléra menace le monde occidental

BUDAPEST (UPI-PA-Reuter) — L'épidémie de choléra qui sévit dans plusieurs pays, à l'est de l'Europe, semblait menacer, aujourd'hui, le monde occidental.

On rapporte en effet, ce matin, que les autorités médicales tchécoslovaques signalent plusieurs cas suspects en Slovaquie, partie orientale de la Tchécoslovaquie.

Entre temps, l'épidémie de choléra fait rage en Turquie, où 1,235 personnes sont hospitalisées, souffrant de cette maladie extrêmement contagieuse.

Jusqu'à présent, l'épidémie a fait 49 morts en Turquie où, hier, 86 nouveaux cas se sont déclarés.

A Prague, on laisse entendre que les cas suspects signalés en Slovaquie, sont sujets à une serveillance étroite mais que, jusqu'à présent, on ne peut affirmer qu'il s'agisse du choléra.

Par mesure de précaution, la Hongrie a fermé la frontière qui la sépare de la Tchécoslovaquie alors qu'en Pologne, on interdit déjà aux voyageurs de se rendre dans la région voisine de la Slovaquie. La frontière est également fermée.

Seuls ceux qui détiennent des papiers attestant qu'ils sont en règle avec les mesures de préventions contre l'épidémie ont droit de passage.

En Italie, on indiquait également que tout trafic ferroviaire et maritime entre le port de Trieste et la Turquie avait été interrompu. Les débardeurs de Trieste et d'autres ports de l'Adriatique ont été vaccinés contre le choléra.

En Grèce, le gouvernement a fermé les frontières qui séparent le pays de la Turquie. Les communications aériennes et maritimes entre Chypre et la Turquie sont également interrompues. Tous les services ferroviaires entre Istambul et l'Europe ont cessé.

Inondations en Colombie: 30 morts

BOGOTA (AFP) — Une trentaine de personnes ont péri, hier, dans la région du village de Dabeira, dans le département colombien d'Antioquia, à la suite de la crue du Rio Sucio. Au moins 18 cadavres ont été retrouvés jusqu'à présent.

La plupart des victimes sont des paysans qui s'étaient rendus au marché de Dabeira.

Les autorités estiment qu'il sera difficile d'établir le nombre exact des victimes et celui des maisons détruites par les eaux.

Des hélicoptères et des équipes de secours devaient parvenir ce matin dans la région pour poursuivre l'évacuation de la population des villages touchés par les crues. Mercredi déjà, une centaine de personnes avaient été évacuées et une dizaine d'autres avaient péri.

Au Pakistan

D'autre part, vingt-quatre personnes au moins ont été tuées par l'ouragan qui a ravagé, samedi, plusieurs districts du Pakistan oriental.

Arrestation à Montréal d'un avocat américain recherché pour meurtre

Des procédures d'extradition seront prises contre un avocat américain appréhendé à Montréal, à la fin de la semaine, au cours d'une des nombreuses perquisitions effectuées par la police.

Me Arthur Frank Turco, âgé de 30 ans, de New York, était recherché par le police de Baltimore et le FBI sous cinq chefs d'accusations au sujet d'un meurtre.

Turco et 12 autres personnes sont accusés du meurtre d'un délateur des Panthères noires, commis le 30 vril, à Baltimore.

Le détenu est un membre du Parti patriote qui appuie les Panthères noires.

L'avocat, qui se trouvait dans une maison de chambres de la métropole, a été arrêté lors d'une descente conjointe effectuée par la police de Montréal et la Sûreté du Québec.

Les policiers étaient à la recherche d'indices leur permettant de mettre la main sur les ravisseurs de M. Pierre Laporte et du diplomate britannique M. James Richard Cross.

Expulsé, Dornberg a quitté Moscou

MOSCOU (AFP) — M. John Dornberg, correspondant de l'hebdomadaire américain "Newsweek" qui a été expulsé d'Union soviétique, a quitté Moscou aujourd'hui pour Vienne. Avant de prendre l'avion, le journaliste américain a protesté dans une déclaration contre son expulsion, et plus particulièrement contre les conditions dans lesquelles elle est intervenue.

"Je considère mon expulsion, la dix-huitième expulsion d'un correspondant occidental depuis 1961 et la quatrième en 1970, comme une nouvelle preuve que le régime soviétique ne peut tolérer une information loyale et objective sur ce pays", a notamment déclaré M. Dornberg.

Paul VI procède à la canonisation de 40 martyrs anglais et gallois

CITE DU VATIGAN (AFP) — Devant environ 25,000 fidèles. Paul VI a procédé, hier à Saint-Pierre, à la canonisation de 40 martyrs anglais et gallois, exécutés de 1535 à 1679, pour leur fidélité au catholicisme et leur refus de reconnaître leur souverain comme chef de l'Eglise.

Dans son homélie, le pape a souligné que beaucoup des martyrs étaient morts en priant pour leur pays, pour leurs persécuteurs ou pour le roi, ou la reine, dont ils ne contestaient pas le pouvoir temporel. Que le sang de ces martyrs, a-t-il dit, puisse guérir la blessure profonde infligée à l'Eglise de Dieu depuis la séparation de l'Eglise anglicane de l'Eglise catholique. L'Eglise du Christ, nous disent ces martyrs, n'est-elle pas unique? N'en témoignent-ils pas? Leur dévotion à leur nation nous donne l'assurance que le jour où l'unité de la foi et de la vie chrétienne sera instaurée, avec l'aide de Dieu, nulle offense ne sera infligée à l'honneur et la souveraineté d'un grand pays comme l'Angleterre. Nul ne cherchera à diminuer le prestige légitime, le digne patrimoine de piété et les usages propres de l'Eglise anglicane, quand l'Eglise catholique romaine, — cette humble servante de Dieu, — sera en mesure d'embrasser sa soeur bien-aimée dans la communauté unique et authentique de la famille du Christ: une communion des saints dans la liberté et l'amour de l'esprit de Jésus.

Dans l'homélie à Saint-Pierre en italien et en anglais, le pape a salué le révérend Harry Smythe, représentant le Dr Ramsey, primat anglican, ainsi que les visiteurs de marque britannique, parmi lesquels se trouvait un représentant de la reine Elisabeth, M. Desmond Crawley, ministre près le Saint-Siège.

Conclusion

En conclusion, après avoir évoqué les séminaires de Rome, pépinières des martyrs anglais, le pape a exprimé l'espoir qu'on entende le message des nouveaux saints "en ces temps d'indifférentisme religieux et de matérialisme théorique et pratique de plus en plus agressif".

A l'issue de la messe, le pape a reçu les descendants ou parents des martyrs, dont le duc de Norfolk, premier pair catholique du royaume, le général Michael Fitz-Howard, le vicomte Southwell et lord Walpoge.

Une trentaine de cardinaux assistaient à la cérémonie, dont le cardinal John Heenan, archevêque de Westminster, venu avec les pèlerins, les cardinaux et des évêques du Commonwealth, Mgr Henry Jenny, archevêque de Cambrai, un évêque anglican etc...

Les saints

Le célèbre jésuite Emund Campion figure parmi les nouveaux saints qui comprennent 37 hommes et 3 femmes, 33 prêtres et 7 laïcs, grands seigneurs ou artisans. La plupart furent pendus ou écartelés et démembrés vivants. Quand vous verrez nos têtes sur le pont de Londres, dit Alban Roe, pensez qu'elles seront là pour vous prêcher encore la vraie foi.

Les dernières canonisations d'anglais — Thomas Moore et John Risher — remontent à une trentaine d'années.

Washington aiderait ses alliés à produire de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain examine actuellement un changement possible de sa politique atomique qui permettrait à des pays amis des Etats-Unis d'utiliser plus largement l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, apprend-on de source autorisée américaine.

Cette mise au point fait suite à la publication d'un article du "Washington Post" précisant que le département d'Etat et la Commission de l'énergie atomique (A.E.C.) ont formulé une suggestion en ce sens à la Maison Blanche dont on "attend l'approbation".

Les pays bénéficiaires, dans ce cas, seraient notamment l'Australie, le Japon ainsi que des puissances d'Europe occidentale. Ces nations recevraient des informations sur la procédure d'enrichissement de l'uranium naturel par diffusion gazeuse au point où sa fission est capable d'entretenir une réaction en chaine, et ainsi produire une grande quantité de courant électrique.

Le "Post" a rappelé que l'uranium enrichi destiné à la fabrication des armes nucléaires contient une proportion de 90 pour cent d'uranium-235, alors que le taux d'enrichissement de l'uranium affecté à des fins industrielles ne contient que 6 pour cent de cet isotope.

Le quotidien de Washington ajoute que l'on peut modifier l'uranium des réacteurs commerciaux pour produire les matières fissiles servant à la fabrication des armes atomiques. Aussi ce journal note-t-il que la Maison Blanche veut elle-même avoir un système de "sauvegarde absolue" contre l'usage de l'uranium enrichi à des fins militaires.

Ces garanties résideraient, toujours selon la même source, dans le fait que les Etatst-Unis seraient propriétaires d'une partie de toute centrale atomique construite à l'étranger dans le cadre d'un tel plan. Le gouvernement américain participerait également à tout vote concernant la construction et l'utilisation d'une telle usine.

Le "Washington Post" fait enfin savoir que si la Maison Blanche adopte la proposition du département d'état et de l'A.E.C., les Etats-Unis pourraient prendre part à la construction de deux centrales atomiques à diffusion gazeuse, en Hollande et en Australie.

La première serait affectée à la production d'uranium enrichi commercial pour des pays d'Europe.. La seconde desservirait l'Extrême-Orient.

Vol de deux tableaux de Picasso

NEW YORK (AFP) — Deux toiles de Picasso — un oiseau et deux femmes nues — évaluées à plus de $100,000 et plusieurs autres tableaux ont été volés dimanche dans l'appartement d'un écrivain newyorkais, M. Byron Caran. Le vol s'élève à $330,000 mais les cambrioleurs, qui de toute évidence ne sont pas des professionnels, ont laissé sur place d'autres tableaux d'une valeur totale de $175,000 qui n'étaient pas encadrés, et auxquels il ne prêtèrent semble-t-il aucune attention.

naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ADAM (Irène) — A Montréal, le 24 octobre 1970 à l'âge de 82 ans est décédée Irène Gervais, épouse de feu J. Donat Adam. Mère d'Andrée, Marcel et Denyse. Lui survit, un frère, Arvin Gervais. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Cuthbert lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARRE (Angèle) — A Ste-Thérèse Ouest, le 25 octobre 1970, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Charles Bellemarre, née Angèle Van Dâm, demeurant 22a Gilles, Ste-Thérèse-Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Savaria Inc.
61 ouest, Blainville
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Marie-Anne) — A Montréal, le 24 octobre 1970, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Hector Bernier, née Marie-Anne Lefebvre. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les salons seront fermés de 5 h. à 7 h.

BERTENSHAW (Anne-Marie) — A Montréal, le 23 octobre 1970, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme William Bertenshaw, née Anne-Marie Bédard, mère d'Hélène (Mme Sam Artuso), soeur de Cécile, Gérard, Antonio, Rolland. Demeurant 1042 rue Closse. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
pour se rendre à l'église Marie-Reine-du-Monde où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Ida) — A Montréal, le 25 oct. 1970, à l'âge de 74 ans, est décédée Mlle Ida Bolduc, fille de feu Charles Bolduc et de feu Zélda Parent. Lui survivent un frère et trois soeurs, demeurant 135 Sherbrooke est, appartement 702. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
La Société Coopérative
de Frais Funéraires
202 est, rue Sainte-Catherine
à 11 h. pour se rendre à l'église Sainte-Foy de Québec où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière Belmont de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSEUR (Fernand) — A Repentigny, le 24 octobre 1970, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Fernand Brasseur, fils de Lionel Brasseur et de feu Georgianna Devert, demeurant 151 av. Perreault, Repentigny. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
à 2 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de la Purification, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Claude) — A Dorion, le 24 octobre 1970, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Claude Brunet, époux de Claire Bertrand, demeurant au 475 rue Ranger. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
12, rue St-Charles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Dorion où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la paroisse Ste-Justine-de-Newton, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUX (Léo) — A Montréal, le 25 oct. 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé Léo Chalifoux ex-employé de Tolhurst Oil Company, époux de Jacqueline Redmean, père de Michelle (Mme Paul Major), Joanne (Mme André Archambault). Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est, rue Laurier
pour se rendre à l'église Saint-Denis où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Saint-Elzéar (Vimont) lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIS (Lucien) — A Montréal, le 24 oct. 1970, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lucien Danis, époux de Germaine Campeau, demeurant au 7175 Bordeaux. Père de Georges A. et de Jean-Marie. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2251 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église Saint-Barthélémy, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Saint-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARY (Leatitia) — A LaSalle, le 24 octobre 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Leatitia Hamelin, épouse en premières noces de feu Gabriel Fernet et en secondes noces de feu Aimé Décary, mère de Jacques Fernet et Jacqueline (Mme Léonard St-Pierre). Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église St-Télésphore où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Berthierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Gisèle) — A Montréal, le 25 oct. 1970, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Fernand Deslauriers, née Gisèle Grenier, mère de Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415 est, rue Fleury
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Hilaire, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Daniel) — A Montréal, le 24 oct. 1970, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Daniel Dion, fils de feu Aimé Dion et de feu Alphonsine Devin, demeurant au 4880, rue Palm. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Zotique, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Clément) — A Montréal, le 24 oct. 1970, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Clément Gagnon autrefois de Sainte-Anne-des-Plaines, époux de Hélène Gadoury, père de Jean-Paul, Laurette (Mme L. Cournoyer), Flore (Mme veuve A. Pérusse), Annette (Mme A. Pin), Claude, Jeannine (Mme F. Ostiguy), Gilberte (Mme E. Léger). Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbault Inc.
5359, boul. Saint-Michel
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Bibiane où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Edouard) — A Montréal, le 26 octobre 1970, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Edouard Gariépy, époux de feu Marie-Louise Lamarche; demeurant 10201 St-Urbain. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Yvonne) — A Montréal, le 25 octobre 1970, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve J.-H. Gauthier, née Yvonne Desforges. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 est, rue Beaubien
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERIN (Albert) — A Montréal, le 24 oct. 1970, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Albert Guérin, fils de feu Johnny Guérin, et de Anna Girard, employé du C.N.R. demeurant 2075 Préfontaine. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARKINS (James Paul) — A Montréal, le 24 oct. 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé subitement à son domicile Dr James Paul Harkins époux de feu Marie Otis. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
340 est, rue Jarry
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du village du Lac-Mercier, Mont-Tremblant lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Yvette) — A Montréal, le 25 octobre 1970, à l'âge de 63 ans, est décédée Yvette Breton, épouse d'Armand Hébert, demeurant sur la rue Desormeaux. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KAKE (Violet) — A Montréal, le 26 octobre 1970, à l'âge de 55 ans, est décédée Violet Chappel, épouse de feu John Kake; mère de Saundra, Sharon et Richard. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5503, boul. Gouin ouest,
pour se rendre à l'église Good Shepard's, où le service sera célébré et de là pard's, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Montreal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Adéline) — A Montréal, le 24 octobre 1970, à l'âge de 74 ans, est décédée Adéline Richard, épouse de Alfred Lapointe, autrefois de St-Jérôme. Lui survivent, 5 frères: Jean, Richard, Paul, Jacques et Denis; 2 soeurs: Blanche et Françoise. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Germaine) — A Montréal, le 24 oct. 1970, est décédée Mlle Germaine Lavallée, fille de feu Narcisse Lavallée et de Marie Robert. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
20, rue Des Carrières, Chambly
pour se rendre à l'église paroissiale de Richelieu, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

LEMIEUX (Françoise) — A Longueuil, le 24 oct. 1970, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Raymond Lemieux, née Françoise Plourde, demeurant au 276, rue Saint-Alexandre, Longueuil. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur
70, boul. Lemoynes, Longueuil
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIPPE (René A.) — A Montréal, le 25 oct. 1970, à l'âge de 57 ans, est décédé M. René A. Lippé époux de Camillia Fheeland. Il laisse dans le deuil Mme Réal Latourelle née Louise, son fils M. Gérard. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbres partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 est, rue Beaubien
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Aloysius, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOTTE (Jules) — A Montréal-Nord, le 24 oct. 1970, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Jules Marcotte époux de Lucille Lecompte demeurant au 11648, avenue Pigeon; père de Lise, Robert et Guy. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, boul. Henri-Bourassa est
à 10 h. 50 pour se rendre à l'église Sainte-Gertrude où le service sera célébré à 11 h. 00 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARENGER (Maria) — A St-Eustache, le 25 octobre 1970, est décédée Maria Ross, épouse de Victor Marenger. Lui survivent: 3 filles: Yolande (Mme Jacques Desgroseillers), Monique (Mme Jacques Lamarche), Lise (Mme Ronald Plumador); un fils: Claude, époux de Jeannine Cartier, ainsi que 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant, à 10 h. La cérémonique aux salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Albert) — A Verdun, le 25 octobre 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Albert Martin, époux de Géraldine Laplante; père de 8 enfants: demeurant 4044 rue Lanouette. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Isidore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Hélène) — A Montréal, le 25 octobre 1970, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame Hélène Lavoie, épouse de feu Nazaire Morin; demeurant autrefois à Cap St-Ignace; mère de Hervé. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la Maison funéraire :
Edouard de la Durantaye & Fils
à Cap-St-Ignace,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église du Cap, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit.

PANIZZA (Simone) — A Saint-Jérôme, le 25 oct 1970, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Albert Panizza, née Simone Chartrand, demeurant à Notre-Dame-de-la-Merci, comté de Montcalm. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est, rue Henri-Bourassa
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Saint-Christophe de Pont-Viau où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Notre-Dame-de-la-Merci, comté de Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Jean Fernand) — A Montréal, le 25 oct. 1970, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Fernand Paradis époux de Marguerite Gadbois-Lavoie, père de Jean-René, Marcel, Mme Réal Bernier (Michelle) et Jean-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église Saint-Donat où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Rosilda) — A Montréal, le 25 octobre 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Albert Paquin, née Rosilda Hogue, demeurant à 2221 Darling. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Edouard) — A Montréal, le 23 oct. 1970, à l'âge de 69 ans, est décédé Edouard Pelletier époux de Carmel Primeau demeurant au 9400 Iberville. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin Enrg.
10540, rue Papineau
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Merci où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD (Emma) — A Montréal, le 24 octobre 1970, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Rodolphe Picard, née Emma Lavigne, mère de Roger, constable à la cité de Montréal et Marcel. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thérlault Ltée,
1120 rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Marie-Louise) — A l'Hôpital de Joliette, le 24 octobre 1970, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédée Mme vve Philibert Robitaille, née MarieLouise Lefebvre, demeurant au Foyer Notre-Dame de l'Assomption et autrefois de Sainte-Emilie-de-l'Energie. Elle laisse dans le deuil, un fils, Maurice et son épouse Diana Gauthier, aussi Simone (Mme Alphonse Trudeau), Germaine (Mme Edouard Roy), Françoise (Mme Fidel Godin) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371 boul. l'Ange-Gardien,
à l'Assomption
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Emilie-de-l'Energie où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Paul) — A Fabreville, le 24 octobre 1970, à l'âge de 62 ans, est décédé Paul Robitaille, époux de Juliette Johnson demeurant sur la 96e avenue à Fabreville. Il laisse outre son épouse cinq fils : Jean, époux de Gemma Goulet, Robert, époux de Lise Beaulieu, Gilles, époux de Pierrette Chalette, Denis, époux de Suzanne Marquis, Paul Jr, époux de Francine Fauteux ainsi que quatre petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Goyer et Clément Inc.
147, boul. Sauvé, Saint-Eustache
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Eustache où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROZON (Jean) — A Lachine, le 24 oct. 1970, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Rozon, époux de Frances Brownrigg, père de Hélène (Mme Jean-Paul Sauvé). Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
pour se rendre à l'église Très Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMUEL (Alice) — A Montréal, le 24 oct. 1970, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Henri Samuel, née Alice Julien, demeurant rue de Lorimier. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Sainte-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SPIDALIERI (Maria Antonia) — A Montréal, le 24 octobre 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Donato Spidalieri, née Maria Antonia Grande, épouse de Donato Spidalieri, mère de Litizia (Mme Mastro Giusetpe). Elle laisse dans le deuil 2 petits-enfants: Bianca et Joseph. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2645, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 40 pour se rendre l'église Notre-Dame-de-Pompéi où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE (Léo) — A Montréal, le 23 octobre 1970 à l'âge de 64 ans est décédé M. Léo St-Onge, époux de feu Laurette Pagé; demeurant chez sa soeur: Mme Juliette St-Onge, rue Cherrier. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard
397, rue Grâce, Lachute
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Philippe d'Argenteuil, où le service sera célébré à 2 h.

THEORET (Magey)—A Pierrefonds, le 25 octobre 1970, est décédée Mme veuve Patrick Théoret, née Magey Cardinal, demeurant au 12,150 ouest, boul. Gouin. Exposée aux salons
J.-A. Legault,
16,114 ouest, boul. Gouin.
Avis des funérailles plus tard.

THIESSEN (Eglantine) — A Thonotosassa, Floride, le 24 octobre 1970, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme C. M. Thiessen, née Eglantine Lord. Lui survivent son mari M. Carl M. Thiessen, 2 soeurs Mme R. C. Gaugler (Eva), de Palo Alto, Californie, Mme Juste Letellier (Cécile), de Québec; 1 frère, Henri Lord, de Montréal et plusieurs nièces et neveux. La dépouille mortelle est exposée au
Wells Funeral Home,
Plant City, Floride 33566.
Le service sera célébré lundi le 26 octobre à 5 h p.m. Mardi le 27 octobre la dépouille mortelle sera transportée à Troy, New York et mercredi 28 octobre à 3 h aura lieu la sépulture au cimetière de Oakwood, Troy, New York.

TREMBLAY (Gaudias) — A Montréal, le 24 octobre 1970, à l'âge de 81 ans est décédé M. Gaudias Tremblay, demeurant 9461 De Martigny. Il laisse dans le deuil, ses enfants : Gabrielle, Claudette et Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10540, rue Papineau,
à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Merci, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu